LE DEVOIR

fais ce que dois

LES VOYAGES hone HONE
Permis: 50178
1460 avenue Union
Montréal H3A-2B8 Qué
845-8221
TEMPÉRATURE
Au Québec 18 - Si vous étiez à Acapulco 30

Vol. LXIX - No 110 | Ensoleillé. Maximum 20. | Montréal, samedi 14 mai 1977 | Saint-Mathias | 25 CENTS

Robert Bourassa

• *Toujours dévoré par le virus de la politique*

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Toujours aussi dévoré par le démon de la politique, l'ancien premier ministre Robert Bourassa, qui s'est volontairement exilé en Europe au lendemain de sa cuisante défaite de novembre dernier, n'a qu'une seule obsession: rentrer au Québec pour participer à nouveau au débat politique.

Âgé de 43 ans, au sommet de ses capacités intellectuelles, complètement indépendant de fortune, celui qui dirigea pendant sept ans les destinées de la province brûle d'envie de revenir parmi les siens et d'apporter sa contribution au débat fondamental qu'a suscité l'élection du Parti québécois et qui culminera au moment de la tenue du référendum.

Mais voilà! Il ne veut pas rentrer immédiatement et encore moins les mains vides. C'est d'ailleurs en partie pour cette raison qu'il s'est établi en début d'année à Bruxelles, centre névralgique des institutions du Marché commun, pour y examiner différentes formules de fédéralisme politique en compagnie des experts qui sont en voie de bâtir une forme d'union politique européenne.

Mais, parce que cet examen est loin d'être terminé et aussi parce qu'il a choisi de "se faire oublier" pendant encore un certain temps, M. Bourassa s'est refusé jusqu'ici à donner toute entrevue officielle aux nombreux journalistes québécois et européens qui l'ont sollicité depuis qu'il s'est installé dans la capitale belge, repoussant à l'automne toute déclaration officielle.

Tout au plus devait-il consentir cependant, la semaine dernière, à converser à bâtons rompus et d'une manière tout à fait informelle avec un représentant du DEVOIR, de passage en Europe à l'occasion du voyage officiel de M. Claude Morin à Paris.

Cet entretien, M. Bourassa le tiendra exactement de la même manière qu'il en avait accordé des dizaines d'autres alors qu'il était premier ministre, sur un ton cordial et décontracté, autour d'un steak et d'une bouteille de vin, en prenant bien soin, comme il en avait l'habitude, de régler l'addition.

Au physique, le personnage n'a pas du tout changé. L'inactivité à laquelle l'ont convié les électeurs ne lui a pas fait prendre d'embonpoint et l'ancien chef libéral reste toujours aussi mince et déguingandé, flottant presque dans un de ses nombreux complets bleu marine de "young executive". Le geste continue d'être large et un peu mécanique, le ton aussi traînard qu'auparavant.

Seule différence un peu appréciable: la mèche tombe un peu moins bien qu'au moment où son coiffeur personnel s'ingéniait quotidiennement à lui fabriquer une image dont on avait mesuré presque scientifiquement la rentabilité électorale.

Mais qu'à cela ne tienne! Ce fragile négligé ne contribue qu'à ré-humaniser quelque peu celui que l'ordinateur libéral et les obsédés de la scientologie électorale

Voir page 3: Le virus



Robert Bourassa

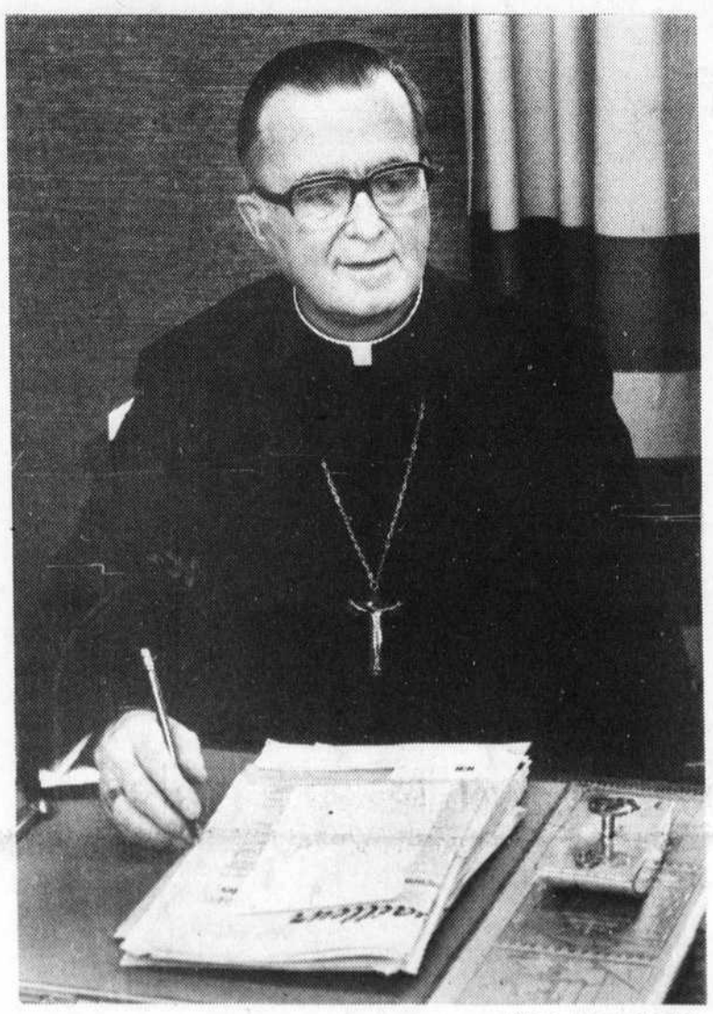


Photo Jacques Nadeau

■ *L'Église n'interviendra dans le débat sur l'avenir politique du Québec que si des valeurs morales fondamentales sont impliquées, a notamment déclaré le cardinal Maurice Roy lors d'un entretien avec le directeur du DEVOIR, à l'occasion de ses 50 ans de sacerdoce et de ses 30 ans d'épiscopat* *(page 5)*

Le Parti québécois à la remorque du gouvernement ?

par Pierre O'Neill

Un premier examen des projets de résolutions qui seront soumis au sixième congrès national du PQ, les 27, 28 et 29 mai, au vélodrome de Montréal, indique que le parti entend se mettre à la remorque du gouvernement plutôt que de le précéder.

Le secrétariat du Parti québécois a fait parvenir hier aux média d'information un cahier de quelque 3,000 résolutions dont l'essentiel correspond aux volontés déjà connues et exprimées par les représentants du gouvernement Lévesque depuis le 15 novembre.

Les préoccupations de la base militante portent notamment sur le processus d'accession à la souveraineté et les modalités du projet de référendum; le gigantisme de la machine administrative gouvernementale; l'environnement, la justice, le sort des personnes âgées, la sécurité au travail et les relations de travail; la langue, les droits des minorités et l'éducation.

Beaucoup de ces résolutions sont déjà connues par la publicité qui a entouré les principaux congrès régionaux. Les autres émanent des assemblées générales des associations de comté, ou encore du conseil exécutif national du parti. Dans ce document, on retrouve les manifestations de radicalisme des régions de Montréal-Centre et de Ville-Marie sur des questions aussi brûlantes que la langue et l'éducation. En contrepartie, la prudence et le réalisme caractérisent les résolutions qui viennent d'ailleurs en province. Cette modération, chez les autres régions, apparaît davantage aux chapitres de l'économie, des affaires étrangères et de la politique de défense.

Au plan des résolutions déjà présentées, le congrès qui regroupera plus de 2,000 délégués à la fin du mois au vélodrome ne réserve donc aucune surprise. Voici, sommairement, dans quel sens les militants péquistes souhaitent amender le programme de leur parti et orienter l'action de leur gouvernement:

- dans le cas où le refus de négocier d'Ottawa obligerait le gouvernement québécois à procéder unilatéralement vers l'accession à la souveraineté, le gouvernement Lévesque devrait alors s'abstenir de tenir un référendum;
- le gouvernement ne devra, d'aucune façon, tergiverser sur l'option fondamentale d'accession à l'indépendance, dans ses négociations avec Ottawa;
- à l'occasion du référendum sur l'indépendance, 50% plus un des suffrages exprimés devront suffire pour considérer que le résultat est "significatif";
- favoriser la création et la permanence de partis politiques municipaux et rembourser une partie des frais encourus à l'occasion des élections municipales;
- régionaliser les politiques gouvernementales par une décentralisation administrative basée sur la redéfinition des régions, la création ou le développement, selon le cas, de bureaux régionaux et l'accroissement des pouvoirs de décision et de coordination des Conférences administratives régionales (CAR);
- les juges devront être ou bien élus dans des élections à suffrage universel, ou bien nommés par le Conseil supérieur de la Justice. Ils ne devraient pas pouvoir utiliser la procédure sommaire d'outrage au tribunal pour leur défense. Ils ne devraient plus davantage intervenir dans des grèves à la suite de requêtes en injonction;

Voir page 6: Parti québécois

À l'Élysée

Trudeau a parlé de tout sauf du Québec

par Lise Bissonnette

PARIS — Uranium, avions chasseurs, hélicoptères, contrôle de l'inflation, prix du pétrole, chômage, relations de travail: tout, et sans doute même la couleur du temps incertain qu'il fait à Paris, a été hier à l'ordre du jour des conversations du premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, avec les dirigeants du gouvernement français. Tout, sauf le seul sujet qu'un choeur de spécialistes et d'amateurs s'accordaient à prédire, la question québécoise.

Aux marches du palais présidentiel de l'Élysée, où il venait de rencontrer le président de la république, M. Valéry Giscard d'Estaing, puis en conférence de presse, et enfin à la sortie de l'hôtel Matignon où il s'était entretenu avec le premier ministre français, M. Raymond Barre, M. Trudeau s'est littéralement ri de la surprise qu'il avait ainsi causée, car d'aucuns croyaient que sa visite avait pour but de rétablir la cause fédérale après le passage au même endroit, à la fin d'avril, du ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin qui lui, avait abondamment parlé de son projet d'indépendance.

"On ne m'a rien demandé à ce sujet, je n'ai donc pas offert d'en parler", d'expliquer tout simplement le premier ministre. Les intérêts de la presse française étaient cependant beaucoup moins éclectiques que ceux de M. Giscard d'Estaing et de M. Barre, et M. Trudeau a dû reprendre le collier qu'il le veuille ou non, avec les journalistes du quotidien Le Monde, en conférence de presse, puis à la télévision nationale française, pour deviser sur la situation intérieure du Canada.

Il a repoussé, aux limbes des hypothèses, toutes les questions qui postulaient plus ou moins l'éventuelle souveraineté du Québec.

"Si ma grand-mère avait des roues, cela ferait un bel autobus", a-t-il répondu au premier journaliste qui s'inquiétait de ce qu'il ferait si le peuple du Québec décidait de quitter le Canada. Accueilli avec quelque stupeur, ce "proverbe autrichien" (selon lui) avait fait fortune avant la fin de la journée, et il a su garder pareil ton léger avec constance, sauf lors d'une conférence de presse où il a fini par perdre patience avec les journalistes cana-

Voir page 6: Pierre Trudeau

East Angus: les grévistes reprendront le travail

par Michel Vastel

Les ouvriers de Domtar à East Angus ont accepté hier soir, par une majorité de 76%, de reprendre le travail lundi matin. Il leur reste, devant eux, quatre mois et demi de travail avant que l'usine de pâte Kraft ne ferme définitivement ses portes, au soir du 30 septembre.

Avec cette usine, c'est 60% de la main-d'oeuvre industrielle d'East Angus qui connaîtra le chômage. Devant la gravité de la situation, le curé en chaire dimanche, le conseil municipal au cours d'une assemblée spéciale lundi, et la Chambre de commerce, avaient exhorté ouvriers et employeur à donner à la petite localité de 4,765 habitants cet ultime sursis.

Personne à East Angus ne veut encore croire que tout soit irrémédiablement terminé. À l'heure où les 369 ouvriers et les 111 employés de bureau rentreront au moulin lundi matin, le ministre de l'Industrie, M. Rodrigue Tremblay, recevra dans son bureau de Montréal le président de Domtar, M. Alex Hamilton, et le vice-président et directeur général, M. W.R. Lawson.

Le gouvernement du Québec veut tenter un ultime effort pour convaincre la compagnie de sauver l'usine. Pourtant hier un cadre de Domtar déclarait au DEVOIR, "financièrement, nous avons déjà quitté East Angus".

On sait que l'usine d'East Angus, particulièrement vieille, ne couvre plus ses frais. La principale difficulté vient de la chaudière de récupération qu'il est impossible de faire fonctionner à pleine capacité sans risquer d'accidents. De 70,000 tonnes, la production était ainsi tombée, l'an dernier, à 50,000.

Mardi à l'Assemblée nationale, les ministres Jacques Couture et Rodrigue Tremblay avaient dénoncé l'attitude de la compagnie. Le ministre de l'Industrie avait notamment évoqué un engagement antérieur de Domtar à maintenir ses usines de pâtes et papier à un niveau de production jugé équitable par le ministre des Terres et Forêts. Il semble cependant que le seul engagement de Domtar, prévu à l'Arrêté en Conseil 3627 du 26 novembre 1969 soit de n'utiliser le bois coupé sur la concession de Quevillon qu'à son usine de Lebel-sur-Quevillon.

Quoi qu'il en soit des moyens de pression utilisés par le ministre de l'Industrie pour convaincre Domtar de revenir sur une décision qu'on qualifiait hier, à son cabinet, de "criminelle", Domtar a déjà fait ses calculs: une modernisation complète de l'usine d'East Angus nécessiterait des engagements financiers de $30 millions, dont la moitié pour la chaudière de récupération.

On précise à Domtar que le marché de la pâte kraft ne justifie pas un tel investissement. Ce produit sert en effet à la fabrication des emballages mais le marché est aujourd'hui envahi par les emballages de plastique. "C'est un marché mûr et déjà développé, déclarait hier un cadre de la compagnie.

Domtar avait songé à moderniser toute cette usine au début des années 70. Elle avait alors reporté sa décision à cause des difficultés rencontrées à écouler sa pâte kraft. Aujourd'hui elle précise que l'inflation a rendu le coût d'une nouvelle usine presque prohibitif. Toutefois, le directeur de l'usine, M. Paul Pelletier, déclarait hier au DEVOIR que des immobilisations de près de $4 millions avaient été consenties depuis 1974.

Dans une lettre du 6 mai adressée à chacun des 570 ouvriers et cadres employés à East Angus, la compagnie leur annonçait sa décision comme irrévocable et leur proposait de se présenter au travail le 16, "ou à toute date antérieure", à la condition que le syndicat prenne l'engagement de ne plus provoquer d'arrêt de

Voir page 6: East Angus

Le pipe-line: le Parlement tranchera

OTTAWA (PC) — C'est le Parlement canadien qui aura la responsabilité de construire ou non un pipe-line traversant le Nord canadien.

Le premier ministre suppléant, M. Allan MacEachen, s'est engagé hier à soumettre la décision du gouvernement sur cette question à l'assentiment des Communes, déclarant à la presse qu'il est "inconcevable" qu'on permette la construction d'un pipe-line de cette envergure sans consulter le Parlement.

Il a déclaré que les députés seront appelés à entériner ou rejeter la décision du gouvernement sur les diverses propositions relatives à la construction d'un pipeline devant acheminer le gaz naturel de l'Alaska et du Nord canadien vers les marchés du sud.

Le gouvernement canadien a convenu de prendre une décision à cet égard avant le 1er septembre, date à laquelle le président des États-Unis, M. Jimmy Carter, doit faire part de sa recommandation au Congrès.

Précédemment, aux Communes, M. MacEachen avait déclaré qu'il est prématuré pour le gouvernement canadien de prendre une décision sur la construction d'un pipe-line dans la vallée du Mazkenzie sur la seule base du rapport que le juge Berger a publié lundi dernier.

M. MacEachen a ainsi rejeté une motion du Nouveau parti démocratique, qui demandait au gouvernement d'imposer un moratoire de dix ans sur la construction proposée d'un gazoduc, tel que recommandé par le juge Berger.

M. MacEachen a précisé qu'avant de prendre une décision, le gouvernement devait notamment attendre le rapport de l'Office national de l'énergie, dont la publication est prévue pour juillet, ainsi que celui de la commission Lysiak, chargée d'étudier les répercussions sociales et économiques du projet de pipe-line Al-Can, visant l'acheminement du gaz naturel d'Alaska selon un tracé différent de celui empruntant la vallée du Mackenzie.

Dans son rapport, le juge Berger a proposé que l'on retarde de dix ans la construction d'un pipe-line dans la vallée du Mackenzie pour que soient réglées au préalable les revendications au droit à l'autodétermination des populations du Nord.

Par ailleurs, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Warren Allmand, entend publier au cours de l'été un énoncé de politique devant servir de base aux discussions avec les autochtones du nord-ouest du pays concernant leurs revendications territoriales et constitution-

Voir page 6: Le pipe-line



Stanké

Un éditeur décidément pas comme les autres

Ma autobiographie.
Ma notice nécrologique.

Père Marcel-Marie
DESMARAIS
Au crépuscule de ma vie



La CSN s'en prend à la Stanchem : sept tonnes de mercure dans le lac

• par Gilles Provost

La compagnie de chlore-alkali Stanchem de Beauharnois a rejeté plus de sept tonnes de mercure dans l'environnement entre mai 1972 et avril 1975. Elle est la principale source de contamination par le mercure dans toute la région de Montréal et ce sont ses rejets qui rendent dangereuse la consommation trop régulière de nombreuses espèces de poisson du lac Saint-Louis.

Ces données déjà connues (mais rarement publicisées) ont été littéralement claironnées hier à l'occasion du lancement d'une brochure sur la pollution par le mercure préparée par le Syndicat des employés de la Stanchem (en grève présentement) en collaboration avec le CLSC Beauharnois-Valleyfield et le Service de génie industriel de la CSN.

C'est la première fois que ces employés protestent avec autant de véhémence contre la pollution dont leur usine s'est rendue coupable. La grève ayant aiguisé leurs préoccupations pour la qualité de l'environnement, ils ont l'intention de diffuser leur brochure à 15,000 exemplaires au sein de la population de Beauharnois.

Même si l'un ou l'autre des chiffres cités dans cette brochure peuvent être discutés, la grande majorité des données émane directement ou indirectement des études effectuées depuis cinq ans par les divers ministères des gouvernements canadien ou québécois. Le portrait d'ensemble est donc difficilement contestable.

Les chiffres cités par les grévistes ont aussi été confirmés il y a à peine trois semaines dans le rapport préliminaire du comité Canada-Québec sur le fleuve Saint-Laurent. Ce rapport affirme que c'est dans les sédiments situés à proximité des effluents industriels de Beauharnois qu'on a enregistré les plus hautes teneurs en mercure de tout le fleuve Saint-Laurent.

Dans le fond du fleuve, en effet, il est très rare que la teneur en mercure dépasse une partie par million et la moyenne est à peine de 0.3 ppm. Pourtant, à proximité de la Stanchem, la teneur en mercure est au moins cent fois supérieure à la moyenne puisqu'elle atteint 34 ppm. Une étude citée par les grévistes parle même de 112 ppm.

Le feuillet diffusé par le syndicat souligne aussi que la teneur de l'air en mercure est au moins quelques centaines de fois plus élevée que la normale et qu'elle dépasse les teneurs enregistrées près de l'usine de chlore-alkali de Lebel-sur-Quévillon (que plusieurs tiennent responsable des nombreuses intoxications irréversibles découvertes chez les Indiens du Nord-Ouest québécois).

Malheureusement, l'influence des représentants du CLSC Beauharnois-Valleyfield au sein de l'équipe de rédaction n'aura pas été suffisante pour qu'on juge bon de noter la conclusion de l'étude des Services de protection de l'Environnement qu'on a pourtant citée à plusieurs reprises.

"Nous référant aux normes (à l'étude dans d'autres pays) et aux résultats obtenus, disait l'auteur de l'étude, nous constatons que les concentrations des vapeurs de mercure dans l'air ambiant à Beauharnois, pour la période concernée, sont inférieures à ces limites quoique les concentrations trouvées autour de l'usine sont nettement supérieures à celles trouvées dans la ville(...)."

La brochure rendue publique hier mentionne aussi les taux de mercure anormalement élevés dans les plantes à proximité de l'usine de Beauharnois mais, là encore, il n'y a pas un mot sur les dangers ou sur l'absence de danger attribuables à ces teneurs.

Citant des données partielles publiées l'été dernier dans le livre sur la pollution par le mercure de Minamata à Matagami par J. Elliott, André Barbeau et Louis Azzaria, le dossier des grévistes et de la CSN mentionne des chiffres indiquant que le maskinongé, le doré, le brochet, la perchaude, le crapet et la barbotte du lac Saint-Louis sont trop contaminés par le mercure pour qu'il soit prudent d'en manger trop régulièrement. Ces conclusions sont d'ailleurs confirmées dans le rapport provisoire du comité d'étude sur le Saint-Laurent.

Un citoyen normal ne devrait pas consommer de ces poissons plus d'une fois par semaine de façon régulière et les femmes enceintes devraient s'en abstenir complètement parce que leur bébé à naître serait particulièrement exposé.

S'il est souvent fort discret dans l'interprétation des données chiffrées qu'il fournit, le document diffusé par les grévistes consacre cependant plusieurs pages à montrer comment la pollution est une conséquence de notre système capitaliste dont la production industrielle ne vise que le profit.

On dénonce aussi la connivence des "gouvernements bourgeois" et on souligne que le Parti québécois ne fait pas exception à la règle. Le tout se termine par un appel à la solidarité des travailleurs dans une lutte commune à la pollution et au capitalisme.

Du côté de la compagnie, on souligne le statut "exemplaire" de l'usine et on affirme qu'elle rencontre ou se trouve en deçà des normes du gouvernement. Le gérant de l'usine, M. Jarvis, n'a toutefois pas répondu à l'appel du DEVOIR pour préciser ces affirmations qu'il avait faites par écrit à l'intention du syndicat.

L'Alliance juge "exagérées" les demandes de ses employés

par Rodolphe Morissette

Moins de trois semaines avant les élections à la direction de l'Alliance des professeurs de Montréal, le conseil d'administration sortant se voit placé dans une situation fort embarrassante par ses propres employés syndiqués: en journées d'étude depuis mercredi, ceux-ci reprochent à leur employeur ses "tactiques patronales".

Les 13 employés de bureau et d'entretien de l'APM ont débrayé mercredi matin: ils reprochent à l'Alliance sa lenteur à présenter des offres au syndicat, les dernières demandes de ce dernier remontant au 31 mars. Entre-temps, les deux parties se sont rencontrées à quatre reprises: le syndicat des employés de bureau et d'entretien (SEBEA) pour obtenir de l'Alliance son accord sur une clause préalable à la négociation de la nouvelle convention collective et l'Alliance, pour exiger de nouvelles précisions sur cette demande préliminaire.

Mardi dernier, l'Alliance informait le SEBEA que son projet de convention serait enfin déposé le 17 mai — à quoi le syndicat répondait le lendemain par un débrayage. Jeudi, le syndicat des permanents de l'Alliance (SPA) décidait à l'unanimité d'appuyer le personnel de secrétariat. Certes, le SPA refuse de se prononcer sur le fond du litige qui oppose le SEBEA et la direction de l'Alliance; les permanents contestent cependant les lenteurs de celle-ci à répondre à ses employés, qui restent sans convention collective depuis le 31 octobre 1976.

Le SPA estime que ses huit membres ont dû subir un sort analogue au cours de l'automne dernier, puisqu'ils sont restés sans convention collective du 1er septembre jusqu'en février dernier.

Pour l'heure, les permanents respectent les lignes de piquetage dressées par les employés de bureau et d'entretien et ils ont cessé de se rendre dans les écoles ou sur les autres lieux habituels de travail. Ils s'en tiennent plutôt aux "services essentiels" et traitent pour ainsi dire de l'extérieur les cas des enseignants qui leur sont soumis. Et ceux-ci sont fort nombreux pendant le mois de mai, qui touchent la sécurité d'emploi des professeurs.

À ces tactiques l'Alliance a décidé de répondre hier en rendant public le fond du différend qui l'oppose à ses employés de bureau et d'entretien. Les demandes de ces derniers seraient exagérées, au dire des représentants de l'Alliance, MM. Pierre Lemaire, président, Yves Pellerin et Yves Archambault, membres du conseil d'administration et négociateurs en l'occurrence.

D'après M. Lemaire, le SEBEA réclame, avant d'entamer toute négociation, un rattrapage de 19.6% au chapitre des salaires afin de corriger la hausse du coût de la vie. Si tel est le point de départ de la négociation, a déclaré le président de l'Alliance, et si l'on y ajoute l'accroissement de l'enrichissement collectif, une augmentation de salaire de 25% la première année de la nouvelle convention et de 15% pour la deuxième, la demande totale se chiffrerait à 72% d'augmentation pour les deux années de la convention.

En outre, à cause d'une classe d'indexation qui prend effet après 3% d'inflation et tenant compte de la hausse actuelle du coût de la vie, l'Alliance prévoit une correction variant entre 10% et 15% pour les deux prochaines années, ce qui laisse entrevoir une augmentation totale de près de 90%! Demande, dit M. Lemaire, qui pose un problème financier à l'Alliance...

Enfin, la direction du syndicat des enseignants a convoqué hier une séance de négociation pour demain matin.

Quant au président du syndicat des permanents de l'Alliance, M. Henri Egretaud, il a dit regretter de voir la direction de l'Alliance débattre hier en public une question qui devrait rester privée.

"La demande du SEBEA est peut-être chromée, je n'en sais rien, a noté M. Egretaud; ce que nous reprochons à l'Alliance, c'est d'avoir négligé de déposer au moins quelque chose entre le 31 mars et le 14 mai".

Et M. Egretaud et M. Lemaire ont refusé de voir un rapport entre le débrayage de cette semaine et les élections du 2 juin, au cours desquelles tous les membres du conseil d'administration de l'Alliance seront réélus ou remplacés. Il n'est pas sans intérêt de savoir que la période de mises en nomination pour cette élection prend fin vendredi prochain.

Lévesque perd les pédales (Chrétien)

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Chrétien, a promptement répliqué hier aux propos du premier ministre René Lévesque, en affirmant notamment que ce dernier "perd les pédales parce qu'il a du trouble dans sa boutique".

Qualifiant de ridicules les affirmations de M. Lévesque, il a dit à deux reprises sur un ton badin, d'abord aux Communes puis lors d'une conférence de presse: "Je devrais peut-être être choqué parce que M. Lévesque m'a crié des gros noms. Je pense que je vais le dire à ma maman."

Le premier ministre du Québec, visiblement exaspéré par le comportement des ministres fédéraux depuis quelque temps, a soutenu, jeudi, que MM. Chrétien, Marcel Lessard et Trudeau se comportaient comme des "petits terroristes et des saboteurs" et que de plus, ils étaient "des mauvais Québécois et des mauvais Canadiens".

M. Chrétien a répété que la décentralisation des ministères fédéraux était compromise par l'adoption du projet de loi no 1 du Québec et qu'elle le serait tant qu'Ottawa n'aura pas l'assurance que les fonctionnaires anglophones qui s'établiront au Québec pourront envoyer leurs enfants dans des écoles anglaises.

Sur ce point, il a tenu à réfuter certains des arguments de M. Lévesque en soulignant qu'il avait communiqué hier matin avec le premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, M. Alex Campbell, et que celui-ci lui a donné l'assurance que tous les fonctionnaires francophones qui étaient transférés à Charlottetown pourraient bénéficier d'écoles françaises.

Il a demandé par conséquent, lors de son intervention aux Communes, "que M. Lévesque ait la même générosité vis-à-vis les fonctionnaires anglophones qui pourraient aller au Québec que M. Campbell pour les francophones qui pourraient aller à Charlottetown".

Cullen et Couture auront un entretien

Le ministre fédéral de l'Immigration, M. Bud Cullen, et son homologue du Québec, M. Jacques Couture, auront le 27 mai à Québec un entretien qui portera principalement sur la position récemment exprimée par le Québec qui réclame d'Ottawa le droit de procéder lui-même à la sélection des immigrants qui désirent s'établir au Québec suivant des critères conçus et appliqués par la province. A la suite du discours dans lequel M. Couture avait exposé ses demandes, M. Cullen avait indiqué qu'il ne lui semblait pas possible d'y accéder complètement mais qu'il serait désireux d'en discuter avec M. Couture.

"Considérant les bonnes dispositions manifestées par M. Cullen au cours des négociations précédentes, signale un communiqué du ministère québécois de l'Immigration, M. Couture a bon espoir que cette rencontre (du 27 mai) produira d'heureux résultats."

Actuellement, en vertu d'ententes intervenues sous le précédent gouvernement, les agents d'immigration du Québec à l'étranger sont appelés à participer étroitement à la sélection des immigrants, compte tenu des attentes du Québec dans ce domaine, mais ne peuvent procéder sans l'accord des agents fédéraux. M. Couture reconnaît toutefois qu'Ottawa doive conserver son autorité sur la délivrance des visas et sur l'observance de certaines normes touchant la sécurité et la santé.

En vertu de l'article 95 de la Constitution canadienne, l'immigration relève du Parlement du Canada et des législatures de chaque province. M. Couture considère que ses demandes ne vont pas à l'encontre de cet article qui prévoit une compétence partagée.

L'entretien du 27 mai portera d'autre part sur la sélection des étudiants qui s'inscrivent dans les Centres d'orientation et de formation des immigrants à l'égard desquels le gouvernement fédéral verse d'importantes subventions. Le ministère québécois de l'Immigration, dont relèvent les COFI, a récemment aboli les programmes d'enseignement de la langue anglaise, ne maintenant que les cours de langue française. Le problème que les deux ministres vont tenter de résoudre est double: d'une part, Québec se plaint de la manière dont les aspirants-étudiants sont choisis par les centres fédéraux de la main-d'oeuvre; d'autre part, les subventions d'Ottawa ne seraient pas jugées suffisantes pour couvrir les frais d'enseignement de la langue anglaise.

VIVRE EN VILLE

COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE ORGANISÉ PAR LA REVUE "CRITÈRE"

OUVERT À TOUS

ATELIERS

Art et ville. Le Vieux Québec. Villes et philosophie. Représentations de la ville. L'urbanisme au Québec. Ville, technique et civilisation. Les immigrants en ville. Ville, culture et media. Radiographie de l'urbanisation. Terres arables, banlieues, etc. La ville face aux autres gouvernements. Villes mystiques: Jérusalem et Auroville. La ville et la campagne dans la littérature québécoise.

INVITÉS SPÉCIAUX

JACQUES LEONARD, ministre d'État à l'aménagement, conférence le 25 mai, à 11.15 heures au théâtre Port-Royal, Place des Arts.

JEAN DRAPEAU, maire de Montréal, causerie au souper du 25 mai, à 19 heures, au Grand Salon de l'Hôtel Méridien. Prix d'entrée: $10.00.

GUY TARDIF, ministre des affaires municipales, conférence de clôture le 27 mai, à 16.30 heures, au Théâtre Port-Royal, Place des Arts.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Sur la Place du complexe Desjardins, entrée libre, du 24 au 27 mai, Poésie avec **Paul Chamberland. EXPOSITION** d'affiches, maquettes et photos sous la responsabilité de Serge Barbeau. Le 26 mai à 20.30 heures: **LES MIMES ÉLECTRIQUES.** Le 27 mai à 20.30 heures: **LES PETITS VIOLONS,** sous la direction de Jean Cousineau, précédé de la proclamation des gagnants du concours "Critère".

PROGRAMME

MARDI 24 MAI 1977

Sur la place du complexe Desjardins,
Ouverture du colloque par Mme Hélène Pelletier-Baillargeon
Table ronde: **La ville: défis et priorités**
Participants:
Bob Keaton, Jean-Claude Leclerc, Jean-Claude Marsan, Serge Racine

JEUDI 26 MAI

À la Place des Arts, Théâtre Port-Royal
Conférences
La ville et l'urbanisation: dangers et perspectives par Wolf Tochtermann
Emballage ou architecture par André Bruyère
Les aménités de la ville par Pierre Dansereau
La croissance organique et l'environnement urbain par Joël de Rosnay

Table ronde:
La participation dans les villes moyennes: le cas de Sainte-Foy
Participants:
Jacques Gagnon, Simone L'Heureux-Blouin, Ben Morin, Roland Couillard.

MERCREDI 25 MAI

À la place des Arts, Théâtre Port-Royal
Conférences:
L'option urbaine initiale par Jean-Paul Audet
Trois mondes, trois villes par Ryszard Karlowicz
Où va la métropole ? par Hans Blumenfeld
Présentation audiovisuelle:
Extension et restructuration des métropoles par Jean-Claude La Haye
Table ronde: **L'avenir de l'agglomération montréalaise**
Aimé Désautels, Guy Descary, Guy Duquette, Michael Fish

VENDREDI 27 MAI

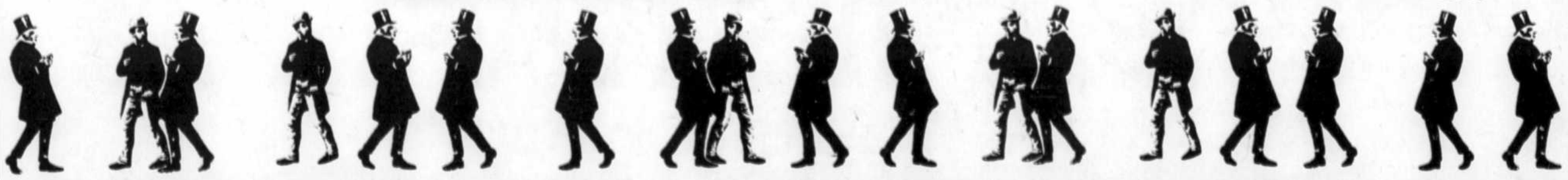
À la Place des Artts, Théâtre Port-Royal
Conférences:
Le Mouvement des quartiers à Bruxelles par Maurice Culot
Le feu et la parole: de la réanimation des villes par Jacques Juillet
Le regroupement municipal: fusion ou confusion par Jean Cimon
Synthèse par Gérald Fortin.

Revue Critère
Collège Ahuntsic
9155, rue Saint-Hubert
Montréal H2M 1Y8
tél. 389-5921 poste 348. **Renseignements "Revue Critère"**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM .....
PROFESSION .....
No DE TÉLÉPHONE .....
ADRESSE .....

FRAIS D'INSCRIPTION ☐ $25.00 ÉTUDIANTS ☐ $10.00
FRAIS POUR UNE JOURNÉE ☐ $10.00 ÉTUDIANTS ☐ $ 5.00



LE DEVOIR Page 3 Montréal, samedi 14 mai 1977

Une meilleure façon de payer.
comcheq
VANCOUVER · CALGARY · EDMONTON · WINNIPEG · TORONTO · MONTREAL
C.P. 166 - 40 Brôme - Place Bonaventure - Tél: 866-3894



Robert Bourassa

Toujours dévoré par le virus de la politique

Suite de la première page

américaine du début des années 70 avaient encadré et programmé jusque dans les moindres détails.

Ses idées et ses ambitions n'ont pas changé non plus: tout jeune, Robert Bourassa rêvait de faire de la politique et de devenir premier ministre de sa province; ce qui fut fait et très tôt. Répudié par les électeurs, il ne songe qu'à rentrer et à reprendre sa place qui, dans son esprit, ne lui a été enlevée que temporairement.

Toutefois et en dépit de l'échec retentissant que lui-même et son parti ont connu le 15 novembre dernier, M. Bourassa ne regrette pas d'avoir décrété un appel aux urnes.

Même s'il était loin d'être au terme de son mandat et qu'il jouissait d'une majorité sans précédent en cette province, l'ex-premier ministre se sentait coincé, à la fois par un climat social de plus en plus hostile, une situation économique dont il savait qu'elle n'irait qu'en se détériorant et, surtout, par le premier ministre Trudeau qui avait brandi la menace d'un rapatriement unilatéral de la constitution.

Or, quoiqu'on en ait dit dans le passé, Robert Bourassa a toujours conservé quelque velléité nationaliste et prenait extrêmement au sérieux cette menace du chef du gouvernement canadien. Il ne voulait pas passer à l'histoire comme celui sous lequel s'est effectué un rapatriement unilatéral de la constitution sans que soient d'abord satisfaites les exigences fondamentales du Québec au plan culturel notamment.

Or, explique-t-il maintenant, il avait peine à s'opposer à M. Trudeau, ayant élu en 1973 sur des thèmes foncièrement fédéralistes. Il sentait donc le besoin de solliciter l'appui de la population pour pouvoir rejeter sans équivoque la pressante sollicitation fédérale. D'autant plus que le premier ministre britannique, M. James Callaghan, qu'il avait rencontré à Québec quelques semaines avant le déclenchement de l'élection, l'avait prévenu qu'il ne saurait s'opposer à une demande officielle du Parlement canadien.

Quant à ceux qui prétendent que M. Bourassa a décidé de se présenter devant l'électorat pour asseoir un leadership qui devenait chancelant au sein de son propre parti, il affirme qu'ils sont dans l'erreur, non pas qu'il n'avait pas conscience de quelque germe de contestation intestine, mais parce qu'il demeure persuadé qu'il contrôlait très bien sa machine partisane et que les mutins pouvaient facilement être mis au pas.

Quant aux raisons de sa défaite, M. Bourassa ne semble pas avoir encore réussi à mettre le doigt sur la cause unique et particulière qui expliquerait une chute aussi importante.

Il voit plutôt une série de causes, reliées à la fois à l'usure normale de son équipe et à la conjoncture. Quant aux trois semaines de campagne électorale, il ne peut que constater que rien n'a fonctionné pour le parti libéral et que tout ce qui a été entrepris — arrivée soudaine de renforts fédéraux, volte-face sur la question des tests linguistiques — a finalement eu un effet de boomerang.

Il reconnaît cependant que le Parti québécois a mené une campagne particulièrement efficace mais était loin de s'attendre à ce qu'il recueille autant au niveau du vote populaire. Il estimait au contraire que les péquistes n'obtiendraient qu'environ 35% des voix et 40 députés alors que lui-même pourrait aller en chercher une bonne soixantaine avec 40% de l'appui populaire.

Pour le reste, il rappelle le climat de suspicion engendré par l'affaire Watergate, nie avec autant de véhémence qu'il y a un an les scandales imputés à son gouvernement et regrette simplement que les électeurs aient été happés par "une campagne de salissage" absolument sans rapport avec la réalité.

En fait, il semble maintenant prendre l'affaire avec philosophie et se refuse, du moins pour l'instant, à distribuer les torts à droite ou à gauche, sauf peut-être en ce qui a trait à M. Trudeau à qui il reproche en termes à peines voilés son "forcing" politique et les attaques personnelles — l'épisode "du mangeur de hot-dog" qu'il lui a servies au printemps 1976.

Ironie du sort, c'est pourtant ce même M. Trudeau qui bénéficie aujourd'hui largement de sa défaite alors qu'une nouvelle victoire du parti libéral aurait peut-être écarté définitivement la menace séparatiste et propulsé Joe Clark à la tête du pays.

Quant aux raisons de son départ précipité dans les semaines qui ont suivi l'élection, il faut comprendre que M. Bourassa savait pertinemment que son parti le tiendrait personnellement responsable de la défaite, comme on l'avait d'ailleurs tenu directement responsable des victoires de 1970 et 1973, et qu'il a préféré tuer dans l'oeuf les déchirements publics qui s'annonçaient en mettant 6,000 milles entre lui et ses détracteurs. C'est là, semble-t-il, l'explication première, de cette fuite en Europe.

Par ailleurs, il avait toujours souhaité, dit-il maintenant, étudier de près les mécanismes du Marché commun, voir sur place ce que les pays européens sont en voie d'inventer pour raffermir leur union économique et politique. Il espère ainsi découvrir là-bas la formule magique qui permettrait de sauver le Canada tout en dotant le Québec des pouvoirs essentiels à son épanouissement politique et culturel.

Pour l'instant, sa recherche semble vaine, mais l'ex-premier ministre ne désespère pas de dénicher l'approche miraculeuse qui le situerait entre les deux extrêmes péquiste et trudeauiste. Cette formule portera le nom "d'États associés, d'États confédérés", nul ne le sait encore, et M. Bourassa pas plus que les autres en dépit de l'application qu'il semble mettre à ses travaux.

Ce qui semble certain toutefois, c'est que l'ancien chef libéral ne rentrera pas les mains vides et que sa trouvaille pourrait lui servir de tremplin pour refaire surface sur la mer politique.

Bien qu'il doive quitter l'Europe à la fin de cette année, M. Bourassa ne compte toutefois pas effectuer sa rentrée dès le début de 1978 et souhaiterait plutôt aller passer quelque temps dans une université américaine, où il serait plus près de sa famille — qui, incidemment, ne l'a pas accompagné à Bruxelles — et du Québec dont il ne parvient absolument pas à se désintéresser.

Quant à la forme que pourrait éventuellement prendre ce retour, M. Bourassa semble être bien loin de l'avoir arrêtée. Toutefois, deux choses paraissent claires: d'abord, il n'est pas question qu'il se mette à la disposition du gouvernement de M. René Lévesque ainsi que la rumeur en a déjà couru et, de plus, il lui reste suffisamment de sens politique pour savoir qu'il se ferait probablement massacrer s'il postulait le leadership libéral qu'il vient tout juste d'abandonner, ainsi que le veulent certains bruits qui commencent à circuler dans les cercles libéraux.

Ainsi, il devient bien difficile de prévoir ce que fera ce diable d'homme, complètement dévoré par la politique, que l'argent n'intéresse pas — probablement parce qu'il en a —, qui a refusé, au lendemain de sa défaite, plusieurs postes intéressants dans l'entreprise privée pour se garder les mains libres et ne pas distraire son esprit de la seule chose qui semble vraiment le captiver: le jeu politique et la stratégie électorale.

En attenant, il essaie de contenir son ennui et son impatience par la lecture, la réflexion et les nombreux contacts qu'il entretient avec plusieurs fonctionnaires de pays européens.

Outre les questions d'ordre constitutionnel, ces contacts qui l'amènent à voyager fréquemment entre la Belgique, la France, la Suisse et l'Allemagne, lui permettent de s'intéresser aux questions relatives à la langue, la culture et les relations de travail.

Pour le reste, il dirige, quelques heures par semaine, un seminar sur le fédéralisme canadien à l'Institut d'études supérieures de Bruxelles et en dirigera un autre, à compter de l'automne, à l'Institut européen des affaires, à Fontainebleau.

Signalons en terminant qu'il demeure en contact permanent avec le Québec et son parti par l'intermédiaire de la Délégation générale de Bruxelles et de son compagnon des années de gloire, Jean-Claude Rivest, maintenant secrétaire particulier de son successeur à la tête du PLQ, M. Gérard-D. Lévesque.

Un parti qu'il est loin d'avoir oublié et pour lequel il continue de souhaiter, tout en espérant pouvoir y contribuer de manière significative, qu'il définisse sa position constitutionnelle avec "indépendance et ouverture d'esprit".

Lévesque fait appel à la compréhension des juifs

par François Barbeau

Prenant à témoin les membres du Congrès juif canadien de l'importance d'avoir une nation et une langue, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a insisté hier sur les objectifs de son gouvernement, qui ne sont pas "apocalyptiques", et qui se traduisent par deux mots, souveraineté et association, dont la signification n'est pas modifiée par le fait qu'ils sont accolés.

Mieux que quiconque, a fait observer M. Lévesque, vous devriez comprendre nos aspirations, notre désir d'avoir notre patrie et notre langue, vous qui avez connu la même chose et qui avez même ressuscité une langue morte pour en faire la vôtre.

"C'est une occasion privilégiée pour moi de parler à des représentants de la communauté juive du Canada tout entier, a assuré le premier ministre, d'autant plus que nos entretiens ont toujours été marqués par la franchise. Il est important que nous puissions garder de tels contacts avec les groupes minoritaires, et notre gouvernement n'a pas l'intention de s'isoler de ces contacts."

D'autant plus, a-t-il poursuivi, que la communauté juive est à toutes fins pratiques une communauté modèle, très imbue de civisme, qui a toujours su entretenir des liens étroits avec les francophones. Plus encore, a ajouté M. Lévesque, votre passé vous permet de jouer ici un rôle important, celui de baromètre en quelque sorte de tout acte discriminatoire qui pourrait se produire. Il est peut-être prématuré de parler de discrimination, mais si vous deviez être témoins d'un tel état de chose, je vous en prie, laissez-le nous savoir.

D'ailleurs, a insisté M. Lévesque, la majorité francophone du Québec ne s'est jamais rendue coupable de discrimination, du moins pas de discrimination comparable à celle dont elle a été victime de la part des autres groupes.

Un Québécois, n'est pas nécessairement un francophone. C'est celui qui habite le Québec, qui vote au Québec, qui paye ses taxes ou qui fraude le fisc du Québec, a expliqué M. Lévesque, aux rires des quelque 1,500 personnes qui l'écoutaient.

Et nous désirons maintenant créer une nation qui sera la nôtre, mais qui n'empêchera pas le libre échange avec l'autre entité, puisqu'il y a une autre identité.

"J'ai appris en politique que le mot "jamais" ne devait pas être utilisé", a mentionné M. Lévesque, et "l'inattendu se produit souvent. Les hommes politiques parlent, mais les électeurs pensent" et malgré le chantage dont se rendent coupables certains hommes politiques, à Ottawa et dans l'ouest, et certains journalistes qui trompettent toujours les mêmes choses, nos objectifs ne sont pas apocalytiques.

Notre politique linguistique est considérée par plusieurs comme inspirée par la vengeance, a signalé M. Lévesque, mais devons-nous être considérés comme vindicatifs parce que nous demandons des changements dans des attitudes bien ancrées? "Vos attitudes vis-à-vis du Québec étaient-elles tolérables?".

Comme preuve des bonnes intentions de son gouvernement à l'endroit des minorités, M. Lévesque a rappelé que Québec respectait les droits linguistiques et même religieux de groupes comme les juifs, en subventionnant leurs écoles. Il n'est pas question d'abolir ce privilège, et nous reconnaîtrons toujours les droits des autres.

Ne soyons pas des hypocrites et ne croyons pas, comme plusieurs, que nous cherchons à faire disparaître l'anglais au Québec. "Cherchez ailleurs le respect des droits fondamentaux que vous avez ici".

Merci, monsieur le premier ministre du Canada, lui a-t-on dit après son allocution, lapsus qui a fait rire tout le monde, M. Lévesque surtout.

week-end

SAMEDI

À compter de 9 heures, congrès annuel du cercle social Marguerite d'Youville au salon Champlain de l'hôtel Sheraton-Mont-Royal.

●

À compter de 9 heures, la Fondation canadienne des maladies du rein lance son cyclothon au centre Claude-Robillard.

●

Toute la journée, l'Association des parents catholiques du Québec tient un colloque sur la liberté d'enseignement au 7,000 rue Marie-Victorin, à Montréal.

●

De 10 h à 17 h, le comité de mobilisation contre le projet de loi C-24 tient une journée de protestation et dressera une ligne de piquetage devant les bureaux de l'immigration canadienne, 1500 avenue Atwater, Place Alexis Nihon, à Montréal.

●

À compter de 9 h 30, colloque pour une école démocratique à l'hôtel LaSalle, salon Maisonneuve, 1240, rue Drummond, Montréal.

●

À 20 heures, la soirée canadienne annuelle de l'Association des anciens Abitibiens, à la salle paroissiale Saint-Édouard, 425 est, rue Beaubien, à Montréal.

●

Toute la journée, le Parti progressiste-conservateur organise la conférence "Bonne entente" à l'hôtel Loews le Concorde, de Québec.

●

Toute la journée, les Canadiens d'origine japonaise fêtent "Un jour du centenaire" afin de commémorer l'arrivée au Canada de la première génération de Japonais.

DIMANCHE

Poursuite de l'assemblée du congrès juif canadien. En soirée, M. John Roberts, Secrétaire d'État, prononcera une conférence. À l'hôtel Reine-Élizabeth, à Montréal.

●

Toute la journée, la police municipale de Longueuil tient un rallye dans le cadre de la semaine de la police. Au stationnement du poste de police, 699 ouest, boul. Curé-Poirier.

●

À 10 h, la Société historique de Montréal commémore la fondation de Montréal sur le parvis de l'église Notre-Dame et à la Place d'armes.

Pour parents adoptifs

OTTAWA (CP) — Les traducteurs et interprètes à l'emploi du gouvernement fédéral ont conclu un accord de principe hier avec leur employeur, le Conseil du trésor, qui contient un clause sans précédent: le congé de "maternité" pour les parents adoptifs.

Après une semaine de débrayage et de ralentissement de travail, les négociateurs des traducteurs en sont venus à une entente sur leurs heures de travail, principal point du litige.

Le Conseil du trésor permettra à ses traducteurs et interprètes un horaire quotidien flexible, par lequel ils pourront faire leur journée de sept heures et demie de travail entre sept heures et 18 h 30.

Ils ont également obtenu un congé sans solde de six mois pour les parents qui adoptent des enfants. La question salariale ne faisait pas partie du litige. Le nouveau contrat prévoit cependant une hausse de 10% pour la première année du contrat, et de 6.9% pour la deuxième.

COURS DE TISSAGE
LECLERC
SESSIONS INTENSIVES
20 HEURES
COURS DE TAPISSERIE
GOBELIN
SESSIONS INTENSIVES
30 HEURES
✳ 381-5782
✳ 384-9500
Inscription des maintenant
(Permis de Culture Personnelle du Min de l'Éducation #749535)
Metiers à tisser tous modeles, toutes grandeurs en magasin pour livraison immediate. Aussi fil a tisser, coton laine, lin, etc...
CENTRE DE TISSAGE Leclerc WEAVING CENTER
9210 LAJEUNESSE MONTREAL, H2M-1S2

Les Tissages Au Terroir INC.
STE-MADELEINE, QUÉ.
Pour habiller vos fenêtres de tentures vraiment "québécoises"
795-3315
Ste-Madeleine (St-Hyacinthe)

INSTITUT CULTUREL ITALIEN
L'UNITÉ EUROPÉENNE:
RÉALISATIONS ET PERSPECTIVES
Une discussion par
ERNEST HÉBERT — Ministère des Affaires Extérieures, Ottawa
CHARLES PENTLAND — Queen's University, Kingston
MARTIN MAUTHNER — Délégation des Communautés Européennes
PANAYOTIS SOLDATOS — Université de Montréal
Mercredi, 18 mai 1977, à 20h
Renseignements: 849-3473

Colloques Saint-Albert
Un lieu public où les chrétiens prennent la parole
L'ÉCOLE CONFESSIONNELLE A-T-ELLE FAIT SON TEMPS ?
le mercredi, 18 mai 1977, à 20 heures
Panellistes: Mona-Josée Gagnon, permanente syndicale à la F.T.Q.
Louis Bouchard, membre du Conseil supérieur de l'Éducation
Jean-Pierre Proulx, ex-secrétaire du Comité de restructuration scolaire
Animatrice: Hélène Pelletier-Baillargeon, journaliste
Un échange avec les panellistes suivra.
Invitation au grand public — Entrée libre.
À l'auditorium de la Communauté chrétienne St-Albert-le-Grand, 2715, chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal.

MANÈGE SAINT-MARC
VACANCES "CHEVAL"
Sur les bords du Richelieu
du 5 au 11 juin et du 12 au 18 juin — semaine complète d'équitation (incluant couchers et repas) pour étudiants (secondaire V et CEGEP)
À compter du 26 juin — Camp d'équitation de 2 semaines pour enfants de 7 à 14 ans
Aussi cours d'équitation à l'heure tous les soirs et fins de semaine. Boxes à louer pour chevaux.
Pour renseignements:
Manège St-Marc,
917 Richelieu, St-Marc-sur-le-Richelieu
Téléphone 584-3384

EMPIRE INDUSTRIES INC.
ANNONCE UN
IMPORTANT ENCAN PUBLIC
JEUDI SOIR, 19 MAI
Visite: 17h30 à 19h30
L'encan débute à 19h30 précises
Termes: Comptant ou 25% dépôt.
Belle sélection d'antiquités, articles de collection, pièces rares, y compris
2 commodes au dessus de marbre
Porcelaine de Limoges, Delft, etc.
Montres de poche or
Articles d'argenterie
Bronzes signés
Bijouterie de succession
Monnaie
Objets d'art Lismer, Norwell, Calicott, R.A. Suzor Côté
collection de gravures à l'eau forte, etc... etc.
L'encan se tiendra au:
Restaurant Curly Joe's,
8255, Bougainville,
(voie de service au nord de Décarie, près du Métropolitain.
EMPIRE INDUSTRIES INC.
5251 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Qué. 482-3801.

COLLOQUE SUR L'ÉDUCATION
L'ÉDUCATION ACTUELLE AU QUÉBEC VOUS PRÉOCCUPE ?
Vous êtes invités à participer au colloque de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF) qui aura comme thème général:
"Education et transformations du Québec: espoirs ou désillusions ?"
Ce colloque aura lieu à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Pavillon Michel Sarrazin, les 19 et 20 mai prochains à l'occasion du congrès de l'Association Canadienne pour l'Avancement des Sciences (ACFAS).
Venez discuter et réfléchir dans le cadre d'ateliers bien organisés, entendre les communications de spécialistes en sciences sociales, et faire valoir vos points de vue.
Jeudi 19 mai à
9 h 30: Débat d'introduction
14 h 30: Ateliers sur 1) Éducation et classes sociales, 2) université et service à la communauté et 3) éducation et culture.
18 h 30: Buffet froid, assemblée générale de l'ACSALF et soirée sociale.
Vendredi 20 mai à
9 h 30: Ateliers sur 4) éducation et pouvoir et 5) l'école privée.
14 h 30: Ateliers sur 6) éducation et syndicalisme, 7) éducation et emploi et 8) éducation, langue et inégalités économiques.
Ce sera une occasion exceptionnelle de faire enfin un bilan socio-politique de la réforme scolaire au Québec, et d'entrevoir l'avenir en compagnie de Lysianne Gagnon, Léo Dorais, Bernard Jasmin, Guy Demers, Raymond Laliberté, Marcel Fournier, Michel Lizée, Vincent Ross, Martial Carrier, Louis Maheu, Arnaud Sales, Robert Gaulin, Pierre Paquette, Pierre Dandurand, Jean-Marc Piotte et de nombreux autres.
Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'ACSALF pour participer au colloque. Tout est gratuit sauf le buffet froid ($5.50). Par ailleurs, les sociologues et anthropologues qui veulent devenir membres de l'ACSALF peuvent le faire en payant la cotisation annuelle de $25.00 ($12.00 pour les étudiants). Cette cotisation est déductible de l'impôt et elle donne droit à l'abonnement gratuit à trois publications: Sociologie et Sociétés, Recherches sociographiques, et le Bulletin de l'ACSALF. Pour la cotisation à l'ACSALF, ou pour le programmme complet du colloque de Trois-Rivières, s'adresser au Secrétariat de l'ACSALF, Dép. de Sociologie, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal H3C 3J7 - Tél. 343-6625.

éditorial

Politique linguistique et droits humains

Dans le projet de loi no 1 intitulé "Charte de la langue française", on trouve à l'article 172 le texte suivant, qui a trop peu retenu jusqu'à ce jour l'attention du grand public: "L'article 52 de la Charte des droits de la personne (Statuts du Québec 1975, ch. 6) est modifié à la fin par l'addition, après le mot Charte, des mots "ou à moins qu'il ne s'agisse de la Charte de la langue française au Québec"."

L'article 52 de la Charte des droits de la personne, qui est toujours en vigueur, dit ceci: "Les articles 9 à 38 prévalent sur toute disposition d'une loi postérieure qui leur serait contraire, à moins que cette loi n'énonce expressément s'appliquer malgré la Charte". Les articles en question contiennent une longue énumération des droits fondamentaux que garantit la Charte adoptée en 1975 à l'instigation de M. Jérôme Choquette, qui s'en fit alors le parrain à titre de ministre de la Justice. Selon l'esprit de l'article 52, ces droits devaient désormais être prioritaires. Sans être élevés au rang de droits garantis par la constitution, ils se voyaient accorder une véritable préséance sur toute loi à venir, sauf exception expressément voulue et déclarée par le législateur.

A la lecture du projet de loi no 1, certains critiques ont affirmé qu'avec ce texte, les droits humains garantis par la Charte des droits de l'homme seraient relégués au second rang par rapport aux droits définis dans la Charte de la langue. À quoi M. Laurin a tenté de répondre qu'il ne saurait être question de subordination d'une Charte par rapport à l'autre, mais plutôt de complémentarité entre les deux Chartes, l'une devant servir à garantir des droits collectifs et l'autre des droits individuels.

Déjà, cette distinction était filandreuse. On doute qu'il se trouverait des juristes sérieux pour l'endosser les yeux fermés. Mais il s'est heureusement produit ces jours derniers un incident qui fait voir de manière concrète la différence fondamentale entre l'approche de la loi Choquette et celle du projet Laurin. À la lumière de cet incident qui met en cause la Commission des droits de la personne et le ministre Lucien Lessard, on peut mieux cerner les conséquences possibles du projet dont le ministre Laurin a saisi l'Assemblée nationale.

•

Le 27 avril dernier, M. Lessard, en sa qualité de ministre des Transports, émettait la directive suivante: "Toutes les personnes engagées comme occasionnels par le ministère des Transports devront pouvoir communiquer dans la langue de la majorité, c'est-à-dire le français. Ceci ne veut pas dire que les emplois ne devront être donnés qu'à des personnes de langue maternelle française".

Si on examine cette directive à la seule lumière de la Charte proposée par M. Laurin, elle se justifie aisément. Dans le projet Laurin, les droits explicitement reconnus aux anglophones sont réduits au strict minimum. Rien n'apparaîtrait plus naturel, sous l'empire d'un tel texte législatif, qu'une directive comme celle du ministre Lessard, qui équivaut à exiger la connaissance du français de tous les employés occasionnels du gouvernement, indépendamment du genre de tâche qu'ils peuvent être appelés à remplir.

Mais la Commission des droits de la personne, organisme doté par la loi qui le constitue d'une saine indépendance à l'endroit du gouvernement, a examiné la directive Lessard à la lumière de sa propre loi, c'est-à-dire de la Charte des droits de la personne. Or, elle a été conduite à une conclusion fort différente de celle du ministre Lessard.

L'article 10 de la Charte des droits de la personne stipule en effet que "toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'état civil, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale ou la condition sociale". Il ajoute de plus qu'"il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit". Parmi les cas où aucune discrimination n'est permise, le législateur déclare explicitement à l'article 16 qu'il faut comprendre l'embauche, l'apprentissage, la durée de la période de probation, la promotion, la mutation, le renvoi, la mise à pied, etc.

La Commission des droits de la personne connaissait évidemment, quand elle a étudié la directive Lessard, l'article 14 de la Loi 22 (toujours en vigueur) selon lequel "nul ne peut être nommé, muté ou promu à une fonction administrative dans l'administration publique s'il n'a de la langue officielle une connaissance appropriée à l'emploi qu'il postule". Mais elle a justement relié cette exigence à la nature des postes visés par le législateur. Aussi écrit-elle justement: "Pour un emploi qui exige l'usage verbal de la langue française, l'employeur, dans le contexte québécois, serait selon nous justifié d'exiger d'un candidat une connaissance du français appropriée à l'emploi qu'il postule".

Or, dans le cas de maints emplois visés par la directive Lessard, il est clair aux yeux de la Commission des droits de la personne — et aussi de toute personne sensée — que "l'utilisation de la langue n'est pas essentielle ou même nécessaire". Il en va ainsi, souligne justement la Commission, "de certains travaux d'aménagement, de voirie, de nettoyage, où il suffit de comprendre les consignes données pour exécuter les tâches..."

Sur la foi de ce raisonnement, la Commission a heureusement tiré une conclusion qui vise à protéger des milliers d'immigrants et d'autres travailleurs sans défense contre une forme de discrimination exercée ou envisagée par nul autre que l'État lui-même. Ce qu'il faut toutefois comprendre, c'est que si la Charte des droits de l'homme devait être subordonnée à la Charte du docteur Laurin, l'État serait désormais à l'abri de tout reproche et pourrait sous le couvert de la langue se livrer à des formes plus ou moins subtiles de patronage ethnique ou linguistique sans qu'aucune autorité n'ait même le pouvoir de le lui rappeler. Déjà, la Charte des droits de l'homme ayant encore préséance, le ministre Lessard se permet d'envoyer paître la Commission avec une désinvolture effrontée. Que serait-ce s'il pouvait demain couvrir son étroitesse d'esprit du voile sacro-saint de la Charte linguistique?

•

Nous aurons amplement l'occasion au cours des prochaines semaines de revenir sur d'autres dispositions du projet Laurin qui risquent d'entrer en conflit avec des droits précis que garantit la Charte des droits de la personne. L'exemple le plus frappant est sans doute à cet égard l'article 46 du projet de loi no 1, selon lequel "l'affichage commercial doit se faire uniquement en français". Il paraît fort difficile de concilier cette disposition avec l'article 3 de la Charte des droits de la personne, qui garantit à toute personne la liberté d'expression. Si la Charte des droits de la personne garantit la liberté d'expression, elle garantit aussi implicitement que cette liberté pourra s'exercer dans toute langue, à moins qu'en agissant ainsi un citoyen ne viole ou ne nie le droit d'un autre citoyen au respect de sa propre langue. Elle garantit aussi qu'elle pourra s'exercer dans le domaine du commerce, sujet seulement à des restrictions prudentes concernant certaines formes novices de publicité. Mais si tout cela doit être désormais subordonné à une autre Charte inspirée d'un principe tout à fait différent de celui de l'égalité foncière de tous les citoyens, que restera-t-il de la Charte des droits de la personne?

Dans une société démocratique, la Charte des droits de la personne doit venir en premier lieu. Une charte des droits linguistiques, si elle est nécessaire, doit s'inscrire en prolongement du premier document ou à tout le moins s'y intégrer harmonieusement, sans que soient sacrifiés des droits fondamentaux garantis par celui-ci.

Le gouvernement Lévesque, de toute évidence, n'a consacré à cette question qu'un examen superficiel. Ce n'est pas avec des exercices d'acrobatie verbale autour de la distinction entre droits collectifs et droits individuels qu'il réussira à dissiper certaines équivoques. C'est bien davantage en recourant à des consultations sincères auprès de juristes sérieux et d'organismes compétents comme la Commission des droits de la personne, qu'il parviendra à mettre au point des formules contenant les assurances qui font trop défaut dans les récentes formulations de sa politique linguistique.

Claude RYAN

Du condominium canadien à l'unifamiliale québécoise

par GÉRARD BERGERON

C'est entendu: "toute comparaison est boiteuse". Et comprendre par des exemples, c'est savoir les choses comme les enfants apprennent, c'est-à-dire à moitié, et, pour ce qui reste, quelques brins de poésie suffisent. Nous l'aura-t-on assez servie la comparaison des époux qui se séparent, divorcent et se remarient pour réfuter la doctrine de la souveraineté-association prônée par le PQ? La situation constitutionnelle actuelle requerrait une comparaison moins simplète et avec situation à plus grand nombre de personnages.

On appelle **condominium** un vaste immeuble d'habitation où les résidents sont propriétaires des appartements qu'ils habitent. Cette formule de copropriété, assez nouvelle dans notre pays, permet des services communs assumés conjointement et selon une réglementation stricte. Elle vise à combiner les avantages de la propriété sans les inconvénients de la location dans les grands immeubles modernes. Le régime repose sur un contrat d'association, déterminant les responsabilités communes et les droits compatibles de tous et de chacun. L'assemblée des copropriétaires prend les décisions générales qu'exécute une gérance centrale, chargée encore des tâches d'entretien et du bon ordre de la vie commune.

•

Le système fédéral, avec les dix provinces et l'autorité centrale, ferait penser à un tel système de cohabitation: dix appartements, de taille et de richesse différentes, forment un même immeuble domiciliaire, régi par une gérance commune.

Mais depuis peu, un des copropriétaires, pour un ensemble de raisons qu'il ne refoule plus, déclare vouloir quitter le contrat d'association pour construire sa propre maison unifamiliale, tout à côté, sur le même fonds de terrain. "Le trouble" augmente lorsqu'il prétend conclure un tout autre contrat pour de nouveaux avantages respectifs dans une solidarité renouvelée.

L'entente à venir est d'autant plus malaisée que les autres copropriétaires sont pour le moins froids. Certains parmi les principaux ont signalé un net désaccord, alors que l'administration centrale de gérance s'y oppose absolument. Le propriétaire qui se dit en instance de départ n'a guère de succès de persuasion en présentant des arguments d'un mutuel bénéfice. Il y aura des sentiers et des tunnels entre les deux édifices; certains services de communication avec l'extérieur seront partagés en commun. Surtout, tout le monde y gagnera à ce que "chacun joue dans sa cour".

La chaleur monte lorsqu'en outre de prétendre avoir été trompé sur les termes du contrat d'origine, le propriétaire dissident soutient que le trop vaste édifice, mal construit à l'origine, présente d'inquiétants vices de structure, et même des craquements; ou encore que, cette promiscuité, étant gênante à la longue, la formule qu'il propose est celle de l'avenir. Il ne la prescrit d'ailleurs pas pour chacun des propriétaires. Tout au contraire, il leur laisse le choix des moyens pour consolider et rénover, sans lui, l'édifice collectif.

Il espère même qu'il en sera ainsi puisqu'en faisant "maison à part", il compte négocier de plus clairs avantages qui seraient, dans l'ensemble, au moins équivalents à ceux que le régime de condominium présentait. Mais la gérance centrale est spécialement intraitable: l'immeuble n'est pas si mal construit; non seulement on l'a ravalé, mais la structure reste encore solide; les canalisations n'ont pas si mal fonctionné, etc. Et surtout, les avantages, que ne réclame plus le copropriétaire récalcitrant, pourraient encore recevoir satisfaction par les améliorations qui vont être faites sous peu. Encore faut-il qu'il ne parte pas pour qu'on puisse négocier les "révisions" et les "accommodements" qu'il conviendra d'apporter au contrat d'entreprise.

•

Comme toute comparaison devient boiteuse, il faut savoir la terminer. Mais seulement après avoir encore ajouté ceci: le propriétaire qui menace de partir n'attend plus que d'avoir consulté tous les membres de sa famille pour prendre formellement sa décision. C'est inévitable: seulement une question de temps, le temps que sa famille se mette d'accord.

Comme il s'agit d'un processus "irréversible", ainsi qu'il le soutient, cette décision va s'imposer inéluctablement à la gérance et aux autres copropriétaires (car c'est le point où la comparaison commence à clocher, le propriétaire en instance de départ ne peut être remplacé). Le bris de contrat doit donc entraîner la conclusion d'un nouveau contrat selon les termes qu'il propose. À l'irréversibilité de la décision répond cet autre principe de l'inévitabilité d'un nouvel accord, nécessaire pour les deux parties. Le reste de l'histoire se raconte mieux en langage non allégorique de l'actualité politique.

Le référendum, dont le gouvernement annonce la tenue avant la fin de son mandat, renvoie la consultation à quelques années. Mais le projet de loi des référendums, qui doit être soumis pendant l'actuelle session, devra être débattu dans quelques mois. Après la Charte du Français, ce serait la seconde grande mesure, mais celle-ci plus proprement instrumentale, qui doit jalonner la marche vers l'indépendance.

Le gouvernement central, après avoir dit son profond désaccord sur les outrances de la politique linguistique, se garde bien pour l'instant de donner à fond de train contre le projet de loi numéro 1 dont le principe et la plus grande partie du contenu sont éminemment défendables. Il déploiera, s'il y a lieu, les grands moyens contre la loi elle-même, lorsqu'elle sera sanctionnée.

Il se peut encore qu'il se réserve pour le débat de la loi des référendums, qui est bien plus dangereuse pour lui et l'unité nationale dont il a charge. Dès le lendemain du 15 novembre, les premières et les plus violentes passe-d'armes entre les deux gouvernements ont porté sur ces questions: référendum ou "sondage", quelle majorité, combien de référendums?

Surtout **quelle(s) question(s)** posera le référendum? Ottawa prétend la restreindre à la seule séparation. Québec laisse entendre qu'elle portera sur l'indépendance assortie d'association. Ottawa affirme qu'il ne saurait y avoir qu'une seule consultation pour qu'on puisse, par la suite, s'occuper d'autre chose. Québec soutient plutôt qu'il y aurait d'autres consultations si les résultats de la première n'étaient pas suffisamment favorables à l'option de l'indépendance, car comme il s'agit d'un processus irréversible...

•

La discussion du projet de loi sur les référendums, s'aboutant à celle qui est en cours sur le projet de la Charte du Français, nous annonce un "long été chaud"... En plus des autorités fédérales, des premiers ministres provinciaux, à titre individuel (Monsieur Davis) ou collectif (ceux des quatre provinces de l'Ouest), ont dénoncé l'illusion du caractère inévitable de l'association: ils n'y consentiraient tout simplement pas. Monsieur Parizeau a beau faire son travail de missionnaire à Toronto, y donner ses leçons de "réalisme" économique sur le caractère fortement imbriqué des économies, entraînant la nécessité bilatérale d'une union économique, etc... La querelle des comptes économiques est maintenant devenue un jeu triangulaire: Québec, Ottawa, Toronto. Ces chicanes de comptables entêtés, qui s'accusent mutuellement d'être erratiques, ne montrent précisément pas que la confiance règne. Le réalisme a plus d'un visage et la rentabilité, plus d'une équation.

Tel sondage, dont les résultats hors du Québec s'étaient avérés favorables à la souveraineté-association, ne peut plus être invoqué en faveur de la thèse indépendantiste, si les responsables actuels des pouvoirs canadiens a priori se refusent absolument à cette formule. Le débat général sur l'évolution politique va osciller entre ces **deux pôles: indépendance irréversible et association inévitable**. Contre les péquistes qui relient les deux pôles, leurs adversaires vont continuer à les dissocier puisque la seconde condition n'existe pas selon eux.

Chacun des deux gouvernements, outaouais et québécois, étant "l'opposition" de l'autre, ils se comportent pour l'instant en partis d'opposition, c'est-à-dire en ayant davantage conscience de ce qu'ils ne peuvent faire l'un contre l'autre. (Quant aux partis d'opposition à chacun des niveaux, fédéral et provincial, les deux gouvernements n'ont guère à s'en occuper.)

M. Lévesque et ses collègues semblent pratiquer, selon une expression qu'avait popularisée M. Kissinger, une "stratégie des petits pas", mais toujours dans la même direction de l'irréversibilité-inévitabilité. M. Trudeau, moins constant, emploierait plutôt la tactique "du pas en avant, du pas en arrière". A Winnipeg, un pas en avant; le lendemain, à Allan en Saskatchewan, un pas en arrière. Chacun de nos premiers ministres fait suffisamment de déclarations pour que les partisans de l'autre s'enragent et aient peu de temps, jusqu'à la suivante, pour se **dé-rager**. La suite dans votre journal quotidien...

•

Et nous aurons bientôt des élections fédérales complémentaires. On annonce une fois de plus que nous allons "voter Trudeau", sauf peut-être dans le fief créditiste. Ce serait bien étonnant que nous "votions Clark". Le PQ, en bonne logique et prudence, se maintient à l'écart. Comme le disait, avec un sourire, ce jeune sage de notre politique, M. Gérald Godin: "Si Trudeau perd, nous dirons que nous avons pris part à la campagne. S'il gagne, nous dirons que nous n'y avons pas pris part."

Plutôt que l'explication courante sur notre "dédoublement" instinctif ou sur notre "schizophrénie", je préfère l'explication, plus calculatrice et moins pathologique, de notre sens du "double protectorat": un protecteur, qui est des nôtres, dans chaque capitale. Seulement la situation est bien autrement dramatique, qui devra être un jour décisive, que sous le double protectorat de Saint-Laurent et Duplessis.

A s'en fier à deux sondages récents, deux Québécois sur trois aiment Pierre et René. (Selon le sondage fait par Sorecom pour le compte de l'émission "Sunday Morning" de la CBC, 67% des interrogés faisaient confiance à M. Trudeau et 62%, à Monsieur Lévesque; d'après le sondage, plus récent, de CROP pour le réseau Global, les réponses favorables à M. Trudeau étaient de l'ordre de 68% et celles qui l'étaient à M. Lévesque, de 58%.)

Mathématiquement, au moins un Québécois sur trois aime les deux premiers ministres à la fois. C'est peut-être ce qui nous fera tenir ensemble encore un bout de temps.

L'ancien et le nouveau

Je ne vous laisserai pas la paix

par JEAN MARTUCCI

"La paix qui vous vient aux oreilles quand vous n'entendez plus le cri des autres, le cri de ceux qui appellent à l'aide, quand vous restez sourds à la plainte de ceux qui souffrent, quand vous refusez d'entendre vos frères, cette paix-là, je ne vous la laisserai pas.

La paix qui vous vient aux yeux quand vous les fermez à la réalité, quand vous refusez de voir les choses en face et que vous filez tout droit dans l'illusion de vos rêves, dans la bonne conscience de votre inconscience, cette paix-là, je ne vous la laisserai pas.

La paix qui vous vient au ventre quand vous avez bien mangé et bien bu, quand vous sentez gavés et repus et que vous vivez de mortelle abondance, cette paix-là, je ne vous la laisserai pas.

La paix qui vous vient aux mains quand vous choisissez de ne pas les salir, quand vous décidez de ne rien faire et quand vous pensez plutôt à votre égoïste repos, cette paix-là, je ne vous la laisserai pas.

La paix qui vous vient aux pieds quand vous évitez de vous les mouiller, quand vous esquivez les problèmes et que vous vous dérobez au lieu de prendre position, cette paix-là, je ne vous la laisserai pas.

La paix qui vous vient aux lèvres quand vous dites de belles paroles au lieu d'agir, quand vous parlez de paix et ne la bâtissez pas, quand vous parlez de justice et ne la faites pas, cette paix-là, je ne vous la laisserai pas.

La paix qui vous vient au coeur quand vous écoutez vos frères, que vous ouvrez tout grand les yeux pour bien voir, quand vous vous montrez libres face à l'avoir, quand vous mettez les mains à la pâte, que vous prenez la route avec les autres et que vous parlez pour dire vraiment quelque chose et agir en conséquence, cette paix-là, je vous la donne",

dit Jésus,
"mais savez-vous l'accueillir."

lettres au DEVOIR

Les transactions commerciales entre provinces

M. Claude Ryan

Votre article "Les questions pertinentes sur l'Association"; je m'interroge sur la valeur des chiffres cités lorsque vous écrivez que l'Ontario a enregistré un léger surplus dans ses échanges de produits manufacturés au Québec, soit $4.6 milliards de l'Ontario au Québec, et vice versa $4.3 milliards.

Pourtant ceci représente pour l'Ontario 11% de sa production manufacturière et pour le Québec 20%.

Ceci prouve que la structure industrielle du Québec est faible par rapport à l'Ontario, car la production manufacturière totale de l'Ontario serait d'environ $41 milliards et celle du Québec environ $22 milliards, soit environ 50% de la production de l'Ontario et ceci d'après un calcul basé sur vos chiffres soumis.

Il faudrait étudier les raisons de cette différence, et à qui en attribuer les causes.

Si ces statistiques concernant les échanges entre les provinces viennent du secteur manufacturier, via Statistique Canada, tout industriel vous expliquera que la majorité des magasins à succursales multiples ont leur bureau d'achat en Ontario, et leurs entrepôts de distribution en cette province. La marchandise est facturée au bureau-chef d'achat et expédiée aux centres de distribution, lesquels sont situés en très grande partie en Ontario. Pour ses statistiques, le manufacturier qu'il soit du Québec ou de l'Ontario, tiendra compte du lieu de destination et plus particulièrement de l'endroit où la marchandise est facturée pour effectuer rapport à Statistique Canada.

Les Statistiques Canada du secteur manufacturier ne peuvent savoir où les marchandises seront distribuées, utilisées et consommées par province; et c'est le cas des magasins à rayons, à succursales multiples, grossistes, comptoirs postaux, etc.; car les marchandises sont facturées par le manufacturier et ne sont pas utilisées et vendues aux consommateurs par les canaux de distribution dans la même province.

M. Ryan, je suis un gérant industriel de deux petites entreprises manufacturières, et dans deux secteurs différents, et je pourrais vous citer des cas pour justifier mes avancés.

Le Québec ne contrôlant pas les décisions d'achats, vous n'avez qu'à regarder les centres d'achats, les magasins de volume situés au Québec, et vous constaterez qu'il y a énormément de succursales dont les bureaux d'achats sont en Ontario. Dans les statistiques Canada, secteur manufacturier, une très grande part des marchandises consommées au Québec sont inscrites comme ayant été expédiées dans la province voisine, pour les raisons énumérées plus haut.

Avant d'analyser des chiffres, il faudrait que l'analyste connaisse mieux la pratique des transactions commerciales entre provinces. J'aimerais mieux savoir le total de biens vendus aux utilisateurs et consommateurs situés au Québec et il serait facile d'établir par le total de la production industrielle quelle est la part de biens produits en cette province.

Voici un secteur des statistiques manufacturières que je connais et où je peux juger vos arguments.

Je ne voudrais pas avoir de préjugé sur vos autres articles; mais je reste songeur.

P. Germain OSTIGUY

St-Césaire, le 5 mai 1977

École privée vs école publique: un faux débat

La démocratisation scolaire préoccupe toutes les sociétés. À juste titre. Cependant, il importe d'aborder ce problème sans passion et surtout en tenant compte des intérêts nationaux.

Actuellement, au Québec, le problème de la démocratisation scolaire se présente sous la forme d'une dichotomie école privée — école publique. L'école privée, clame-t-on, écrème la clientèle scolaire aux dépens du secteur public. Pour éviter cela, les partisans d'un secteur public pour tous préconisent l'intégration ou la suppression du secteur privé. Sont-ce là les moyens d'assurer véritablement la démocratisation de l'école?

Aujourd'hui, aucun pays ne peut se passer d'une école efficace. Plus celle-ci est valable, plus le produit qui en résulte est compétitif sur le marché international. La vraie concurrence est celle des cerveaux. Une telle affirmation vaut tant pour l'Occident que pour les pays de l'Est où l'école demeure "productiviste".

Le fusionnement de l'école privée et de l'école publique ne peut donner que l'illusion de la démocratisation scolaire. À l'intérieur des mêmes bâtisses se distinguera une élite. Et, elle sera intimement liée à l'élite économique, sociale et intellectuelle du pays.

C'est l'école en soi qui est une institution sélective. Il est illusoire de croire qu'elle possède une quelconque vertu unificatrice. Les statistiques comparées de divers pays le confirment.

Dans les sociétés d'aujourd'hui, l'efficacité de l'école est primordiale, dans la mesure où la compétition avec d'autres pays s'avère inévitable, au point de vue économique ou militaire. La compétitivité économique d'un pays, selon Edgar Faure, "dépend de la sagesse de ses décisions en matière d'enseignement."

En France, les événements de mai 1968 n'ont guère abouti à la suppression des Grandes Écoles par où chemine l'élite nationale. Aux États-Unis, c'est la valeur de l'université qui confère un prestige au diplôme décerné. En URSS, l'Université Lomonossov de Moscou ne se compare guère à l'Université Patrice Lumumba où abondent les étudiants du Tiers Monde. Il existe, de plus, les Olympiades, concours organisé en vue du recrutement d'une élite scolaire, laquelle reçoit une formation spéciale et est ensuite orientée vers les universités de renom.

Dans tous les pays du monde avides de démocratisation, un décalage existe, quoique subtil, entre l'itinéraire postulé ou légiféré et le cheminement réel du système scolaire. La démocratisation scolaire reste un mythe.

Qui refuserait de bénéficier de la gratuité scolaire, à condition que l'école assure la formation souhaitée? Les parents des usagers du secteur privé, au Québec, souvent, consentent de lourds sacrifices. Ce n'est pas de gaieté de coeur que l'on accepte de payer la note.

Que le secteur public s'améliore et devienne compétitif! Alors, les parents, confiants, y dirigeront leurs enfants. L'école privée ne saurait être pénalisée en raison d'une demande sociale de plus en plus croissante.

L'école publique pour tous, dans les conditions actuelles de fonctionnement de ce secteur, risque d'être "l'école pour personne".

Lionel CARMANT

Montréal, le 6 mai 1977.

Un mauvais diagnostic

L'épître du Dr Charles R. Scriver, publiée dans LE DEVOIR du 20 avril, est édifiante d'un part, mais horriblement erronée d'autre part.

Édifiante par l'éloge qu'elle exprime de toutes ses activités professionnelles et personnelles, par son bilinguisme, son amour de tous les malades et du Québec!

Mais qui vous a dit, docteur Scriver, que vous êtes un cancer? Comment n'avez-vous pas compris que si tous les anglophones du Québec étaient comme vous, il n'y aurait pas de problèmes?

Avez-vous lu récemment la lettre indignée, dans un hebdomadaire de Montréal, d'un mari dont l'épouse, pour suivre son spécialiste, fut accouchée dans un hôpital anglophone de Montréal où personne ne pouvait la comprendre en français (langue majoritaire au Québec), avec les graves implications psychologiques et autres qui s'ensuivaient?

Savez-vous la situation au Nouveau-Brunswick de la minorité francophone, de beaucoup supérieure à la minorité anglophone au Québec?

Exemple: A Campbellton, la clientèle des services publics est à 70% francophone, mais les services sont à 90% unilingues anglais! A l'hôpital psychiatrique de la même ville, la clientèle est aussi à 70% francophone, mais le personnel est à 90% anglophone unilingue et dans les cadres supérieurs, aucun francophone, même bilingue!

Savez-vous qu'on anglicise les immigrants massivement au Québec, au lieu de les adapter à la langue de l'immense majorité?

Lorsque je pratiquais à Dolbeau, il y avait environ 3% d'anglophones dans cette ville et la plupart na parlaient pas le français, même après un long stage! Avez-vous connu un autre peuple au monde qui eût toléré aussi longtemps une pareille aberration?

Souvenez-vous des "Catilinaires"; notre patience est aussi à bout. Malgré tout, les minorités seront mieux traitées ici que dans les autres provinces.

Félicitations pour toutes vos compétences et bonnes oeuvres et continuez; mais laissez tomber le "Complexe du cancer". Prêchez plutôt à tous l'estime que vous nous accordez et qui est réciproque; mais prêchez-la, de grâce, surtout à ceux-là qui en ont le plus besoin.

Paul LACROIX, M.D.

Sillery, Québec, le 20 avril 1977.

L'unilinguisme avant la lettre

Cher M. Ryan,

Récemment ma fille a reçu une lettre, en français, du ministère de l'Éducation, avec un livret donnant des détails sur les bourses d'études et de perfectionnement de l'enseignement supérieur pour l'année 1977-78.

Puisque ma fille ne comprend pas le français, elle leur a écrit, en anglais, expliquant son problème, et leur demandant une version de la brochure en anglais.

Le ministère de l'Éducation lui a répondu en français, lui disant que le livret n'avait pas été traduit en anglais et qu'on ne songeait pas à le faire pour l'année scolaire 1977-78.

On peut croire que les fonds qui ont été alloués aux étudiants de langue anglaise sont très minimes. Évidemment, le gouvernement péquiste se moque de ses promesses de respecter les droits de la minorité anglophone au Québec!

Blake M. ESTABROOK

Montréal, le 6 mai 1977.

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Loignon

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $55 par année; six mois: $30. À l'étranger: $60 par année; six mois: $33; trois mois: $21. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

À l'occasion de son jubilé sacerdotal et de ses 30 ans d'épiscopat

Une heure avec le cardinal Maurice Roy sur l'Église d'ici

propos recueillis par CLAUDE RYAN

■ Prêtre depuis cinquante ans et archevêque de Québec depuis trente ans, le cardinal Maurice Roy a été le témoin attentif des multiples changements survenus au Québec depuis deux décennies. Et il reconnaît volontiers que ces changements nous ont "un peu pris par surprise", tout comme il admet qu'ils ont produit chez plusieurs "un désarroi pénible dont nous constatons les résultats aujourd'hui".

Au cours d'un entretien qu'il nous accordait jeudi, le cardinal Roy a toutefois tenu à souligner que, loin d'adopter une attitude amère ou pessimiste à l'endroit de l'avenir, l'Église d'ici préfère faire confiance au jugement des responsables politiques et des citoyens dans les graves décisions qu'ils seront appelés à prendre, quitte à intervenir elle-même au besoin afin de souligner certaines valeurs morales fondamentales qui pourraient être impliquées.

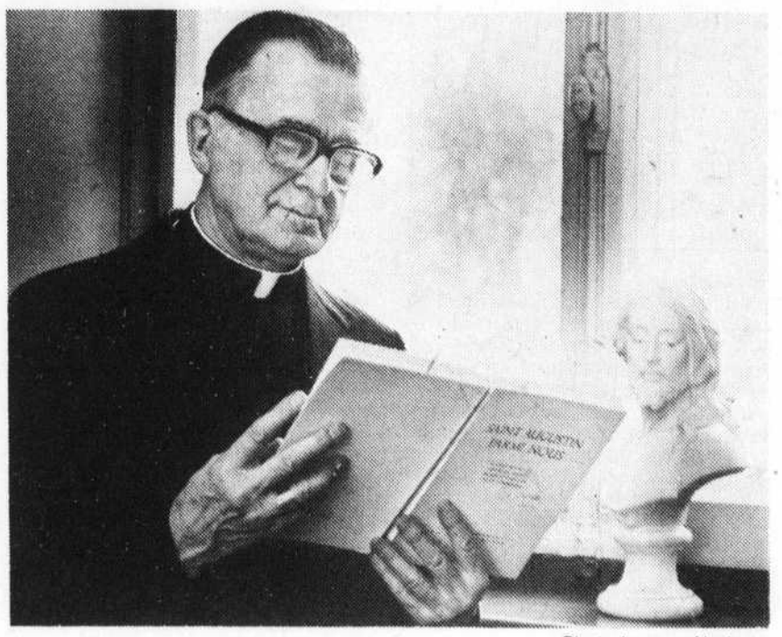
Devant l'immense tâche de renouvellement qui se dessine pour l'Église québécoise, le cardinal Roy est généralement confiant mais sans optimisme excessif. Parmi les signes les plus importants de renouveau qu'il croit discerner, il y a le sentiment, chez un nombre croissant de jeunes, du vide spirituel qu'a causé dans la société québécoise l'affaiblissement du sens chrétien et moral. Dans son propre diocèse, le cardinal Roy compte actuellement une soixantaine d'étudiants en théologie qui se destinent au sacerdoce. Ce fait confirme à ses yeux qu'après avoir été méfiants envers des traditions qui s'écroulaient, les jeunes recherchent de nouveau un engagement plus exigeant.

Lorsque nous l'avons rencontré à son bureau de l'archevêché de Québec, le cardinal Roy achevait l'homélie qu'il prononcera ce matin à une cérémonie religieuse qui réunira au Pavillon de l'Éducation Physique de l'Université Laval, des centaines de prêtres et des milliers de fidèles du diocèse de Québec pour une fête au cours de laquelle seront simultanément célébrés son propre jubilé d'or sacerdotal et ses trente années d'épiscopat, le jubilé d'argent épiscopal de son premier auxiliaire, Mgr Lionel Audet, et de Mgr Philippe Lussier, c.s.s.r., ancien évêque de Saint-Paul (Alberta), ainsi que la consécration épiscopale des deux nouveaux auxiliaires de l'archevêque de Québec, NN.SS. Louis-Albert Vachon et Jean-Paul Labrie.

Assez paradoxalement, le cardinal Roy trouve que, tout compte fait, les rapports entre l'autorité politique et l'autorité ecclésiastique ont assez peu changé au Québec. On imagine, nous confie-t-il, qu'autrefois, les chefs politiques et les chefs religieux étaient en conversation constante. Or, dans son propre cas, il n'en a jamais été ainsi, précise le cardinal Roy. Au temps de Maurice Duplessis, il voyait ce dernier une fois ou deux par an, pour des rencontres au cours desquelles le calembour dans lequel excellait l'ancien premier ministre occupait parfois plus de place que le reste.

Discret autrefois, alors que l'Église était beaucoup plus voyante, le cardinal Roy n'a aucun mal à le demeurer aujourd'hui. Cela ne l'empêche pas de parler volontiers des choses dans lesquelles il a compétence et de considérer qu'aujourd'hui, même si c'est sous des formes différentes, la parole des évêques continue à être entendue de bien des façons.

C.R.



— Photo Jacques Nadeau

— Il y a maintenant cinquante ans que vous êtes prêtre de l'Église catholique. Quels sont les changements les plus importants dont vous avez été témoin dans ce demi-siècle de sacerdoce?

— Le principal changement, c'est d'abord l'attitude de notre peuple par rapport à la foi catholique. Il y a évidemment toujours eu des hauts et des bas mais il y a eu à un certain moment le déferlement sur notre peuple de ce mouvement de négation et de laïcisation qui s'était produit dans beaucoup d'autres pays il y a cent ans et plus. Cela nous a pris un peu par surprise. Nous n'avions peut-être pas suffisamment préparé les fidèles à défendre leur foi à une époque où la foi n'était pas attaquée de façon systématique. Évidemment il s'est produit bien des ébranlements, bien des abandons, un certain désarroi pénible dont nous constatons les résultats aujourd'hui dans l'abandon chez bon nombre de la pratique religieuse ou même tout simplement de la foi. Cela fait que nous devenons comme la plupart des autres pays, comme les États-Unis ou l'Amérique latine, comme l'Europe où la foi doit être non seulement enseignée et expliquée mais aussi désormais défendue. Il y a eu ensuite la remise en question des grandes normes de la morale chrétienne. Cela était moins ancien que la remise en question de la foi dans les autres pays. Enfin cela était tout de même neuf que chez nous et dans un peuple qui avait de profondes convictions sans être évidemment parfait. Il y a toujours eu des pécheurs chez nous comme partout ailleurs mais enfin dans un peuple où certains principes de vie morale et chrétienne étaient généralement acceptés il y a maintenant un flottement, une inquiétude et des abandons qui du point de vue chrétien sont certainement désastreux et cela nous invite évidemment à travailler d'une façon plus lucide et plus courageuse dans le sens de l'Évangile.

— Il s'est produit des glissements sérieux dans la pratique religieuse, dans la persévérance des prêtres et des religieux, dans le recrutement sacerdotal. Ces glissements signifient-ils que les fondations sur lesquelles avait été établie la religion catholique au Québec étaient fragiles?

— Je ne crois pas qu'elles étaient fragiles. Je crois que dans l'ensemble elles étaient bonnes. Mais ce qui suffisait dans un temps où nous jouissions de la paix, d'une paix relative et tout de même d'une paix beaucoup plus grande qu'ailleurs, n'était peut-être pas suffisant pour préparer les chrétiens de chez nous à faire face à des difficultés nouvelles et à une remise en question des vérités de la foi et des normes de la morale. Je crois que dans l'ensemble ce que nous avions donné était bon. Je crois qu'on a exagéré très souvent les critiques qu'on peut faire de l'enseignement chrétien, de la formation chrétienne donnée avant le Concile Vatican II.

— En matière de recrutement sacerdotal, il s'est produit un déclin prononcé ces dernières années. Est-ce que vous voyez présentement des signes de renouveau, dans votre diocès par exemple?

— Oui, il y a eu d'abord ce mouvement assez général de refus par rapport à tout ce qui était traditionnel. Comme chez nous le rôle du clergé et le rôle des religieux était pour ainsi dire une tradition nationale les jeunes se sont tout à coup sentis en méfiance vis-à-vis tout cela. Aujourd'hui on sent d'une façon nouvelle un vide qu'a causé dans la société l'affaiblissement du sens chrétien et du sens moral. Les jeunes sont très sensibles à ce qui manque au point de vue spirituel aux hommes d'aujourd'hui et ils cherchent. Ceux qui sont généreux s'orientent d'abord vers une vie chrétienne plus sérieuse. Par un nombre plus considérable qu'au cours de ces dernières années choisissent de s'orienter vers une vie de consécration à l'apostolat dans le sacerdoce ou la vie religieuse.

— Entrevoyez-vous des signes de renouveau dans l'Église du Québec actuellement? Quels seraient les principaux signes de ce renouveau?

— Dans l'ensemble nos fidèles se sont montrés tout à fait disposés à se renouveler. Ils ont accepté le Concile, non seulement les jeunes mais aussi les personnes âgées, avec une bonne volonté qui m'a surpris moi-même. Je pense qu'il y a là un très bon signe. Il n'y a pas ici d'attachement exagéré à ce qu'il peut y avoir de caduque dans certaines coutumes même religieuses. Il existe au contraire une grande ouverture. Surtout maintenant qu'on a vu l'aspect pénible de certains ébranlements, de certains abandons, il y a une orientation plus nette dans les âmes de bonne volonté vers une vie de service des autres, vers une vie de don de soi et d'apostolat.

L'Église et la politique

—Vous êtes archevêque de Québec depuis 30 ans. À ce titre, vous avez eu à transiger avec au moins six ou sept premiers ministres québécois depuis Maurice Duplessis. Est-ce que vous constatez de grands changements dans les rapports entre les autorités hiérarchiques aujourd'hui et ceux qui pouvaient exister au début de votre épiscopat par exemple?

— Je ne vois pas de grands changements. Pour ma part, je n'ai jamais eu des relations fréquentes avec les chefs politiques. Les deux domaines étant déjà traditionnellement bien distincts chez nous, j'ai cru qu'il convenait de laisser les chefs politiques prendre leurs responsabilités et ne pas nous occuper du domaine qui était de leur compétence. Il y a évidemment les grandes questions de morale sociale sur lesquelles en général les évêques se sont prononcés collectivement. Je pense à la lettre collective sur le problème ouvrier à laquelle j'ai collaboré dans le temps et à d'autres rappels de l'enseignement social de l'église ou du devoir des citoyens en temps d'élection, mais enfin cela s'est fait depuis que je suis évêque comme ça se faisait 50 ans plus tôt. Je ne crois pas que de ce côté il y ait eu beaucoup de changements.

— Le Québec se pose de graves questions sur son avenir depuis quelques années, en particulier sur son avenir politique. On remarque que l'Église demeure plutôt silencieuse dans les débats qui se déroulent. Est-ce la meilleure ligne de conduite à tenir actuellement et quel peut être l'apport de l'Église à la recherche par les Québécois de leur destin politique?

Il s'agit précisément ici d'un cas de prudence politique. Comment le pays doit-il être organisé, comment le pays doit-il être divisé, comment doit-on concevoir les relations entre les différents groupes humains qui se trouvent sur le territoire canadien? Ce sont précisément des questions politiques. A première vue, je ne crois pas que l'Église comme telle ait à se prononcer là-dessus, sauf si à un moment ou l'autre il semble qu'une des grandes questions, des questions fondamentales de la morale sociale soit en jeu. Il est arrivé dans certains pays qu'à propos d'une question qui semblait d'abord purement politique, les évêques aient cru devoir donner certains éclaircissements. Cela peut aussi se produire chez nous mais il est bon, comme la chose se fait actuellement, que des hommes compétents des différents partis politiques, des personnes représentant aussi différentes disciplines, dans les sciences humaines par exemple, discutent entre eux de ces problèmes. Ils ont la préparation voulue pour le faire et c'est précisément une responsabilité que doivent prendre les citoyens en tant que tels. Il ne faut pas que nous pratiquions ce qui serait comme toute une nouvelle forme de paternalisme et que l'Église prétende dicter leur devoir aux citoyens à propos de tout ce qui se produit dans le monde.

La justice sociale

— Sur le terrain de la justice sociale, l'Église semble intervenir moins fréquemment qu'au temps où elle publiait des lettres pastorales sur le problème ouvrier ou encore des déclarations sur les responsabilités du chrétien en temps d'élection. Doit-on conclure que l'Église se retire plus ou moins des affaires politiques et temporelles et entend laisser ces questions uniquement à la discussion entre les laïques? L'Église a-t-elle encore un rôle à jouer dans ces questions aujourd'hui?

— Dans ce domaine où il ne s'agit pas tellement de telle ou telle loi en particulier que du grand problème de la justice par rapport à certaines classes de la société qui n'ont pas leur part de soleil, de liberté, d'avantages, auxquels elles ont droit, le rôle de l'Église est très important aujourd'hui et il me semble bien que l'Église intervient dans ce domaine beaucoup plus souvent qu'elle le faisait autrefois. Autrefois, la lettre sur le problème ouvrier fut un acte assez retentissant. Il y eut aussi une lettre sur le problème rural, etc. Ces interventions étaient moins fréquentes. Aujourd'hui, deux trois fois par année, l'épiscopat se prononce collectivement sur des problèmes sociaux. Les évêques parlent aujourd'hui plus souvent et entrent davantage dans le détail des problèmes tout en évitant aussi, je crois, de s'engager dans ce qui est de la compétence de l'État à moins qu'une question de morale fondamentale soit vraiment en jeu.

— Quand les évêques interviennent aujourd'hui sur un problème social, leur voix est-elle aussi écoutée, leur influence est-elle aussi grande qu'il y a quinze ans?

— C'est difficile à dire. Il y a quinze ans ou plus, le respect extérieur qu'on leur manifestait était plus grand. Mais je crois qu'aujourd'hui, leur voix a beaucoup plus d'écho. Quand on pense à ce qu'a dit autrefois Léon XIII et à ce qu'ont dit à sa suite beaucoup d'évêques sur des problèmes sociaux, on constate que leur voix n'avait pratiquement aucun écho, même dans la presse catholique. Leurs interventions restaient confinées dans des documents que personne ne lisait, tandis qu'aujourd'hui en général la presse, la radio, la télévision reproduisent au moins dans les grandes lignes les déclarations de l'épiscopat, celles-ci sont discutées dans les revues, elles atteignent beaucoup de monde. Évidemment, tout le monde n'est pas d'accord avec les évêques mais je crois que le fait qu'ils soient discutés et même attaqués vaut infiniment mieux que ce silence, cette ignorance générale qui fut trop souvent le cas autrefois.

— L'Église, extérieurement, a subi plusieurs reculs. Par exemple, des grands séminaires ont été vendus à l'État; les communautés religieuses ont laissé la direction d'hôpitaux et d'institutions d'enseignement qu'elles dirigeaient autrefois. Même dans le diocèse de Québec, vous aviez autrefois un journal quotidien qui est tombé. Ce recul extérieur va-t-il continuer ou s'il semble devoir s'arrêter? Quelles perspectives d'avenir entrevoyez-vous de ce point de vue là?

—Il est très difficile d'être prophète. Une part de ces changements était inévitable. Je dirais même qu'ils étaient normaux. Les institutions de l'Église ne pouvaient pas indéfiniment assumer des responsabilités qui sont au moins pour une part celles de l'État. L'Église ne pouvait continuer d'assumer comme autrefois presque toute la responsabilité de l'assistance publique, et l'éducation publique. Les changements qui se sont faits, même s'ils rendent parfois plus difficile le travail de l'Église, étaient des changements non seulement inévitables, mais normaux. Cela peut-il aller encore beaucoup plus loin dans un sens qui semblerait défavorable à l'Église? Peut-être pas. Il est très difficile de savoir. Il y a des pays où, évidemment, on a pratiquement éliminé le travail de l'Église en dehors de la paroisse. Je ne crois pas que, chez nous, ça aille aussi loin. Je crois plutôt qu'après, je dirais, un envahissement un peu rapide des institutions profanes (bonnes mais profanes), nous devrions retrouver un certain équilibre où l'Église, soit par de nouvelles institutions, soit simplement par de nouvelles méthodes, jouera mieux son rôle de demain qu'elle ne le joue aujourd'hui.

—Assez paradoxalement, l'autorité ecclésiastique et les communautés religieuses ont tendu à se retirer de responsabilités profanes ou sociales qu'elles assumaient autrefois. On voit aussi naître des mouvements laïques à spiritualité assez tournée vers la vie intérieure. Mais on assiste parallèlement au spectacle de prêtres de plus en plus nombreux qui s'engagent dans la politique active. Aux dernières élections provinciales, je crois qu'il y avait cinq prêtres candidats. Que pensez-vous de cette orientation de prêtres assez nombreux vers la politique?

—En un sens, elle vient précisément de l'insistance que l'Église a mise sur le devoir des catholiques dans le domaine social et sur l'aspect moral de certaines mesures que jusque là on considérait comme purement politiques. Certains impôts peuvent par exemple compromettre la vie de la famille. Il en va de même du logement. Ces sujets ne figuraient pas dans les débats publics d'autrefois de manière aussi courante qu'aujourd'hui. Comme le chrétien a le devoir de favoriser la naissance d'une société plus juste, on comprend que des prêtres, qui, professionnellement, enseignent la morale, deviennent très conscients non seulement de leur devoir strict mais même je dirais de ce qui va au-delà des exigences de leur ministère. Autrefois, il y a eu bien des suppléances, par exemple avec des missionnaires colonisateurs. J'ai connu des prêtres admirables qui ont transporté les colons dans leurs autos.

Il y avait toujours de l'avoine dans leur auto; ils faisaient le travail que personne d'autre ne pouvait faire dans le temps. Aujourd'hui, des prêtres se sentent pressés de faire certaines réformes sociales qui en elles-mêmes pourraient être faites par les simples citoyens mais enfin ces prêtres veulent hâter le mouvement et s'engager personnellement. D'ailleurs il y a toujours eu en France quelques prêtres députés, peu nombreux il est vrai. En Belgique il y a toujours un sénateur qui est un prêtre. C'est une tradition. Chez nous il n'y en avait pas. C'est un peu nouveau mais enfin ce n'est pas un phénomène anormal ni tellement considérable qu'il puisse être inquiétant.

— Nous connaissons au Québec ces années-ci des affrontements sociaux de plus en plus vifs entre classes sociales, et groupes d'intérêts opposés. Comme pasteur, comment réagissez-vous devant cette acuité accrue des conflits sociaux?

— Il y a un premier aspect plutôt positif. Ce phénomène indique une prise de conscience. Autrefois, les gens ne voyaient pas le problème. Aujourd'hui on se rend compte qu'il existe, on cherche les moyens de le résoudre. Mais comme, évidemment, ce sont des questions complexes alors tout le monde n'est pas du même avis. Il y a des oppositions, il y a des tensions et des conflits. Ce qui est inquiétant, c'est que les conflits compromettent facilement la charité. Mais c'est le travail séculaire et perpétuel de l'Église de favoriser et d'encourager d'un côté la recherche de la vérité, la recherche des bonnes méthodes d'organisation de la vie, et d'accepter aussi en retour qu'il se crée des divergences d'opinions et d'apprendre aux gens qui ne sont nécessairement pas tous du même avis, qui n'ont pas tous le même tempérament, la même profession, la même culture, à cheminer fraternellement en tâchant de trouver la solution de leurs problèmes, et de réaliser autant que la chose est possible une action commune.

La religion à l'école

— L'enseignement a toujours été une pierre d'assise du rôle historique de l'Église au Québec. Comment entrevoyez-vous la place de l'Église et de la religion dans le système d'enseignement de l'avenir au Québec. La confessionalité scolaire par exemple signifie-t-elle encore quelque chose? Pourra-t-elle être maintenue, et à quelles conditions?

— La confessionalité devra toujours être maintenue, d'abord dans l'enseignement privé où la solution est plus simple parce qu'on peut y avoir des institutions catholiques et des personnes qui prennent la pleine responsabilité d'une école. Aussi longtemps qu'une large partie de la population est catholique, il est également normal que l'enseignement public offre un minimum d'informations d'atmosphère, d'ambiance pour reconnaître les droits des étudiants à la culture chrétienne qui, pour eux, est normale. Tout cela est évidemment moins simple qu'autrefois. Nous vivons dans une société où règne un certain pluralisme. Nous avons chez nous plus qu'autrefois (je pense aux immigrants, par exemple) des gens d'autres religions. Nous avons des musulmans, nous avons des Bouddhistes. Tout cela exige des adaptations de façon que les droits de chacun soient respectés sans qu'on renonce tout de même à offrir aux étudiants, aux jeunes ce que normalement ils doivent trouver dans une société où l'Église a son rôle à jouer.

— Dans la société québécoise de demain, quel rôle entrevoyez-vous pour l'Église catholique? Sous quelles formes entrevoyez-vous le rôle de l'Église dans le Québec de demain?

— Il faudra un enseignement religieux et moral beaucoup plus poussé, beaucoup mieux adapté. Cela exigera en particulier une acceptation beaucoup plus complète de leurs responsabilités par les laïcs. Lorsqu'il y avait beaucoup de prêtres et de religieux, les laïcs pouvaient plus facilement leur laisser certains travaux avec peut-être trop d'humilité, en se disant que les prêtres et les religieux étaient mieux préparés pour s'occuper de certaines tâches. Aujourd'hui les tâches sont plus difficiles et les religieux sont moins nombreux. Il y a donc toutes les raisons du monde pour que les laïcs assument les responsabilités qui dans le fond ont toujours été les leurs, et dont l'importance et l'actualité sont plus claires que jamais.

Les hommes mariés, les femmes et le sacerdoce

— Pensez-vous que l'accès au sacerdoce pour les hommes mariés et les femmes a été définitivement exclu par les récentes décisions de Rome en particulier le document romain sur le sacerdoce des femmes?

— Je crois qu'il y a deux questions distinctes. L'admission des femmes au sacerdoce est une question de doctrine. Ce n'est pas un dogme défini, mais enfin la déclaration récente de la Congrégation pour la Doctrine chrétienne nous fait mieux comprendre que la tradition perpétuelle de l'Église, non seulement de l'Église catholique mais des Églises orthodoxes qui témoignent d'une tradition inchangée depuis le début, ne laisse pas voir beaucoup de possibilités pour que la femme soit admise au sacerdoce. Ceci ne veut pas dire que la femme est le moindrement inférieure mais simplement que l'institution du sacerdoce a été établie ainsi par le Christ et que nous nous n'avons pas le pouvoir de la changer.

Pour ce qui est de l'admission d'hommes mariés au sacerdoce, c'est tout à fait différent. C'est une question de haute convenance et il s'agit d'une loi qui est différente dans l'Église latine et dans l'Église orientale. Dans l'Église latine, la loi du célibat des prêtres est une loi très ancienne, réaffirmée bien des fois et fondée sur des considérations extrêmement sérieuses. Il ne m'apparaît pas impossible que dans des cas très précis, pour des raisons sociologiques, parce que dans tel ou tel pays le recrutement du clergé serait extrêmement difficile ou que la vie d'un clergé non marié comporterait des problèmes absolument exceptionnels, l'Église ait pour ces pays et pour ces régions une législation d'exception. C'est possible mais je ne crois pas que cette loi générale de l'Église soit destinée à changer.

— Entrevoyez-vous un rôle important pour les diacres dans l'église moderne? Vous en avez un certain nombre dans l'Église de Québec.

— Nous avons trente diacres permanents, dont la plupart sont mariés, dans le diocèse de Québec. Ils accomplissent un ministère très digne et très utile. Je pense qu'il est tout à fait nromal, c'est une institution qui date des apôtres, qu'il y ait à côté des évêques et des prêtres, des diacres. C'est, je dirais, la structure normale de l'Église. Cela suffit pour que nous ayons des diacres avec nous. Leur rôle peut paraitre un peu moins important en raison du fait que certains ministères qui autrefois étaient réservés aux diacres sont accomplis aujourd'hui même par ceux qui n'ont pas reçu le diaconat. Ainsi, la sainte Communion et d'autres ministères pourraient être assurés par des fidèles ordinaires. Il n'en reste pas moins souhaitable qu'une institution sacramentelle comme le diaconat vive. Elle ajoute quelque chose à la vitalité de l'Église.

L'Église d'ici dans l'Église canadienne et universelle

— L'Église du Québec est-elle à son aise dans l'Église canadienne dont elle fait partie? Ou si elle y éprouve des difficultés assimilables à celles que rencontre le Québec au plan politique dans l'ensemble canadien? Y a-t-il à ce niveau des tensions de même nature ou si les choses se passent différemment?

— Non. J'ai vu presque la naissance de la Conférence des évêques au Canada. C'est un phénomène tout à fait remarquable que malgré de grandes différences de culture et différences géographiques, malgré aussi que même les oeuvres d'apostolat et autres soient de formules parfois très diverses, il n'y a jamais eu de conflits sérieux entre épiscopat de langue française et de langue anglaise. On s'est toujours arrangé pour qu'il y ait accord sur les questions fondamentales, sur ce qui s'applique partout, et en même temps respect des différences locales, de façon que chacun ou chaque diocèse puisse vraiment s'adapter aux fidèles et qu'il y ait une très belle collaboration et très cordiale entre tous les évêques.

— À titre de président de la Commission pontificale Justice et Paix et du Conseil des Laïcs, vous avez été à même d'observer l'apport que l'Église du Québec peut fournir à l'activité de l'Église sur le plan international. Y a-t-il encore un rôle pour l'Église du Québec sur le plan international, malgré les difficultés des dernières années?

— Je crois que notre collaboration est

Voir page 6 : Maurice Roy

La simplicité faite homme

par CLAUDE RYAN

Tel il était lorsque je le rencontrai pour la première fois en 1946 dans les couloirs du Grand séminaire de Québec alors qu'il venait tout juste d'être nommé évêque de Trois-Rivières, tel je l'ai retrouvé l'autre soir dans son bureau inchangé de l'archevêché de Québec d'où il préside depuis trente ans aux destinées de son diocèse.

Le cardinal Maurice Roy a eu depuis trente ans des responsabilités multiples et variées tant au Québec qu'au plan canadien et international. Mais cela n'a point altéré la limpidité que l'on admirait chez lui à son retour de la guerre où il servit plusieurs années comme aumônier du Royal 22e. À 72 ans, après trente ans d'un épiscopat assumé dans les circonstances les plus difficiles qu'ait jamais connues l'Église au Québec, il reste aussi simple, serein et confiant qu'en 1946. Il incarne d'une manière exceptionnelle la simplicité de l'esprit et du coeur. Chez d'autres, le langage, au contact des doctrines ou des responsabilités concrètes, s'est alourdi. Chez lui, il reste clair et limpide comme du cristal. Qu'il s'agisse des érables qu'il cultive à la campagne, de la vieille maison qu'il habite, du dernier entretien qu'il a eu avec le pape, des travaux de nos théologiens, de l'appareil qui servira à enregistrer la conversation ou de la place de la religion à l'école, il traite de tous les sujets avec clarté, ouverture et pondération.

Il a vécu comme nous les grands changements des dernières décennies. Mais en causant avec lui, on comprend qu'il en ait été moins traumatisé que bien d'autres. Car il y a chez cet homme qui demeure foncièrement un prêtre de Dieu une stabilité et un calme qui plongent à des racines plus profondes que le dernier événement du jour. Le détachement que le cardinal Roy a su conserver vis-à-vis des jeux de pouvoir est sans doute la source de l'influence discrète mais féconde qu'il n'a cessé d'exercer depuis qu'il occupe le siège de Mgr de Laval. En ce jour où il célèbre le cinquantième anniversaire de son ordination, il a droit qu'on lui dise que dans ce pays beaucoup plus divers qu'hier, des milliers de ses concitoyens le respectent et l'aiment non pas tant pour ce qu'il a fait que parce qu'il a été là, fidèle, lucide, objectif et désintéressé, avec une remarquable continuité depuis trente ans. En ce temps où plusieurs s'interrogent sur le rôle de l'Église et du prêtre, la longue carrière du cardinal Roy témoigne que l'amour simple de Dieu et d'autrui est de toutes les époques, de tous les pays, de tous les âges.

Trudeau à Paris

De l'agitation dans les coulisses

par Lise Bissonnette

PARIS — Si MM. Claude Morin, le ministre québécois, et Pierre Elliott Trudeau, le premier ministre canadien, n'ont de leur propre aveu aucune intention de réveiller la guerre des drapeaux et des tapis rouges entre Ottawa et Québec en terre de France, quelques-uns de leurs hôtes français semblent brûler de prendre entre eux la relève.

Si l'on en croit les sombres rumeurs qui agitaient hier une partie des observateurs des moeurs de l'Élysée, la visite de M. Trudeau à Paris aurait été une manche dans la sourde partie d'échecs que se livrent les deux grands partis qui font l'essentiel de la coalition majoritaire du gouvernement en France, les Républicains indépendants dits "giscardiens" du nom de leur leader et président de la République. M. Valery Giscard d'Estaing, et les gaullistes réunis au sein du Rassemblement pour la république (RPR), menés par le maire de Paris, M. Jacques Chirac.

M. Chirac, qui domine la coalition avec ses 175 députés, aurait en quelque sorte imposé à M. Giscard d'Estaing, de recevoir M. Trudeau dans des conditions qui paraissent à première vue beaucoup moins soignées que celles faites à M. Morin lors de son passage à Paris à la fin d'avril: l'invitation à dîner s'est transformée en invitation à déjeuner, il y avait 10 fois plus de personnes que prévu à table dont plusieurs gaullistes sympathisants de la cause indépendantiste, et le président a rencontré M. Trudeau un peu moins longtemps que M. Morin, alors que ce dernier n'avait même pas le rang ministériel des invités auxquels on accorde habituellement une audience privée.

M. Chirac, on le sait, avait ouvertement exprimé son appui à la thèse de la souveraineté-association pour le Québec et souhaite le "succès" au gouvernement québécois, croyant ainsi respecter la mémoire du "Vive le Québec libre" de l'ex-président français Charles de Gaulle, lorsqu'il avait renoué avec le Québec en 1967.

Or le nouveau maire de Paris — qui a défait les giscardiens lors de cette élection municipale — a plus que jamais de vent dans les voiles et paraît l'un des plus sûrs prétendants à la présidence de la République, lorsque prendra fin le mandat de M. Giscard d'Estaing, ce qui charge ses paroles de quelque poids.

Aux premières loges de toutes ces rumeurs, on retrouve l'éternel personnage qui vague aux affaires du trio Québec-Canada-France, le député du Loiret, M. Xavier Deniau. Celui qu'on se plaît ici à appeler "l'agent double" puisqu'il participe effectivement de tous les réseaux, étant président-fondateur de l'Association France-Québec, tout autant que président du groupe d'Amitié France-Canada. Connu au Québec où il a toujours tenté de fraterniser avec le mouvement indépendantiste. M. Deniau n'a guère perdu M. Morin d'une semelle, il y a deux semaines, et se trouvait hier encore au déjeuner offert à l'Élysée par le président de la République en l'honneur de M. Trudeau. Il a affirmé ici et là que M. Trudeau s'était "invité" lui-même à Paris et que dès lors il n'avait pas à se surprendre du caractère plutôt décontracté de l'accueil qu'on lui a réservé.

L'ambassadeur canadien en France, M. Gérard Pelletier, qui avait pris en charge toute l'organisation de la visite de M. Trudeau à Paris, a nié toutes ces rumeurs, et surtout la dernière, en relatant combien de fois cette invitation de M. Giscard d'Estaing à M. Trudeau a été remise depuis un an, à cause de circonstances toutes plus imprévisibles les unes que les autres. Si son caractère "privé" fait paraître la visite plus discrète, explique-t-il, c'était tout de même le voeu des deux interlocuteurs qu'il en soit ainsi, afin d'alléger les conversations de tout appareil protocolaire.

La seule chose qu'il ne s'expliquait pas, c'était le nombre de personnes invitées à déguster les oeufs brouillés aux truffes et le ragoût de homard avec MM. Giscard d'Estaing et Trudeau.

Le premier ministre canadien, qui promenait généralement une bonne humeur peu parente de tant de suspicion au cours des deux derniers jours, ne s'est jamais mis le doigt entre l'arbre et l'écorce des gaullistes et des giscardiens. A peine a-t-il fait mine en répondant à une question d'un journaliste, de se demander qui était bien ce M. Chirac... pour ensuite exprimer son peu d'intérêt à passer par la mairie de Paris.

suites de la première page

PIERRE TRUDEAU

diens qu'il a accusés d'embêter leurs hôtes avec les "problèmes canadiens".

Présentée désormais comme "privée", cette brève visite du chef du gouvernement à Paris semble donc n'avoir été, volontairement, qu'une suite des conversations commencées à Londres, en fin de semaine dernière, au sommet économique de Downing Street, ou MM. Giscard d'Estaing et Barre étaient présents.

M. Trudeau a rencontré le président français durant un peu plus de deux heures, dont 90 minutes dans un dîner sans intimité ou se rencontraient 41 personnes à table sous les ors ouvragés des murs d'un salon de l'Élysée. S'y trouvaient des membres du gouvernement français, dont M. Barre, M. Alain Peyrefitte, ministre de la Justice, M. André Rossi, ministre du Commerce extérieur, et M. Pierre-C. Taittinger, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères.

Du monde diplomatique, on retrouvait bien sûr, l'ambassadeur du Canada, M. Gérard Pelletier, son homologue au Canada, M. Viot, et (par extension du terme) M. François Cloutier, délégué général du Québec à Paris, qui s'était abstenu de se présenter lors de la visite officielle de M. Morin mais qui avait surmonté hier une forte grippe pour être à l'Elysée. On avait également invité une douzaine d'industriels français investisseurs au Canada dont à peine deux ou trois ont pu échanger quelques mots avec le premier ministre mais qui se disaient, à une exception près, assez peu angoissés de l'avenir de leurs investissements au Québec quand ils en avaient.

Après ce déjeuner expédié rapidement, sans un seul toast à l'heure du champagne, MM. Trudeau et Giscard d'Estaing sont disparus pendant un peu plus d'une demi-heure pour discuter privément surtout d'un de leurs principaux contentieux, l'embargo canadien sur l'exportation d'uranium aux pays de la Communauté économique européenne (CEE), dont la France.

En quittant l'Élysée, M. Trudeau a encore une fois laissé entendre que le conseil des ministres pourrait bien décider bientôt de reprendre les livraisons d'uranium à la France, maintenant que les discussions "ont beaucoup progressé" et qu'un accord de principe est intervenu depuis le sommet de Londres, sur la nécessité de mesures de sauvegarde pour empêcher l'utilisation des déchets d'uranium à des fins d'armements nucléaire. Le Canada s'oppose toujours au retraitement de l'uranium qu'il exporte et diffère en cela de la position française, a expliqué M. Trudeau, mais il est possible qu'il mette ce problème en veilleuse en attendant l'étude complète commandée par le sommet de Londres sur le cycle du combustible nucléaire.

Les deux hommes se sont aussi entretenus de relations commerciales, notamment des possibilités d'achat d'hélicoptères en France par le Canada, et de la présence d'un avion chasseur français parmi les modèles que le Canada examine présentement afin de renouveler ses appareils.

Avec M. Barre, le grand artisan du plan anti-inflationniste français, M. Trudeau est devenu l'interviewé et a dû rendre compte de son succès en matière de contrôles des prix et des salaires, selon l'ambassadeur canadien, M. Gérard Pelletier, qui assistait à la rencontre. Les deux hommes ont également passé en revue l'ensemble des sujets qui seront à l'ordre du jour de la conférence sur la coopération économique internationale, dite "Dialogue Nord-Sud" entre les pays industrialisés et le tiers-monde, qui terminera ses travaux à la fin du mois, à Paris: politiques d'aide, endettement des pays en voie de développement, stabilisation du prix de leurs matières premières sur le marché mondial, accès au organismes internationaux de financement. Enfin on aurait discuté de l'équilibre économique entre les pays du Moyen-Orient et leurs clients, c'est-à-dire notamment, du prix du pétrole.

Qu'il n'ait pas été question du Québec semble avoir plu assez à M. Trudeau. "Le président ne s'y intéresse pas beaucoup puisqu'il ne m'en a pas parlé, a-t-il déclaré en conférence de presse. Je pourrais toujours leur envoyer mes livres sur la question et, après tout, je trouverais un peu impertinent qu'il m'interroge sur la possibilité d'un Canada brisé." Ce serait l'équivalent pour lui, dit-il, de les interroger sur les volontés autonomistes des Basques ou des Bretons.

Avec la presse, M. Trudeau a dû cependant reprendre son exégèse du problème canadien du début. Il exploite essentiellement deux grands thèmes: il ne devrait pas être nécessaire de recourir à la solution "draconienne et inacceptable" de la séparation du Québec pour régler "un problème linguistique", et l'indépendance semble difficilement réalisable dans la mesure ou le Parti québécois a dû en mettre l'idée sous le boisseau pour se faire élire.

Aux journalistes du "Monde", il a longuement expliqué comment la plupart des changements que désire le gouvernement québécois sont possibles à l'intérieur de la constitution canadienne, et il a reconnu que "l'esprit" du projet de loi québécois sur la langue, de même que la loi 22 actuellement en vigueur, s'accommodent assez de la constitution même s'il ne les aime guère politiquement.

À la télévision française, lors d'une entrevue où la couleur des journalistes et leurs incroyables circonvolutions dépassaient même l'aisance de répartie de leur interviewé, il s'est fait plus vulgarisateur et a comparé le problème canadien à celui des autres pays fédérés (Suisse, USA) ou on a évité de "briser un pays" ou de se casser la gueule comme en Irlande ou au Liban, pour régler le problème des groupes minoritaires, qu'ils le soient à cause de leur race, de leur langue ou de leur religion.

Les Français s'inquiètent également beaucoup de l'état actuel des relations entre la France et le Canada, et M. Trudeau va répétant qu'elles ont plus que jamais à être "privilégiées, si nous voulons vraiment que le Canada soit un pays d'expression française autant qu'anglaise".

Et même s'il n'a pas discuté du Québec avec ses deux prestigieux interlocuteurs, il affirme être certain que ni le président français, ni son gouvernement "ne feront quoi que ce soit qui pourrait devenir une ingérence dans les affaires intérieures du Canada".

Comme le faisait plus tard remarquer M. Gérard Pelletier, M. Trudeau se fondait pour parler ainsi sur la déclaration du ministre des Affaires étrangères de France, M. Louis de Guiringaud, qui avait souligné "l'obligation de réserve" de la France, lors du passage de M. Morin à Paris.

Enfin, d'autres se demandent avec quelque susceptibilité parfois, pourquoi M. Trudeau a récemment traité le général de Gaulle de "casse-pieds" en rappelant sa célèbre déclaration du balcon de l'hôtel de ville en 1967. Il y répond avec une longue discussion sur l'ethnocentrisme dans "Le Monde", ou plus rapidement en conférence de presse, en classant Charles de Gaulle parmi ceux qui ont contribué à "faire perdre son temps" au peuple du Canada sur des questions fastidieuses.

A travers toutes ses conversations, M. Trudeau a trouvé le temps de renouer un peu avec Paris, chez Maxim's, à la Comédie française, ou tout simplement en déambulant sur les boulevards. Il rentre à Ottawa au début de l'après-midi, aujourd'hui, et prétend que ceux qui persisteront à "mal interpréter" sa visite en France ne comprennent tout simplement rien aux charmes de la capitale française.

PARTI QUÉBÉCOIS

● préparer la fusion éventuelle de l'impôt foncier, tant municipal que scolaire, tout en assurant le rattrapage des milieux moins favorisés (résolution de l'exécutif national);

● créer une commission nationale des Jeunes travailleurs en chômage, dont le mandat serait de creuser les problèmes des jeunes qui arrivent sur le marché du travail et d'améliorer leur orientation professionnelle;

● favoriser par une aide technique et financière le développement de la petite et moyenne entreprises et des entreprises coopératives;

● en attendant que le Québec soit en mesure de légaliser l'avortement, faire en sorte que soit respectée la loi fédérale prévoyant le fonctionnement des comités thérapeutiques dans les hôpitaux;

● établir une charte des conditions minimales de travail, porter le salaire minimum à quatre dollars l'heure, limiter la semaine de travail à 40 heures, assurer l'employé d'un minimum de quatre semaines de vacances par année, réduire graduellement l'âge de la retraite à 55 ans, prévoir le vote secret obligatoire pour le déclenchement d'une grève, créer un ministère des relations de travail, instituer le principe des négociations permanentes dans la fonction publique et dans le secteur privé;

— repenser le chapitre 8 du programme traitant de la "politique étrangère et de la défense" et qui stipulait "le remplacement des liens préférentiels avec le Commonwealth par des relations intimes avec les pays francophones", ainsi que le retrait des alliances militaires comme NORAD et l'OTAN. Les propositions d'amendements visent 1) des rapports étroits qui nous lient au Canada et aux États-Unis d'Amérique; 2) le renforcement de nos relations avec les pays de langue française ou utilisant cette langue dans leurs relations internationales; 3) le maintient des relations que l'histoire a nouées entre le Québec, l'Europe, la Grande-Bretagne et le Commonwealth. Quant à la défense, l'exécutif national propose une évaluation des alliances à la lumière des principes énoncés ci-dessus et la région de Laval ajoute: en tenant compte des considérations d'équilibre international et des besoins modestes du Québec dans le domaine militaire";

— développement au maximum du transport en commun dans les régions urbaines, décourager l'usage de l'automobile, faire disparaître graduellement les terrains de stationnement des centre-villes, taxer sévèrement les industries polluantes et utiliser les fonds ainsi recueillis à la protection de l'environnement;

— la pensée des militants est généralement conforme au projet de loi du gouvernement Lévesque sur la langue, sauf en ce qui concerne la langue d'enseignement. Alors que certaines résolutions proposent simplement la disparition du secteur anglophone d'autres s'efforcent longuement d'inscrire et de renforcer dans le programme du parti, les droits des minorités.

— le gouvernement Lévesque devra prendre les mesures pour revivifier l'école pour en faire le coeur du projet éducatif de chaque région, village ou quartier, en décentralisant la gestion, tant pédagogique qu'adminsitrative et en la plaçant sous la responsabilité réelle des parents, des commissions scolaires et des enseignants; en assurant la concertation des agents éducatifs sur le plan régional et en réévaluant le mode actuel de financement du système public d'enseignement; en revalorisant la démocratie locale et régionale; en préparant la fusion éventuelle de l'impôt foncier scolaire et municipal (exécutif national);

— l'exécutif national demande en outre au gouvernement d'entreprendre un effort persistant de revalorisation du secteur public en ce qui concerne la taille des institutions, le climat qui y prévaut et les services pédagogiques et parascolaire qui y sont offerts;

— l'exécutif demandera enfin au congrès de porter de deux à quatre le nombre de députés sur l'exécutif national pour adapter la représentation de l'aile parlementaire à l'élection des 70 députés à l'Assemblée nationale. Le nombre de conseillers serait de ce fait réduit de neuf à sept. A ce chapitre des statuts, l'exécutif réclamera le pouvoir de s'objecter, pour "raisons graves" à ce que des indésirables se présentent dans un congrès de comté pour le choix du candidat en vue d'élections générales.

EAST ANGUS

travail. Ces conditions ont été acceptées hier soir.

Les 369 employés de production étaient en grève depuis le 1er avril, leur contrat de travail étant échu depuis le mois d'août 1976. Le 15 avril, Domtar avait mis à pied les 111 employés de bureau.

Le retour au travail des employés signifie qu'ils pourront, outre les quatre mois de travail, se prévaloir du "Régime de conversion industrielle Domtar" (RCID), administré par un comité paritaire, et qui a pour but d'aider les employés à trouver un autre emploi. La convention collective de Domtar prévoit en outre une indemnité de licenciement.

Quant au syndicat, il lui restera à négocier la convention collective. Selon un porte-parole, le conciliateur du ministère du Travail avait proposé une rencontre pour ce matin mais Domtar aurait refusé. Le comité exécutif du syndicat a reçu le mandat de ses membres de négocier avec l'employeur les conditions de la reprise.

Le directeur de l'usine, M. Paul Pelletier, assurait hier soir que la majorité des employés pourraient reprendre le travail lundi, les stocks de bois étant suffisants. Toutefois, selon le porte-parole syndical, on ne s'attend pas à ce que plus de 50% des ouvriers travaillent jusqu'au 30 septembre.

LE PIPE-LINE

nelles.

M. Allmand a confirmé avoir reçu la journée même les demandes du COPE Committee for the Original People's Entitlment, représentant les 2,500 Indiens et Inuit de l'Arctique de l'ouest, qui réclame notamment la création d'un territoire de 105,000 milles carrés.

Le ministre a précisé que les autochtones ont exprimé leur désir d'en arriver à un accord de principe avec le gouvernement fédéral avant qu'on en vienne à une décision sur la construction d'un pipe-line dans la vallée du Mackenzie.

MAURICE ROY

Suite de la page 5

très utile là-bas. Le Canada est bien accepté en général dans tous les domaines à l'étranger parce qu'il n'est pas un pays trop puissant ni un pays colonisateur. Nous sommes en bons termes avec la France, avec l'Irlande, avec les États-Unis parce que nous sommes de l'Amérique du Nord, avec l'Amérique latine parce que nous sommes Américains et cela facilite certainement les rencontres. La plupart des Canadiens parlent deux langues et plusieurs en parlent trois ou quatre. Tout me fait croire que nous pourrons nous sentir à l'aise dans les grands organismes romains et y apporter une collaboration intéressante.

— En matière de rapprochement des Églises, peut-on envisager des développements importants au cours des prochaines années ou si la réunion souhaitée par plusieurs devra prendre encore plusieurs générations?

— Contrairement à ce que beaucoup disent, il n'y a pas un recul dans l'oecuménisme. Le temps n'est peut-être plus aux grands actes spectaculaires comme la rencontre du Pape avec le patriarche Athenagoras ou l'archevêque de Canterburry. Ce sont des rencontres d'ailleurs qui se font encore mais qui sont moins nouvelles et qui frappent moins l'attention. Mais il faut ne pas oublier que l'union des Églises ne peut pas se faire seulement par les chefs des Églises ni même par les théologiens. Ce doit être une union qui implique des peuples entiers et cela demande un peu de temps. Mais ce qui est intéressant, c'est que le travail est maintenant descendu du niveau des grands chefs au niveau de nombreux théologiens, de la presse, des paroisses. C'est là un travail en profondeur qui ne paraît pas beaucoup mais qui est le grand travail à accomplir et qui est en bonne voie.

— Comment évaluez-vous l'apport de la théologie québécoise aux mouvements de recherche théologique à l'intérieur de l'Église catholique actuellement?

— Nous avons chez nous une activité remarquable au point de vue théologique. Autrefois très peu de nos théologiens écrivaient et avaient le loisir de faire des recherches. Nous avons maintenant de véritables savants dans les sciences théologiques. À ce point de vue là il y a un progrès très intéressant à signaler. J'aimerais que nos théologiens s'appliquent davantage à tirer du fond de vie chrétienne qui est dans notre peuple toutes les richesses qu'il contient. Peut-être s'est-on trop contenté jusqu'à maintenant d'assimiler ce qui nous venait d'Europe, sans tenir compte de ce qu'il y a d'original dans la vie du peuple de Dieu chez nous.

DÉCÈS

BOURGEOIS, F.G. (Fred). — À sa résidence, jeudi 12 mai 1977, est décédé, M. Fred Bourgeois, fils bien-aimé de Agathe et de Feu Elphège Bourgeois, ex-époux de Ginette Brisebois, père de Sylvie, Frédéric et Bernard, frère de Bella (Mme Maurice Lapierre) Patrick O., Juliette (Mme Fernand Gaumond) Armand Bert (Mme Don McMillan) Denise (Mme J. De Carvalho). Le service funéraire aura lieu en la chapelle de la résidence funéraire Wray, Walton Wray 1234 rue de la Montagne, lundi le 16 mai à 2 h p.m. et de là au crématoire Côte-des-Neiges. Visites à partir de 2 heures samedi.

LAURION, J. Edouard. — À Laval sur le Lac, le 13 mai 1977 est décédé, M. Gaston Laurion, célibataire, fils de feu J. Edouard Laurion et de feu Albertine Giroux, frère de feu Elianne et de Mlle Yvette Laurion. Les funérailles auront lieu mardi le 17 mai. Le convoi funèbre partira à 10 heures 15, pour se rendre à l'église St-Gualbert de Laval sur le Lac où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de l'Epiphanie lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERDIÈRE, Soeur Valentine. — À Pierrefonds le 12 mai 1977 à l'âge de 83 ans, est décédée, Soeur Valentine Laverdière, de la Congrégation des petites filles de St-Joseph, fille de feu Louis Laverdière et de feu Aloise Lemire. Les funérailles auront lieu le 16 mai à la chapelle de la maison mère de ladite communauté, 17,225 ouest Gouin, Pierrefonds, ou le service sera célébré à 1:30 heure, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

PARIK, le Père Charles, prêtre capucin. — Le 13 mai 1977 à l'âge de 58 ans, est décédé, subitement à Timmins, Ontario. Il est né le 22 août 1918 à Bratislava en Austro-Hongrie, aujourd'hui Tchécoslovaquie. Entré au noviciat des Capucins à Prague en 1935, il fit ses études philosophiques à Dreust-Eigsden en Hollande en 1936 et sa théologie à Olomouc en 1939. Il reçut l'ordination sacerdotale à Bressanone, Italie le 29 juin 1943. En 1947, il dut quitter le pays pour des raisons politiques et fit une année d'études à Rome, il fut ensuite 8 ans missionnaire à Aden. En 1957, il vint au Canada où il est demeuré jusqu'à aujourd'hui y exerçant les divers ministères de professeur et de vicaire coopérateur, principalement dans la paroisse Notre-Dame de Lourdes à Timmins, Ontario. Les funérailles auront lieu mardi le 17 mai à 11 heures A.M. à la chapelle de la Réparation. Et de là au cimetière Pointe-aux-Trembles lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

ROUX, docteur Louis. — A Châteauguay le 13 mai 1977 à l'âge de 91 ans, est décédé, le dr Louis Roux, époux de feu Berthe Leclerc, le docteur Roux avait reçu son doctorat en médecine de l'Université Laval de Montréal en 1911. Après une longue pratique de médecine privée, il était entré au service de la ville de Montréal en 1933. Il était le père de Mme Alice Boucher d'Ottawa, de Jeanne McComber, d'Annette Soulières, de Simone Roux, du Dr René Roux, et de Jean-Louis Roux. Les funérailles auront lieu lundi le 16. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire JR Read & Fils Inc. No 35 boul Normand à 3 heures 45, pour se rendre à l'église St-Joachim où le service sera célébré à 4:00 heures, et de là au cimetière des Cèdres lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 heures.

ST-LAURENT, Renault, C.R. — À Québec, le 13 mai 1977, est décédé M. Renault St-Laurent, C.R. du bureau St-Laurent, Monast, Walters, Vallières et associés, époux de dame Louise Badeaux. Il demeurait au 1150 rue Vauquelin à Sillery. Les funérailles auront lieu le mardi 17 mai. Le convoi funèbre partira du Funerarium Lépine Cloutier Ltée no 975 rue Marguerite Bourgeois à 13 heures 45 pour se rendre à l'église St-Dominique. L'inhumation se fera au cimetière de Compton en juin seulement. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants Pierre, Monique, Michel, Louise, Paule et Robert, ses soeurs, frères belles-soeurs et beaux-frères Dr et Mme Matthieu Samson (Marthe), M. et Mme Frank Lafferty (Thérèse), M. et Mme Jean-Paul St-Laurent (Madeleine Hamel), Mme Madeleine St-Laurent, docteur et Mme Jacques Badeaux, Me et Mme Jean Badeaux, Mme Aline Archambault, M. André Badeaux et M. Claude Badeaux. Compensez l'envoi de fleurs par un don à l'Institut de cardiologie de Québec, 2725 chemin Ste-Foy. Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures.

L'Inter.... Très INTERessant!
1 CHANCE SUR 125
Pour un p'tit $2.00
TIRAGE: 3 JUIN

Reconnus coupables après un procès de plus de cinq mois

par Bernard Morrier

Un procès, qui avait débuté le 29 novembre dernier et qui, par sa durée, constitue un précédent dans les annales judiciaires, a finalement pris fin hier quand le jury, après cinq jours de délibération, a fait connaître son verdict de culpabilité contre quatre individus.

Ces derniers, Egide Morin, Jean-Guy Gauthier, Yvon Thivierge et Raymond Aubert, ont été reconnus coupables de conspiration et du vol à main armée de cigarettes, d'une valeur de $425,000 mais s'établissant à $708,000 au détail. Ils ont par ailleurs été acquittés d'une accusation de recel. Dix autres individus doivent également subir leur procès en rapport avec ce vol, tandis qu'un onzième, Marcel Leclerc, qui avait reconnu sa culpabilité comme complice dans ce même coup, avait été condamné à sept ans et demi de prison, en décembre dernier.

C'est dans la soirée du 29 juillet 1975 que le méfait avait été commis, à la pointe du révolver, dans les entrepôts de la compagnie Schenker, au 2300, rue Schenker, à Ville LaSalle, où les malfaiteurs s'étaient emparés de 1,459 caisses de cigarettes.

Dès le prononcé du verdict hier, le juge Gérard Deslandes a fixé au 10 juin les représentations des avocats sur sentence. Aubert était représenté par Me Robert Sacchitelle, tandis que c'est Me Robert LaHaye qui défendait les trois autres.

La thèse de la poursuite, soutenue par Me Fernand Côté, alléguait qu'une quinzaine d'hommes armés et portant cagoules avaient fait irruption dans l'entrepôt de la rue Schenker pour ligoter les employés et obliger quatre d'entre eux à charger des caisses de cigarettes dans deux camions-remorques que les bandits avaient amenés sur les lieux. Par la suite, un des camions avait été conduit à une grange de Châteauguay, tandis que l'autre fut vidé de son contenu sur une ferme d'Ormstown. On présume qu'au moins une partie de la cargaison, acheminée à Sherbrooke par des camions loués à la firme Tilden, aurait été vendue dans cette région.

Travaillant d'arrache-pied pour mener à bien leur enquête, les sergents-détectives André Brosseau, Paul Asselin, André Brisson et R. McGinnis, de la police de la Communauté urbaine de Montréal, avaient organisé des filatures et capté des conversations téléphoniques des accusés, dans lesquelles ceux-ci parlaient par code. Mais la ténacité des policiers devait vite avoir raison de cette astuce.

Aubert avait présenté une défense d'alibi, soutenant avoir été à Mascouche pour y soigner ses lapins, à l'heure où le vol était commis à la mitraillette. Quant à ses trois autres complices mis en accusation, ils ont prétendu avoir été au service d'une autre personne qui, d'après eux, voulait soustraire des cigarettes à la curiosité des gens de l'entrepôt.

Tous sont maintenant passibles d'emprisonnement à vie.

des quatre coins du pays

C'est toujours non

Le premier ministre de l'Ontario, M. Davis, a rejeté encore une fois l'idée d'une union économique avec un Québec séparé. Ce n'est pas un ministre du cabinet québécois qui va me dire que le débat sur la Confédération est terminé et qu'il ne reste plus que l'union économique à considérer, a-t-il déclaré, en ajoutant qu'un Canada uni était toujours possible, à condition qu'on y mette beaucoup de compréhension et de leadership.

L'avenir de CFVO-TV

Le CRTC tiendra une audience publique le 21 juin pour déterminer l'avenir de la première station de télévision coopérative au Canada, CFVO-TV, qui a dû cesser ses opérations il y a quelques semaines à la suite de graves difficultés financières. C'est Radio-Canada qui s'est porté acquéreur de ses installations et qui demande maintenant un permis d'exploitation.

L'ONU peu efficace

Le sous-secrétaire des Nations unies pour les affaires politiques spéciales, M. Brian Urquhart, a exprimé l'opinion hier lors d'une conférence sur les Nations unies et le Canada, qui se déroulait à Winnipeg, que l'organisme international, même s'il n'était pas aussi efficace qu'il pourrait l'être, n'en demeurait pas moins essentiel. Il est difficile d'évaluer le rôle de l'ONU, a-t-il expliqué, puisque sa tâche est d'empêcher que les événements n'aillent de mal en pis.

Mesures anti-sécheresse

Le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, M. Edgar Kaeding, a annoncé hier l'application de mesures anti-sécheresse qui coûteront $12 millions au trésor de la province. Des négociations sont en cours pour le partage de ces coûts avec le gouvernement fédéral. La priorité sera accordée à quelque 75 localités qui font déjà face à une pénurie d'eau et où la situation va en s'aggravant. Le gouvernement accordera son aide aux éleveurs de troupeaux avant d'aller au secours des cultivateurs.

L'amiral s'est tu

Le critique conservateur en questions de défense nationale, le député Allan McKinnon, a laissé entendre hier à Ottawa que le ministère de la Défense avait limogé le vice-amiral Douglas S. Boyle parce que ce dernier avait refusé une mutation à Ottawa où il n'aurait pas pu critiquer ouvertement le programme de renouvellement de la fotte militaire canadienne. Jeudi, le ministère de la Défense avait annoncé la retraite de l'amiral Boyle à l'âge de 53 ans. On disait de lui que jamais la marine canadienne n'avait eu un si bon amiral.

De l'argent à l'eau

Le gouvernement fédéral est à réviser l'administration de la flotte de traversiers de l'Atlantique qui a nécessité l'an dernier des subventions de plus de $100 millions. Un porte-parole du ministère des Transports a précisé qu'il s'agissait de réduire les coûts d'exploitation sans réduire les services.

Un "collègue" d'Obront reconnaît sa culpabilité

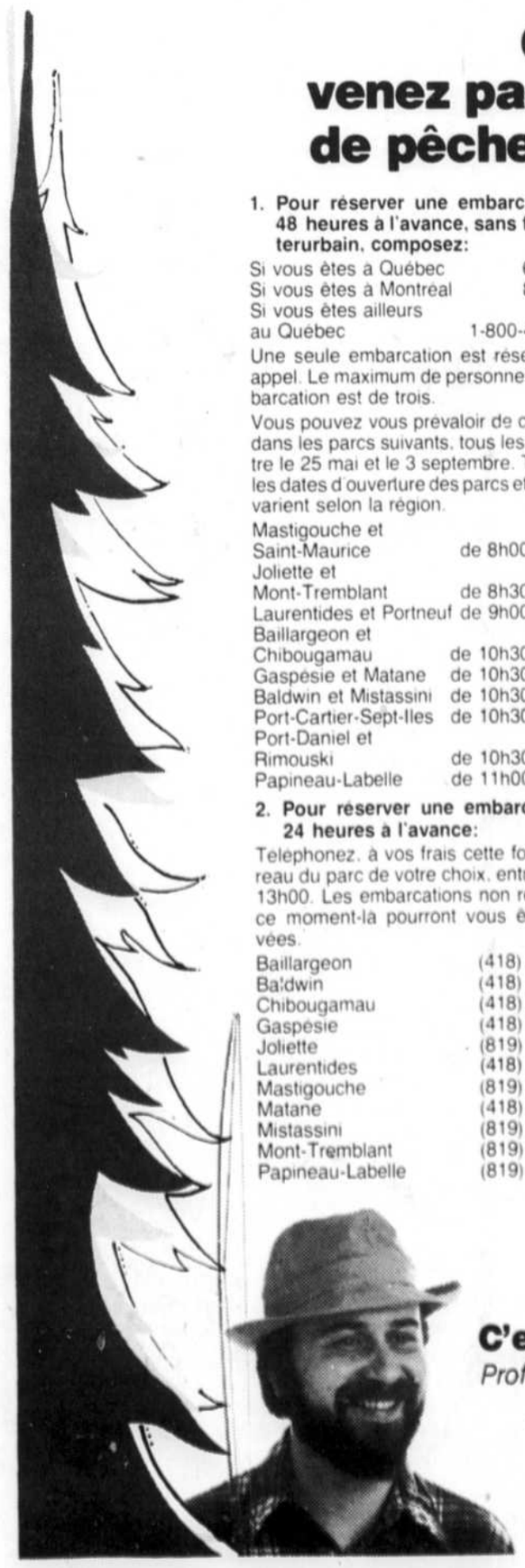
Roger Panunzio, qui avait eu le beau rôle dans la Salaison Alouette et dans Obie's Meat Market, deux prospères entreprises du magnat de la viande et grand argentier de la pègre montréalaise, William Obront, a reconnu hier sa culpabilité à une série d'accusations découlant de faux pour une valeur de quelque $500,000.

C'est au moment où le juge Jacques Lessard, de la Cour des sessions, s'apprêtait à entendre son procès que Panunzio a préféré tout avouer. Il était notamment accusé de fraude, de conspiration pour commettre des faux, de faux et d'usage de faux, crimes qui auraient été commis ces dernières années, alors que Panunzio, à titre d'homme de confiance d'Obront, gérait les affaires de ce dernier, quand celui-ci préférait le chaud soleil de la Floride.

Rappelons que, lors des audiences de la Commission d'enquête sur le crime organisé, il avait été question des transferts des affaires d'Obront dans Obie's au nom d'autres personnes, dont Panunzio, bien qu'Obront continuât de diriger ses entreprises à distance.

Panunzio, qui connaîtra sa sentence le 13 juin prochain, était celui qui avait tenté d'inonder le sous-sol des bureaux d'Obront, afin de brouiller les documents que les policiers recherchaient pour prouver les manigances du financier de la pègre.

Cet été, venez passer une journée de pêche dans nos parcs



1. Pour réserver une embarcation 48 heures à l'avance, sans frais d'interurbain, composez:

Si vous êtes à Québec	643-5349
Si vous êtes à Montréal	873-5349
Si vous êtes ailleurs au Québec	1-800-462-5349

Une seule embarcation est réservée par appel. Le maximum de personnes par embarcation est de trois.

Vous pouvez vous prévaloir de ce service dans les parcs suivants, tous les jours entre le 25 mai et le 3 septembre. Toutefois, les dates d'ouverture des parcs et réserves varient selon la région.

Mastigouche et Saint-Maurice	de 8h00 à 12h00
Joliette et Mont-Tremblant	de 8h30 à 12h30
Laurentides et Portneuf	de 9h00 à 13h00
Baillargeon et Chibougamau	de 10h30 à 14h30
Gaspésie et Matane	de 10h30 à 14h30
Baldwin et Mistassini	de 10h30 à 14h30
Port-Cartier-Sept-Iles	de 10h30 à 14h30
Port-Daniel et Rimouski	de 10h30 à 14h30
Papineau-Labelle	de 11h00 à 15h00

2. Pour réserver une embarcation 24 heures à l'avance:

Telephonez, à vos frais cette fois, au bureau du parc de votre choix, entre 9h00 et 13h00. Les embarcations non retenues à ce moment-là pourront vous être réservées.

Baillargeon	(418) 368-3444
Baldwin	(418) 392-5388
Chibougamau	(418) 275-1702
Gaspésie	(418) 763-3039
Joliette	(819) 424-2981
Laurentides	(418) 848-2422
Mastigouche	(819) 265-2098
Matane	(418) 562-3700
Mistassini	(819) 276-6144
Mont-Tremblant	(819) 424-2981
Papineau-Labelle	(819) 454-2013
Port-Cartier-Sept-Iles	(418) 766-3211
Port-Cartier-Sept-Iles (Lac Hall)	(418) 583-2412
Port-Daniel	(418) 396-2789
Portneuf	(418) 323-2021
Rimouski	(418) 779-2212
Saint-Maurice	(819) 537-6674

3. Pour obtenir une embarcation le jour même sur les lieux:

Les embarcations non réservées deviennent disponibles à 7h00 alors que les embarcations réservées mais non réclamées deviennent disponibles à compter de 10h00: premiers arrivés, premiers servis.

Dans ces deux cas, lorsque les groupes de pêcheurs seront plus nombreux que le nombre d'embarcations disponibles, un tirage au sort aura lieu pour déterminer les groupes chanceux.

Où se rendre: au poste d'accueil du parc ou de la réserve de votre choix.

Toutefois, la Direction des parcs ne peut garantir que des embarcations seront disponibles.

4. Pour obtenir une embarcation dans les parcs suivants, le jour même:

Aiguebelle (Destor Village, Laferté Village et Montbrun-Village).
La Vérendrye (Entrée Sud, Entrée Nord, Lac Rapide et Le Domaine).
Mistassini (Barrière Waconichi).
Mont-Tremblant (L'Ascension, La Boulée, La Cachée, La Macaza, Lac Cyprès, Saint-Faustin, Saint-Donat et Saint-Michel-des-Saints).

Où se rendre: à l'un des postes d'accueil mentionnés ci-haut. Dans ce cas-ci également, la Direction des parcs ne peut garantir que des embarcations seront disponibles.

Remarques:

1. Pour la pêche à la journée sur les lacs, il existe un forfait de $10/jour/groupe de 3 personnes ou moins, comprenant 3 droits d'accès à la pêche, la location d'une embarcation et la taxe provinciale.
2. Le droit d'accès pour la pêche à gué dans les rivières est de $2/jour/personne.

C'est beau chez nous.
Profitons de nos parcs

Tourisme Québec

RIVE GAUCHE EST INCROYABLE !

DES RÉDUCTIONS DE 30 À 70% SUR TOUTE LA MARCHANDISE PRINTEMPS-ÉTÉ !

UNE OCCASION UNIQUE
DE REVÊTIR L'ALLURE '77 À DES PRIX RENVERSANTS !

ATTENTION !

La maison RIVE-GAUCHE, le plus grand nom de l'importation au Canada, apporte son support à la campagne de souscription de l'Armée du Salut.

C'est pourquoi, tous les vêtements que vous ne portez plus... ont une **GRANDE VALEUR** pour Rive-Gauche.
Apportez-les au 1254, rue Ste-Catherine Ouest (chez Rive-Gauche), l'Armée du Salut vous y attend.

Pour chaque vêtement donné, on vous remet un coupon d'achat valant jusqu'à $10. que vous pouvez immédiatement utiliser pour acheter un article d'importation déjà en réduction de 30 à 70%.

IMAGINEZ, MONSIEUR !

Contre un costume qui ne vous fait plus et que vous donnez à l'Armée du Salut, Rive-Gauche vous remet un coupon d'achat valant $10.00, que vous pouvez déduire du prix d'achat d'un costume 3 pièces importé de France, déjà réduit de 55%; ce qui fait que ce costume vendu régulièrement $325. vous revient à $139.

ET POUR VOUS, MADAME !

Rive-Gauche vous donne la possibilité de vous offrir un pantalon, un chemisier ou un ensemble importé, réduit une deuxième fois parce que vous avez fait don du vôtre à l'Armée du Salut.

DONC,

Pour tout pull, chemisier, pantalon, jupe, robe, blazer, manteau, blouson, ensemble ou costume que vous donnez à l'Armée du Salut, Rive-Gauche réduit à nouveau, pour vous, toutes ses importations déjà offertes à rabais.

Une bonne oeuvre !... mais aussi, une bonne affaire !
Voilà ! Ce que vous propose RIVE-GAUCHE !

BOUTIQUE POUR HOMMES — PREMIER ÉTAGE

"De nouveaux articles soldés tous les jours"

	RÉG.	SPÉCIAL
Costumes 3-pièces importés de France	$325.00	$149.00
Imperméables importés	SPÉCIAL	$ 60.00
Blousons de suède	SPÉCIAL	$ 75.00
Blazers de France	$149.00	$ 85.00
Ceintures en cuir de serpent	$ 75.00	$ 19.00
Chemises Paul D'Avril	SPÉCIAL	$ 10.00
Chemises Paul D'Avril	Super spécial	$ 7.00

MLLE RIVE GAUCHE — DEUXIÈME ÉTAGE

"De nouveaux modèles tous les jours"

	RÉG.	SPÉCIAL
*GRAND SPÉCIAL: Ensembles et robes en tricots Dana Findlay et Renée Tender	$75.00-$125.00	$ 24.00
Robes de coton longues et courtes	$30.00-$ 45.00	$ 14.00
"Jumpsuits" de coton	$ 35.00	$ 15.00
Tuniques, jupes et pantalons de coton	$ 16.00	$ 9.00
Nouvelles chemises de coton	$40.00-$ 65.00	$ 9.00
Hauts de coton, couleurs et styles assortis		$ 8.00

HAUTE COUTURE ÉLÉGANT-MADAME — TROISIÈME ÉTAGE

Écoulement de tous nos articles à prix incroyablement réduits comprenant tous nos récents arrivages pour le printemps et l'été

	RÉG.	SPÉCIAL
GRAND SPÉCIAL! Imperméables lavables croisés ou simples "Lucien Danois"	$185.00	$110.00
Blazers en Gabardine, Flanel et Shantung* (chemises et pantalons à coordonner)	$165.00	$115.00
Chemises unies avec foulards "Daniel Daval"	$ 32.00	$ 22.00
Ensembles pantalon et tunique 100% coton "Jean-Jacques Tatou"	$ 99.00	$ 35.00
Robes Longues "Michel Pelta"	$195.00-$125.00-$100.00	$ 59.00

Des spéciaux arrivent tous les jours

"IL SUFFIT D'AIMER"... RIVE GAUCHE
C'EST AU 1254, RUE STE-CATHERINE OUEST,



ONU: réunion à Maputo pour hâter les changements en Afrique australe

NATIONS UNIES, N.Y. (Reuter) — Les Nations unies sont à l'origine d'un mouvement international concerté, pendant le mois de mai, en faveur de l'accession au pouvoir des majorités africaines en Rhodésie et en Namibie (le Sud-Ouest africain).

La première étape est l'ouverture le 16 mai à Maputo, la capitale du Mozambique, de la conférence de l'ONU sur la Rhodésie et la Namibie, répondant à une résolution de l'assemblée générale des Nations unies. Les représentants de nombreux membres de l'ONU, dont des ministres, vont participer à cette conférence qui coïncide aussi avec des appels de plus en plus fréquents du monde occidental pour que des changements fondamentaux interviennent en Afrique du Sud et en Namibie.

Le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, a notamment proposé de nouvelles conversations sur la Rhodésie aux termes d'un plan anglo-américain dont il vient de discuter à Londres avec son homologue américain, M. Cyrus Vance.

Selon ce plan, qui prévoit des négociations par étapes, le Zimbabwe (la Rhodésie) accèderait à l'indépendance avant la fin de 1978.

C'est pendant que se tiendra la conférence de Maputo que le vice-président des États-Unis, M. Walter Mondale, rencontrera à Vienne — le 19 mai — le premier ministre sud-africain, M. John Vorster, afin de s'entretenir avec lui de la question de la Namibie. Mais on indique de source diplomatique qu'il ne fait pas de doute que le vice-président américain insistera aussi beaucoup auprès de son interlocuteur pour que l'Afrique du Sud renonce à sa politique d'apartheid.

Le représentant des États-Unis à l'ONU, M. Andrew Young, se sera lui-même entretenu quatre jours plus tôt (le 15 mai) à Lisbonne avec le vice-président Mondale pour préparer la rencontre de Vienne. M. Young se rendra ensuite directement à la conférence de Maputo.

La présidence de M. Young à Maputo, ainsi que la décision du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, de prendre part à l'ouverture de la conférence, a amené un certain nombre de pays occidentaux à réviser leur attitude initiale à l'égard de la réunion du Mozambique.

Dans la crainte que leur pays y soit la cible principale des attaques des pays communistes et du tiers monde, les responsables britanniques avaient, en effet, d'abord estimé qu'il était préférable de ne pas envoyer de délégation britannique à Maputo. Ils sont maintenant revenus sur cette décision, et c'est le ministre d'État Ted Rowlands qui conduira la délégation britannique dans laquelle se trouvera également M. James Murray, représentant adjoint à l'ONU.

M. Murray faisait partie de la délégation des membres occidentaux du Conseil de sécurité de l'ONU qui s'est entretenue le mois dernier au Cap avec M. Vorster et le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Botha, sur l'avenir de la Namibie.

Répondant aux propositions formulées par les membres occidentaux (États-Unis, Grande-Bretagne, France, Canada et Allemagne fédérale), l'Afrique du Sud a suspendu son plan de créer un gouvernement intérimaire en Namibie dans des conditions qui ne sont pas acceptées par les Nations unies.

On précise par ailleurs de source bien informée à Washington que le premier objectif du vice-président Mondale pendant ses entretiens avec M. Vorster sera de bien faire comprendre au premier ministre sud-africain qu'il ne pourra pas "acheter" le silence des États-Unis sur les conditions dans son propre pays en contribuant simplement au règlement des problèmes de la Namibie et de la Rhodésie.

Le président du Mozambique, M. Samora Machel, s'adressera à la conférence de Maputo le jour de son ouverture, ainsi que M. Sam Nujoma, président de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) que les Nations unies reconnaissent comme le seul représentant authentique du peuple namibien.

C'est la première fois que M. Young parlera des problèmes sud-africains devant une conférence de l'ONU depuis qu'il a pris ses fonctions le 31 janvier.

Au mois de mars, il a présidé les réunions du Conseil de sécurité sur l'apartheid en vue d'obtenir le soutien des pays africains et communistes en faveur d'une déclaration de principe plutôt que l'adoption de résolutions visant à appliquer des mesures de coercition contre l'Afrique du Sud.

Le conseil de sécurité a ajourné son débat sur l'apartheid sans parvenir à une conclusion. Il doit se réunir de nouveau au plus tard le 6 juin. On indique dans les milieux diplomatiques que les principes à inscrire dans la déclaration sont toujours l'objet de discussions. Ils comporteront notamment un appel à l'Afrique du Sud pour qu'elle renonce à l'apartheid et retire son administration de la Namibie.

La conférence de Maputo approuvera, quant à elle, une déclaration de politique générale sur la Rhodésie et la Namibie, ainsi qu'un programme d'action pour la communauté internationale en vue de conduire les deux territoires à l'indépendance sous l'autorité des majorités africaines.

Vers un accord SALT limité cette année ?

TEHERAN (AFP) — À quelques jours de la rencontre Vance-Gromyko à Genève, les négociations SALT s'orientent de plus en plus nettement vers la recherche, cette année, d'un accord nucléaire limité qui laisserait la porte ouverte à la conclusion d'un accord plus large au cours des prochaines années.

De source américaine autorisée à Téhéran, où séjourne M. Cyrus Vance, secrétaire d'État, on ne pense pas qu'une décision définitive à cet égard sera prise la semaine prochaine à Genève.

M. Vance, ajoute-t-on, se donnera simplement pour objectif la fixation d'un cadre précis de discussions qui permettrait de dégager dans un délai de six semaines les grandes lignes d'un accord.

Si cet objectif est atteint et le délai respecté, un accord SALT-2, estime-t-on, pourra être conclu avant le 3 octobre 1977, date d'expiration de l'accord SALT-1, sur la limitation des armements stratégiques.

Toujours de source américaine autorisée, on indique qu'une combinaison des trois propositions actuellement sur le tapis rendrait possible la conclusion d'un nouvel accord.

En clair, il s'agirait essentiellement d'appliquer l'accord de principe de Vladivostok limitant à 2400 le plafond des vecteurs stratégiques à la disposition des deux superpuissances.

En même temps, on tiendrait dans une certaine mesure compte de la proposition soviétique de mars 1976 visant à imposer certaines restrictions sur la portée des divers missiles américains de croisière (air, terre et mer), sans limitations correspondantes sur le bombardier soviétique Backfire.

Troisième et dernier élément de cette combinaison, Moscou, en échange d'une telle concession américaine, accepterait de discuter une réduction des plafonds de Vladivostok dans le cadre de négociations SALT-3.

Toujours de même source, on indique que le Kremlin n'a toujours pas présenté de contre-proposition au plan américain (Vladivostok ou réduction numérique) qu'il avait rejeté en mars dernier. Moscou, jusqu'à présent, a tout au plus lancé quelques idées en l'air.

En revanche, à aucun moment les Soviétiques n'ont remis en cause ces dernières semaines la validité de l'accord de Vladivostok ce qu'auraient pu faire craindre les déclarations de M. Gromyko immédiatement après le rejet des propositions américaines.

M. Vance, déclare-t-on encore, rencontrera demain à Genève M. Paul Warnke, qui dirige côté américain les négociations SALT au niveau des experts. Celles-ci ont repris le onze mai. Les chances de parvenir cette année à un accord, même limité, dépendront des perspectives de solution des questions techniques à l'étude au bord du lac Léman, souligne-t-on.

Enfin, en ce qui concerne le déroulement des entretiens Gromyko-Vance, qui débuteront le 18 mai, on précise qu'ils porteront en premier lieu sur le Proche-Orient et que les SALT ne seront vraisemblablement pas abordés avant la seconde journée.

Les atroces conditions de vie des Noirs dans les mines d'or

JOHANNESBURG (Reuter) — L'Anglo-American Corporation a rendu public hier un rapport sur les conditions de vie des travailleurs africains dans ses mines d'or.

Commandé à la suite des émeutes sanglantes qui s'étaient produites en janvier 1975 dans la mine de Vaal Reefs, ce rapport a été achevé il y a six mois.

À l'origine, il devait être d'ordre interne, mais sa publication a été décidée à la suite de fuites dont a bénéficié la presse.

L'enquête a été réalisée par le professeur Dunbar Moodie, sociologue à l'Université Witwatersrand de Johannesburg, aidé de quatre assistants noirs qui ont passé 10 semaines aux côtés des travailleurs d'une mine proche de Welkom considérée comme "représentative."

Le rapport révèle que la vie des mineurs noirs se déroule dans un climat de peur, de cruauté, d'homosexualité, de racisme et d'alcoolisme.

Selon le rapport, la première humiliation commence quand le travailleur noir arrive à la mine pour la visite médicale préliminaire.

"Ils sont emmenés au centre médical où ils doivent se déshabiller et courir en troupeaux. On les amène à coups de pied devant le médecin après leur avoir fait prendre un bain d'eau glacée.

Evoquant la crainte permanente de catastrophes qui règne dans les mines, le rapport cite un travailleur: "La mort est si réelle que vous priez sans cesse et rendez grâce à Dieu chaque fois que vous sortez indemne à l'air libre."

Le rapport décrit ensuite les relations entre les mineurs africains et les chefs d'équipe blancs. Les premiers "considèrent les mineurs blancs comme leurs ennemis car il ne font pas de travaux durs, mais sont mieux payés.

"La principale source de tension en sous-sol, en dehors des dangers propres au travail, vient du mineur blanc, note le rapport.

"L'insistence du mineur blanc sur le respect dû à la couleur de sa peau et sa prétention à se faire obéir des Noirs au doigt et à l'oeil, accroit nécessairement la tension.

"Les travailleurs noirs considèrent le pouvoir de la direction blanche comme quelque chose d'inflexible et d'arbitraire."

"Ils ne croient pas que, au total, elle leur rende justice." Le rapport estime "surprenant de constater le peu de respect que les Noirs ont pour le mineur blanc".

L'alcool et l'homosexualité tiennent souvent lieu de "dérivatifs", indique encore le rapport.

"Étant traités commes des bêtes, nous nous comportons comme des bêtes", a expliqué un groupe de mineurs aux enquêteurs.

M. Denis Etheredge, président de la division or et uranium de l'Anglo-American Corporation, a déclaré hier que celle-ci était profondément préoccuppée par les révélations sur les conditions de vies des travailleurs noirs dans ses mines d'or.

Il a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que des efforts étaient entrepris pour fournir des logements décents aux mineurs tout en soulignant que cela posait des problèmes de financement.

Il a reconnu que les mines étaient organisées d'une façon "presque militaire", mais a affirmé que les impératifs de sécurité le dictaient.

"Nous nous préoccupons même d'amener les gens à considérer les Noirs comme des hommes et non comme des numéros a-t-il dit. Je suis effaré de l'amplitude de la corruption en Afrique du Sud chez les Blancs comme chez les Noirs. Là où des Noirs commandent d'autres Noirs, il n'y a pas de raison de penser qu'ils sont moins durs dans leurs façons que les Blancs qui commandent des Noirs."

Propagande occidentale peu prisée

La "dissidence" inquiète toujours plus le Kremlin

MOSCOU (AP) — Le gouvernement soviétique apprécie de moins en moins la diffusion des idées occidentales sur son territoire d'autant qu'il manifeste une inquiétude grandissante face à la "dissidence" dont il semble décidé à traquer les responsables. Il exprime cette inquiétude en mettant en garde les Occidentaux contre "les conséquences" de leurs intrusions idéologiques.

La mauvaise humeur du Kremlin contre ce qu'il appelle le "sabotage idéologique" des Occidentaux s'est manifestée, fin avril, par l'envoi d'une note de vive protestation au gouvernement américain contre les activités de deux radios occidentales qui émettent en direction de l'Europe de l'Est.

Parallèlement, les autorités ont, ces derniers mois, lancé une campagne sans précédent contre tous ceux qu'on appelle les "dissidents". Paradoxalement, des noms, jusque là inconnus de la population soviétique, sont maintenant familiers à tous en raison des attaques que les moyens d'information ont massivement déversées contre eux.

Les autorités affirment que l'unité du peuple et le progrès sont plus grands que jamais à l'approche du 60ème anniversaire de la révolution bolchévique. Pourtant, la violente campagne lancée contre les sources d'information occidentales et contre les dissidents indique que la peur des "idées bourgeoises" taraude toujours les dirigeants du Kremlin.

M. Boris Ponomarov, membre du bureau politique, affirmait récemment dans un discours que toute personne "politiquement consciente", en URSS ou à l'étranger, peut voir clair à travers la "propagande anti-soviétique" de l'Occident. "Mais le problème, a-t-il ajouté, est de faire comprendre cela à des gens politiquement inexpérimentés et soumis quotidiennement aux multiples voix des services idéologiques de l'impérialisme."

Radio Europe-Libre et Radio-Liberté, les stations américaines en Europe occidentale qui ont provoqué la colère des Soviétiques, sont l'incarnation de ce que redoutent les maitres du Kremlin. Les deux radios utilisent des émigrés de l'Est pour préparer des émissions qui rendent compte de l'activité des dissidents, commentent — généralement de manière assez partisane — la situation économique et politique des pays vers lesquels les émissions sont transmises et expliquent la situation en Occident.

Dans leur note de protestation, les dirigeants soviétiques ont affirmé que ces radios sont "une provocation permanente contre les peuples d'Union soviétique et des pays socialistes", ajoutant que "la responsabilité de ce qui pouvait en résulter repose naturellement, complètement sur la partie américaine." Mais, comme bien souvent, les menaces inscrites en filigrane n'étaient pas explicitées. Le brouillage des Soviétiques ne parvient pas à museler ces radios.

Le président Jimmy Carter est favorable à la poursuite des activités des deux radios ainsi que de celles de La Voix de l'Amérique.

Les Soviétiques ne se contentent pas de dénoncer l'activité des radios occidentales, ils tentent d'en juguler l'influence. Ainsi, les moyens d'information qui avaient longtemps choisi d'ignorer les dissidents, se sont-ils décidés à contre-attaquer ouvertement, craignant que les dissidents ne gagnent des ouvriers à leur cause.

Il y a deux mois, M. Leonid Brejnev a profité de la vaste tribune que lui offrait la tenue du 16ème congrès des syndicats soviétiques pour lancer sa plus violente diatribe contre les dissidents, une attaque en règle relayée auprès de tous les ouvriers du pays.

La lutte contre les dissidents est maintenant présente régulièrement aussi bien dans les émissions tardives pour la jeunesse que dans les grands organes de la presse populaire et dans les réunions de routine à l'usine.

Les effets de cette campagne, constatés par les journalistes occidentaux à Moscou, ont été de multiplier les questions et la curiosité de la population. Il y a un an on demandait aux Occidentaux des nouvelles des automobiles et du rock en Occident, maintenant on les interroge sur les dissidents.

Enfin, la campagne officielle pourrai aussi pousser encore plus de Soviétiques à se mettre à l'écoute des radios occidentales pour satisfaire leur curiosité à propos des dissidents et d'autres problèmes.

Rome répond avec fermeté à la montée de la violence

ROME (d'après Reuter et AFP) — Tandis que la ville de Rome continuait d'être secouée par de nombreux incidents violents, hier, le gouvernement italien déposait une série de lois visant à renforcer la lutte contre la violence, qu'elle soit d'origine criminelle ou politique.

Le projet prévoit notamment la détention à perpétuité en cas d'assassinat de fonctionnaires, de parlementaires, de juges, de policiers ou d'autorités pénitentiaires et six mois à trois ans de prison pour les manoeuvres d'intimidation ou menaces contre des avocats.

Les complices d'enlèvements ou ceux qui faciliteraient le "recyclage" des rançons seraient passibles de peines allant de quatre à 10 années d'emprisonnement.

Répondant par ailleurs aux critiques formulées à la suite des graves incidents de jeudi soir, au cours desquels une jeune femme avait été tuée par la police, le ministre de l'Intérieur, M. Francesco Cossiga, a déclaré: "Nous ne nous laisserons pas intimider ou provoquer et nous demeurerons fermes tant que l'ordre démocratique n'aura pas été rétabli."

Le ministre faisait face aux critiques de ceux qui estiment que la police anti-émeutes a réprimé avec trop de brutalité le festival "pop" organisé à des fins politiques par le petit Parti radical.

Au moment où le ministre parlait au Parlement, la police signalait des incidents. Dans la nuit plusieurs petites bombes ont explosé dans des voitures garées à proximité du ministère de l'Intérieur et un incident avec des manifestants de gauche faisait cinq blessés. Les étudiants ont fait savoir qu'ils comptaient organiser dans la soirée plusieurs manifestations.

Les incidents de jeudi soir ont eu pour théâtre le centre de la capitale et ont été provoqués par l'intervention des policiers cherchant à disperser les jeunes gens venus assister au festival organisé par le Parti radical sur la Piazza Novona.

Le Parti radical avait organisé ce festival pour tourner l'interdiction de toute manifestation, jusqu'à la fin du mois à Rome, décidée par le gouvernement à la suite de la mort d'un policier tué près de l'Université de Rome en avril.

Il avait des fins politiques puisque, comme l'a indiqué M. Marco Pannella, chef du groupe parlementaire radical, il visait à recueillir des signatures en faveur de l'organisation de huit référendums. M. Panpella a affirmé que des policiers déguisés en manifestants avaient ouvert le feu des premiers.

Pliouchtch dénonce "l'enfer des maisons de fou" soviétiques

PARIS (AFP) — Premier "malade d'opinion" à avoir été libéré des prisons psychiâtriques soviétiques à la suite d'une campagne mondiale, le Mathématicien Leonide Pliouchtch vient d'ajouter une nouvelle pièce au dossier sur les internements psychiâtriques en URSS, en faisant paraître ses "mémoires" aux éditions du Seuil sous le titre: "Dans le carnaval de l'histoire".

A la suite d'autres anciens "condamnés à la folie", comme l'écrivain Valéry Tarsis ("salle no 7") ou Vladimir Boukovsky ("une nouvelle maladie mentale en URSS: l'opposition"), Léonide Pliouchtch dénonce "l'enfer des maisons de fou" qu'il a connu à Dniepropetrovsk en Ukraine de 1973 à 1976, avec ses humiliations, ses brutalités, ses piqûres d'insuline et de soufre.

Faut-il être réellement fou pour "se dresser contre le régime soviétique?" "De fait, souligne Leonide Pliouchtch, la conscience malade et dénudée, l'impuissance à vivre "dans le mensonge", la faible capacité d'adaptation au milieu social environnant, sont des signes que la victime a passé les frontières du conformisme. Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait, parmi les membres du mouvement démocratique en URSS, d'authentiques psychopathes, d'authentiques hystériques et d'authentiques schizophrènes. Mais tous les puissants mouvements populaires, politiques ou religieux, en comptent dans leurs rangs".

La prison psychiâtrique a été pour Leonide Pliouchtch la fin d'un long itinéraire qui l'a conduit du "soutien actif" au régime dans sa jeunesse, à "l'opposition de gauche" et qu'il retrace pour le lecteur occidental: comme on devient "droujinnik" (auxiliaire de la milice) à 20 ans, comment l'on cesse de "croire" et comment naît "la pensée libre", comment enfin commence la participation à l'immense réseau du "samizdat" (publications clandestines).

Au passage, le mathématicien s'adresse quelquefois directement à la gauche occidentale: "Les hôpitaux psychiâtriques d'URSS portent en eux les germes des futurs hôpitaux psychiâtriques d'Occident". "Les hommes de gauche, ici dans le monde capitaliste, doivent bien réfléchir aux moyens qu'ils se préparent à utiliser pour construire "l'avenir radieux" ou le "palais de cristal" dont parle Dostoievski.

Depuis sa libération de la prison psychiâtrique de Dniepropetrovsk et son arrivée en France en janvier 1976, Leonide Pliouchtch poursuit son action en faveur des droits de l'homme en URSS. En affirmant sa fidélité aux idéaux socialistes.

Israël: vers une victoire travailliste

TEL AVIV (Reuter) — À cinq jours des élections législatives israéliennes, deux journaux publiaient hier des sondages d'opinion divergents mais s'accordant à prévoir une victoire étroite de l'alignement travailliste.

Selon le sondage de Yediot Aharonot, les travaillistes et le Likoud (opposition de droite) sont au coude à coude avec respectivement 32,1 et 31,2 pour cent des intentions de vote. Le nouveau mouvement démocratique pour le changement (MDC) du professeur Yigal Yadin recueille quant à lui les faveurs de 10,1 pour cent des personnes interrogées.

Un autre sondage, publié par Maariv, donne 30 pour cent des intentions de vote aux travaillistes, 25 pour cent au Likoud et 11 pour cent au MDC. Les deux sondages indiquent que 20 pour cent de l'électorat est encore hésitant.

avis

LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES

Le groupe de travail sur la révision de la Loi de conciliation entre locataires et propriétaires a reçu du gouvernement du Québec le mandat d'examiner le domaine des relations locataires-propriétaires et plus particulièrement les aspects suivants:

- le contrôle des loyers et les modalités de son application;
- l'acquisition d'immeubles loués en copropriété indivise;
- la transformation d'immeubles loués en « condominium » (par déclaration);
- la démolition d'immeubles loués;
- la restauration d'immeubles loués;
- la protection des locataires d'immeubles administrés par des Offices municipaux d'habitation;
- la protection des locataires de chambres;
- la protection des locataires de terrains servant à l'implantation de maisons mobiles;
- l'efficacité du système actuel d'administration de la loi et les changements souhaitables.

Le groupe invite les personnes, groupements et associations intéressés à lui soumettre leurs représentations et suggestions écrites avant le 1er JUIN 1977.

Vous êtes priés d'envoyer vos textes à l'adresse suivante:

Groupe de révision de la Loi de conciliation entre locataires et propriétaires,
Place Desjardins,
Tour du Nord, 26e étage,
Montréal, Québec

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

COURS D'ÉTÉ EN MUSIQUE:

JUIN 77

CONTENU DU COURS:

Recyclage 1: (45 hrs)	Comprenant les notions de base en théorie, solfège, dictée et connaissances générales.
Recyclage II: (45 hrs)	(Pré-cegep) Comprenant théorie, dictée, solfège, audition. (Équivalent du cours Mus. 522 du Sec. V).
Formation oreille:	101
Formation oreille:	201
Formation oreille:	301
Formation oreille:	401

COÛT DE CES COURS:

— Inscription:	$5.00 pour étudiant inscrit au Cegep.
— Inscription:	$5.00 pour toute autre personne non-inscrite dans un Cegep. Plus $1.00 l'heure pour le cours d'une durée de 45 hrs.
— Inscription:	$5.00 avec commandite.

DATE COURS D'ÉTÉ 77:

Du 27 juin au 14 juillet inclusivement.
Du lundi au jeudi.
Heure: 17:30 hrs. à 21:00 hrs.
Date limite pour inscription: 1er juin 77.

S.V.P. envoyer vos chèques à l'ordre de:

Cegep Bourgchemin
a/s de M. Gilles Fortin
415 des Écoles, Drummondville.
Tél: 819-478-4671 ex. 37

P.S. Il est possible durant cette session d'été de suivre des cours d'instrument. Ces cours sont aux frais de l'étudiant.

Université de Montréal

Faculté de droit

MAÎTRISE EN DROIT

La Faculté de droit, conjointement avec la Faculté des études supérieures, offre aux titulaires d'une licence en droit, ou d'un diplôme jugé équivalent, la possibilité de poursuivre leurs études en vue de l'obtention de la maîtrise en droit.

Sont admises les inscriptions à plein temps et à demi temps et les candidats peuvent opter pour l'une des trois concentrations suivantes: DROIT PRIVÉ, DROIT PUBLIC, DROIT DES AFFAIRES.

PROGRAMME D'ÉTUDES 1977-1979

DROIT PRIVÉ
- La nullité du mariage en droit comparé canadien: problèmes actuels d'une institution ancienne
- La famille de fait
- La famille en crise — l'enfant: source et victime de la crise
- Le règlement pécuniaire en crises familiales.

DROIT PUBLIC
- Les droits linguistiques
- L'immigration et la citoyenneté
- Les foyers majeurs de crise dans le système fédéral canadien
- Droit de la mer: développement récents.

DROIT DES AFFAIRES
- Aspects juridiques du financement des comptes à recevoir
- Le régime fiscal applicable aux corporations et à leurs actionnaires
- La planification successorale
- La responsabilité civile et pénale des administrateurs en droit québécois

La Faculté offre également à un nombre réduit d'étudiants plein temps un programme d'études plus individualisé, de type "tutorial", dont le plan doit être approuvé par le Comité d'études supérieures.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE D'ADMISSION:

Pour cette année, 1er juin 1977.

Pour obtenir le formulaire de demande d'admission et tout renseignement supplémentaire, s'adresser au:

Directeur des études supérieures
Faculté de droit
Université de Montréal
C.P. 6201
Montréal H3C 3T1
Tél.: 343-7731

Pour éliminer la faim dans le monde

Des stocks de céréales au Canada et aux USA

ROME (Reuter) — Les États-Unis et le Canada — les deux plus gros exportateurs de céréales du monde — envisagent la constitution à l'échelon national de stocks de céréales, apprend-on de source informée à Rome. Ils feraient partie du système mondial de sécurité alimentaire visant à éliminer la faim dans le monde.

La décision des États-Unis pourrait être annoncée officiellement par le secrétaire américain à l'Agriculture, M. Fred Bergland, lors de la réunion ministérielle du Conseil alimentaire mondial, du 20 au 24 juin à Manille. Elle porterait sur 8.1 millions de tonnes.

Le Canada envisage la création de réserves similaires et étudie avec les États-Unis la question de la fixation des prix, ajoute-t-on de même source. Ces indications ont été données par les représentants des États-Unis et du Canada lors de la récente séance préparatoire du conseil alimentaire mondial, dont le siège est à Rome.

Le plan américain, qui doit encore être approuvé par le Congrès, prévoit la création d'une réserve nationale de céréales qui prendrait trois années pour être constitué. Il implique, explique-t-on de même source, qu'une grande partie des céréales serait conservée dans des silos par les producteurs eux-mêmes.

Une partie de cette réserve nationale pourrait être mise de côté pour permettre de venir rapidement en aide aux pays pauvres menacés par une disette, ajoute-t-on de même source.

En revanche, on ne sait pour le moment comment le Canada envisage d'appliquer son idée.

Les projets américain et canadien vont dans le sens des préoccupations du Conseil alimentaire mondial.

Le directeur exécutif du Conseil, M. John Hannah a déclaré récemment que les stocks de céréales dans le monde étaient passés de 48 à 83 millions de tonnes et que ceci donnait au monde une occasion unique de mettre en place un système de sécurité alimentaire permettant de faire face dans l'avenir à une éventuelle série de mauvaises récoltes.

M. Hannah, ancien président de l'université du Michigan, a ajouté que, si l'on voulait, on pourrait affecter immédiatement au moins vingt millions de tonnes à ces réserves.

En revanche, a-t-il souligné, si les quantités massives de céréales disponibles sont offertes sur les marchés mondiaux, ceci résultera en une chute des prix, aura pour effet de décourager à l'avenir la production, et aura finalement pour effet de créer une pénurie doublée de prix élevés.

Pays basque: boycottage possible des élections générales du 15 juin

SAINT-SÉBASTIEN (d'après Reuter et AFP) — La tension est très vive au pays basque, où un jeune homme de 15 ans a été tué hier soir par une balle de caoutchouc tirée par la police au cours d'une manifestation violente à Pampelune. ,la veille, à Renteria, un vieillard de 78 ans avait été abattu par la garde civile.

Tandis que de vastes secteurs du pays basque étaient paralysés hier par un ordre de grève générale, les principales forces politiques de la région menaçaient de boycotter les élections générales du 15 juin si tous les détenus politiques n'étaient pas relâchés d'ici le 24 mai.

C'est la question de l'amnistie qui a provoqué le décès du vieillard. La victime a été mortellement blessée lors de l'intervention des gardes civils venus disperser une manifestation en faveur des détenus politiques, à Renteria. Cinq autres personnes au moins ont été blessées par balles.

Hier, trois personnes ont été légèrement blessées à Renteria. Les gardes civils ont tiré des balles en caoutchouc et des gaz lacrymogènes pour disperser 5,000 personnes manifestant sur la grande place de la ville contre les événements de la veille.

Aucun journal n'a été publié hier, à Saint-Sébastien, en signe de protestation contre la mort de l'homme tué jeudi soir. De vastes secteurs du pays basque étaient virtuellement paralysés par la grève, observée pour la seconde journée consécutive.

Cependant la démarche des principales forces politiques basques allant de l'organisation de guérilla ETA, qui n'est pas légalisée et ne participera donc pas aux élections aux chrétiens démocrates, retient l'attention.

Dans un communiqué publié hier, elles menacent de boycotter les élections législatives et de reprendre "l'offensive armée" si le gouvernement n'accorde pas, d'ici le 24 mai, une amnistie totale en faveur des prisonniers politiques.

La plupart des détenus politiques ont été récemment libérés aux termes des mesures de clémence, mais les Basques affirment que 33 des leurs demeurent emprisonnés pour délit politique.

Le fait qu'un tel communiqué ait pu être signé par des groupes aussi éloignés sur le spectre politique souligne la radicalisation de la situation dans les provinces basques, estiment les observateurs.

Ces incidents en pays basque ont pour effet de reléguer au second plan deux événements importants survenant à Madrid: la législation définitive de l'accession au trône du roi Juan Carlos et une intervention de l'Église dans le processus électoral.

La Pasionaria de retour à Madrid

MADRID (AFP) — La plus célèbre des exilés de la guerre civile espagnole, la "Pasionaria", Dolores Ibarruri, a foulé à nouveau le sol espagnol hier soir venant de Moscou où elle a passé l'essentiel de plus de 38 années d'exil.

Vêtue de noir, elle a descendu la passerelle de l'avion de l'Aeroflot peu avant vingt heures locales.

Dolores Ibarruri, aujourd'hui âgée de 82 ans, avait quitté l'Espagne le 6 mars 1939 après la déroute des forces républicaines.

Malgré les strictes consignes de secret respectées jusqu'au bout autant par les dirigeants communistes que par le gouvernement, environ cinq cents militants du PCE, massés sur les terrasses de l'aérodrome de Barajas, ont salué la Pasionaria scandant le titre du poème de Rafael Alberti: "Si, si, si Dolores à Madrid".

On ignore encore si des dirigeants du parti communiste ont pu l'accueillir à l'aérodrome en raison des mesures de discrétion prises par le gouvernement pour des raisons de sécurité, mais aussi pour éviter toute provocation après les protestations qui ont accueilli il y a un mois la légalisation du parti communiste espagnol.

Les militants arboraient des drapeaux rouges et aussi des emblèmes de la Galice et du pays basque où la Pasionaria naquit en 1895, huitième d'une famille de mineurs de onze enfants. Mme Ibarruri a descendu seule la passerelle du quadri-réacteur de l'Aeroflot. Elle a posé quelques instants pour les photographes puis est montée seule à bord d'une camionette de la compagnie Iberia. Longtemps après son départ pour Madrid, des militants continuaient à crier leur joie.

Aucun dirigeant du PCE n'était présent. Toute la journée, alors même que de Moscou on annonçait son départ, les responsables du PCE ont affirmé que la Pasionaria "n'était attendue que le 20 ou le 22 mai".

M. Santiago Carillo, secrétaire général, fait campagne en Andalousie, à Séville, en vue des élections du quinze juin. M. Ramon Tamanes, un des principaux dirigeants à Madrid a passé l'après-midi à l'université comme juré d'une thèse de doctorat puis a présenté son dernier livre. Tout indique que le retour de la Pasionaria, présenté à Madrid comme "la plus universelle des femmes espagnoles contemporaines", a été arrangé directement par les gouvernements espagnols et soviétiques.

Le premier ambassadeur d'URSS, M. Sergei Bogomolov vient de présenter ses lettres de créance au roi Juan Carlos.

Il est possible, estime-t-on à Madrid, que pour préserver ce secret et éviter toute provocation, les dirigeants communistes eux-mêmes n'aient pas été informés de la date précise du retour de la Pasionaria.

Le retour de Mme Ibarruri a été précipité. Il survient trois jours après que le gouvernement eut autorisé son retour et vingt quatre heures après qu'elle eut reçu son passeport du consulat d'Espagne à Moscou.

Dans les milieux communistes, personne ne fait allusion aux divergences idéologiques qui, selon certains milieux, auraient pu opposer la présidente du parti à son secrétaire général. Celui-ci est considéré comme un des protagonistes les plus avancés de l'eurocommunisme, tandis que la présidente resterait favorable à une ligne pro-soviétique.

Mme Ibarruri a déclaré avant de quitter Moscou pour madrid, qu'elle allait "s'engager à nouveau dans une lutte active, une lutte dont dépend l'avenir de son pays", annonce l'agence Tass.

"Je crois fermement dans la victoire de la démocratie dans notre pays", a dit la Pasionaria qui s'adressait aux personnalités soviétiques présentes à l'aéroport à son départ. "Le PC espagnol, a-t-elle ajouté, jouit actuellement d'une grande influence" et "je suis convaincue que son influence se transformera en des actions énergiques en faveur de la démocratie et du socialisme, et contre les réactionnaires qui s'accrochent encore au passé".

Dans l'espoir de régler la crise

Bhutto décrète un référendum

ISLAMABAD (d'après AP, AFP et Reuter) — Pour tenter de sortir de la crise dans laquelle son pays se débat depuis plusieurs semaines, le premier ministre du Pakistan, M. Zulfikar Ali Bhutto, a résolu d'organiser un référendum par lequel il "place son sort entre les mains du peuple".

L'opposition s'est immédiatement élevée contre ce projet, qu'elle considère comme une manoeuvre politique destinée à instaurer un régime autoritaire au Pakistan.

Dans un discours prononcé hier devant l'Assemblée nationale, le chef du gouvernement a déclaré que ses conversations avec les dirigeants de l'opposition ont abouti à un échec. Ses adversaires regroupés au sein de l'Alliance nationale pakistanaise, exigent sa démission et l'organisation de nouvelles élections, et ont déclenché une vaste campagne de désobéissance civile contre le gouvernement en place, qu'ils accusent d'avoir truqué les élections du 7 mars dernier dans lesquelles le Parti populaire pakistanais de M. Bhutto a obtenu 83 pour cent des suffrages.

M. Bhutto n'a pas précisé à quelle date aurait lieu le référendum, mais il a indiqué que si le résultat lui est favorable, le système politique actuel sera entièrement refondu afin d'accorder des pouvoirs étendus au chef du gouvernement.

"Les structures du pays devront être ajustées et modifiées en tenant compte des réalités afin d'être en mesure de faire face à toutes les crises futures et aux problèmes à venir du Pakistan", a-t-il dit.

Il a souligné que l'extension de ses pouvoirs est indispensable en raison de la campagne anti-gouvernementale qui se poursuit depuis les élections générales et qui plonge la nation "dans un véritable cauchemar". On estime que 275 personnes au moins ont trouvé la mort dans les violences qui ont également conduit à l'instauration de la loi martiale dans les trois principales villes du pays.

L'opposition a immédiatement condamné le projet de référendum, dans lequel elle voit une manoeuvre de M. Bhutto pour imposer un régime autoritaire de parti unique. "Il est un dictateur et il veut maintenant que sa dictature soit entérinée par la population, mais il ne l'obtiendra jamais", a affirmé un dirigeant de l'Alliance nationale pakistanaise, M. Hassan Mahmoud. "C'est manifestement inacceptable pour nous".

Luttes de tendance au PC de Bulgarie

VIENNE (Reuter) — La soudaine disgrâce d'un des principaux dirigeants du parti communiste bulgare n'avait toujours pas été officiellement expliquée hier à Sofia.

M. Boris Veltchev a été démis de toutes ses fonctions au sein du parti: au bureau politique comme au secrétariat. Phénomène inhabituel dans un parti qui a pourtant connu nombre de limogeages, M. Veltchev a même été exclu du comité central, auquel il appartenait depuis vingt-deux ans.

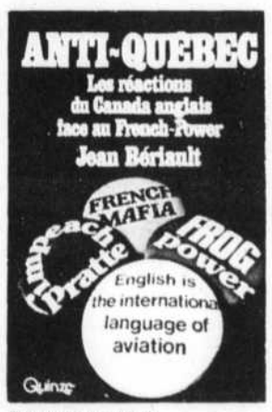
Les personnalités déchues restaient jusqu'à présent pendant quelque temps au comité central.

Cette élimination complète, estime-t-on de source informée, est la preuve de réelles luttes de tendance au sein de la direction du parti. Le départ de M. Veltchev, âgé de soixante-deux ans, a sans doute été décidé avec l'accord de Moscou, dont le PC bulgare est depuis Staline le plus fidèle allié en Europe de l'Est.

M. Veltchev passait pour le dauphin du chef du parti et de l'État, M. Todor Jivkov. On n'exclut pas que M. Jivkov ait voulu l'éliminer pour parer une menace contre ses propres positions, ou bien que M. Veltchev ait été victime de personnalités visant son poste.

Son limogeage renforce en tout cas la position personnelle de M. Stanko Todorov, le premier ministre, qui, à cinquante-six ans, apparaît comme le numéro deux de la hiérarchie.

La naissance du French Power à Ottawa provoque le ressac... l'affaire Sky Shops, la guerre des Gens de l'Air, l'affaire des juges, l'affaire Pratte, la démission de James Richardson.



Un complot ?

Même si quelques complicités paraissent assez évidentes, le mot est trop fort... Il serait plus juste de parler de conspiration...

Les faits sont là. À chacun de juger.

Jean Bériault. Docteur en Science politique de la Sorbonne, est journaliste à la revue Actualité et à l'hebdomadaire Le Jour.

188 pages **$5.95**

En vente partout.

Pour recevoir ce livre chez-soi, remplir le coupon et le retourner aux Éditions Quinze, 3465 Côte-des-Neiges, Montréal, Qué. H3H 1T7

Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Ci-joint ☐ un chèque ☐ un mandat-poste

Quinze

Anti-Québec **$6.20** (Les frais de poste inclus)

UNIVERSITÉ LAVAL

extension de l'enseignement

TRIMESTRE D'ÉTÉ 1977

(11 juillet au 19 août)

Admission

Cours de l'enseignement régulier ouverts aux étudiants de l'Extension de l'enseignement dans les disciplines suivantes:

ADMINISTRATION SCOLAIRE
CATÉCHÈSE
COUNSELING ET ORIENTATION
DIDACTIQUE
ÉDUCATION PHYSIQUE
FRANÇAIS
MATHÉMATIQUES
MESURE ET ÉVALUATION
PHILOSOPHIE
PSYCHOLOGIE
PSYCHOPÉDAGOGIE
SCIENCE POLITIQUE
TECHNOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT
THÉOLOGIE

ainsi que: **VOYAGE D'ÉTUDES EN GRÈCE ET EN SICILE**

Date limite de réception des demandes d'admission et des choix de cours préliminaires: 1er juin 1977

Les étudiants de l'Extension qui se sont inscrits à l'un ou l'autre des trois derniers trimestres doivent remplir la formule **Choix de cours préliminaire** qu'ils ont reçue par la poste.

Les **nouveaux candidats** doivent remplir la formule de **Demande d'admission à l'Extension de l'enseignement** incluse dans l'annuaire.

Renseignements et annuaire

Direction de l'Extension de l'enseignement
Local 2383
Pavillon de la Bibliothèque
Université Laval
Cité universitaire, Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3202

QUÉBEC, CANADA

MAÎTRISE EN ÉTHIQUE

L'Université du Québec à Rimouski offrira à compter de septembre prochain un programme de maîtrise ès arts (éthique). Il s'agit d'un programme **nouveau au Québec**, consacré à l'étude scientifique des problèmes multiples qui se font jour actuellement dans l'ordre moral ou éthique.

Objectifs

Ce programme **à caractère interdisciplinaire** voudrait assurer à des diplômés, chercheurs ou professionnels, une formation éthique les rendant capables d'observer et d'analyser **l'agir humain intégral** et d'éclairer les choix individuels et collectifs que commandent les situations concrètes. Il voudrait habituer les intéressés à plus de rigueur et de sens critique dans l'étude des comportements, des valeurs, et des systèmes de légitimation qu'intègrent les morales.

Structure

Ces objectifs seront poursuivis à travers des activités d'enseignement et de recherche **sous la direction de spécialistes de disciplines diverses**. Un total de quarante-cinq crédits (45), répartis en un bloc de dix-huit (18) pour la fonction enseignement et un bloc de vingt-sept (27) pour la fonction recherche, amènera l'étudiant au terme du programme.

Conditions d'admission

Est admissible à ce programme tout étudiant qui détient un diplôme universitaire de premier cycle, de préférence en sciences humaines. Est admissible également à ce programme tout professionnel dont l'intervention présuppose des **choix complexes d'ordre moral ou éthique** et dont l'expérience aura été jugée pertinente.

Informations

Service de l'admission
Téléphone: (418) 724-1433
ou
Doyen des études avancées et de la recherche
Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines, Rimouski, Qué. G5L 3A1
Téléphone: (418) 724-1540

Université du Québec à Rimouski

COURS D'ANGLAIS

Programmes intensifs de langue dans un milieu anglophone. Université catholique. Coéducationnelle. Divers cours avec laboratoire.

Aussi un institut de TESL pour le Professeur d'Anglais.

Écrivez à:

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST.MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404
U.S.A.

McGill

conférences publiques sur

les sociétés pluralistes

Problèmes et solutions des sociétés multilingues et multiculturelles. Exposés présentés par des personnalités invitées.

Gregory Baum

Professeur de théologie et d'études religieuses
Collège St. Michael, Toronto

Nationalism and Social Justice

Nationalisme et justice sociale

Le conférencier est un défenseur convaincu de l'oecuménisme et prône une plus grande responsabilité de l'église catholique au sein de la société.

Simultaneous translation facilities

Campus de l'Université McGill
Pavillon Stephen Leacock, Auditorium 132

le mercredi 18 mai 1977 à 20 heures
Entrée libre (aucun billet exigé)

Prochain conférencier:

le professeur Nathan Keyfitz
Université Harvard
Sociologue et démographe

McGill University

Sherbrooke: un accord intervient

Les étudiants du Département d'économique de la Faculté des arts de l'Université de Sherbrooke ont accepté la proposition de compromis qui leur a été présentée cette semaine par le Conseil de faculté touchant la parité professeurs-étudiants à l'Assemblée départementale.

Les quelque 80 étudiants en économique avaient abandonné leurs cours le 30 mars dernier, puis refusé, à la mi-avril, de se présenter aux examens afin de protester contre le caractère unilatéral des décisions qui étaient prises par une Assemblée départementale composée de quatre étudiants et de dix professeurs. Les étudiants n'exigent depuis plus d'un mois rien de moins que la parité au sein de l'organisme décisionnel.

Depuis le début du conflit, les professeurs du Département se sont toujours opposés au principe de la parité. Du 6 au 19 avril, les négociations entre professeurs et étudiants ont toutes conduit à une impasse. A la demande des principaux intéressés, le doyen de la Faculté, M. Jacques Plamondon, est intervenu dans le conflit à titre de médiateur à compter du 19 avril. La solution proposée par ce dernier aux professeurs et aux étudiants cinq jours plus tard était acceptée, sans gaieté de coeur, il faut le dire, par les premiers, tandis que les étudiants y formulaient toujours des objections.

Le doyen proposait en effet la formation d'un comité de programmes composé au minimum de neuf personnes, dont quatre professeurs élus par leur assemblée, quatre étudiants élus par leur assemblée générale et un président, membre du corps professoral et coopté par les huit membres élus.

Les étudiants, qui ont accepté d'abord le principe d'un comité pareil, en ont contesté cependant la composition et suggéré une parité de sept étudiants et de sept professeurs, élus par leurs assemblées respectives, à qui se serait ajouté un président élu par les 14 membres, mais non coopté.

La semaine dernière, M. Plamondon demandait au Conseil de faculté d'intervenir. C'est la recommandation de celui-ci, présentée cette semaine, qui a reçu l'assentiment des étudiants. Le Conseil propose un comité de programmes formé de six étudiants, de six professeurs et d'un président coopté par les membres élus (un nouveau membre et qui n'est pas nécessairement un professeur) et chargé de trancher les débats en cas de litige.

Les étudiants demandaient également que le doyen de la Faculté, plutôt que le directeur du Département, intervienne en cas d'impasse dans le fonctionnement du comité. Le Conseil de faculté a tranché: ce sera "la Faculté des arts" qui exercera ce rôle au besoin, ce que les étudiants ont accepté.

D'une faculté à l'autre et d'une université à l'autre, les modes de participation sont extrêmement variés. L'expérience que commence à vivre le Département d'économique de l'Université de Sherbrooke ne manquera pas d'intérêt pour les observateurs.

Hirondelles dignes d'Hitchcock

ANDERSON, Californie (AFP) — Une scène d'horreur, tirée tout droit du film d'Alfred Hitchcock "The Birds" (les oiseaux) s'est produite dans la réalité à Anderson, petite ville située à environ 300 kilomètres au nord de San Francisco.

Des milliers d'hirondelles se sont abattues sur la maison de Mme Dottie Sherlock. Pour une raison toujours incompréhensible, des nuées de ces oiseaux ont plongé, en piqué, dans la cheminée, se brisant les ailes et allant s'écraser contre les parois.

Il a fallu faire appel aux pompiers pour venir enlever à la pelle des centaines de carcasses d'oiseaux morts ou mourants.



Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 avril, 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Canadian Grain Trimmers (Lakehead) Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5ième jour de mai 1977, sous le numéro 2777942.
Ce 12ième jour de mai 1977
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Jeannot Bouffard, étudiant, résidant et domicilié au numéro 2850 Avenue Ekers, appartement 301, Côte-des-Neiges, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en Conseil de la province de Québec, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Jean Bouffard.
MONTRÉAL, le 4 mai 1977
Mes Poirier, St-Pierre & Prescott,
avocats,
4444 De Laroche,
Montréal, P.Q. H2J 3J1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

DAME ANDRÉE CHAMPAGNE-DANCET, domiciliée et résidant au no. 8524 de la rue Albanel, en la cité de St-Léonard, district judiciaire de Montréal,
requérante
VS
GILLES ROY, de lieux inconnus,
intimé

AVIS

Il est ordonné à l'intimé Gilles Roy en cette cause de comparaître au Greffe de la Cour supérieure dans le délai d'un mois à compter de la publication de cette ordonnance.
Une copie de la requête pour annuler les droits de visite et de sortie en vertu de l'article 11, par. 2, de la Loi sur le divorce a été laissée à l'intimé au greffe de la Cour à son intention.
MONTRÉAL, ce 13ème jour d'avril 1977
A. BEAULIEU
Protonotaire de
la Cour supérieure

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-043311-765

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC REPRÉSENTANT SA MAJESTÉ DU CHEF DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
Demandeur
-vs-
LISE LEONARD
Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse, Lise Léonard, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée au Greffe de la Cour Provinciale à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer vos comparution ou défense dans les délais susdits, le demandeur procédera contre vous par défaut et jugement sera rendu contre vous.
Montréal, ce 5 mai, 1977
A. Beaulieu, greffier, adjoint
Mes Lemoine & Laflamme
1155 Ouest Sherbrooke
Suite 1601,
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 500-12-068814-775
MARCELLE LEFEBVRE,
Requérante,
-vs-
JACQUES LENGHAN,
Intimé,

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JACQUES LENGHAN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 27 avril 1977
(S) A. BEAULIEU
REGISTRAIRE DES DIVORCES
Mes Laberge, Toulet & Lord
1010 est, rue Ste-Catherine
Suite 530
Montréal, Québec
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-064243-763
DAME RUPWATI SANKAR,
Requérante
-vs-
RAMDEO PHODAI,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé RAMDEO PHODAI est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 10 mai 1977.
(Signé) A. BEAULIEU
Registraire
BORENSTEIN, DUQUETTE & BROTT
5311, avenue du Parc
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.
TRANSFERT REG. 2
(1976) — ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE MARCEL DINELLE opérant sous le nom de Marcel Roy Transfer & Storage détenteur du permis no. 16867-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tout son système de transport qu'il possède à la corporation Transport Climax Ltée.
Si le transfert est accordé, la répartion des actions de Transport Climax Ltée sera:
Marcel H. Dinelle seul actionnaire de cette corporation fédérale.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal
1ère publication: Jeudi, le 12 mai 1977
2ème publication: Vendredi, le 13 mai 1977
3ième publication: Samedi le 14 mai 1977
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques,
suite 900, Montréal, P.Q.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 avril, 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Fashion Forwarders Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 5ième jour de mai 1977, sous le numéro 2777943.
Ce 12ième jour de mai 1977
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 mars, 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à R.G. Redburn (Eastern) Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 5ième jour de mai 1977, sous le numéro 2777941.
Ce 12ième jour de mai 1977
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que SHIFFLI EMBROIDERY MANUFACTURERS' ASSOCIATION INC. une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social dans les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec, pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.
Daté à Montréal, le 27 janvier 1977.
Lou Finegold
Président

TRANSPORT RESTREINT — REMORQUES —

La requérante, TELMAR TRANSPORT LIMITED, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de tirer les remorques ou semi-remorques, vides ou chargées, appartenant à ou légalement en possession de MAISLIN TRANSPORT LTD, requérante-conjointe, selon les clauses c), e), et f) du permis numéro 11355-V de MAISLIN TRANSPORT LTD, qui agira comme voiturier-roulier.
Toute personne désirant s'opposer à la présente peut le faire en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours de la troisième publication de cet avis.
1ère publication: 12 mai 1977
2ème publication: 13 mai 1977
3ème publication: 14 mai 1977
PIERRE HOGUE, Procureur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-069256-778
DAME THERESE BELISLE-RIOUX
requérante
vs
JEAN CLAUDE RIOUX
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé JEAN CLAUDE RIOUX, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame est à Montréal.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 11 mai 1977
ME JEAN BRULÉ, avocat
2933 rue Masson
Montréal
CLAUDE DUFOUR, Protonotaire-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

TRANSFERT
ART. 2.59.1 — REG. 2 (1976)

PRENEZ AVIS QUE le requérant-cédant LOCATION W. DESJARDINS ENRG., (Wayne Desjardins faisant affaires sous le nom de:) s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il a ou peut avoir et se rattachant au permis 2189-DYV à la compagnie LOCATION ALOUETTE INC., (Lark Leasing Inc.).
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
1ère publication: 12 mai 1977
2ème publication: 13 mai 1977
3ème publication: 14 mai 1977
SIGNÉ: Me Benoit GROLEAU
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques, suite 900
Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORDES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-069010-779
LISE LEONARD
Requérante
C.
GENNARO LONGO
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Gennaro Longo est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de fivorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 11 mai 1977
REGISTRAIRE
Claude Dufour
Me Charles Clément, avocat
10785 boul. Pie IX
Montréal, P.Q.
tél: 321-2632
n/d: 24,355

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-007845-777
JEAN VERDY
LOUIS VERDY
LAURETTE COUSINEAU
demandeurs
-vs-
LOUIS ROBERT MARTEN, autrefois résidant et domicilié au 9055 ouest, Bl. Gouin, à Montréal, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus.
défendeur
-et-
LA BANQUE ROYALE DU CANADA
ST LAURENT & FRERES (1966) Inc.
mises en cause

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, Louis Robert Marten d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation déclaration et avis a été laissée, à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame, est, à Montréal.
FAUTE PAR le défendeur, Louis Robert Marten de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquances juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 11 mai 1977
Claude Dufour,
protonotaire adjoint
Mes Pouliot, Mercure & Ass.
1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal, P.Q.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de Bo-Lau Ltée — Bo-Lau Ltd. ayant des places d'affaires à Montréal et Ste-Thérèse de Blainville, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 22 avril 1974, a été enregistré à Montréal et St-Jérôme respectivement sous les numéros 2510846 et 512217.
Montréal, le 12 mai 1977
BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS est par la présente donné conformément à l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations (S.R.Q. 1964, C 275) que la garantie créée par ce certain acte de fidéicommis comportant hypothèque et nantissement, privilège, cession et transfert exécuté par Trans World Records (Canada) Ltd. devant le notaire André Forest le 27 novembre 1974 sous le numéro 1923 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 4 décembre 1974 sous le numéro 2567243 (laquelle garantie s'étend aux dettes, droits et réclamations en faveur de Trans World Records (Canada) Ltd en plus d'autres biens et actifs de ladite compagnie) est devenue exécutoire.
Trust Général du Canada
Fidéicommissaire
Par: M. S. Pesner, Agent

AVIS est par la présente donné conformément à l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations (S.R.Q. 1964, C 275) que la garantie créée par ce certain acte de fidéicommis comportant hypothèque et nantissement, privilège, cession et transfert exécuté par Trans World Record Corp. devant le notaire André Forest le 27 novembre 1974 sous le numéro 1922 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 4 décembre 1974 sous le numéro 2567244 (laquelle garantie s'étend aux dettes, droits et réclamations en faveur de Trans World Record Corp. en plus d'autres biens et actifs de ladite compagnie) est devenue exécutoire.
Trust Général du Canada
Fidéicommissaire
par: M. S. Pesner, Agent.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
G.U.R. INC.
Corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires au: 9875 rue Clark à Montréal Québec.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que G.U.R. Inc., la compagnie débitrice a fait cession de ses biens le 10ième jour de mai 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31ième jour de mai 1977, à onze heures (11.00) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, Montréal, Québec.
Le 11 mai 1977.
C.A. MICHAUD
SYNDIC
BUREAU DE:
C.A. MICHAUD — SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, suite 320,
Montréal, Québec Tél.: 382-6141

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
DAME GISELE DEBIEN MAGNAN, Ménagère
& PAUL MAGNAN, Voyageur
9964 rue Papineau, Appartement 306,
Montréal, Québec.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que PAUL & GISÈLE DEBIEN MAGNAN ont fait cession de leurs biens le 10ième jour de mai 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31ième jour de mai 1977, à dix heures quarante cinq (10:45) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est rue Notre Dame, Montréal, Québec.
Le 11 mai 1977.
C.A. MICHAUD
SYNDIC
BUREAU DE:
C.A. MICHAUD — SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, suite 320,
Montréal, Québec Tél.: 382-6141

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

CS No: 11-000692-778
Dans l'affaire de la faillite de:
District de Montréal
CONSTRUCTION SYSTEMAX INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 4470 boulevard Lavoie, St-Vincent de Paul, Laval, P.Q.
Débitrice
AVIS est par les présentes donné qu'une Ordonnance de Séquestre a été rendue contre CONSTRUCTION SYSTEMAX INC. en date du 2ième jour de mai 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24ième jour de mai 1977 à 11:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au 10 est, rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, dans la Province de Québec.
DATE DE MONTRÉAL, ce 9ième jour de mai 1977
JACQUES HUARD,c.a.,
syndic.
BUREAU:
BLAIS, HUARD, VERDIER & ASSOCIES,
1 Place Ville Marie,
Suite 2240,
Montréal, P.Q.
H3B 3M4
Tél.: 514-861-6721

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

DEMANDE DE TRANSFERT
REG. 2 (1976) - ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE MONSIEUR WALTER KEMP, du 244, boulevard Labelle, Rosemère, province de Québec, détenteur du permis no. M-500975 D-001, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il possède sur le permis M-500975 D-001, catégorie Entrepreneur, pour la région 6, à la compagnie, EXCAVATION MARION & BELVAL INC., du 78 Grand Rang, St-Jacques, PQ.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
1ère publication: Le 12 mai 1977
2e publication: Le 13 mai 1977
3e publication: Le 14 mai 1977
SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques, suite 900, Montréal, P.Q.
PAR: LOUIS LAVOIE / PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

TRANSFERT
ART. 2.59.1 — REG. 2 (1976)

PRENEZ AVIS QUE la requérante PROVINCIAL OIL CARRIERS CO. LTD., détentrice du permis no 10934-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer tout son système de transport incluant tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'elle a et/ou pourrait avoir au moment dudit transfert en faveur de TRANSPORT BRAZEAU INC., elle-même détentrice du permis 8077-V.
Au surplus la requérante-cessionnaire demande à la Commission des Transports du Québec de fixer les taux tels qu'ils apparaissent au dossier ou tous autres taux qu'elle jugera appropriés.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
1ère publication: 12 mai 1977
2ème publication: 13 mai 1977
3ème publication: 14 mai 1977
SIGNÉ: Me Benoit GROLEAU
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques, suite 900
Montréal, Québec

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de Palettes Instantanées B.L. Inc. — Instant Pallets B.L. Inc., ayant des places d'affaires à Montréal et Ste-Thérèse de Blainville, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 14 octobre 1976, a été enregistré à Montréal et St-Jérôme respectivement sous les numéros 2731710 et 512216.
Montréal, le 12 mai 1977.
BANQUE CANADIENNE NATIONALE

IMMEUBLES DES SEIGNEURS INC.

AVIS est donné que Immeubles des Seigneurs Inc., une corporation incorporée en vertu de la loi des compagnies et ayant son siège social à Montréal fera application au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la Province de Québec pour permission d'abandonner sa charte en vertu des provisions de la loi des compagnies.
MONTRÉAL, le 30 juin, 1976
McMASTER MINNION PATCH HYNDMAN
LEGGE CAMP & PATERSON
Les procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-015611-770

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal,
demanderesse,
-contre-
PIERRE COMTE,
défendeur

IL EST ENJOINT à PIERRE COMTE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 27 avril 1977.
GREFFIER: A. BEAULIEU
Mes GIRARD, GAGNON, CLERK
& PERRON
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500 12-69114-779
DAME LILIAN HORNE
Requérante
-vs-
JOSEPH JONES
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.
MONTRÉAL, ce 6ième jour d'avril 1977
BAATZ, SYLVESTRE, CYR & COHEN
2461, rue St-Jacques
Local 12
Montréal, Qué. H3J 1H8
937-8943
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-008579-771

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC REPRÉSENTANT SA MAJESTÉ DU CHEF DE LA PROVINCE
DEMANDEUR
-vs-
GEORGES LÉON LAUZIER
DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Georges Léon Lauzier, le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer vos comparutions ou défenses dans les délais susdits le demandeur procédera contre vous par défaut et jugement sera rendu contre vous.
Montréal, ce 5 mai, 1977
CLAUDE DUFOUR,
greffier adjoint
Mes Lemoine & Laflamme
1155 Ouest Sherbrooke
Suite 1601
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-068810-773
ROGER BORDUAS,
Requérant,
-vs-
MARGUERET CONTANT,
Intimée,

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée MARGUERET CONTANT, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 26 avril 1977
(S) A. BEAULIEU
Registraire des divorces
Mes LABERGE, TOULET & LORD,
1010 est, rue Ste-Catherine,
Suite 530
Montréal, Québec.
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

TRANSFERT
ART. 2.59.1 — REG. 2 (1976)

PRENEZ AVIS QUE la requérante MONTREAL OIL CARRIES INC., détentrice du permis no. 17438-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer tout son système de transport incluant tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'elle a et/ou pourrait avoir au moment dudit transfert en faveur de SALABERRY CARTAGE LTD., elle-même détentrice du permis 12470-V.
Au surplus, la requérante-cessionnaire demande à la Commission des Transports du Québec, de fixer les taux tels qu'ils apparaissent au dossier ou tous autres taux qu'elle jugera appropriés.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
1ère publication: 12 mai 1977
2ème publication: 13 mai 1977
3ème publication: 14 mai 1977
SIGNÉ: Me Benoit GROLEAU
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 St-Jacques, ouest, suite 900
Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-018708-771

LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
Partie demanderesse
C.
JENO PASZTI
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse Jeno Paszti est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, ce 11 mai 1977
CLAUDE DUFOUR
Protonotaire, C.S.M.
Mes Pépin, Létourneau & Ass avocats
360 St-Jacques suite 1800
Montréal, P.Q.
Tél: 284-3553
n/d: Z-135-1070

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

N: 500-02-016, 438-777

ALFRED ROY, chauffeur de taxi, de la Cité d'Outremont, District de Montréal, domicilié et résidant au 36 avenue Joyce.
Demandeur
-vs-
SYLVAIN GAUTHIER, autrefois de la Cité et du District de Montréal, domicilié et résidant au 7480 Mountain Sights, App. 428, maintenant de lieux inconnus.
Défendeur

IL EST ENJOINT AUDIT DÉFENDEUR, SYLVAIN GAUTHIER, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 5 mai 1977
A. BEAULIEU
Greffier-Adjoint
Mes Greenblatt, Ginsberg & Finkelstein,
suite 100, 1440 rue Towers,
Montréal, P.Q. H3H 2C9
Procureurs du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-014797-755
FRANCINE MASSON,
Demanderesse
-vs-
GERALD LÉGER,
Défendeur

ORDONNANCE

Attendu que suivant la requête pour cesser d'occuper présentée par Mes Archambault, Boucher & Associés et accordée par la Cour le 6 janvier 1977, ces derniers se sont retirés du dossier et ne représentent plus la demanderesse, Francine Masson, dans la présente cause, il est ordonné à la demanderesse de se constituer un nouveau procureur ou de produire un acte de comparution personnel dans les trente (30) jours à compter de la dernière insertion des présentes.
MONTRÉAL, ce 5 mai 1977.
CLAUDE DUFOUR
Protonotaire
NANTEL MERCURE POLIQUIN
& COUTU, avocats,
507, Place d'Armes, suite 1800,
Montréal, Qué. — H2Y 2X4.
Procureurs du défendeur.

CAMADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

TRANSFERT
ART. 2.59.1 — REG. 2 (1976)

PRENEZ AVIS QUE la requérante TRANSPORT BRAZEAU INC., détentrice du permis no. 8077-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'elle a et/ou pourrait avoir au moment dudit transfert et se rattachant aux clauses bbb et uuuu en faveur de SALABERRY CARTAGE LTD elle-même détentrice du permis 12470-V.
Au surplus, la requérante-cessionnaire demande à la Commission des Transports du Québec de fixer les taux tels qu'ils apparaissent au dossier ou tous autres taux qu'elle jugera appropriés.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
1ère publication: 12 mai 1977
2ème publication: 13 mai 1977
3ème publication: 14 mai 1977
SIGNÉ: Me Benoit GROLEAU
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques, suite 900
Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE L'EXPROPRIATION

No: 34-000 507-77M

VILLE DE ST-HUBERT, corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires dans les limites de son territoire à St-Hubert, district de Montréal,
EXPROPRIANTE
-vs-
JOHN FREDERICK CAMPBELL, résidence et domicile inconnus.
EXPROPRIE

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

JOHN FREDERICK CAMPBELL, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente ordonnance. Une copie d'un avis d'expropriation, de même qu'une description technique et un plan ont été laissés à son attention au Greffe du Tribunal de l'Expropriation, division de Montréal.
Le dit avis d'expropriation concerne les lots suivants:
"Les lots numéros 171-49, 171-96, 171-97, 171-248, 171-407, 171-408, 172-106, 173-105, 173-333, 172-132, 173-53, 173-131, 173-282, 173-359, 172-158, 173-385, 173-144, 173-243, 173-320, 173-269, 173-346, 173-413, 173-426,
tous des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Hubert, division d'Enregistrement de Chambly, Province de Québec".
PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de déposer votre comparution dans le délai susdit, l'expropriante pourra procéder par défaut.
Montréal, ce 11 mai 1977
Mes Viau, Bélanger, Hébert, Mailloux
Paquet, Pinard & Denault
2810, Tour de la Bourse,
Place Victoria, Montréal

Gilles Houde



Le tournoi tennis-up

Denis Fiset, le jeune directeur du club de tennis Val-des-Arbres à Ville Laval, annonce la tenue du tournoi tennis-up qui regroupe les meilleurs junior du Québec, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse. Cette compétition, organisée par la Fédération québécoise de tennis et par la compagnie Seven-Up se déroulera à Laval les 21 et 22 mai prochains. L'élite québécoise du tennis junior est dirigée par Richard Legendre et Roger Raymond. Tous les joueurs doivent participer à quatre tournois pour obtenir un classement national. Le coordonatrice de cette compétition sera Mme Bella Lafontaine surnommée "la mère supérieure du tennis junior québécois". Si la température est belle, le tournoi se déroulera à l'extérieur, sinon les courts intérieurs seront utilisés.

L'U de Sherbrooke et le golf

Les anciens de l'Université de Sherbrooke n'ont que quelques jours encore pour s'inscrire au cinquième tournoi annuel de golf organisé à leur intention. Le tournoi aura lieu le 3 juin sur le parcours du Sherbrooke Country Club et on peut s'y inscrire en téléphonant au secrétariat des anciens à 565-2240. Pierre Pinard, le responsable de l'information lance une invitation spéciale aux anciens qui habitent à l'extérieur des Cantons de l'est.

La piscine olympique ouverte au public

Pour trois jours et gratuitement, soit mardi, mercredi et jeudi, le public du Québec, propriétaire de la piscine olympique, pourra y flotter ou nager. Lundi soir, M. Claude Charron donnera plus de détails quant au programme nautique de la RIO, mais nous savons que les bassins seront ouverts à la population tout au cours de l'été. Il faudra payer $1.00 pour les adultes et .50 pour les enfants. J'espère que le prix d'entrée n'empêchera personne de s'adonner à la natation, car on sait fort bien qu'avec le prix demandé, le déficit ne sera pas changé pour autant. Si quelques milliers de dollars encaissés grâce aux nageurs ne règlent rien et que d'un autre côté, "l'argent" prive quelques milliers de nageurs des bienfaits de la piscine, il ne faudra pas que la RIO hésite à changer sa politique. De toute manière, les dépenses fixes de la piscine sont là, alors aussi bien en faire profiter le plus grand nombre.

Volley-ball au Patro Le Prévost

C'est bien caractéristique du Patro Jean Le Prévost de ne pas se laisser abattre par aucune difficulté fût-elle très grave. Le 18 janvier dernier le Patro fut rasé par les flammes mais dès le lendemain les "cadres" continuaient à travailler pour les jeunes qu'ils ont tellement aidés depuis plusieurs décennies. J'ai une très grande admiration pour les Patros et ceux qui ne connaissent pas cette organisation pourront y remédier en se rendant nombreux à leur omnium de volley-ball aujourd'hui et demain. Plus de 35 équipes de garçons rivaliseront entre eux depuis 9 h jusqu'à 17 h aujourd'hui et demain dans les gymnases de la Polyvalente Emile-Nelligan (coin Henri-Julien et Villeneuve). L'entrée est libre et c'est une invitation du directeur Yvon Laroche qui promet au public "une atmosphère enthousiaste à l'omnium qu'il ne faut pas manquer."

Les meilleurs gymnastes à Amos

La jolie municipalité d'Amos est l'hôte aujourd'hui et demain, du championnat scolaire provincial de gymnastique qui regroupera quelque 500 athlètes âgés de 11 à 18 ans. Cette compétition qui se déroulera pour la 7e année consécutive a lieu à la Polyvalente La Mosaique au Pavillon de la Forêt situé au 850 est 1ère rue, à Amos.

Cours d'instructeur en escrime

Le service des sports et loisirs de Montréal invite les amateurs d'escrime à s'inscrire gratuitement à un cours d'instructeur, conduisant à une certification reconnue par la Fédération d'escrime du Québec. Ce cours de 45 heures sera offert au centre Claude-Robillard à compter du 7 juin, à raison de deux soirs par semaine, jusqu'au 6 juillet. De plus, une période de récapitulation et d'examen aura lieu les 9, 10 et 11 septembre de 9 h à 22 h. Pour suivre ce cours, il faut être âgé de 18 ans et plus, être dans l'enseignement ou encore étudier l'éducation physique depuis deux ans. Ceux qui possèdent une expérience valable de l'escrime sont aussi invités.

Astronomie au jardin botanique

La Fédération québécoise du loisir scientifique vous invite mardi soir au Jardin botanique à assister à une conférence de M. Henry Coia sur les concepts de l'astronomie contemporaine intitulée: "Satellites, météorites et comètes". M. Maurice da Silva, de cette même fédération, nous rappelle que demain, c'est le 335ème anniversaire de la fondation de Montréal. Il y aura une cérémonie spéciale à compter de 10 h demain, en l'église Notre-Dame et au monument de Paul Chomedey de Maisonneuve sur la Place d'Armes.

À lire et à méditer

Le docteur Ramunas dans son volume "L'Éducation Physique dans l'Humanisme Intégral", décrit la pensée des partisans du mouvement centré sur les sports en disant que c'est un retour à la société et à la vie communautaire qui est l'arène vaste et libre de la compétition permanente, des épreuves d'efficience, d'excellence corporelle et spirituelle et qui ainsi ouvre toutes les voies au succès. Vive l'émulation, vive la lutte, le sport, la forme la plus socialisée de l'éducation physique. À bas l'éducation physique qui est trop émasculée."

Le Canadien désire la coupe dès ce soir

Les joueurs défensifs ont joué leur rôle

BOSTON (CP) — Les marqueurs et les gardiens de but ont retenu l'attention depuis le début de la série finale entre le Canadien de Montréal et les Bruins de Boston. Les joueurs défensifs, dont le jeu est plus discret et aussi plus anonyme, ont été ainsi relégués au second plan même si leur présence, dans plusieurs cas, aura été déterminante dans l'issue d'une rencontre.

Par exemple, Murray Wilson n'est pas étranger aux succès du Canadien, qui tentera de remporter dès ce soir la 20ème coupe Stanley de sa glorieuse histoire.

Premier choix du Canadien au repêchage amateur en juin 1971 après qu'il eut complété son stage chez les juniors avec les 67's d'Ottawa, Wilson a joué sa première saison professionnelle sous la gouverne de Al MacNeil, avec les Voyageurs de la Nouvelle-Écosse, de la Ligue américaine. Et c'est avec MacNeil qu'il a pu approfondir les subtilités du jeu défensif.

"Al MacNeil a toujours apporté beaucoup d'attention au jeu défensif, explique Wilson. Nous avions alors une très jeune équipe et la direction a obtenu les vétérans Noel Price et Doug Robinson afin que nous concentrions nos efforts sur l'aspect défensif du hockey.

"Lorsque j'ai fait le saut avec le Canadien l'année suivante, poursuit-il, on m'a demandé de remplir le même rôle. J'ai donc évolué sur un trio défensif dès mon arrivée dans la LNH et je n'ai pas cessé depuis.

"Je crois que toute équipe doit posséder des joueurs défensifs et offensifs. Nous avons en Steve Shutt, Guy Lafleur et Jacques Lemaire des joueurs capables de marquer des buts.

"Il est peut-être plus facile d'être un joueur défensif, parce que la fonction n'exige que du travail. C'est la clé de la réussite."

Wilson estime en outre que les succès du Canadien sont la conséquence directe d'un travail ardu et soutenu.

"Il faut être dans une excellente forme physique pour pouvoir disputer 80 matchs en saison régulière plus les parties des séries éliminatoires. Certainement que Bowman nous impose un rythme de travail parfois épuisant, mais le travail demeure le seul gage de succès. Il n'y a pas d'autres moyens"

Wilson fait également remarquer que la longue tradition de l'équipe est une source de fierté et d'inspiration qui n'est pas étrangère aux succès du Canadien.

"Une forte tension pèse constamment sur chacun des joueurs. Il nous faut gagner. D'ailleurs, il y a plusieurs joueurs au sein de l'équipe qui détestent perdre. Nous n'avons pas subi deux échecs de suite de toute la saison et l'une des raisons est probablement que les joueurs ont la défaite en horreur."

Comme la majorité des joueurs du Tricolore, Wilson espère que la longue saison, qui a commencé pour certains le 1er août dernier, prendra fin ce soir au Garden de Boston. L'entraîneur des Bruins, Don Cherry a toutefois laissé entendre comme il se devait que son équipe n'allait pas concéder la coupe au Canadien.

"Le Canadien se contente de contrôler le match, a déclaré Cherry, après l'exercice des siens, hier. Je croyais avant le début de la série que le Canadien forcerait beaucoup plus le jeu. Au contraire, les joueurs du Tricolore attendent les ouvertures... et nos erreurs.

"Ils n'ont pas intérêt à changer de style puisque cela leur réussit si bien. Ils ont employé un tactique similaire contre les Flyers l'an dernier et on connaît le résultat.

"Mais contrairement à la majorité des autres formations, le Canadien ne renoncera pas à l'attaque s'il prend les devants. Il attaquera juste assez pour que l'adversaire reste sur ses gardes et limite ses interventions en zone rivale. Tout compte fait, le Canadien joue comme il l'entend et il s'ajuste à toutes les situations. On ne peut rien y faire.

"Samedi dernier, par exemple, nous avons limité le Canadien à seulement 11 lancers après deux périodes et pourtant il menait 2-0".



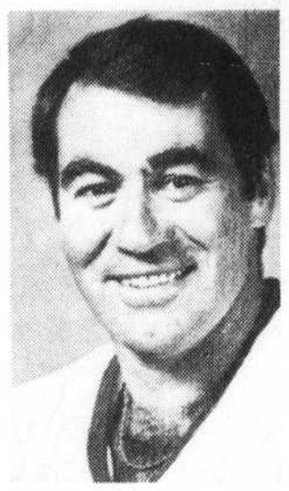
Scotty Bowman, l'entraîneur de l'année.

Scotty Bowman est élu l'entraîneur de l'année

BOSTON (CP) — Scotty Bowman, qui a conduit le Canadien de Montréal à ses plus hauts sommets de son histoire au terme d'une saison au cours de laquelle le Tricolore aura remporté 60 victoires, subi huit défaites et fait match nul à 12 reprises, a été élu hier l'entraîneur de l'année à l'occasion d'un scrutin organisé par les rédacteurs attachés à la couverture des matches de hockey.

Le nom de Bowman est apparu sur 25 des 35 bulletins. Il a reçu 102 points sur une possibilité de 175. L'entraîneur des Capitals de Washington, Tom McVie a terminé deuxième avec 41 points, et Ted Harris des North Stars du Minnesota troisième avec 35.

D'autre part, le vétéran Eddie Westfall des Islanders de New York est le lauréat cette année du trophée Bill Masterton, remis au joueur qui fait preuve de persévérance, d'esprit sportif et de volonté au jeu.



Ed Westfall, lauréat du trophée Masterton.

Les Cubs l'emportent 5-3

Biittner fait glisser les Expos à .500

Larry Biittner a couronné une poussée de quatre points avec un simple de deux points après deux retraits à la sixième manche, et les Cubs de Chicago ont vaincu les Expos de Montréal 5-3, hier soir au stade olympique. Bill Bonham, qui a cédé sa place au monticule dans cette manche victorieuse, a été crédité du gain. Il a toutefois été fort bien secondé par Willie Hernandez et Bruce Sutter, venus en relève. Les Cubs ont ainsi porté leur fiche à 16-11 tandis que les Expos ont glissé à 13-13.

Les Cubs ont comblé un déficit de deux points à la sixième, tirant de l'arrière 3-1. Le frappeur d'urgence Bill Buckner et Ivan DeJesus ont d'abord créé l'égalité avec des simples réussis contre le gaucher Dan Warthen, qui a pris le chemin des douches après avoir commis un but sur balles, emplissant les coussins.

Biittner, qui a déjà porté les couleurs des Expos avant d'être échangé aux Cubs, a alors accueilli le lanceur de relève Will McEnaney avec un simple de deux points. C'est donc dire que McEnaney, obtenu des Reds de Cincinnati, aura à nouveau failli à la tâche.

Les Cubs ont marqué le premier point du match dès la manche initiale grâce à un but sur balles et à des simples de Biittner et Bobby Murcer.

Les Expos ont pris les devants 2-1 à la quatrième reprise. Tony Perez et Warren Cromartie ont d'abord réussi des simples, et le receveur Gary Carter a suivi avec un autre simple, poussant Perez au marbre. Cromartie a ensuite marqué lorsque Biittner a commis une erreur sur un relais.

Les Expos ont marqué leur dernier point à la cinquième à la suite d'un double de Dave Cash et d'un simple de Ellis Valentine.

Les Expos ont annoncé hier que Leonel Carrion et Larry Horn avaient été désignés les joueurs par excellence des filiales en avril.

Carrion, âgé de 25 ans, a conservé une moyenne offensive de .352 avec les Metros de Québec. Il a également réussi sept coups de plus d'un but, dont quatre circuits. Il a de plus produit 15 points et volé quatre buts.

Horn, âgé de 20 ans, a remporté trois victoires et conservé une moyenne de points mérités de 2.00 en quatre présences au monticule pour le West Palm Beach.

Dans les autres parties présentées hier dans la LN, Jon Matlack a limité les Dodgers de Los Angeles à sept coups sûrs, et Dave Kingman a cogné un circuit de deux points dans la victoire de 3-0 des Mets de New York. Matlack, 2-3, est la bête noire des Dodgers avec une fiche en carrière de 12-5. Il s'est en outre bien sorti d'impasses en quatrième, sixième et neuvième manches. Il est devenu le premier lanceur à blanchir les Dodgers cette saison.

Mark Lemongello a limité les Pirates de Pittsburgh à sept coups sûrs et les Astros de Houston ont vaincu les meneurs de la section est de la LN 3-0.

Ken Reitz a frappé un circuit de trois points en neuvième, et Bob Forsch a espacé quatre coups sûrs en huit manches, et les Cardinaux de St-Louis ont défait les Braves d'Atlanta 3-0. Lou Brock a volé le 869ème but de sa carrière et n'est plus qu'à 23 du record des majeures détenu par Ty Cobb.

Ed Walsh lance presque un ultimatum

Les Voyageurs sont impatients

Le gardien Ed Walsh, des Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, filiale du Canadien dans la Ligue américaine, a déclaré qu'une douzaine de ses coéquipiers sont prêts à faire le saut avec l'équipe montréalaise et qu'il est un de ceux-là. Walsh a dit qu'il demandera à être échangé à une autre formation de la Ligue nationale s'il ne réussit pas à se tailler une place avec le Canadien l'automne prochain. Walsh a ajouté que si le Canadien ne l'échangeait pas et le renvoyait à Halifax, il utiliserait son année d'option. Walsh a maintenant passé 3 saisons avec le club de la Nouvelle-Ecosse et, deux fois, il a été élu au sein de l'équipe d'étoiles de la Ligue américaine, y compris cette saison.

●

PRAGUE (Reuter) — La championne olympique Nadia Comaneci a nettement dominé hier à Prague le combiné des championnats d'Europe de gymnastique féminine. Elle a totalisé 39,30 points pour les quatre disciplines (cheval-sautoir, barres asymétriques, poutre et exercices au sol), soit 0.35 point de plus que sa suivante, Elena Moukhina, une nouvelle venue dans l'équipe soviétique. Une autre Soviétique, Nelli Kim, a terminé troisième.

●

FORT WORTH (AP) — John Schroeder, qui a sérieusement songé à abandonner le circuit de la PGA en raison de ses maigres résultats, a inscrit un compte de 65, cinq sous la normale, hier, et a pris une avance de quatre coups en tête à mi-chemin du tournoi Colonial doté d'une bourse globale de $200,000. Ben Crenshaw occupe le deuxième rang à 135, suivi de Chi Chi Rodriguez, Al Geiberger et Roger Maltbie à 136.

●

KINGSTON, Jamaïque (AFP) — L'Américain Ed Moses, champion olympique et recordman mondial du 400m haies, a réalisé un extraordinaire doublé dans les courses d'obstacles de la réunion internationale d'athlétisme, hier, à Kingston. Moses a enlevé le 400m haies en 48.64, meilleure performance mondiale de l'année, après avoir triomphé dans le 110m haies en 13.5 (temps manuel), du Cubain Alejandro Casanas (13.8) et de l'Américain Willie Davenport (13.9), respectivement médaille d'argent et de bronze aux Jeux olympiques de Montréal.

Dans la 100m, l'Américain Steve Williams a renoué avec la victoire et battu son compatriote Steve Riddick, roi de la saison en salle, dans le temps excellent, vu le vent contraire de 2,2 m/s, de 10.26 secondes. Riddick a été crédité de 10.31 et Houston McTear a terminé troisième en 10.33.

Le Kenyen Mike Boit, en dépit de l'absence du Cubain Alberto Juantorena, double champion olympique, s'est surpassé dans le 800m, triomphant en 1:44.7, meilleure performance mondiale de l'année.

Le 1500m a été marqué par la grande défaite du Tranzanien Filbert Bayi, recordman mondial. Le jeune Californien Steve Scott l'a emporté en 3:39.8 devant le Britannique Steve Ovett (cinquième du 800m à Montréal) dans le même temps. Bayi s'est classé troisième à un dixième.

Enfin la Britannique Andrea Lynch a remporté le 100m féminin en 11.77, l'Américaine Robin Campbell le 800m en 2:03.8 et la Canadienne Debbie Brill, de Vancouver, le saut en hauteur avec 1m85.

NEW YORK (AFP) — Le Madison Square Garden, désireux d'organiser le "match d'adieu" de Mohamed Ali, a retiré hier une plainte de quatre millions de dollars contre le champion du monde des poids lourds pour soi-disant rupture de contrat.

Un juge fédéral de Chicago avait déjà donné raison, en première instance, à Ali. Ce dernier s'était engagé, selon le Garden, à défendre son titre contre Duane Bobick, mais comme l'avait souligné le juge, le projet avait été abandonné par "consentement mutuel". Le Madison Square Garden avait d'ailleurs sur ce monté le match Norton-Bobick.

La défaite cinglante subie, mercredi soir, par le "grand espoir blanc", rend maintenant le championnat du monde caduc. Le Garden, qui avait interjeté appel, a donc retiré sa plainte et essaye maintenant de monter un match, titre en jeu, entre Ali et Ken Morton.

Le promoteur californien Benjamin Thompson a une option sur ce match, mais celle-ci expire le 28 mai et l'homme d'affaires a, semble-t-il, perdu espoir d'organiser ce championnat à Rio de Janeiro, comme il en avait l'intention.

Boileau combattra le feu par le feu

QUÉBEC (PC) — L'entraîneur Marc Boileau a décidé de réviser sa stratégie en prévision du deuxième match de la série finale entre les Nordiques et les Jets de Winnipeg, demain soir, à Québec.

Boileau a annoncé qu'il enverra Bob Fitchner, Curt Brackenbury et Steve Sutherland contre Willy Lindstrom, Dan Labrasten et Peter Sullivan, tandis que Marc Tardif, Christian Bordeleau et Réal Cloutier seront opposés au trio de Hull-Nilsson-Hedberg.

Lors du premier match, l'entraîneur des Nordiques a utilisé le trio de Fitchner contre celui de Nilsson, croyant ainsi favoriser l'action de ses deux autres trios, mais cette tactique n'a pas fonctionné.

Même si les statistiques démontrent que le club qui a gagné la première partie a toujours remporté la finale depuis la création de l'AMH, il y a cinq ans, les Nordiques sont loin d'être démoralisés.

"Je ne vois rien pour partir en peur, soutient pour sa part Serge Bernier. Même si nous trainions de l'arrière trois matchs à zéro dans cette série, je ne serais nullement découragé. Je persiste à croire que nous sommes supérieurs aux Jets aussi bien à l'offensive qu'à la défensive".

Pour Bernier, l'avantage de la glace importe peu dans cette série et ses dires sont corroborés par l'entraîneur des Jets, Bobby Kromm, qui, même avec une victoire en poche, demeure prudent.

"Ca ne veut rien dire, affirme-t-il. Regardez les statistiques. Depuis deux ans, les Nordiques et les Jets sont nez à nez. Nous avons gagné à Québec, et ils nous ont battus à domicile. Il nous reste trois victoires à remporter et l'important n'est pas de savoir où nous les remporterons".

hockey

Coupe Stanley

Samedi
Montréal 7, Boston 3
Mardi
Montréal 3, Boston 0
Jeudi
Montréal 4, Boston 2
Ce soir
Montréal à Boston

Les pointeurs

	b	p	pts
Lafleur, Canadien	9	15	24
Sittler, Toronto	5	16	21
Shutt, Canadien	8	10	18
McDonald, Toronto	10	7	17
Ratelle, Boston	5	12	17
Lemaire, Canadien	5	11	16
Harris, Islanders	7	7	14
Dionne, L. Angeles	5	9	14
Murphy, L. Angeles	4	9	13
MacLeish, Phil.	4	9	13
Dailey, Philadelphie	4	9	13
Goring, L. Angeles	7	5	12
Sheppard, Boston	5	7	12
Lapointe, Canadien	3	9	12

Trophée Avco

Mercredi
Winnipeg 2, Québec 1
Dimanche
Winnipeg à Québec

Les pointeurs

	b	p	pts
S. Bernier, Qué.	9	14	23
Hedberg, Win.	10	12	22
Ruskowski, Hou.	6	12	18
Nilsson, Win.	3	15	18
Cloutier, Qué.	9	7	16
Hull, Win.	9	7	16
P. Bordeleau, Qué.	8	7	15
Thomas, Ind.	6	9	15
Labraaten, Win.	3	11	14
Mark Howe, Hou.	6	7	13
Boudrias, Qué.	3	10	13
Ford, Win.	1	12	13

Coupe Memorial

Dimanche
N.-Westminster 7, Ottawa 6
Lundi
N. Westminster 4, Sherbrooke 2
Mardi
Ottawa 6, Sherbrooke 1
Mercredi
Ottawa 4, N.-Westminster 3
Jeudi
N.-Westminster 4, Sherbrooke 2
Hier soir
Sherbrooke c. Ottawa
Dimanche
(Finale)
Ottawa c. N.-Westminster

COUPE STANLEY

Série "K"

	pj	g	p	pp	pc	pts
MONTRÉAL	3	3	0	14	5	6
BOSTON	3	0	3	5	14	0

TROPHÉE AVCO

Série "G"

	pj	g	p	pp	pc	pts
WINNIPEG	1	1	0	2	1	2
QUÉBEC	1	0	1	1	2	0

baseball

Ligue Nationale

Jeudi
Los Angeles 8, Montréal 2
Atlanta 6, Pittsburgh 1
St-Louis 10, Cincinnati 1
Philadelphie 3, San Francisco 0
San Diego 5, New York 2
Hier soir
Chicago 5, Montréal 3
St-Louis 3, Atlanta 0
New York 3, Los Angeles 0
Philadelphie 5, San Diego 4
Cincinnati 6, San Francisco 4
Houston 3, Pittsburgh 0

Aujourd'hui
Los Angeles, Rau (4-0) à New York, Espinosa (2-2), 14 h
Chicago, R. Reuschel (5-1) à Montréal, Rogers (4-1), 14 h 15
San Francisco, Curtis (1-0) à Cincinnati, Alcala (1-1), 19 h
San Diego, Freisleben (0-4) à Philadelphie, Carlton (4-1), 19 h 30
St-Louis, Falcone (1-4) à Atlanta, Capra (0-3), 19 h 30
Pittsburgh, Rooker (4-1) à Houston, Andujar (2-2), 20 h 30

Ligue Américaine

Jeudi
Texas 2, Kansas City 0
Détroit 9, Milwaukee 1
Seattle 8, New York 6
Californie 7, Baltimore 5
Hier soir
Kansas City 3, Texas 2
Chicago 5, Cleveland 3
Milwaukee 9, Détroit 3
Toronto à Minnesota
Boston à Seattle
Baltimore à Oakland
New York à Californie
Aujourd'hui
Cleveland, Eckersley (2-2) à Chicago, Barrios (3-1), 23 h 30
Toronto, Singer (2-4) à Minnesota, Goltz (1-2), 14 h 15
Détroit, Arroyo (1-2) à Milwaukee, Cort (1-0), 14 h 30
Baltimore, Flanagan (0-1) à Oakland, Ellis (1-4), 16 h 30
Texas, Boggs (0-2) à Kansas City, Colborn (4-3), 20 h 30
Boston, Stanley (2-0) ou Lee (0-0) à Seattle, Pagan (0-1) ou Thomas (1-1), 22 h 30
New York, Gullett (2-2) à Californie, Ryan (5-3), 22 h 30

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PITTSBURGH	20	9	.690	—
ST-LOUIS	19	11	.633	1½
CHICAGO	16	11	.593	3
PHILADELPHIE	14	13	.519	5
MONTRÉAL	13	13	.500	5½
NEW YORK	11	19	.367	9½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
LOS ANGELES	24	7	.774	—
CINCINNATI	13	17	.433	10½
SAN FRANCISCO	13	18	.419	11
HOUSTON	13	18	.419	11
SAN DIEGO	14	20	.412	11½
ATLANTA	9	23	.281	15½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	16	12	.571	—
BALTIMORE	14	11	.560	½
BOSTON	14	13	.519	1½
MILWAUKEE	16	15	.516	1½
TORONTO	14	17	.452	3½
DETROIT	12	17	.414	4½
CLEVELAND	11	17	.393	5

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
MINNESOTA	19	11	.633	—
CHICAGO	19	11	.633	—
TEXAS	15	13	.536	3
OAKLAND	16	14	.533	3
KANSAS CITY	16	15	.516	3½
CALIFORNIE	14	17	.452	5½
SEATTLE	11	24	.314	10½

COMPTABLES AGRÉÉS

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A. Henri Lavoie, C.A.
Jacques Larose, C.A. Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain 254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

C'est le temps de faire installer les
GOUTTIÈRES (HO-DO)
Résidences - industries - institutions
Tous materiaux
Estimés gratuits
Mtl: 322-4160
Québec: 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

toronto

Ranger Oil en vedette

La Bourse de Toronto progressait un peu au terme de la séance d'hier. Elle avait régressé plus tôt dans la journée. Le volume y a été ordinaire.

L'indice 300 du marché torontois a monté de 1.87 et atteint 993.43. Ses quatre compartiments les plus importants ont tous gagné du terrain. Voici où se situent ces quatre groupes: métaux et minéraux, 1,078.20, gain de 5.73, produits industriels, 909.89, gain de 3.78, pétrole et gaz, 1,095.24, gain de 2.32, services financiers, 861.11, gain de .84.

Pour ce qui est des dix autres groupes de l'indice 300, on y trouve cinq gagnants et cinq perdants. L'or y atteint 1,038.87 par un gain de 10.13. C'est le plus fort gagnant. Il a profité d'une hausse de $1 1-8 l'once sur le marché de Londres, où sa cote est maintenant de $148. Chez les cinq perdants, les plus fortes pertes sont subies par les produits de consommation et par les sociétés de gestion.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 213 gains, 202 pertes et 246 inchangées, contre 201 gains, 202 pertes et 261 inchangées la veille. Le volume a été de 2.27 millions d'actions d'une valeur totale de $19.24 millions, au regard de 2.51 millions d'actions d'une valeur totale de $29.04 millions la veille.

Parmi les pétroles, Ranger Oil a été très actif et sa cote a monté de 1 1-8 à 23 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Aby Gln w	1460	65	65	65	
Abitibi	1935	$10¼	10⅛	10⅛	
Abitbi 7½p	z20	46	46	46	
Abitbi 10	910	$55⅞	55¾	55¾	— ¼
Ackind 2p	100	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Acme Gas	5000	5	5	5	
Afton Min	800	$7½	7½	7½	
Agnico E	2400	$6¼	6	6¼	+ ⅛
Agra Ind A	605	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Albany	8200	39½	36½	39½	+1½
Alt East G	100	$14	14	14	
Alt Energy	2225	$13½	13¼	13½	
Alta Gas A	21195	$14	13⅞	14	
Alta G C p	100	$65	65	65	+ 1
Alta G E p	200	$25	24¾	25	
Alta G F	630	$28½	28½	28½	
Alta G 9.76	900	$29	28⅜	28⅝	
Alta Nat	315	$34⅞	34¼	34⅝	+ ⅜
Alcan	11015	$30⅜	29⅞	30⅛	+ ⅛
Alcan pr	z50	$32	32	32	
Algo Cent	200	$12¾	12¾	12¾	
Algoma St	1702	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
AStel p	1200	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛
All-Can B	2700	320	315	320	+10
Allarco Dv	825	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Alliance B	1600	390	385	385	— 5
Alminex	10690	$9¼	9	9⅛	
Alumin 4 pr	200	$15	15	15	
Alum 3rd p	200	$28⅜	28⅜	28⅜	
Am Bonza	10500	$12⅞	12⅜	12¾	
Am Eagle	1000	41	41	41	— 1
Am Leduc	4000	7½	7½	7½	
Ang CT 4½	100	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Ang U Dev	2500	75	73	73	— 3
Anthes C p	z5	$60	60	60	
Aquitaine	430	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
Args 260 p	z6	$31⅜	31⅜	31⅜	
Asamera	2100	$13¾	13½	13⅜	
Asbestos	1608	$24½	24	24½	+ ½
Ashland C	606	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Asoc Porc	500	102	102	102	— 3
Atco A	2750	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
BC Sugar A	550	$25⅜	25½	25⅜	+ ¼
BP Can	5536	$12¾	12⅜	12¾	+ ⅛
Bad Boy	2700	241	235	235	— 5
Banister C	600	$11½	11½	11½	
Bank Mtl	6333	$14½	14¼	14½	+ ⅛
Bank N S	6184	$18½	18⅛	18½	+ ¼
Bankeno	900	144	140	140	— 3
Bary Expl	1500	91	91	91	+ 1
Baton B	1300	$8⅞	8¾	8⅞	— ⅛
Bell Canad	31700	$50¼	50	50⅛	+ ⅛
Bell A pr	z25	$49¾	49¾	49¾	
Bell D pr	775	$50¼	50⅜	50¾	
Bell 2.28	2325	$27⅜	27⅜	27⅜	
Bell 1.80	650	$22	21⅞	22	
Bell Can W	73300	$5⅛	485	490	+ 5
Beth Cop A	350	$13½	13½	13½	
Bl Hawk	2200	16	16	16	— 4
Blakwod A	800	375	370	375	+ 5
Block Bros	600	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Bomac A	500	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Bovis Cor	z284	75	60	62	
Bow Valy	1230	$17⅛	17	17⅛	
Bralor Res	3250	350	340	350	+10
Bramalea	375	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ¼
Brameda	1200	123	122	123	+ 2
Brascan A	14861	$12⅛	12	12	
Brascan B	z50	$11¾	11¾	11¾	
Brscn 8½	200	$26½	26½	26½	— ⅛
Brenda M	1500	$9⅝	9½	9⅝	
Bridger	23747	$9	8½	9	+ ⅜
BC Phone	2466	$13½	13¼	13½	+ ¼
BCPh 4¾p	z10	$50¾	50¾	50¾	
BCPh 4¾p	104	$58	58	58	+ 3
BCPh 4.84	z20	$16	16	16	
BCP 7.04p	100	$22¼	22¼	22¼	— ¼
BCP 10.16 p	2010	$29⅞	29½	29⅞	+ ⅛
BCP 2.32p	218	$29½	29½	29½	
Brunswk	18200	$5	485	485	—10
Budd Auto	100	$6¾	6¾	6¾	
Budd A w	615	152	150	150	— 2
Burns Fds	200	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Bushnell	43350	$7	6⅞	7	+ ¼
CAE A	100	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
CFCN	200	$11¼	11¼	11¼	
Cad Frv	200	$9¾	9¾	9¾	
Cad Frv A	250	$19¼	19¼	19¼	+1¼
Cal Pow A	20020	$33¼	32¾	32¾	— ¼
Cal P 4 p	210	$48¾	48¾	48¾	
Cal P 10 p	220	$114½	113	113	— 1
Cal P 9.80	40	$113	113	113	
Cal P 9.75	50	$111	111	111	+ ¼
Cal P 2.36	950	$29	29	29	
Cam Mine	49300	52	47	51	+2½
Camflo	2600	$11¾	11¼	11¼	+ ⅛
C Chib A	200	350	350	350	
Camp RL	1095	$28	28	28	+ ½
Campau 7p	10700	$8½	8	8½	+ ⅛
Can Cem A	658	$8¾	8¼	8¼	— ⅛
CCe C p	z11	$15½	15½	15½	
CDC pr B	465	$104	103⅝	103⅝	— ½
Can Malt A	477	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
C Nor West	3124	$6¾	6¼	6¼	— ¼
C Pakrs C	1050	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Can Perm	990	$17¾	17⅜	17¾	— ¼
CPerm 6¾	300	$27	27	27	
CS Pete	4914	251	246	246	— 2
C Trust 7¼	1100	$20	19⅞	19⅞	— ¼
C Tung	700	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
C Cablesy	500	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
C Cable w	1000	80	80	80	+ 5
Cdn Cdl	400	$7½	7½	7½	— ¼
C Curtis	1000	54	54	54	
C Hidrogas	4800	180	175	180	+15
C Homestd	2600	$6⅛	6⅛	6⅛	
C Hydro	11280	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
C Hydro pr	z50	$13¼	13¼	13¼	
CI Bk Com	37596	$22¾	22⅜	22½	
CIL	300	$18	17¾	17¾	— ¼
CI Powr A	430	$20⅞	20¾	20⅞	+ ¼
CLI Pete	500	34	34	34	— 2
C Manoir A	700	410	405	410	— 5
C Merrill	140	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
C Occdental	800	$13¾	13½	13½	— ⅜
C Occdntl p	2725	$28⅞	28½	28⅝	+ ⅜
CP Inve	11710	$17⅞	17¾	17¾	— ⅛
CP Inve pr	227	$35½	35½	35½	— ½
CP Ltd	11200	$17¾	17⅝	17⅝	
CPL A p	200	$9¾	9¾	9¾	
C Reserve	4450	$5⅞	5⅜	5¾	— ⅛
Cdn Sup O	526	$44½	44½	44½	
Cdn Tire	z27	$31¾	31½	31¾	
Cdn Tire A	4128	$33¾	33¼	33¾	+ ¼
C Utilties	1100	$13⅜	13⅜	13½	— ⅛
C Util 4¼ p	z5	$47¼	47¼	47¼	
CU 10¼	600	$31	30⅝	30⅝	— ⅜
C Util 9.24	400	$28½	28½	28½	
C Util w	200	445	445	445	— 5
Canbra	100	325	325	325	
Candel Oil	225	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Canray	2950	105	101	102	+ 1
Canron	1150	$21⅜	21⅛	21⅜	+ ¼
Capit Div	6000	34	32	34	— 1
Carl OK	5830	276	275	275	— 1
Carl B p	525	$29¼	29¼	29¼	+ ⅛
Carma A	800	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Carrier JD	200	105	105	105	—30
Cassiar	2650	$8⅞	8¾	8⅞	+ ¼
Cassidy L	1400	390	380	380	—15
Casidy A p	z50	$6½	6½	6½	
Celanese	4500	345	345	345	+ 5
Cent Pat	17000	98	87	95	
Chieftan D	875	$11½	11⅛	11½	+ ½
Chieftain p	190	$56	56	56	+ ¼
Chimo	1000	88	87	87	— 6
Chrysler	5500	$18¼	18⅛	18⅛	+ ⅛
CHUM B	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Coch Will	3000	34	34	34	+2½
Coch-Dun	100	$7½	7½	7½	
Cominco	3362	$35	34½	35	
Cominco A	z54	$28⅜	28⅜	28⅜	
Com Cap	2000	390	390	390	+ 5
CC Tr p	550	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅜
CHIns A p	100	$22½	22½	22½	+ ¼
Compr Ap	z50	$12½	12½	12½	
Comtech	200	280	280	280	—20
Con Chm A	z75	$9	9	9	
Con Bath A	125	$25⅜	25⅜	25⅜	— ¼
Con Bath p	590	$18	18	18	
C Bath 68 w	300	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Con Bldg	1100	285	285	285	+ 4
Con Fardy	1320	315	310	315	+ 5
C Durham	2400	79	77	77	— 1
C Morisn	15700	155	142	150	+ 8
Cons Prof	1000	18	18	18	+ 1
C Rambler	1600	105	105	105	
Con Textle	200	190	190	190	— 5
Con Distrb	300	285	285	285	— 5
Cons Gas	16415	$15	14⅞	15	
Con Gas B	z15	$68	68	68	
Con Gas D	700	$24	23¾	24	+ ⅜
Conwest	18900	460	390	415	— 5
Cooper C	5000	$5	5	5	
Copeland	2000	55	55	55	
Cop Fields	520	235	235	235	+ 3
Corby vt	325	$19	19	19	
Cornat Ind	700	$5¼	5⅛	5¼	
Coseka R	14800	455	445	445	— 5
Costain R	600	$12	11¾	12	
Courvan	1500	7½	7½	7½	— 1
Craigmt	400	$5¾	5¾	5¾	
Crain R L	300	$8¼	8⅛	8⅛	— ¼
Crestbrk	600	370	370	370	— 5
Crwn Life	z13	$47	47	47	
Crwn Trst	350	$21½	21½	21½	
C Zelrba A	100	$18¾	18¾	18¾	+ ⅜
Crow Nest	367	$36	36	36	
Crush Intl	300	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Cuvier M	4000	65	65	65	— 5
Cyprus	860	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Dale-R	235	$10½	10½	10½	+ ¼
Daon Dev	200	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Daon A	2303	$6⅞	6¾	6¾	
D Aragon	1000	23	23	23	— ½
Debhld B p	185	$68	68	68	
Decca R	14000	$7⅜	7	7⅛	+ ⅛
D Eldona	1000	56	56	56	
Delta Ben	1000	50	50	50	—45
Denison	z70	$50⅜	50½	50⅜	
Dicknsn	z25	445	445	445	
Digtech	z25	46	46	46	
Discovry	z25	38	38	38	
Dist Tr A	z100	$6	5¾	5¾	
Domani	525	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Dome	850	$50¾	50¾	50¾	+ ¼
Dome Pete	9400	$38	37¾	38	— ⅛
D Bridge	1700	$21⅜	20½	21	+ ¼
D Citrs A	300	$7	7	7	
D Explor	500	11½	11½	11½	
Dofasco A	1848	$23⅞	23¾	23⅞	
Dom Store	1600	$15¾	15⅜	15¾	
D Textie A	1200	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Domtar	2444	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Domtar pr	200	$12	12	12	— ¼
Donlee M	200	$11⅜	11¼	11¼	— ½
Du Pont	580	$13½	13½	13½	
Dustbane	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
Dylex L A	300	$7⅛	7⅛	7⅛	
E-L Fin	160	$7½	7½	7½	
E-L Fin w	5615	31	28	31	+ 1
East Mal	142	227	227	227	+ 8
East Sul A	2190	110	105	105	— 5
Ego Mines	35400	100	93	95	— 3
Electro A	1000	225	225	225	
Emco	1100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Exquisite	300	245	245	245	
Extndcar	100	$8¼	8¼	8¼	
Extd wt	100	295	295	295	— 5
Falcon C	2882	$6	5⅞	5⅞	
Falcon	935	$34	33⅜	33⅜	— ⅜
Fed Ind A	z25	$5½	5½	5½	
Fidelity Tr	1000	310	310	310	— 5
Fields S	590	$12	12	12	
Finning T	125	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
F City Fin	400	$9½	9½	9½	
F City F rt	2900	12	11	12	+ 2
Foodcrp Lt	4575	$7½	7⅛	7¼	+ ⅛
Foodex S	z20	$5⅞	5⅞	5⅞	
Ford Cnda	260	$94	94	94	
F Seasons	1000	248	248	248	+ 3
Francana	3300	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Fraser A	200	$27	27	27	+ ¼
G M Res	z25	325	325	325	
GSW Cl A	1262	$5¾	5¾	5¾	— ¼
GSW Cl B	100	$6	6	6	
Gaz Metr	100	$6½	6½	6½	
GMC	1068	$71½	71	71½	— ½
Genstar L	3200	$23⅞	23½	23⅞	+ ⅜
Gnstar 1.50	z60	$23⅞	23⅞	23⅞	
Gnstar L w	500	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Gerin Ist p	200	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Gesco Dis	500	310	310	310	
Gibraltar	1600	$6¾	6¼	6⅜	
Goodyear p	z97	$33	33	33	
Granduc	2000	110	108	108	— 6
Gt Oil Sds	1350	$7⅜	7¼	7⅜	+ ¼
Gt W Life	z70	$53	52⅞	52⅞	
Gt West S	500	270	265	270	+ 5
Greyhnd	1000	$16¼	16⅛	16⅛	
Gulf Can	1189	$26¾	26½	26½	
Gulfstr	115205	39	31	37	+ 7
Hambro C	500	380	375	380	
Hand Chm	z25	$6½	6½	6½	
Hnd C pr	100	$6½	6½	6½	— ½
Hardee	1000	84	84	84	— 1
Hard Crp A	3010	380	370	380	+10
Harlequin	11050	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
Hawker A	9900	$5¼	5⅛	5¼	+ ¼
Hayes D A	100	$5½	5½	5½	— ⅛
Highmont	1000	140	140	140	— 5
Holinger A	100	$30½	30½	30½	+ ½
Homco A	z100	46	46	46	
Home A	4842	$28	28	28	
Home B	4212	$24	24	24	
H Bramor	200	190	190	190	+ 5
Howdn DH	600	$7¼	7⅛	7⅛	
Hud Bay A	319	$18⅜	18⅜	18⅜	
H Bay Co	1599	$15½	15⅜	15½	
HB Oil Gas	500	$35½	35	35	— ½
Husky Oil	5302	$27⅛	26⅞	27	— ⅛
Husky A pr	z22	$37¾	37¾	37¾	
Husky E w	z40	$8⅜	8⅜	8⅜	
Hy's Ltd	100	200	200	200	
IAC	3068	$15½	15⅜	15⅜	
ITL Ind	500	110	110	110	
IU Intl	5075	$13⅝	13½	13½	— ⅛
Imasco A	z24	$24¾	24¾	24¾	
Imp Oil A	17893	$20¼	19½	20⅛	
INCO A	10319	$29⅛	28⅜	28⅞	+ ½
Indal	2570	$17¼	16⅞	17¼	+ ½
Inglis	100	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Inland Gas	31700	$10½	10¼	10⅜	— ⅛
Inter-City	6360	$7⅜	7¼	7¼	+ ⅛
Inter C B w	16850	435	430	435	+ 5
Intrmetco	400	$6½	6⅜	6⅜	+ ⅛
IBM	204	$265	264	265	+ 1
I Mogul A	1900	$11⅞	11¾	11¾	+ ⅛
Interpool	6250	$19¾	18⅜	19⅛	+ ½
Int Pipe A	19430	$14⅞	14⅜	14¾	
Ipsco	z30	$13⅞	13⅞	13⅞	
Inv Grp A	1500	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Inv Grp 5 p	1900	$15⅞	15½	15⅝	— ¼
Iron Bay T	700	$5¾	5¾	5¾	
Irwin T A	105	235	235	235	+10
Island Tel	z8	$12⅜	12⅜	12⅜	
ISO	1300	121	121	121	— 2
Jannock	10180	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Jannock A	120	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Jannock B	300	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
Jannock D	5675	$8⅜	8½	8½	
Jorex Ltd	3000	14	14	14	+ ½
Joutel	37000	15	15	15	
K-Tel Intl	200	475	475	475	
Kaiser Re	2000	$14¼	14¼	14¼	
Kaps Tran	1250	72	72	72	— 2
Keen Ind	500	60	60	60	
Keeprite B	525	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Kelsey H	1075	$13½	13½	13½	— ¼
Kenting	z25	$24	24	24	
Kerr A A	2635	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Koffler A	400	$5⅛	5	5	— ⅛
Koffler A p	z25	$8⅛	8⅛	8⅛	
La Luz	z10	$7	7	7	
Labatt A	1201	$17⅜	17½	17⅜	+ ⅛
Labatt A p	150	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Lab Min	100	$33	33	33	+ ¼
Lacana	1520	425	420	420	— 5
Laidlaw A	1000	$7	7	7	
Laidlaw B p	150	$6	6	6	
Ldl 9¾	1000	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
LOnt Cem	700	335	330	335	+ 5
Lakehead	2500	19	19	19	+ 2
Langis	z800	4	4	4	
Lasitr Km	z250	11	11	11	
Laurasia	2500	56	54	54	
Lau Fin	100	$6¾	6¾	6¾	— ⅜
Lau F 2.00	200	$25	25	25	
Leigh Inst	2200	293	290	293	+ 8
Liberian	z32	$14½	14½	14½	
L L Lac	1200	163	163	163	
Lob Co B	175	325	325	325	
Lob Co pr	225	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Lob Ltd Ap	1725	$16⅜	16¾	16¾	+ ⅛
Lochiel	1500	135	135	135	— 1
Loeb M	2450	425	420	420	
Lost River	1200	190	190	190	
Lytton M	1120	32	32	32	— 6
MEPC	100	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
MICC	200	$9⅛	9⅛	9⅛	
MICC A	100	$27⅞	27⅞	27⅞	
MH Cable	100	$11	11	11	
Mclan H A	100	$8	8	8	+ ¼
MB Ltd	1180	$21⅞	21⅜	21¾	— ⅛
Madeline	500	86	86	86	— 3
Madsen	1000	53	53	53	— 1
Magna Int	700	$15½	15½	15½	+ ⅛
Magnetcs	34650	74	72	72	+ 2
Majstc Wil	2000	243	240	240	— 3
Malartic	z300	77	77	77	
Man Bar	520	99	99	99	
M Lf Gard	z10	$22¾	22¾	22¾	
M Lf Mills	100	$35	35	35	
Marcana	1000	12	12	12	— ½
Maritime	1947	$20¼	20	20¼	+ ¼
Martim A p	100	$9	9	9	— ¼
Mar T 940	500	$11	11	11	
Mass Fer	9260	$22⅛	22	22	
Mas F A	5025	$28¾	28½	28¾	
Mas F B	2250	$29	28½	28¾	+ ¼
Matchan	500	10	10	10	
Matgmi A	500	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Mc Adam	3100	29	29	29	+ 4
Mc Intyre	800	$33⅞	33½	33⅞	— ⅛
Melcor	5970	$6½	6⅛	6¼	— ¼
Mentor	100	264	264	264	+ 3
Mercantil	1510	$12¼	12¼	12⅜	— ⅛
Merland E	12500	470	455	460	
Meta Uran	2600	8	8	8	+ ½
Met Stor A	125	$9	9	9	+ ⅛
Met Stors p	100	$15	15	15	+ ¼
Met Trust	120	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
Mex LP	181	275	275	275	—25
Midcon	100	160	160	160	+ 5
Mindamr	1500	10	10	10	— ½
Minri Res	9000	145	143	145	+ 2
Molson A	3210	$16¾	16¾	16¾	— ⅛
Molson B	4100	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Mon Inv w	z500	5	5	5	
Monenco A	300	$8	7⅞	8	+ ⅛
Mtl Trust	300	$12½	12½	12½	
Moore	5333	$32⅞	32⅝	32⅞	+ ⅜
Multi Acc	100	265	265	265	
Murphy	1500	$8¾	8¾	8¾	
Mymar M	1555	84	82	82	— 6
N B Cook	200	100	100	100	+ 5
NBU Mine	1000	115	115	115	+ 3
NaChrs I	8775	$6⅛	6	6⅛	
Nabrs Dlg	100	$17¾	17¾	17¾	
Nat Drug	100	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Nat Pete	74750	47	42	47	+ 5
Nemco	1800	190	185	190	+ 3
Neonex	2600	220	214	220	+ 4
NB Tel	320	$18⅜	18⅜	18⅜	
N Dimens	500	90	90	90	
N Goldvue	13000	7	7	7	
N Senator	2000	10	10	10	
N York Oil	2600	143	141	143	— 2
Nfld LP A	150	$13	13	13	— ¼
Nfld Tel	500	$7⅜	7½	7½	— ⅛
Nfld Tel A	200	$18	17½	18	+ 1
Nfld Te 975	100	$21¾	21¾	21¾	— ½
Newnor	10500	6	6	6	
Noble M	500	44	44	44	— 1
Noranda A	5751	$29¼	28⅝	28⅝	— ⅜
Norcen	5639	$11½	11⅜	11⅜	— ⅛
Norcen B	1675	$20	20	20	
Norcn 150	1060	$19⅞	19⅝	19⅝	— ¼
Norcen w	41000	2	1	2	+ ½
Nordair A	200	275	275	275	
NC Oils	5000	$9⅛	9⅛	9⅛	
Nor Tel	2324	$32	31⅝	31¾	— ⅛
NTecm B w	475	$12¼	12	12¼	+ ¼
Northgat	2600	475	465	470	—10
Northld	17600	11½	10	11	+1½
Nowsco W	1300	$25¾	25⅜	25⅜	+ ¾
Nu-Wst A	802	$12⅞	12⅜	12¾	
Nufort Res	1749	20½	20½	20½	— 2
Numac	4675	$11⅜	10¾	11⅜	+ ⅜
O P I A	4600	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
OSF Ind	3200	245	245	245	
Oakwood P	12500	145	140	140	— 3
Obrien	2500	114	110	110	— 4
Ocelot A	530	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Ocelot B	2975	$8	7⅞	7⅞	
Okanagan	200	$6⅞	6⅝	6⅞	— ⅛
Orchan A	2000	240	238	238	+ 3
Oshawa A	7132	425	415	425	+10
Oshaw w	z16	2	2	2	
Osisko	30000	26	25	25	
Osisko rt	52500	3	2½	2½	
Pac Coper	6000	120	120	120	
Pac Nth G	1000	325	325	325	+ 5
Pac Pete	2713	$28½	28⅜	28⅜	+ ⅜
Page Pet	5600	280	270	280	+10
Paloma P	4179	325	290	325	+50
Pamour A	600	355	355	355	+ 5
Pan Centr	4116	72	70	70	— 2
PanCan P	1150	$26¾	26½	26¾	
Patino N V	z88	$18½	17⅞	18½	
Pe Ben O	900	360	350	355	—10
P Dept S	249	$6¾	6¾	6¾	
Petrofina	140	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅛
Petrol	1500	212	210	211	+ 1
Peyto Oils	5400	$6⅞	6¾	6⅞	
Phillips Cb	200	$8⅞	8⅝	8⅝	+ ⅛
Pine Point	705	$34¼	34	34	— ¼
Pitts C	825	$5⅝	5⅜	5⅜	— ⅛
Place G	1500	48	47	48	+ 1
Placer	440	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Pop Shops	3875	$5⅝

Gaz Métropolitain

Pas d'expansion au Québec sans le gaz du Mackenzie

par Michel Vastel

Le rapport Berger remet en cause tout projet d'expansion de Gaz Metropolitain au ,québec. Le vice-président à la planification, M. Gilles Barbeau, a confirmé hier au DEVOIR qu'il "ne voit pas comment Gaz Metropolitain pourrait songer à développer de nouveaux marchés sans de fermes garanties d'approvisionnement de TransCanada Pipelines".

Or, Transcanada Pipelines avait déjà signé, avec Imperial Oil, un contrat d'approvisionnement pour 22 ans à partir d'une réserve de 4 billions de pieds cubes, découverte dans le delta du Mackenzie. On sait cependant que le juge Berger recommande de surseoir pendant au moins dix ans à la construction d'un pipeline devant descendre le gaz du delta tout au long de la vallée du Mackenzie, vers les pipelines déjà existants en Alberta puis, vers l'est, par le pipeline de TransCanada.

Le gouvernement du Québec exerce, depuis longtemps, des pressions sur Gaz Metropolitain pour qu'il étende son réseau de distribution au Québec. Actuellement, il ne dessert que la région métropolitaine de Montréal, son gazoduc s'arrêtant à Contrecoeur, là où se trouve son principal client Sidbec. Dans un premier temps, le gouvernement aurait voulu que Gaz Metropolitain rejoigne au moins le parc industriel de Bécancour, plusieurs industries ayant refusé de s'y implanter, faute de disponibilité de gaz.

Selon M. Barbeau, les projets d'expansion tiennent toujours et la compagnie est d'ailleurs à réviser ses coûts d'immobilisations. Les plus récentes estimations indiquent que le circuit complet de distribution jusqu'à Québec, incluant la Vieille Capitale, exigerait des investissements de plus de $200 millions.

"Nous ne pouvons nous lancer dans un tel investissement sans de fermes garanties d'approvisionnement, d'au moins 10 ans". Il semble par ailleurs que la filiale du groupe Norcern de Toronto songe, avant tout programme d'expansion, à une émission de capital. C'est du moins la raison qu'elle donne pour justifier une politique de dividendes particulièrement généreuse. Actuellement, cette politique profite surtout à Norcen, qui détient 82% des actions de Gaz Metropolitain.

De plus, selon l'ancien ministre de l'Industrie, M. Guy Saint-Pierre, Gaz Metropolitain aurait exigé du gouvernement québécois, qu'il lui confie l'exclusivité du marché, au cas où il étendrait son réseau vers Québec.

La part du gaz dans le bilan énergétique du Québec n'est que de 7% actuellement. Un scénario moyen voudrait que cette part augmente progressivement à 11% d'ici 1985 et environ 20% vers l'an 2,000.

Pour accroître sa consommation de gaz, le Québec est entièrement dépendant de l'ouest canadien, puisqu'aucune réserve importante n'a encore été découverte au Québec. Dans le dernier rapport annuel, Gaz Metropolitain affirmait d'ailleurs: "il est important que le gouvernement fédéral décide bientôt d'autoriser la construction du pipeline de la vallée du Mackenzie afin d'assurer au marché canadien un approvisionnement continu à long terme".

Les thèses en effet varient. Certains prétendent qu'avec les 100 billions de pieds cubes disponibles en Alberta, dont 60 billions en mesure d'être exploités dès maintenant, le Canada ne risque pas de souffrir de pénurie de gaz.

Toutefois, d'autres affirment que le Canada pourrait connaître quelques difficultés, particulièrement en demande de pointe, vers 1982-83. Selon M. Barbeau, de tels projets requièrent des délais très longs avant d'être terminés. C'est pourquoi, selon lui, il est important que le gouvernement fédéral donne le feu vert dès maintenant au projet.

Rappelons que le sursis de 10 ans, recommandé par le juge Berger, avait été dénoncé par le groupe Arctic Gaz qui comprend les compagnies pétrolières possédant déjà des réserves dans le delta du Mackenzie, ainsi que TransCanada Pipelines et le groupe Norcen qui contrôle Gaz Metropolitain.

Selon la Commission nationale de l'Énergie cependant, les réserves croissent plus vite que la consommation des canadiens. En 1976, le Canada a consommé 2.3 billions de pieds cubes, dont près de un billion pour les Etats-Unis. Dans le même temps, les réserves disponibles augmentaient de 3 billions de pieds cubes.

Toutefois, les prévisions de la Commission nationale de l'Energie peuvent ne pas faire l'affaire du ministre québécois délégué à l'énergie, M. Guy Joron. Si celui-ci veut en effet freiner quelque peu la croissance de l'Hydro-Québec, il lui faudra favoriser un développement du secteur du gaz dont la part, dans l'ensemble du bilan énergétique, n'a pratiquement pas bougé. C'est pourquoi le Québec, à l'inverse de l'Ontario déjà largement bien distribué en gaz sur presque tout son territoire, peut souhaiter développer ce marché. Mais TransCanada Pipelines ne lui consentira guère de nouveaux approvisionnements que s'il peut aller chercher le gaz découvert dans le delta du Mackenzie et dans la mer de Beaufort...

Première Québec lance un projet de $10 millions

La Corporation Première Québec vient de lancer son deuxième projet immobilier en quelques semaines. Il s'agit cette fois d'un immeuble de prestige, le "Westmount I", situé sur la rue Sainte-Catherine, juste en face le métro et le Westmount Square.

L'immeuble de six étages, dont cinq de bureaux, représente un investissement de $10 millions. Au début de mars, la Corporation avait lancé la construction de "2075 Stanley", une tour de 14 étages près du métro Peel, au prix de $6.5 millions.

L'immeuble, qui devrait surtout accueillir des bureaux de professionnels, sera réservé à une clientèle prestigieuse. On parle d'un coût de location de plus de $12.50 le pied carré. Chacun des cinq étages devrait offrir une superficie de 21 à 22,000 pieds carrés. Le rez de chaussée sera formé d'une promenade couverte bordée de magasins. Etant donné la localisation de l'immeuble, dans un quartier très actif, on a prévu deux étages de stationnements.

La Corporation Première vient ainsi de lancer pour plus de $16 millions de chantiers dans la ville de Montréal, à une période où tout le secteur de la construction, mais particulièrement celui de la construction commerciale, tourne au grand ralenti.

Déjà en 1970, au plus fort de l'agitation sociale provoquée par la crise d'octobre, la même compagnie lançait quatre grands projets immobiliers d'envergure: les 2001, 2020 et 2075 Université et les 625, President Kennedy.

La Corporation Première est sous le contrôle principal d'un seul homme, M. Eugène Reissman. C'est lui qui, lundi prochain, avec le ministre d'État au développement économique, M. Bernard Landry, procèdera à l'ouverture officielle du chantier.

La quasi totalité des actifs de la Corporation est d'ailleurs située au Québec. Elle ne possède que deux immeubles en dehors de la province, tous deux situés à Edmonton. Le gouvernement de l'Alberta loue d'ailleurs entièrement l'un de ces deux édifices. On sait par ailleurs qu'au Québec, la Corporation ne dédaignerait pas recruter le gouvernement provincial comme locataire, particulièrement dans son nouveau complexe de la rive sud, le Bienville, près du métro de Longueuil.



La maquette du "Westmount 1" dont la construction a commencé rue Sainte-Catherine, près du métro Atwater.

L'augmentation de 5% du pétrole de l'Opep serait annulée

NICOSIE (AFP) — Il n'y aura pas de nouvelle augmentation des prix du pétrole le premier juillet prochain selon le bulletin économique "Middle East Economic Survey" (MEES) publié à Nicosie.

Dans sa prochaine édition devant paraître lundi, le MEES indique que les onze membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui devaient procéder à une nouvelle augmentation de cinq pour cent le premier juillet, ont d'ores et déjà décidé d'y renoncer. Aussi, le prix de référence de ces onze pays qui ont procédé à une augmentation de dix pour cent le premier janvier dernier, demeurera fixé à 12.70 dollars par baril, au lieu de passer à 13.30 dollars par baril. Cette décision sera officiellement annoncée le 20 mai, selon le MEES.

L'abandon de la nouvelle augmentation de cinq pour cent résulte des contacts menés entre les membres de l'OPEP durant la récente tournée au Proche Orient et en Afrique de M. Carlos Perez, prési-ent de la République vénézuélienne.

Bien que les onze membres de l'OPEP aient renoncé sans conditions préalables à l'augmentation prévue pour le mois de juillet, et que l'Arabie Saoudite n'ait pris aucun engagement en ce qui la concerne, il semble entendu que l'attitude de la majorité de l'OPEP sera considérée par le gouvernement saoudien comme "un geste positif pouvant aider à rétablir l'unité des prix au sein de l'organisation", estime le MEES.

Le bulletin rapporte les "spéculations" selon lesquelles, tout en étant décidée à ne pas rejoindre ses partenaires au niveau des dix pour cent d'augmentation de 1977, l'Arabie Saoudite pourrait cependant faire un geste pour combler partiellement le fossé de cinq pour cent séparant les deux groupes de l'OPEP.

L'Arabie Séoudite et l'État des Émirats Arabes Unis (EEAU) avaient décidé, lors de la conférence de Qatar, en décembre 1976, de ne pas aller au-delà d'une augmentation de cinq pour cent pour l'ensemble de l'année 1977. Les onze autres membres de l'OPEP, avaient opté pour dix pour cent d'augmentation en janvier 1977, puis cinq pour cent supplémentaire en juillet.

Selon le bulletin économique, l'Arabie Séoudite n'a pas encore définitivement arrêté sa politique. Celle-ci dépendra, pour une large part, de la visite que le prince Fahd Ben Abdel Aziz, premier vice-premier ministre et prince héritier fera le 24 mai à Washington, et des résultats de la réunion ministérielle de la "conférence sur la coopération économique internationale" ("dialogue Nord-Sud") qui se tiendra à Paris les 30 mai et 1er juin.

Outre la question des prix, les contacts menés par le président Perez ont porté sur la production, ajoute le MEES. Pendant le premier trimestre de cette année, les onze pays qui ont procédé à une augmentation de dix pour cent, ont été protégés contre une baisse de production grâce à une forte demande résultant d'un hiver rigoureux et à la faible production de l'Arabie Séoudite qui n'a pu atteindre ses objectifs.

Toutefois, les récentes évaluations ont annoncé un surplus sur le marché pour les second et troisième trimestre, avec une production séoudienne dépassant les dix millions de barils/jour, et la production iranienne allant en diminuant (5,411,312 barils/jour en avril contre 6,275,105 barils/jour en mars).

Cette situation a causé quelque inquiétude chez les pays producteurs susceptibles d'être les plus touchés, indique le "Middle East Economic Survey". Aussi, l'orientation de la majorité de l'OPEP vers une "modération des prix" peut-elle être interprétée comme une tentative visant à dissuader l'Arabie Séoudite de porter sa production à 11.8 millions de barils/jour beaucoup plus que comme un simple geste visant à réduire le fossé survenu dans le domaine des prix.

Selon le MEES, la production de l'Aramco pour le second trimestre devrait se situer entre 10 et 10.5 millions de barils/jour contre environ 9.15 millions de barils/jour au cours du premier trimestre. Ces prévisions ont toutefois été faites avant que ne survienne l'incendie dans les installations de l'Aramco à Abquaiq.

Selon le "Middle East Economic Survey", le Venezuela, le Koweit et le Qatar ont décidé les premiers de ne pas relever leurs prix en juillet. "Devant cette rupture dans le front de la majorité, l'Iran (avec réticence) et l'Irak (avec beaucoup de réticence) n'avaient finalement d'autre choix que de renoncer aux cinq pour cent de juillet", écrit la publication.

Si cette information est confirmée, le brut des onze pays (Algérie, Nigeria, Gabon, Venezuela, Iran, Irak, Libye, Qatar, Koweit, Indonésie, Equateur) continuerait à être vendu aux compagnies de raffinage au prix de 12.70 dollars le baril, au lieu de passer à 13.30 dollars le 1er juillet. Celui de l'Arabie séoudite et de l'Union des Emirats Arabes reste au prix de 12.09 dollars le baril.

Javelin signe des plans d'exploration avec la Noranda et Falconbridge Nickel

Canadian Javelin vient de signer deux ententes sur un programme d'exploration minérale à Terre-Neuve avec Falconbridge Nickel Mines et Noranda Exploration. Dans un rapport transmis hier à la presse, Canadian Javelin fait par ailleurs le point sur les activités de ses filiales au Honduras, dans la république d'El Salvador et en Uruguay.

Newfoundland and Labrador Corporation (Nalco), a conclu une entente avec Falconbridge Nickel Mines Limited pour l'exploration et le développement à Terre-Neuve d'environ 162,400 acres. L'entente stipule que si Falconbridge dépense $500,000 d'ici quatre ans, elle aura gagné 70% des intérêts. Si les résultats du programme d'exploration initiale sont favorables et Falconbridge décide de continuer au bout de quatre ans, Nalco peut retenir 30% de ses intérêts en investissant 30% de la dépense capitale afin de mener le projet à bonnes fins. Si Nalco décide de ne pas prendre part à l'opération, elle retient une participation de 10% dans le projet sans aucune obligation, si Falconbridge décide d'aller de l'avant.

Une autre entente a été signée à Terre-Neuve entre Nalco et Noranda Exploration Company Limited, une filiale de Noranda Mines Limited, concernant deux projets d'une superficie d'environ 205,400 acres. C'est un projet pour augmenter le potentiel des gîtes de métaux de base en deux opérations différentes. Si Noranda dépense $750,000. elle gagne un intérêt de 75% dans l'entreprise conjointe. Jusqu'ici $542,371 du $750,000 ont été dépensés par Noranda selon une entente antérieure. Dans un autre domaine des propriétés de Nalco, elle doit dépenser $500,000 en exploration pour gagner une participation de 60%. Dans les deux cas Nalco peut retenir sa participation en contribuant sa part du coût ou peut retenir un intérêt de 10% sans obligation si elle décide de ne pas contribuer au coût additionnel.

Dans la République de Honduras, Artena, une filiale à part entière de Javelin, a acquis la Compania Minera San Marcos, qui détient les droits d'exploration de la mine argent-or de Moramulca. D'après des travaux complétés au début de 1976 par Inter-American Consultants, la mine contient une réserve de minerai d'or et d'argent d'environ 187,000 tonnes de minerai trié à 0.17 oz d'or et 3.86 oz. d'argent, ou une production de quatre ans pour le moulin projeté. Des pourparlers sont en cours avec les autorités gouvernementales afin d'établir les taux de taxe applicables au cas où la compagnie déciderait de construire une exploitation minière de 150-200 tonnes à Moramulca.

De plus, San Marcos est couramment engagée dans la réouverture des travaux souterrains des concessions minières avoisinantes d'argent et d'or de San Marcos, ancien producteur d'or, afin de faire une analyse de la valeur et de l'ampleur du gîte minéral pour l'intégration du potentiel de production avec celle de l'usine de traitement projetée pour la mine de Moramulca.

Dans la République de El Salvador, Minas San Cristobal continue ses travaux de développement sur ses possessions d'argent-or afin de pouvoir alimenter l'usine de traitement dont la construction achève. Cette nouvelle usine aura une capacité de plus de 200 tonnes par jour et sera complétée vers la fin de juillet. La production totale de minerai fut plus basse en 1976 qu'en 1975 à cause d'une diminution des activités d'exploration et de développement sur la propriété. Des travaux de réhabilitation des mines d'or-argent de la Divisadero sont aussi en cours.

Les banques américaines augmentent le prime rate

NEW YORK (AFP) — Deux grosses banques américaines, la Citibank et la Morgan Guaranty Trust, ont décidé hier de relever leur taux d'intérêt privilégié (prime rate) de 6¼ à 6½%.

Ce relèvement du taux d'intérêt des banques américaines témoigne du léger resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale face à l'accentuation des pressions inflationnistes aux États-Unis au cours des derniers mois, note-t-on dans les milieux financiers américains.

La décision des deux grandes banques new yorkaises était attendue à Wall Street et elle a immédiatement été suivie par la majorité des grands établissements bancaires. Elle traduit la remontée des taux d'intérêt à court terme et de ceux que doivent payer les banques sur les certificats de dépôt négociables. Ces derniers constituent le plus souvent la principale source de capitaux des établissements bancaires américains. Leur taux, c'est-à-dire leur coût, est passé de 4.875% en mars dernier à 5.375% à l'heure actuelle.

Le président du conseil de la Réserve fédérale, M. Arthur Burns, responsable de la politique monétaire américaine, avait déclaré la semaine dernière devant la Commission bancaire du Sénat que la "Fed" avait légèrement abaissé ses objectifs de croissance de la masse monétaire cette année en raison de l'accentuation des pressions inflationnistes. Il avait exprimé son inquiétude à l'égard de l'accélération de la hausse des prix de gros, qui ont progressé à un rythme annuel de plus de 10% au cours des trois derniers mois. Il avait déclaré que cette resurgence des pressions inflationnistes menaçait la poursuite de la reprise économique en 1978 et au-delà.

Au début de la semaine, la Réserve fédérale s'était efforcée de drainer des capitaux hors du marché des fonds fédéraux. Cette action, qui visait à faire remonter les taux payés sur ces fonds, que les banques se prêtent entre elles, avait été interprété comme un nouveau signe d'un resserrement du crédit.

Reitman's
(CANADA) LIMITED

CLASSE "A"
Dividende No 71

Avis est donné par la présente, que le dividende trimestriel régulier de 10 cents l'action a été déclaré sur les actions classe "A" de la Compagnie, lequel dividende est payable le premier août 1977, aux actionnaires inscrits lors de la fermeture des affaires, le 15 juillet 1977.

ACTIONS ORDINAIRES
Dividende No 112

Avis est donné par la présente, que le dividende trimestriel régulier de 10 cents l'action a été déclaré sur les actions ordinaires de la Compagnie, lequel dividende est payable le premier août 1977, aux actionnaires inscrits lors de la fermeture des affaires, le 15 juillet 1977.

Par ordre du Conseil,

Jeremy H. Reitman
Secrétaire

Montréal, le 10 mai 1977

CHALETS D'ÉTÉ
situés dans un club sportif
À ST-DONAT

Face au lac, comprenant courts de tennis, terrains de baseball, gymnase et autres équipements sportifs. Bateaux, canots, voiliers, etc.

Camp idéal pour enfants ou adultes. Club privé, associations d'employés, etc.

Ce projet est à vendre, ou à louer, en tout ou en partie, pour un prix bien en-dessous de sa valeur.

Pour de plus amples informations, s'il vous plaît appelez: **748-6498**
ou 731-2478

Quebecor a presque doublé ses profits

L'état consolidé du revenu de Quebecor pour les six mois clos le 31 mars 1977 révèle que les ventes se sont élevées à $51,395,000 par rapport à $37,936,000 durant la même période de l'exercice précédent, une hausse de 35.4%. Durant l'exercice précédent Le Service de Musique Trans-Canada n'était consolidé que pour une période de trois mois.

Le revenu net avant poste extraordinaire est de $1,921,936 par rapport à $1,022,572 pour la même période en 1976, soit une hausse de 88%. Le revenu par action est de $0.85 pour cette période par rapport à $0.46 pour la même période l'année précédente. Un revenu extraordinaire de $51,813, soit $0.02 par action, s'ajoute au revenu net des six mois de l'exercice en cours comparativementà $135,835, soit $0.06 par action, pour la même période durant l'exercice précédent. Ce gain extraordinaire provient de réduction d'impôts due à l'application des pertes des exercices antérieurs contre le revenu de l'exercice courant.

Au cours de ce deuxième trimestre, les ventes se sont élevées à $25,305,000 comparativement à $20,946,000 en 1976. Le revenu avant poste extraordinaire du trimestre est de $832,692, soit $0.36 par action, comparativement à $486,352, soit $0.22 par action pour la période correspondante en 1976, représentant ainsi une hausse de 61%. Le revenu extraordinaire pour ce trimestre s'élève à $51,813 soit $0.02 par action comparativement à $40,246 soit $0.02 par action pour la période correspondante durant l'année précédente.

Quebecor publie maintenant deux quotidiens, sept hebdomadaires populaires, neuf hebdos régionaux, un journal du dimanche de langue anglaise, une revue de langue française et plusieurs magazines de langue anglaise diffusés sur le marché américain. Le groupe compte également des entreprises de distribution de publications et de disques au Québec, huit imprimeries, une usine de fabrication d'encres graphiques et un laboratoire de traitement de pellicules photographiques.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

Modula INC
ameublement modulaire commercial
Conception d'ameublement modulaire, magasin, bureau, résidence.
Montréal 931-8931
1160 St Mathieu
Québec - 683-1971
2376 Galvanie St. Foy

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

TAXI 273-6331 DIAMOND
Au lieu d'utiliser de l'argent comptant,
Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous !
Association des Taxis Diamond Ltée
909 St-Grégoire
Appelez 273-1725

Le manteau de fourrure

• *Un article de luxe qui tend à se démocratiser*

par Renée Rowan

La mode peut être sérieuse ou fantaisiste, mais l'achat d'un bon manteau de fourrure constitue de nos jours un véritable placement d'argent. On ne peut plus, affirme un maître-fourreur, faire l'achat d'un manteau de fourrure convenable sans débourser entre $1,000 et $1,200. Il n'est pas rare de payer entre $2,000 et $3,000.

Même si les prix sont de plus en plus élevés, le manteau de fourrure n'est plus réservé qu'à une petite élite: il recrute maintenant sa clientèle chez les jeunes comme chez les moins jeunes, chez les hommes comme chez les femmes. La différence aujourd'hui, c'est que l'on ne porte plus son manteau de fourrure pour aller faire ses courses ou conduire son automobile: vu son prix fort élevé, il est devenu un vêtement de luxe réservé aux occasions... en d'autres mots, on ménage son manteau de fourrure pour le faire durer le plus longtemps possible, quitte à le faire remodeler.

La mode 1977, telle que présentée en primeur, hier, à la veille de l'Exposition internationale de la fourrure de Montréal qui se poursuivra jusqu'au 20 mai, prend surtout l'aspect d'un manteau à dos ample dont la coupe convient à diverses silhouettes et à divers groupes d'âges. Les manufacturiers canadiens présents à cette exposition offrent un plus vaste choix aux femmes de taille forte, les négligées de la mode habituellement.

Bien sûr, il sera encore possible d'acheter un manteau ajusté, mais c'est le manteau à dos ample qui sera le plus en demande car il offre une allure haute mode et une liberté de mouvement appréciée des gens actifs.



Deux des modèles de la magnifique collection haute mode présentée à l'Exposition internationale de la fourrure qui se poursuit à Montréal jusqu'au 20 mai. À gauche, manteau romantique en vison croisé noir, teint bleu métallique. Boa et manchon de renard bleu norvégien teint dans un ton harmonisé. À droite, "knickerbocker" en chevreau de Chine, blanc naturel et poncho de loup à capuchon.

Le style "trench" aura la vedette cette année tandis que la jaquette de 27 pouces sera portée avec le pantalon ou la jupe, la température le permettant.

Le capuchon de fourrure reste populaire et le modèle détachable est le plus pratique.

Dans les fourrures à long poil, le lynx se vend maintenant plus cher par suite de l'accroissement de la demande. Les fourrures à long poil comme les renards et les félins, le lynx, sont en effet de plus en plus en demande dans le monde entier. Les visons, surtout le vison "Canada Majestic" occupent toujours le premier rang parmi les fourrures de grande valeurs. Ils sont suivis de près par le renard bleu qui présente l'avantage de se teindre facilement. C'est cependant le raton laveur qui fera figure de vedette sur le marché mondial de la fourrure en 1977.

Notons enfin que la longueur n'a presque pas changé. Les ceintures sont de cuir pour les fourrures à long poil et toujours de vison pour cette fourrure très appréciée. Le détail des manches et des cols a été très étudié et la coupe témoigne de la touche des dessinateurs canadiens qui, de Milan à New York et de Paris à Tokyo, ont la réputation d'innover dans la fourrure mode.

Les succès du Canada sur les marchés d'exportation témoigne de la qualité et de l'originalité de ses produits. On prévoit que les ventes au pays et à l'étranger augmenteront de 20% par rapport au sommet de l'an dernier et la demande continue d'augmenter dans le monde entier. En 1976, les ventes au détail, sur le marché canadien ont totalisé quelque $110,000,000.

D'après les statistiques du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, les exportations de produits finis et de peaux arrêtées de l'industrie canadienne de la fourrure ont atteint le chiffre imposant de $103,000,000 l'an dernier et elles devraient s'élever à $125,000,000 en 1977.

Les États-Unis ont toujours été un important débouché pour les produits canadiens de la fourrure, mais la progression continuelle du niveau de vie en Europe de l'Ouest et en Orient, et plus récemment, au Moyen-Orient, de par ses richesses pétrolières, a rendu le marché presque illimité.

Au cours des cinq dernières années, a souligné au cours d'une conférence de presse le président de la section québécoise de l'Association canadienne du commerce de la fourrure, M. David Gillick, le Canada est devenu le plus grand exportateur de produits finis en fourrure au monde. Cela s'explique par la qualité, la fabrication soignée et le cachet particulier de ses produits finis qui ont acquis une réputation inégalée.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. L'an dernier, les exportations de fourrure canadiennes étaient quatre fois plus élevées que celles d'il y a cinq ans et les ventes au pays ont presque doublé au cours de la même période. Soulignons en outre, que l'an dernier seulement, les ventes de manteaux de fourrure à des hommes ont augmenté de 20%.

L'une des difficultés de l'industrie de la fourrure, a noté de son côté M. Irving Camlot, président du comité organisateur de l'Exposition internationale de la fourrue de Montréal, est le manque de main-d'oeuvre spécialisée. "Il n'y a pas de chômage dans cette industrie qui est concentrée dans la région de Montréal où travaillent 85% des 3,000 employés des manufacturiers canadiens. En fait, a déclaré M. Camlot, il existe plutôt une pénurie de main-d'oeuvre qui contraste avec le taux de chômage élevé que connaît présentement le Canada.

Il y a un grand effort à faire de ce côté. Des programmes de formation, établis par les parties patronale et syndicale, avec l'aide du gouvernement, sont présentement en cours pour former une nouvelle génération de travailleurs spécialisés."

À l'Université Laval

L'occupation cesse: le boycottage continue

par Rodolphe Morissette

Le Regroupement des étudiants du 1er cycle de l'Université Laval respectera l'injonction interlocutoire accordée à l'institution par la Cour supérieure en ce qui touche l'occupation des locaux des services administratifs. Il poursuivra cependant le boycottage des inscriptions par la poste que préconise l'université depuis quelques jours.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier après-midi, les représentants du REP ont déclaré qu'ils respecteraient l'injonction demandée par l'université et accordée par le tribunal. Du moins jusqu'à jeudi prochain, le 19 mai, jour de la comparution des étudiants. Les étudiants ont donc mis fin jeudi à l'occupation des locaux des services administratifs et hier midi ils quittaient également les bureaux des recteur et vice-recteurs.

Par ailleurs, "la lutte se poursuit", disent les étudiants, qui tentent de boycotter la vaste campagne de publicité lancée depuis mardi par l'université et qui permet à ceux qui veulent s'inscrire à Laval de le faire par la poste. Samedi dernier en effet, le Conseil de l'université décidait (par 29 voix contre 14) de procéder à l'inscription par lettre. Le Soleil de Québec publiait mardi, jeudi et hier une pleine page sur "l'inscription par la poste" et qui comportait une fiche d'inscription en bonne et due forme. La page centrale du journal de l'université, "Au fil des événements", contenait la même annonce, mais les 12,000 copies du journal ont été raflées par les étudiants aussitôt que parues. L'université rétorque en fin de semaine en lançant des messages radio qui inonderont la région de Québec de renseignements touchant l'inscription par la poste.

Le geste de l'Université se comprend, car certains ont avancé que quelque 30% d'étudiants ne se réinscrivaient pas à Laval à la suite de l'interminable conflit qui dure depuis l'automne. Quant au nombre d'inscriptions par lettre reçues depuis mardi, les partis impliquées proposent des chiffres qui vont de 1,000 (selon les étudiants) à 3,000 (d'après le Bureau du régistraire) — ce qui est mince par rapport à un total de quelque 16,000 étudiants. Notons que la période des inscriptions prend fin mardi prochain à minuit.

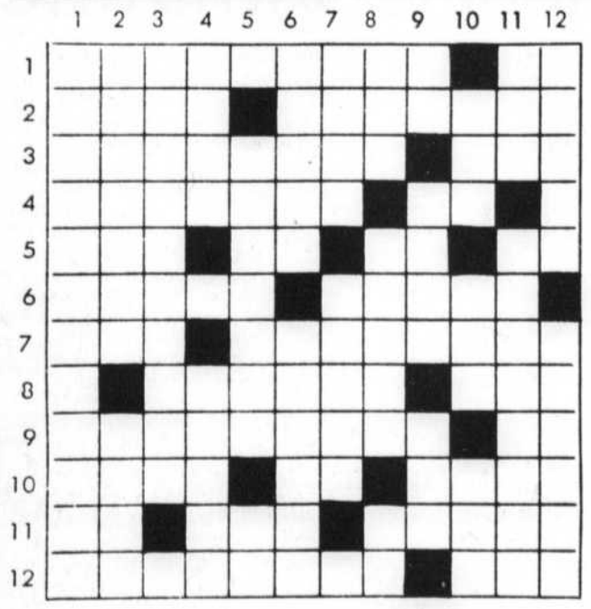
Mercredi et jeudi, les étudiants ont tenu des assemblées de consultation dans chaque faculté: la majorité (1,200 pour, 400 contre et 83 abstentions) s'est prononcée en faveur du boycottage de l'inscription par la poste. On se demande cependant quels moyens ils utiliseront pour le faire. Quoi qu'il en soit, les étudiants se réuniront de nouveau en assemblée générale mardi prochain pour décider si le boycottage doit se poursuivre ou non. D'après l'un des responsables de l'information à Laval, M. Gabriel Côté, il se peut fort bien que la majorité des étudiants décide d'y mettre fin, minés par l'usure.

Au sujet de la manifestation de jeudi devant l'Assemblée nationale, le REP a tenu à faire quelques mises au point. D'abord sur le nombre des manifestants. "Plus de 1,000", disent les étudiants — "une victoire éclatante!" — en fustigeant les chiffres avancés par les journalistes (entre 300 et 400). Enfin, les étudiants ont voulu corriger la nouvelle voulant que le petit feu de joie allumé par quelques manifestants qui ont brûlé leurs pancartes à la porte centrale de l'Assemblée nationale n'a pas endommagé gravement la porte, mais ne l'a que "légèrement roussie".

Le REP en veut en effet au ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, qui a refusé la semaine dernière d'accorder plus d'argent qu'il ne l'a fait déjà aux étudiants admissibles au régime des prêts et bourses. Les étudiants demandent également la gratuité scolaire pour tous les étudiants pour la deuxième session, ce qui leur a été refusé. Le ministre de l'Éducation estime que les étudiants ont déjà reçu suffisamment d'argent et que d'autres catégories de citoyens sont dans le besoin.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Ville principale d'une région. — A lui.
2—Rude au toucher. — Langue sémitique.
3—Qui mangent beaucoup. — Sans inégalités.
4—Partie centrale de l'ovule d'une plante angiosperme. — Exprime ce qu'une personne a cessé d'être.
5—Préfixe égalitaire. — Fleuve de France. — Actinium. — Métal précieux.
6—Célébrai. — Émanation minéralisatrice du magma qui imprègne les roches voisines et les métamorphises.
7—Colère. — Fait des raccords.
8—Inflammation de l'uvée. — Ils.
9—Appareil expulsant un liquide dont est imbibée une matière. — D'un verbe gai.
10—La nativité. — Usages. — Ne dis pas.
11—Ici. — Pareil. — Pierre qu'on jette le plus près possible d'un but marqué.
12—Qui emporte. — Époque.

Verticalement

1—Splendeur.
2—Prendre en mariage. — Besoin de boire.
3—Machine à tricoter.
4—Courroie fixée au mors du cheval. — Mouvement en rond que l'on fait faire à un cheval.
5—Sentir. — Erbium.
6—S'exprima par le moyen de la parole. — Grand-mère.
7—Lisière d'un bois. — Affection subite qui frappe le malade comme un coup.
8—Fatigué. — Approche, entrée. — Platine.
9—Éminence. — Répétition d'un son due à la réflexion des ondes sonores par un obstacle. — Septième lettre grecque.
10—Ils. — Unité monétaire de la Norvège et de la Suède. — Bière anglaise.
11—Unité monétaire d'Extrême-Orient. — Qui contient des choses obscènes.
12—Il conduit des ânes. — Est.

Solution d'hier



Un sondage sur les partielles

Péquiste et fédéraliste à la fois

M. Richard Hamilton, professeur de sociologie à l'université McGill, a déclaré cette semaine, dans une interview, que ceux qui, au Québec, avaient voté en faveur du P.Q. le 15 novembre dernier, éliront des fédéralistes aux élections partielles fédérales du 24 mai prochain.

"À l'échelle provinciale, dit-il, il y a une majorité favorable aussi bien à M. Lévesque qu'à M. Trudeau. Ils votent pour l'un et pour l'autre, sans trop s'embarrasser de la contradiction que cela comporte."

Les observations de M. Hamilton s'inspirent d'un sondage d'opinion qu'il avait analysé, il y a un mois, en collaboration avec un de ses collègues de l'université McGill, M. Maurice Pinard. Il s'agissait de savoir comment plus d'un million de personnes qui s'étaient prononcées en faveur du Parti québécois aux élections provinciales du 15 novembre dernier, allaient voter à des élections fédérales.

"La plupart, a dit M. Hamilton, ont déclaré qu'ils prendraient part à des élections fédérales. Un faible pourcentage a dit qu'il s'abstiendrait. Un important pourcentage a dit qu'il voterait libéral."

Une campagne électorale se déroule actuellement dans cinq circonscriptions fédérales du Québec, certaines desquelles ont donné jusqu'à 70 p.c. du scrutin au Parti québécois en novembre dernier.

Une des victimes du scrutin de novembre 1976, a été M. Roland Comtois qui représentait Terrebonne au Parlement fédéral depuis 1963. En 1976, il avait démissionné des Communes pour se présenter aux élections provinciales dans l'Assomption — qui constitue une partie de la circonscription fédérale. Il s'est fait battre à plate couture par le candidat péquiste, M. Jacques Parizeau, l'actuel ministre des Finances du Québec.

Comtois se représente maintenant pour récupérer son siège aux Communes dans la circonscription de Terrebonne où, en 1974, il avait battu son plus proche adversaire par 18,000 voix. Reste à savoir si ceux qui ont voté contre lui à l'échelon provincial, le réélliront à l'échelon fédéral.

M. Hamilton rappelle que le sondage s'est fait à l'échelle de toute la province. On ne peut donc que faire des suppositions sur des régions spécifiques comme Terrebonne, dont les 110,000 électeurs représentent tout un éventail des catégories sociales, allant des cultivateurs aux bureaucrates.

"Ce que nous avons pu constater, dit-il, c'est que les électeurs qui ont voté contre le Parti libéral aux élections provinciales, accorderaient leurs voix à ce parti aux élections fédérales".

Dans la circonscription fédérale de Terrebonne, le candidat conservateur Roger Delorme tente de se concilier le gouvernement péquiste, tandis que les libéraux — dont toute une équipe de ministres venus d'Ottawa — critiquent les notes du P.Q.

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES
EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets: Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"
Permis no 50291

des quatre coins du monde

Incendie séoudien

RYAD (AFP) — L'important incendie qui s'était déclaré dans la soirée de mercredi le long de l'oléoduc séoudien d'Abquaiq, dans le plus grand champ pétrolifère du monde, est éteint, hormis quelques poches de pétrole que l'on laissera se consumer, a annoncé hier l'Agence séoudienne de presse, citant un porte-parole de la compagnie Aramco.

L'agence indique que l'incendie s'est déclenché à la suite de la rupture d'une section souterraine d'un oléoduc, et précise que l'accident a fait un mort. L'enquête préliminaire a révélé en outre que les dommages sont moins importants qu'on ne l'avait pensé auparavant, et que seule une station de pompage, un séparateur de gas-oil et un certain nombre de conduites avait été détruits.

Fin de la grève

CANBERRA (AFP) — Les contrôleurs aériens australiens, en grève depuis une semaine, ont décidé de mettre fin à leur débrayage. Les vols internationaux au départ et à destination de l'Australie devaient reprendre ce matin.

Plus d'un millier de contrôleurs avaient cessé le travail samedi dernier à la suite du refus des autorités de leur accorder une hausse de salaire de 36 pour cent qu'ils réclamaient depuis plus de 18 mois.

Par 815 voix contre 64, ils ont voté hier pour la reprise du travail après avoir obtenu que leurs revendications salariales soient examinées par les autorités compétentes.

Manifestants relâchés

HAMPTON, New Hampshire (AFP) — Environ 600 manifestants anti-nucléaires, détenus depuis une dizaine de jours dans des prisons de fortune, ont été relâchés hier par un juge de Hampton (New Hampshire) après avoir été condamnés à de légères peines de prison et 100 dollars d'amende.

Les manifestants, qui avaient été arrêtés lors d'une protestation contre la construction de la centrale nucléaire de Seabrook (New Hampshire), avaient refusé d'être libérés sous caution. Cette attitude a posé d'énormes problèmes aux autorités de l'État, qui ont dépensé plusieurs centaines de milliers de dollars pour nourrir et héberger les quelque 1,400 manifestants arrêtés, puis relâchés par petits groupes.

L'OMS et la saccharine

GENÈVE (Reuter) — À la suite des expériences scientifiques établissant un lien possible entre la saccharine et le cancer, les experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont réduit de moitié le montant maximum de ce succédané du sucre recommandé pour une personne.

Mais d'après un porte-parole de l'Organisation, les amateurs de café ou de thé à la saccharine ne doivent pas s'inquiéter: "Les tablettes de saccharine utilisées pour le thé ou le café sont acceptables parce que la quantité autorisée pour une personne pesant 70 kilos se situe à 20 tablettes environ par jour. Ce qui n'est pas acceptable, c'est l'utilisation de la saccharine dans l'industrie, et tout particulièrement dans le cas des boissons non alcoolisées".

Le Dr Sternberg honoré

LYON (AFP) — Le docteur Joseph Sternberg du département de physiologie de l'Université de Montréal a reçu un doctorat "honoris causa" de l'Université de Lyon.

Pionnier de la médecine nucléaire au Québec, le docteur Sternberg a été honoré pour l'ensemble de ses travaux par l'Université Claude-Bernard de Lyon, qui fête, cette année, le centième anniversaire de la mort de Claude-Bernard, père de la médecine expérimentale.

Le docteur Sternberg a acquis une très grande réputation par ses activités de chercheur et de pédagogue en matière d'application médicale de l'énergie nucléaire.

Il a fondé à l'Université de Montréal le premier laboratoire de radio-microbiologie et il est rédacteur en chef du périodique "International Journal of Nuclear Medicine and Biology" publié à New York.

Tragédie à Beyrouth

BEYROUTH (Reuter) — Un avion cargo polonais s'est écrasé hier à proximité de l'aéroport international de Beyrouth, au Liban. Ses sept membres d'équipage ont été tués dans l'accident.

L'appareil des lignes polonaises "LOT" effectuait un vol Varsovie-Beyrouth avec une cargaison de viande. Il s'est écrasé sur les collines entourant l'aéroport.

Une grossesse ignorée...

KFAR SABA, Israël (Reuter) — Une Israélienne de 44 ans est venue récemment consulter son médecin devant qui elle s'est plainte de violentes douleurs au ventre.

En deux heures, la femme a été soulagée... d'un beau bébé de deux kilos et demi.

Selon l'hôpital de Kfar Saba, où elle a accouché, la "malade" ignorait complètement qu'elle était enceinte.

Le nudisme au Portugal

LISBONNE (Reuter) — Les autorités portugaises projettent d'autoriser le nudisme sur certaines plages cet été, indique-t-on dimanche de source informée.

L'initiative dans ce domaine a été prise par l'Office du tourisme, organisme d'État, qui a soumis ses propositions au ministère de la Justice.

Actuellement, le nudisme est sanctionné par de lourdes amendes au Portugal mais depuis de nombreuses années les autorités locales ferment les yeux sur les estivants dévêtus qui fréquentent les plages les moins populaires.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Faculté de théologie
Session d'été 1977
5 juillet au 3 août
Cours de premier cycle
Études théologiques:
THL 1100 La révolution chrétienne (3 crédits)
THL 3500 Morale et respect de la vie humaine (3 crédits)
Études bibliques:
BBL 1301 Évangile de Matthieu (3 crédits)
BBL 2302 Les épîtres de Paul (3 crédits)
Études pastorales:
PTR 1201 Foi en Jésus le Christ (3 crédits)
PTR 1210 Le salut dans le temps (3 crédits)
Études catéchétiques:
CAT 1102 Initiation à la Bible (3 crédits)
Sciences de la religion:
REL 1301 Religion et développement (3 crédits)
REL 1307 Religions sauvages, rituels (3 crédits)
Cours de deuxième cycle
Études pastorales:
PTR 6330 Counseling et relation pastorale (3 crédits)
PTR 6322 Coordonnées de la pastorale scolaire (3 crédits)
Pour favoriser l'éducation continue, la Faculté de théologie offre également durant l'année académique des cours du soir et des cours hors-campus.
Pour informations:
Tél.: (514) 343-7080
Adresse: C.P. 6128, Succursale "A"
Montréal H3C 3J7

L'homme précaire et la littérature

par NAÏM KATTAN

"Nous résignerons-nous à voir dans l'homme l'animal qui ne peut pas ne pas vouloir penser un monde qui échappe par nature à son esprit? Ou nous souviendrons-nous que les événements spirituels capitaux ont récusé toute prévision?" C'est sur cette ultime interrogation que se termine le dernier ouvrage d'André Malraux, **"L'homme précaire et la littérature** (1) dont il a corrigé les épreuves sur son lit d'hôpital et qui paraît quelques mois après sa mort.

Le livre se termine sur un point d'interrogation. Et c'est bien dans la nature de Malraux. Comme si, même au-delà de sa mort, il laisse le dialogue ouvert poursuivant sa quête, posant des questions. Malraux a longuement parlé de l'art. Détaché de son écriture et de ce qui, dans sa création, était l'essentiel, il recrée les civilisations en les décrivant. L'observation la plus minutieuse ne laissait jamais l'imaginaire en veilleuse.

Dans ce livre Malraux parle de littérature. Forme dont il n'est pas seulement observateur mais pratiquant. La littérature et notamment le roman naît de l'imaginaire. Il y a d'abord l'imaginaire de vérité, de la grande époque de la sculpture. C'est l'imaginaire de l'incarnation, de la cérémonie où tout est suprêmement vrai. L'imaginaire de fiction fait son entrée avec le théâtre, c'est la fiction incarnée. Ce n'était pas encore la fiction écrite. Shakespeare déplora l'imprimerie. "Amputer **Macbeth** et **Le Cid**, de la représentation à laquelle l'auteur les destinait, si primitive qu'elle nous paraisse, n'est-il pas aussi radical que séparer un texte sacré, de sa liturgie?" Le lecteur ne confond pas la vie propre du monde fictif et celle de la fiction écrite. Les grands classiques du théâtre incarnaient des mythes. Malraux appelle mythe de style d'un artiste, d'un homme, d'un événement lorsqu'on fait de sa valeur spécifique une valeur suprême et ordonnatrice.

L'essentiel de ce livre est consacré à l'imaginaire de l'écrit. Toute révolution de l'imaginaire dit Malraux, avant de se marquer par la substitution d'un genre à un autre se marque par un changement de liturgie. On avait découvert que l'on pouvait prier seul, on découvre que l'on peut imaginer seul, écouter un livre comme on priait sa vierge d'ivoire. "Le grand jeu de l'homme et de l'imaginaire qui s'était joué au théâtre, en peinture, à l'Église, se joue donc dans le roman."

Au chaos du monde, le romancier donne une forme. Il cherche ainsi à dominer le destin, à échapper au temps. L'imaginaire de fiction n'est pas une expression ou un reflet de la réalité. "Nous appelons réalité le système des rapports que nous prêtons au monde — au plus vaste englobant possible. La création, dans les arts plastiques et ceux du langage, semble la transcription fidèle ou idéalisée de ces rapports, alors qu'elle se fonde sur d'autres." On confond l'illusionnisme avec l'imaginaire et l'illusionnisme paraît réalité. Les romans se réfèrent les uns aux autres plus qu'à une histoire de la narration comme les oeuvres du musée. Toute narration, dit Malraux, est plus proche des narrations antérieures que du monde qui nous entoure. "Ce n'est pas la machine, ce ne sont pas les journaux, qui ont manqué à l'antiquité pour inventer le roman. Et certainement pas l'imagination: c'est notre bibliothèque."

Malraux a souvent parlé de musée imaginaire. Pour la littérature, la transposition est claire, il s'agit de la bibliothèque. Les oeuvres d'imagination se répondent les unes aux autres. Les grands romans échappent à la chronologie. On découvre la littérature par les oeuvres les plus récentes et c'est celles-ci qui nous conduisent au passé. Ce qui conserve les oeuvres du passé, ce n'est pas leur valeur esthétique, mais leur présence — une présence actuelle. Elles revivent dans notre esprit, elles font partie de notre imaginaire, elles échappent au temps. La multiplication des présences constitue un concensus. C'est cela qui fonde les oeuvres qui survivent au temps. Le reste appartient à l'illusionnisme et vit l'espace d'une époque. "L'homme ne gouverne pas son imagination comme son esprit, mais aléatoirement, comme sa sexualité. Il ne décide point d'imaginer, comme de danser: il est un animal imaginant. L'aventure de la fiction suit celle de l'imaginaire."

Comment départager l'art de l'illusionnisme, fut-il esthétisant? L'art n'est pas une religion, dit Malraux, mais l'artiste créateur obéit à coup sûr à une vocation, qui n'est pas de plaire, et se rapporte fort à la définition que le dictionnaire donne de la foi: adhésion totale du coeur et de l'esprit." Ce n'est pas le créateur seulement qui a la vocation. Celle-ci appartient tout autant au lecteur. "Mais le lecteur à qui la littérature resterait nécessaire s'il n'en parlait jamais, s'il vivait dans la solitude, ne devient saisissable, lui aussi, que par une vocation. L'amour de la littérature serait un goût, parce qu'il dispense un plaisir? Ses fidèles forment une secte presque au même degré que les écrivains eux-mêmes, que les peintres. Et sur laquelle la postérité agit de façon complexe." Il existe donc une secte à laquelle appartiennent écrivains, et lecteurs, unis par la nécessité que représente pour eux l'imaginaire de fiction.

Ici et là, Malraux parle de cinéma, de télévision, de journal et toujours il proclame la primauté de l'écriture: "Toute ère commence à l'écriture; mémoire sans doute, mais d'abord, moyen d'élaboration. Or, les images transmettent, elles ne construisent pas. Le roman vit de l'écriture, mais la science aussi, en lui ajoutant les chiffres. Un imaginaire qui se substituerait à celui de l'écriture le ferait comme la musique qui coexiste avec elle mais ne saurait la remplacer, parce qu'aucune civilisation ne se construit sur la musique. Si la nôtre se trouve mise en question, c'est par d'autres voies." Et si la civilisation de l'Occident est justement mise en question c'est qu'elle entre dans l'ère de l'aléatoire. Elle ne croit plus en l'homme. Aucune théorie, aucune doctrine n'a pu entamer le besoin, l'exigence et la réalité d'une vie spirituelle, d'un appel à l'au-delà. "L'art partage d'ailleurs avec les religions, la présence des morts. La littérature unit présent et passé littéraires, comme les grandes religions unissent le présent au passé sacré. Aux yeux des laïques, un livre est contemporain ou témoin d'un passé."

Il importe de ne pas confondre la connaissance du passé avec sa présence. On ne lit pas une grande oeuvre d'art pour comprendre une époque ou une société. On la lit parce qu'elle est vivante. Elle est présente en nous. "L'artiste, dit Malraux, l'homme de la secte, éprouve devant l'oeuvre d'art un état psychique particulier, que les différentes époques ont relié à la beauté, ou à des états physiques, de l'euphorie à l'ivresse; alors qu'il est aussi distinct de ceux-ci que l'état mystique, ou celui que l'Islam et l'Inde appellent la réalisation métaphysique." "Nous éprouvons le passé comme destin, comme inséparable du sentiment de dépendance. L'athée éprouve autant que le croyant ou l'agnostique, la conscience d'un monde qui serait le même si lui, n'existait pas — la faille apportée par lui dans l'univers. L'homme est d'abord dépendance, fût-ce de l'absurde, puisqu'il mourra."

L'Occident ne sait plus ce qu'il attend de l'homme. Pendant des siècles, l'imaginaire s'est transformé en se métamorphosant. L'Occident pourra-t-il maintenir le rapport établi par le dix-neuvième siècle avec un art qu'il métamorphose, sachant qu'il est acculé à la fois à l'histoire et ressentant le besoin de modifier son dialogue avec l'imaginaire? L'Occident a pris conscience que l'homme vit dans un imaginaire dérisoire et qu'un grand roman oppose un monde.

Malraux est très dur pour le cinéma et pour l'audio-visuel. "Depuis **Le Rouge et le Noir** jusqu'à **La Guerre et la Paix**, si largement que s'ouvre l'éventail, c'est par la qualité de l'expérience, que le stendhalien, le tolstoïen, ne sont manifestement pas "incultes". L'audio-visuel naît dans cette culture de la sensibilité; mais les grand romanciers apportaient à leurs secteurs une maturité, les grands films infantilisent leurs spectateurs." Le romancier pouvait voir son personnage à la fois du dehors et du dedans. L'individu qui appartient à la secte de l'imaginaire de fiction croit que l'individu possède la capacité de se connaître de l'intérieur en ce qu'il connaît ses secrets, et de l'extérieur parce qu'il tient la vie d'une relation pour un immense miroir.

Notre civilisation ne se conçoit plus. Crise de croissance ou seulement métamorphose. "Ni l'optimisme scientifique, ni l'optimisme conquérant, ni le scepticisme douillet ni le scepticisme tragique proclamés par l'humanité d'hier, ne s'appliquent à cette conjoncture." Car notre civilisation est moins athée qu'elle n'a cru le devenir. Elle n'est plus religieuse. Une civilisation technicienne, dit Malraux, exige une méthode expérimentale, mais nous avons appris qu'une méthode ne suffit pas à former une civilisation. Et la nôtre, pour tout ce qui échappe à la

— suite page 28

LE DEVOIR — Samedi 14 mai 1977 — culture et Société — Cahier 2

Annie Duperey à Montréal

Reflets dans un admiroir

Elle est très grande. Et très belle. Mince jusqu'à la fragilité. Sa première phrase sera: "Casser les images." Anny Duperey a été cataloguée par les metteurs en scène de cinéma comme la femme aérienne, agréable à regarder, vaporeuse. La femme-rêve, la femme-objet. Malgré une expérience positive — le dernier film de Sidney Pollack, **Bobby Deerfield**, avec Al Pacino, "un excellent second rôle" —, elle est décidée à ne pas tourner avant un an. "En ce moment, il n'y a pas de rôle de femme au cinéma. Comme il faut absolument des femmes dans les films, on invente des personnages féminins, mais ils sont des accessoires." Elle a commencé à 18 ans dans un film de Godard, **Deux ou trois choses que je sais d'elle**. Ça doit être formidable de commencer ainsi une carrière en tournant avec Godard? Sacrilège. Anny Duperey ne s'exclame pas, ne dit pas les choses que normalement on dit dans les circonstances. Elle sourit: "Non. Évidemment, c'est plus reluisant de commencer avec Godard qu'avec un inconnu..." Les mythes aussi sont à casser.

Par contre, au théâtre, les metteurs en scène ont d'elle une autre vision. Barrault, par exemple, "mon père au théâtre", lui fait faire des choses violentes, tragiques. Depuis sept ans, elle joue épisodiquement **La guerre de Troie n'aura pas lieu**, le rôle d'Hélène. Après la présente tournée (Montréal, Ottawa, Québec), elle s'offre trois mois de vacances et jouera à l'automne **Le nouveau monde** avec Jean-Louis Barrault.

Et l'écriture? Anny Duperey a publié, il y a un an, un premier roman, **L'admiroir** (1).

Elle avait d'abord écrit un scénario. "Je m'étais bien sûr écrit un rôle et c'est pourquoi, physiquement, il peut y avoir des ressemblances entre Anne et moi. Ce roman n'est pas du tout autobiographique, ou alors il l'est dans la mesure où le vécu passe toujours dans l'écrit."

Le titre du roman lui est venu alors qu'elle cherchait un mot qui rende le côté négatif-positif d'une même personne, ce qu'on est aux yeux des autres. Pour une comédienne, ce dédoublement est peut-être plus présent, plus consciemment vécu.

L'admiroir est justement aux antipodes de l'image Anny Duperey. C'est la naissance d'une femme, Anne. Les trois personnages principaux sont bien incarnés et très présents. Trois êtres de chair et d'os, de vulnérabilité et d'indifférence, de souffrance, d'angoisse et de mal de vivre. Anne et Pierre mènent ce qu'il est convenu d'appeler "une vie facile". Ils ont des métiers plutôt amusants (mode et édition), de bons salaires, de beaux appartements. Ils sont élégants et font tous les gestes de la vie. Pourtant, la vie est absente. Tout est immobile, désertique, malgré les rires bruyants et les va-et-vient d'Anne. "Il valait mieux se garder loin des tempêtes." Le "confort intérieur" avant tout... Mais Claude, sa soeur cadette, forcera Anne à tout décaper, tout remplacer, à naître. La douloureuse Claude, l'angoissée, l'incomprise, la pas aimée bouleversera cette vie, en apparences, sans histoire, obligera Anne, malgré elle, à jeter le masque.

En petites phrases coupantes, détachées, distanciées, Anny Duperey a fait un portrait glacé, doux-amer, tendre-violent d'un monde brillant et souvent vide, d'une relation passionnelle entre deux soeurs ("Anne vivait, Claude regardait"), d'un désespoir et de la lente émergence d'une conscience.

Ce premier roman ressemble au sourire de son auteur: beau, triste et attachant.

Monique ROY

Anny Duperey rencontrera ses lecteurs,
— à Montréal: le mardi 17 mai, entre 12 h et 13 h 30 à la librairie Garneau, du Comlexe Desjardins.
— à Québec: le lundi 30 mai, entre 12 h et 13 h 30, à la librairie des Éditions françaises, 10 côte de la Fabrique.
(1) **Le Seuil, Paris.**



— Photos Alain Renaud

Un extrait exclusif du nouveau livre de ROCH CARRIER

Il n'y a pas de pays sans grand-père

Après La Guerre, Yes Sir!, Floralie, Où es-tu?, Il est par là, le soleil..., Le Deux-millième étage, **Roch Carrier vient de publier aux Éditions internationales Alain Stanké IL N'Y A PAS DE PAYS SANS GRAND-PÈRE. Ce livre prend la forme d'une réflexion intense d'un vieil homme, Vieux-Thomas, condamné par son entourage, parce que soi-disant trop vieux, à rester assis dans sa berceuse. Roch Carrier réussit à souligner la déshumanisation du monde qui nous environne. Le rythme de la berceuse "deuxième ossature de l'homme" correspond au mouvement du roman. Vieux-Thomas oscille constamment entre le présent et le passé. Le présent, c'est sa misère de vieillard, sa solitude, sa crainte de la dépendance, son sentiment d'inutilité, mais aussi son amour pour le seul de ses petits-fils dont il peut se rappeler le prénom: Jean-Thomas. Jean-Thomas vient d'être arrêté pour avoir participé à une manifestation contre la reine et nul ne se soucie de lui. Seul Vieux-Thomas veille et espère que, dans sa prison, Jean-Thomas sentira la bienveillance de son grand-père. Pour lui, Vieux-Thomas retrouvera, l'espace d'un moment, sa jeunesse et son courage et tentera de le sauver.**

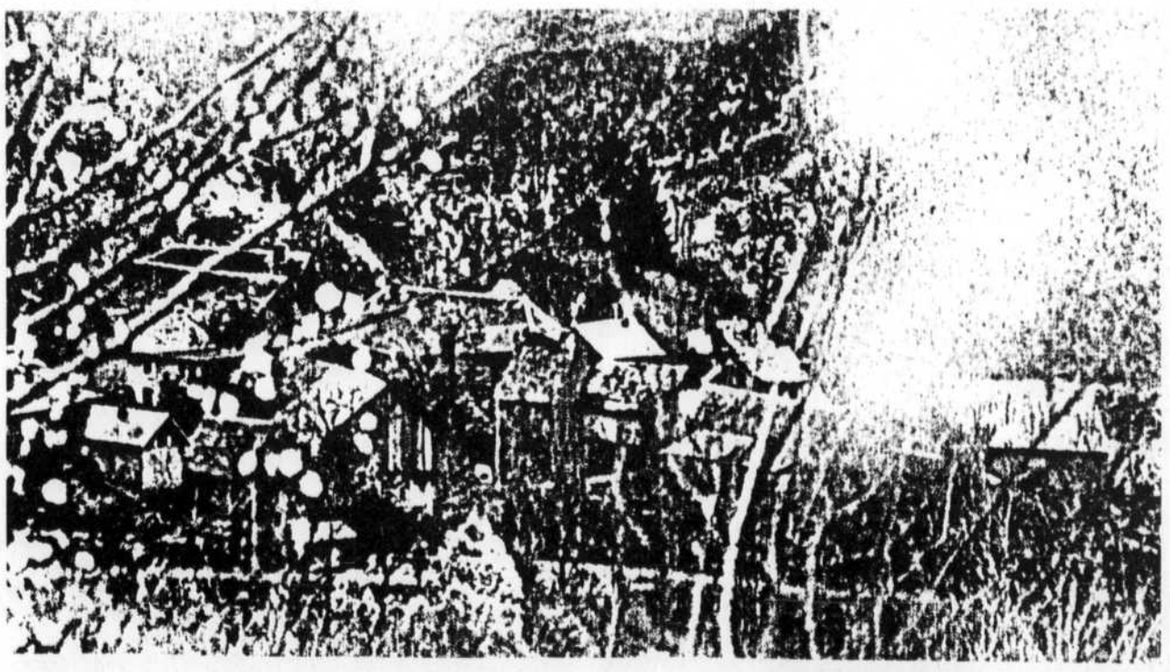
Le passé, c'est évidemment la jeunesse de Vieux-Thomas. Les réflexions et les événements présents rappellent à Vieux-Thomas des souvenirs du passé, agréables ou tristes, mais où prédominent l'aliénation des Québécois, la vie difficile de la crise, l'exploitation des petits par les gros.

La berceuse devient le symbole du Québec. Elle est ce que Vieux-Thomas a de plus cher, elle est ce dont on veut le déposséder et qu'il défendra jusqu'à sa mort et même après, puisqu'il y grave son nom. Quête pathétique d'un sens dans un monde dont Vieux-Thomas se sent de plus en plus exclus, critique sociale féroce, IL N'Y A PAS DE PAYS SANS GRAND-PÈRE est aussi une méditation sur la vie.

Sans jamais tomber dans la sensiblerie, Roch Carrier réussit à toucher et émouvoir et il rappelle qu'un pays ne se crée pas seul, qu'il n'y a pas de génération spontanée, qu'il n'y a pas de pays sans grand-père.

Jeanine FÉRAL

■ Copyright Stanké



... Le bon Dieu a créé cette terre pour nous et nos enfants, au commencement du monde; il l'a conservée à la manière d'un beau fruit amer, d'une pomme d'automne, jusqu'à ce que l'Ancêtre vienne y accoster, y marcher, y boire, y semer, y chasser; nous marcherons, j'aurai ton âge et toé, sur tes jambes sauteuses de jeune chevreuil, tu prendras mon âge, nous échangerons le temps qui te reste avec le temps que j'ai vécu et, du haut du ciel, le bon Dieu nous écoutera parler. Les oiseaux, dans ses arbres, parleront une langue étrangère, mais nous la comprendrons parce qu'elle est une langue d'amour. Toé et moé, on n'est pas doués pour apprendre une langue qui soumet. Thomas, je te demanderai de me raconter encore une fois comment t'as été arrêté dans la rue, pendant le défilé de Sa Majesté la Reine d'Angleterre. Tu raconteras encore une fois...") Des hommes parlant ta langue comme s'ils l'avaient apprise de ta propre mère, avec des casques d'acier, des bâtons et des boucliers, comme si c'était la guerre, t'ont bousculé dans la cage d'un camion, ils t'ont donné des coups, ils ont marché sur toi avec leurs bottes cloutées, eux qui le soir chaussent des pantoufles pour ne pas égratigner leur parquet et qui appellent leur petite fille en robe de mousseline pour la caresser sur leurs genous.

Quand l'Homme dans la télévision montre le sourire de la Reine, ils ne disent pas à l'enfant: "Regarde la Reine du Québec", ils disent, eux aussi: "As-tu reconnu la Reine d'Angleterre?" Ces mêmes hommes qui parlent ta langue, portant boucliers, bâtons et bottes cloutées, t'ont écrasé, ils ont déchiré tes vêtements. Habillés pour tuer, ils pensaient que toi aussi tu projetais de tuer et ils ont cherché un couteau de chasse, de la dynamite, une grenade dans tes vêtements. Tu raconteras, Thomas, tu raconteras. Ces hommes qui ont les poumons pourris par le tabac et qui se rendent malades d'alcool chaque fois qu'ils touchent le salaire de leurs coups, ils t'ont ouvert la bouche pour sentir ton haleine. Puis tu as traversé la ville, nu dans la cage du camion, les mains attachées, entre deux hommes qui avaient des gants de cuir et des bottes cloutées et des chemises antiballes. Leurs corps étaient aussi lourds que le poids de la loi et ils t'écrasaient, toi qui étais nu comme l'enfant Jésus. Les yeux visqueux de leurs pensées, ils examinaient ton sexe, secoués de rires monstrueux. Ils ont commencé d'imaginer ce que la Reine d'Angleterre, qui est une femme comme une autre, pourrait faire avec ce sexe de petit Québécois; ils s'étouffaient de rire à chaque jeu grossier qu'ils prêtaient à la Reine. Leur grossièreté te donnait envie de vomir et tu aurais voulu en protéger sa Majesté; tu étais si humilié de les voir rire, toussant, crachant, pétant, ces frères qui parlaient ta langue, tu sentais ta chair d'homme redeve-

— suite page 28

LES ÉDITIONS DU SEUIL
vous invitent
à venir rencontrer
ANNY DUPEREY



auteur du livre
"L'ADMIROIR"
à la
Librairie Garneau
du Complexe Desjardins
Le mardi 17 mai
entre 12h et 13h30.
Elle y signera
son ouvrage

Le vent libérateur de Tournier et la redécouverte des amours

par JEAN BASILE

Il y a toujours eu autour de Michel Tournier une sorte de malentendu. Si l'on veut, la critique lui avait donné le "droit d'asile des romanciers" pour le brio de son style sans trop se soucier de ses idées. Il y avait, naturellement dans **Vendredi** et dans **Le Roi des Aulnes,** des passages embarrassants à l'allure scatologique ou pédérastique. Mais quoi, le premier magnifiait la vie sauvage, utopie où tout est permis; quant au second, il se terminait sur une Étoile de David scintillante dans le ciel, passeport assuré pour la gloire en ce temps où l'on confond volontier le vieux peuple élu et notre besoin de nouvelle eschatologie.

Les Météores apparurent dans un ciel nettement plus dangereux. Au style moins léché, plus "gadoue", correspondait une volonté sinon de choquer du moins d'appeler les choses par leur nom. Le roman était moins brillant que les précédents mais il satisfaisait pleinement les "libéraux" qui supportent tout à condition que cela soit une oeuvre d'art.

Le Vent paraclet, forcément, a dû se heurter à un certain nombre de murs. Michel Tournier, cette fois-là, ne se préoccupe plus de roman. Il parle de la vraie vie, des vrais gens, des vrais lui... non sans toutefois faire preuve d'une prudence dont il faisait jusqu'alors, peu de cas dans ses romans.

Bon. Voilà ce que l'on appelerait un écrivain "de droite". Comment ne le serait-il pas puisqu'il défend la philosophie, la culture et qu'il ne se laisse pas avoir par les publicités, ô combien intéressées par le Pouvoir, de la gauche égalisante.

Comment écrire? Pourquoi écrire? "Telles sont les interrogations que l'écrivain se pose. Et, plus profondément, pourquoi est-il ce qu'il est? Comment l'environnement l'a-t-il façonné? Tout cela n'est que coutume dans les autobiographies. Là où Tournier diffère, c'est dans les réponses. Le titre même apporte l'esprit qui souffle dans cette oeuvre. Pour Tournier, l'homme est en attente. Il attend son destin et, pour s'occuper, il cultive et se cultive.

Mais cette culture est-elle une réalité objective ou un autre mensonge social? Les deux, quoique le mensonge domine. Par exemple, qu'est-ce que l'Allemagne? Beaucoup d'europeens ont une horreur congénital du pays de Goethe et d'Holderlin. Hitler est passé par là. Mais qu'est-ce que le nazisme, qu'est-ce qu'Hitler? **Le Roi des Aulnes** répondait un peu à cette question. Dans son dernier livre, Tournier est on ne peut plus clair. Par exemple, on y lit que le Juif et l'allemand ont produit un mélange détonnant et il cite les trois grands piliers du monde modernes: Freud, Marx et Einstein.

Au fond, Michel Tournier est, dans ce livre, d'une simplicité étonnante. Il a l'air souvent d'enforcer des portes ouvertes car il parle d'évidence. Puis l'on s'aperçoit vite qu'il vient d'écrire une chose absolument révoltante pour les "bon esprits" de **L'express** ou du **Nouvel Observateur.** On s'interroge sur Dieu et sur le rire de Dieu. Il cite Cocteau avec respect. Y a-t-il quelque chose de plus enrageant?

"Combien répandue cette infirmité qui consiste à ne jamais voir ce qu'on a sous le nez!" écrit-il. La beauté est partout mais on ne la voit pas "sans le regard **autoritaire** du peintre, du sculpteur, de l'architecte". Tel est exactement son livre et c'est bien agréable.

■

On veut croire que l'amour a toujours été le même. Cela justifie si bien nos ridicules et nos erreurs. Mais il faut bien être naïf pour s'illusionner sur ce point. L'amour change, l'amour a changé. Pour rester dans notre civilisation, croit-on vraiment que l'on aimait au temps du bon roi Dagobert (qui a mis sa culotte à l'envers, s'est-on jamais demandé pourquoi?), et de Giscard D'Estaing?

Non, bien sur. Par une série d'actions et de réactions le sentiment amoureux évolue comme le reste; il est probable que le plaisir et la jouissance sensuelle font de même.

Un livre tout à fait illuminant vient de paraitre sur ce sujet, **Les Libérateurs de l'amour** par Alexandrian. Pourquoi les libérateurs? Tout simplement parce qu'à certains moments de l'histoire, la Société a mis l'amour ancien comme un modèle peu satisfaisant et qu'il a fallu libérer l'amour de ses entraves.

Qui l'a fait? Certainement pas les hommes d'Église qui, trop souvent ignorants de l'amour divin n'imaginent pas la hauteur et la pureté, la nécessité aussi, de l'amour charnel, ni par les législateurs tout empêtrés dans les Lois anciennes qui, intuiles, ont l'avantage de devenir répressives. Les libérateurs sont les gros méchants, les artistes, les utopistes, tous ceux qui n'ont pas plus à perdre qu'à gagner.

Qui sont-ils? Pléthore. Mais Alexandrian en a choisi neuf, surtout parmi les écrivains, maudits bien sur: Restif de la Bretonne, Nerciat, Sade, Laclos, tous "libertins" comme on dit. Il ne néglige pas pour autant l'économie politique et la religion avec Enfantin (adepte de Saint-Simon) et le merveilleux Fourier. Il termine avec une "Mage" peu connue mais qui a sa place dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Libération de la femme, Maria de Nagliwska et deux penseurs contemporains, Breton et Georges Bataille.

Petit livre d'abord charmant et vif, il se signale surtout par le parti pris de l'auteur d'être avant tout positif. Sans souci d'une morale commode, il tente d'y dégager les vraies raisons qui ont poussé ces libérateurs de l'amour à faire les oeuvres que l'on sait. Pour beaucoup ce sera donc une surprise de découvrir, sous l'apparente pornographie des choses, un besoin d'absolu, de pureté et un sens social profond et clairvoyant. Religieux aussi, dans le sens large du monde (sans Dieu ou avec Dieu l'homme est un être religieux). Ainsi, l'étude sur Bataille est d'une rare compréhension. "Le seul moyen de rendre la mort désirable, pour un non-croyant, c'est de l'associer à l'acte sexuel" écrit Alexandrian. Et pour le croyant donc! Toute l'étude de la décomposition, jusqu'à la scatologie de Bataille, est l'annonce de la pornographie primaire qui orne en ce moment nos écrans. L'urine, la défécation ne sont plus que l'avant propos éducateur à la décomposition finale des corps. Nous vivons notre mort par la **gadoue**; ce thème existe, tout puissant, dans l'oeuvre de Tournier, d'ailleurs.

Les gens lisent trop souvent les auteurs "sexuels" sous l'angle de la curiosité et du plaisir intériorisé par la peur et la honte. Alexandrian réussit ce petit chef-d'oeuvre de nous réintroduire à leur étude sous l'angle de la compréhension et de la joie.

À lire absolument pour apprendre à redécouvrir.

(1) **Le vent paraclet**, de Michel Tournier, essai, 293 pages, Gallimard éditeur, Paris 1977.
(2) **Les Libérateurs de l'amour**, par Alexandrian, neuf essais, 290 pages, Le Seuil éditeurs, Paris 1977.



ANGLICANS ET CATHOLIQUES — Les Éditions Fides publiaient récemment, dans la collection "L'Église aux quatre vents", un texte intitulé **ANGLICANS ET CATHOLIQUES.** Il s'agit de déclarations de la Commission mixte internationale entre l'Église catholique et la Communion anglicane, qui a étudié, de 1971 à 1976, les grandes questions qui peuvent hâter la réconciliation. À l'occasion du lancement de cette brochure, **Mgr Paul Grégoire,** président de la Commission épiscopale d'oecuménisme, et le **Chanoine Réginald Turpin,** délégué de l'Évêque anglican de Montréal, ont pris la parole pour souligner l'importance de l'événement. On les voit ici avec le Père **Paul-A. Martin,** c.s.c., président de Fides, et le Rév. **Thimothy Matthews,** Évêque anglican de Québec. Assistait également à cette mémorable rencontre, avec de nombreuses personnalités, le Père **Irénée Beaubien,** s.j., qui a signé l'introduction de cette brochure.

(Publi-reportage)

Si vous aimez les oeuvres d'art et aimez les collectionner



Vous aimerez lire et collectionner Réalités

RÉALITÉS est la plus belle revue au monde, réunissant les beautés de l'Art à l'Art de vivre.

Chaque numéro est une véritable exposition de chefs-d'oeuvre... recueillis dans les musées, les galeries, les collections privées du monde entier. Dans ses derniers numéros, RÉALITÉS a reproduit les oeuvres de Botticelli, Durer, Franz Hals, Rodin, Matisse, Giacometti, Calder, Jasper Johns et Andy Warhol, toutes reproduites en superbes couleurs.

Vivre est un art par excellence... et RÉALITÉS en est le reflet.

Voyage: Les plus beaux sites du monde, magnifiquement illustrés et commentés d'une façon captivante. **Art culinaire:** des recettes inusitées et délicieuses venant des plus grands Chefs de notre temps. **Personnalités:** entrevues d'hommes d'état, de philosophes, d'écrivains, de pêcheurs, de cultivateurs. **Mode:** des idées révélatrices. **Divertissement:** des sujets qui vous passionneront en particulier.

RÉALITÉS est une revue que l'on aime, qui captive et qu'on veut garder. Utilisez le coupon ci-dessous pour profiter du tarif-épargne et commencez dès maintenant votre fameuse collection de RÉALITÉS.

Realites P.O. Box 86, Riverdale Station Bronx, N.Y. 10471

OFFRE SPÉCIALE D'INTRODUCTION

Veuillez inscrire un abonnement de **RÉALITÉS** au tarif-épargne de **$35.00** pour un an. (Tarif régulier de l'abonnement, douze numéros de **RÉALITÉS $45.00.** Achetés à la copie, douze numéros coûtent **$48.00).**

☐ **$35.00 inclus** ☐ **Me facturer**

Nom.....
Adresse.....
Ville ..... Prov.....
LD-2

en librairie
L'En dessous l'admirable
(poèmes)
Jacques Brault
à la recherche du "lieu secret"
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Tél.: 343-6321

Le cahier
culture et Société
du journal
LE DEVOIR
est dirigé, depuis février 1976, par
Michel Roy
assisté de
Georges Vigny

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à "Culture et Société" doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont destinés qu'à éviter les apocryphes.

À la suite
de la longue grève
de l'automne dernier
à l'université Laval,
la parution de
LIVRES
ET AUTEURS
QUÉBÉCOIS
1976
prévue pour ce printemps,
a dû être reportée au mois
de septembre prochain.
Nous prions nos lecteurs de
vouloir bien nous en excuser.
LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

publiées par **FIDES**

NOUVEAUTÉS

ROBERT CHOQUETTE
ROMANCIER ET DRAMATURGE DE LA RADIO-TÉLÉVISION
par
Renée Legris
dans la collection
"Archives québécoises de la radio et de la télévision"
114 photos, 288 pages
$10.00

WILFRID LAURIER F.-G. MARCHAND
tome 8 tome 9
de la nouvelle série:
"Histoire de la Province de Québec"
par
Robert Rumilly
232 pages **$8.00**
313 pages **$8.00**

CONTEMPLATION
LE CARMEL DE MONTRÉAL
Ses racines, sa spiritualité, sa vie
par
H. Pelletier-Baillargeon
Photos de Linda Watts.
$3.00

RÉINVENTER LA MORALE
par
Martin Blais
159 pages
dans la nouvelle collection
"Éducation et Religion"
$5.00

SEXUALITÉ ET FOI
Synthèse de théologie morale
423 pages
dans la collection
"Héritage et projet"-19
$10.00

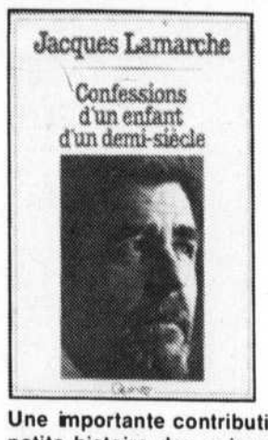
FIDES *En vente partout et chez*
235 est boul. Dorchester, MONTRÉAL H2X 1N9 861-9621



Un amour à tout rompre, Sunshine State, Alexandra, Retour...

Douze nouvelles dont chacune constitue à sa manière un petit chef-d'oeuvre du genre. Lise Lacasse, un écrivain des plus subtils et des plus émouvants.

179 pages **$5.95**



Une importante contribution à notre petite histoire des quinze dernières années.

Avec humour et vivacité, Jacques Lamarche raconte ses tribulations dans des domaines qui sont d'une brûlante actualité: les caisses populaires, les frais funéraires, les media communautaires d'information, l'édition scolaire, les associations d'écrivains, les coopératives, les milieux de la finance, etc.

Par l'auteur de Les Requins de la finance et Le Scandale des frais funéraires.

188 pages **$6.50**

Quinze

Livre-Club BORÉAL
1300 avenue Maguire, C.P. 430, Sillery-Québec, G1T 2R8, tél.: (418) 681-0254
filiale des Editions du Boréal Express distribuées par Diffusion Dimédia

SELECTION 1976-1977
fiche no 16
mai 1977

BEETZ, J. et H. **La merveilleuse aventure de Johan Beetz.** Montréal, Leméac, 1977. 222p., ill., 14x21.
Biographie de J. Beetz, Belge d'origine qui vint s'établir à Piastrebaie, aujourd'hui Johan-Beetz-Baie. Pionnier, éleveur d'animaux à fourrure, naturaliste, collectionneur et artiste, cet homme a connu une existence exceptionnelle: sa vie en Europe, sur la Côte Nord et finalement à Montréal et à Québec nous est racontée avec beaucoup d'émotion.
$9.95 **CUD**

BOURQUE, G. **L'État capitaliste et la question nationale.** Montréal, PUM, 1977. 384p. 14 x 22cm.
«A travers la lecture critique d'auteurs marxistes, cet ouvrage tente de repérer des éléments théoriques pertinents pour l'élaboration d'une théorie systématique.» L'instance économique, l'État, les notions de nation et de classes, la domination intérieure, la domination impérialiste et les transitions
$18.50 **PXCD**

Premier mandat: une prespective à court terme du gouvernement péquiste. I- L'économie/Le social. II- Le culturel/Le politique. Montréal, L'Aurore, 1977. 274 et 230p., 14 x 22cm.
Le gouvernement du parti québécois peut-il réaliser ses promesses et son programme de parti d'opposition? Ces textes recueillis par Daniel Latouche servent à alimenter une discussion sur plusieurs aspects des problèmes quotidiens des Québécois.
$9.95 chaque volume
CUD chaque volume
PDBB les deux

DESBARATS, P. **René Lévesque ou le projet inachevé.** Montréal, Fides, 1977. 271p. 14 x 22cm. (trad. par R.G. Scully).
«De tous les livres écrits sur René Lévesque et ses vingt années de vie publique, le René de Peter Desbarats (..) est incontestablement le plus captivant, le plus accessible, le mieux documenté. Il n'est pas seulement un fidèle portrait de l'homme, c'est aussi un film saisissant et authentique de sa carrière politique, de l'évolution de sa pensée sociale et nationale...»
MICHEL ROY, LE DEVOIR
$6.95 **DDB**

DICKSON, L. **Grey Owl l'homme qui voulait être indien.** Montréal, L'Aurore, 1977. 169p., ill., 14 x 22cm.
L'histoire authentique et fascinante d'un Blanc qui voulut devenir Indien. Il y parvint presque et son nom est resté comme une légende dans tout le Nord canadien.
$9.95 **CUD**

BOUFFARD, J. **Traité du domaine.** Québec, P.U.L., 1977. 227p., 18 x 25.
Reproduction de l'édition originale de 1921. Travail de synthèse remarquable sur la tenure des terres et le régime légal des eaux, cet ouvrage rassemble les différentes législations qui ont été publiées au Québec, tant sous le régime français qu'après la Conquête. Ce traité était devenu un objet de collection de nombreuses bibliothèques privées.
$15.00 **PRBB**

Le Livre-Club Boréal cesse aujourd'hui la publication de ses sélections pour la période estivale. Vous pouvez toutefois planifier vos achats pendant les mois de juin, juillet et août puisque nos bureaux demeureront ouverts pour vous permettre de profiter de tous les avantages du Livre-Club. Nous serons au rendez-vous en septembre.
Michel Roberge

Chronique de poésie

Du Cantique à Napoléon, poésie d'amour et destin

par JACQUES-ISRAËL RENAUD

Ceux qui aiment lire la **Bible**, et particulièrement **Le Cantique des cantiques**, aimeront ce court ouvrage de 77 pages de **Catherine Prince-Lachance** (1), intitulé peut-être naïvement **Israël mon amour**, mais qui ne manque d'intérêt. Un ouvrage qui n'est pas sans rappeler parfois, par sa saveur, une certaine exégèse d'inspiration qabbalistique où l'Eros est nettement affirmé comme étant le centre vital du "message révélé".

Comprenant des poèmes et un bon nombre de citations, choisies de manière à enrichir la méditation et la lecture, **"ce livre est avant tout une forme de démythologisation (acceptation de la Réalité cachée sous le mythe)"**. Autrement dit une tentative très vivante de revivre de l'intérieur l'inépuisable mystère du Cantique. Très sobres, les poèmes y sont cependant souvent très beaux et presque toujours émouvants.

Quant à ceux qui, à l'autre pôle, préfèrent la lecture de **Lautréamont**, mais ici, un **Lautréamont** moins emphasé, plus direct, plus rapide, sombre mais cependant juvénile, et ceux aussi qui aiment les contes d'**Edgar Allan Poe**, mais un **Poe** un peu déconstruit, plus vif et plus fluide, ceux-là aimeront certainement découvrir un autre membre de cette sombre famille en lisant les **Contes et nouvelles pour un autre temps** (2) du jeune écrivain québécois **Jérémie Arrabas**, un autre poète chez qui l'on sent passer ce souffle qabbalistique, mais ici sinistre ("à gauche", comme dirait l'autre), destructeur, transgresseur, presque toujours original, presque toujours génial. Un texte endiablé dans tous les sens du terme, évoquant les reflets du marbre de la Nuit, qui est l'un des visages de l'Épouse du **Cantique**: "Je suis noire et pourtant belle... C'est le Soleil qui m'a brûlée". Un texte sans bavures, ou presque, ce qui est rare. L'une des définitions possibles du mot "mot", selon Arrabas, est: "Etre utilisant l'homme pour communiquer". C'est peut-être là tout le secret.

Et si vous aimez la délicatesse champêtre, le ton vieillot, tendre, les fleurs et les plantes, vous voudrez peut-être lire **L'Herbier de chair** (3) (de chair: pourquoi?), de Hervé Biron, qui décrit 53 plantes et fleurs d'ici. Intime et nostalgique. A lire près du potager, sous les saules, à l'abri du **Cantique** comme de **Lautréamont**, dans la tranquilité des fins de jour: **"C'est une poésie frustre — habillée d'étoffe grossière — assortie au terroir natal"** mais qui n'arrive pas toujours à rendre de l'interieur tout l'herbier secret de l'auteur et la poésie qui l'habite.

Quant aux poèmes de **Maurice Jacques** (4), vous y trouverez certainement le miroir du tempéramment de l'auteur, à travers une prose syncopée, mais vous n'y trouverez peut-être pas la poésie et vous passerez probablement à travers cette lecture sans en être marqué. La nostalgie du pays d'origine (Haïti), que certains poèmes veulent évoquer, n'y est presque pas sentie et l'image y est trop artificielle, comme si l'exercice de l'écriture ne parvenait, ici, par une sorte d'égotisme énervé, qu'à déraciner le moindre écho poétique.

De ces versets trop souvent gratuits, nous pouvons pénétrer pour quelque temps au **paradis des paysages mortels,** dans **la douceur empoisonnée des campagnes** où s'enfonce le coeur automnal de l'écrivain suisse **Jacques Chessex** (5). **Prix Goncourt** en 1973 grâce à son récit **L'Ogre**, publié depuis dans **Le livre de poche**, cet auteur vient de publier aux **Éditions Bertil Galland** un recueil de poésies intitulé **Elégie, soleil du regret,** ainsi qu'un journal poétique intitulé **Bréviaire** où l'auteur expose, à travers des souvenirs personnels, ce que l'on pourrait appeler son "art poétique". L'on éprouve à lire les **Elégies** toute l'épaisseur de silence des paysages d'été et des crépuscules automnals bien que la sensation presque obermanienne que nous procure ces textes aille plus loin que la passion au sens propre. Chessex ne se contente pas de subir. Ses poésies sont l'expression de la quête d'un sens. Et elle prend toute sa densité quand l'écrivain se coule littéralement dans l'apreté de l'automne, non pour s'y laisser mourir inconsciemment ou pour s'y plaindre, mais pour dégager, à travers une quête poétique vécue, le sens des plaintes, le sens des regrets et le sens de la mort. De l'année qui s'achève, il écrit: **"Peut-être dois-je en célébrer l'issue d'un coeur obscur — Aimer cette menace et cette clarté du noir coeur — Ce chant secrètement lumineux dans le regret.** Poète au ton mineur, dirons-nous, Chessex retrouve cependant ici l'un des thèmes les plus forts de la poésie, celui de l'iridescente compression de la Nuit que l'on retrouve chez un poète comme Alain Grandbois et qui fait toute la beauté et toute la force de sa poésie, par ailleurs si différente, par la forme, de celle du poète suisse.

Et dans un tout autre ordre d'idées, les éditions **Pierre Tisseyre** viennent de publier un recueil de maximes et de pensées de **Napoléon** (6) recueillies et classées par **Honoré de Balzac**, retrouvé et présenté par **Jean Doat.** J'y ai découvert, en le feuilletant, un lien inattendu avec les affirmations d'un **Jérémie Arrabas**, comme quoi les titans... Dans la partie de son ouvrage intitulée **Névrose**, les mots eux-mêmes nous parlent à travers une calligraphie très suggestive: **"Assis dans un fauteuil, nous vous anihilerons bientôt... Pour l'instant nous sommes enfermés dans vos livres, mais un jour viendra où nous vous enfermerons en nous"**

Je ne peux m'empêcher de rapprocher de cette parole de l'empereur Napoléon qui affirmait que, comme le canon avait tué la féodalité, l'encre tuerait la société moderne. Nombreux sont ceux qui sont encore fascinés par cette incarnation titanesque et par l'aura de destinée qui entoure toute sa vie. N'a-t-il pas prononcé, un jour cette parole étonnante, qu'on imaginerait mal dans la bouche d'un Nixon: **"Une puissance supérieure me pousse à un but que j'ignore; tant qu'il ne sera pas atteint, je suis invulnérable, inébranlable; dès que je ne lui serai plus nécessaire, une mouche suffira pour me renverser"**. Quel était ce but? Au-delà des apparences? Napoléon lui-même l'ignorait. Nombre d'admirateurs ne peuvent chasser de leur esprit que Dieu, démon ou vibhouti, Napoléon Bonaparte incarnait une puissance non humaine.

(1) **Israël mon amour,** poèmes, par **Catherine Prince-Lachance,** édité par **La société des belles-lettres Guy Maheux Inc,** 7705, boulevard de l'Acadie, suite 101, Montréal 1977.

(2) **Contes et nouvelles pour un autre temps**, par **Jérémie Arrabas**, édité par **la société des belles-lettres Guy Maheux Inc.** Montréal 1977.

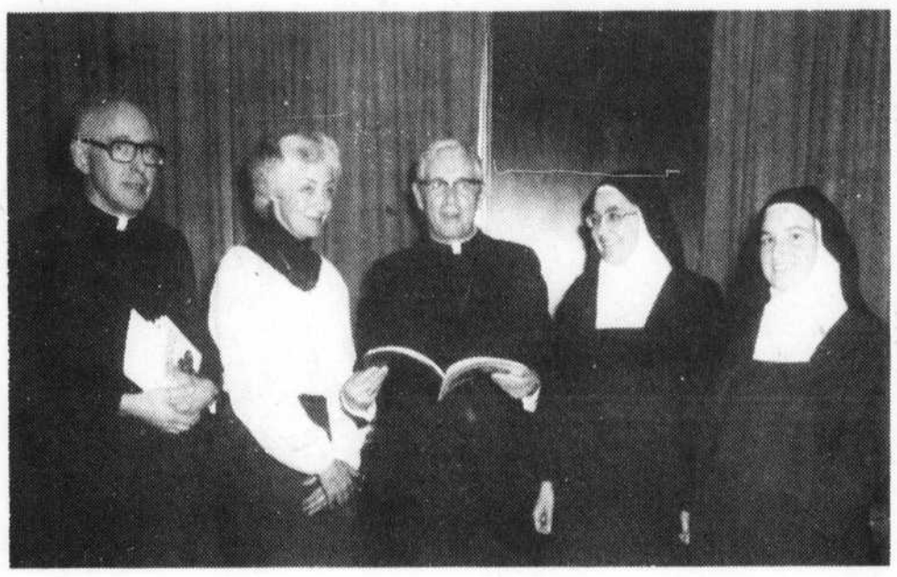
(3) **L'Herbier de chair,** poèmes, par **Hervé Biron,** publication conjointe **L'Hexagone-Boréal Express,** 1300 rue Maguire, Sillery, Québec, 1977.

(4) **Le Miroir,** poèmes, par **Maurice Jacques,** éditions **Naaman,** C.P. 697, Sherbrooke, mars 1977.

(5) **Élégie soleil du regret,** poèmes, et **Bréviaire,** journal poétique, par **Jacques Chessex, Éditions Bertil Galland,** 29 rue du Lac, CH 1800 Vevey, Suisse, 1976.

(6) **Maximes et pensées de Napoléon,** recueillies et classées par **Honoré de Balzac,** ouvrage présenté par **Jean Doat** avec un avant-propos de **Ben Weider,** président de **Le Souvenir Napoléonien du Canada,** et une préface de **Honoré de Balzac.** Éditions **Pierre Tisseyre** 1976.

COURS D'ÉTÉ
SESSIONS DE 2 SEMAINES
POTERIE ROZYNSKA
WAY'S MILLS, RR1
AYER'S CLIFF, QUEBEC
819-838-4321



LE CARMEL DE MONTRÉAL — C'est avec une grande joie que le Père Paul-A. Martin, c.s.c., président des Éditions Fides (à gauche), accueillait recemment deux Carmélites, **Soeur Claire** et **Soeur Mireille**, venues pour le lancement d'un album illustré sur le Carmel de Montréal, publié sous le titre: CONTEMPLATION: LE CARMEL DE MONTRÉAL. Ses racines, sa spiritualité, sa vie. Le texte de Mme **Hélène Pelletier-Baillargeon** est accompagné de nombreuses photographies de **Linda Watts.** On voit ici **Mgr Paul Grégoire** feuilletant l'ouvrage en compagnie de l'auteur et des deux religieuses.

(photo Armour Landry) — *(Publi-reportage)*

Les lettres québécoises
Numéro 6 avril-mai 1977 $1.00
Revue de l'actualité littéraire
Gilles Marcotte | Arsène Bessette | Universitaires en grève
Jacques Brossard | Lonergan | Jean Paré
Poésie et peinture | Yves Thériault | La jeune poésie
Entrevue : Jacques Ferron
Dans les grands kiosques et librairies: $1.00
Abonnement: $6.00
Les Lettres québécoises
C.P. 1840, Station B, Montréal.

L'homme de plus près

par RENÉE ROWAN

Ce corps est le vôtre, affirme l'auteur du magnifique album **L'homme de plus près** (1). Mais qu'en sait-on au juste?

De ce corps, d'éminents experts internationaux se sont approchés plus près, plus près encore, pour nous en décrire toute la complexité, pour tenter de nous expliquer tout le fonctionnement. Mais jamais encore personne ne l'a si bien exploré photographiquement que Lennart Nilsson qui s'est déjà rendu célèbre par une inoubliable série de photographies de la vie foetale de l'homme publiées par **Life Magazine** au début des années 60.

De nombreuses années de travail, des techniques modernes optiques et électroniques de plus en plus précises lui ont permis d'observer et de filmer des parties du corps humain qui n'avaient jamais été photographiées auparavant. Le résultat est saisissant.

Si le but premier de cet ouvrage est de "combattre la sous-éducation médicale" en "apprenant son corps", "pourquoi il vit" et "comment il vit", **L'homme de plus près** apparaît en outre comme une réussite magistrale sur le plan strictement photographique. Le lecteur, au premier abord, a l'impression de se retrouver devant un extraordinaire album de peintures abstraites, mais nous reviendrons sur cet aspect.

En essayant de définir le concept impalpable de ce qu'est la matière vivante, les auteurs (Lennart Nilsson en collaboration avec Jan Lindberg, texte de Jean-Paul Escande, agrégé de médecine à la faculté Cochin Port-Royal) expliquent ce qu'est une cellule et comment elle fonctionne. Ils débouchent tout naturellement sur le concept des tissus, des organes et des fluides.

Suit ensuite une description des processus biologiques fondamentaux telle que la division cellulaire normale — nitose et méiose.

Ce stade dépassé, le lecteur est alors prêt à entreprendre l'exploration du domaine fascinant de la perpétuation de l'espèce. On se remet ainsi en memoire ce qu'est un homme, ce qu'est une femme en comprenant mieux le rôle de chacun, voyant en détail certains organes, certains fluides jusqu'à maintenant mal visualisés.

Puis vient la naissance de l'enfant: "... lorsque le cordon coupé il pousse enfin son premier cri, toute une mécanique nouvelle se met en place. Le corps humain redéploie ses possibilités. C'est ce "formidable monde en mouvement", une "usine incroyable" que les auteurs s'attardent à nous expliquer. Quelle est l'utilité de la moëlle des os? Pourquoi le pancréas? Que devient une bouchée de pain? D'où vient l'odorat? Comment entend-on?

Usant de techniques révolutionnaires, le photographe suédois Lennart Nilsson réussit dans une merveilleuse série de prises de vue, à présenter les principaux détails de notre anatomie tels que seuls jusqu'à présent, ils avaient pu être entr'aperçus dans certains laboratoires de recherche. Les résultats sont étonnants, extraordinaires: "C'est ça le corps humain!" se prend-on à s'exclamer à maintes reprises.

Les photographies en couleur d'une rare qualité artistique sont loin d'être des "natures mortes". On a l'impression de voir se dérouler sous nos yeux un film révélateur de ce qui se passe à l'intérieur, film qui nous laisse à la fois ébahi et incrédule. A cause des techniques de grossissement employées, les photographies sont souvent accompagnées de schémas explicatifs, ramenant le tout à l'échelle humaine.

Le texte d'accompagnement est simple, accessible à tous, rejoignant très bien le but que s'était fixé Nilsson: apprendre son corps, cette machine humaine ici livrée en pièces détachées.

L'homme de plus près, publié en Suède en 1973 et depuis dans plusieurs langues, ne l'avait pas encore été en français. C'est maintenant chose faite et nous pourrons tous nous y référer avec profit, aussi bien le profane que médecins et étudiants en sciences de la santé.

■

Parmi les beaux albums, soulignons dans le domaine de la décoration cette fois, **Détournement de demeures** (2) par Charles A. Fracchia et Jeremiah O. Bragstad publié tout d'abord à New York.

Le titre ne manque pas d'intriguer. Pourtant il dit bien ce dont il s'agit: la restauration pour d'autres fins de bâtiments desaffectés, souvent voués à la destruction, "locaux que, rien, dans leur conception ou leur utilisation, ne destinait à l'habitat".

Cet album photographique d'une qualité exceptionnelle — imprimé au Japon — nous fait voir comment quelques riches originaux — américains, anglais ou français — décidés de venir s'installer dans un endroit "dément" ont réussi à transformer en demeures fort attrayantes et non dépourvues de charmes un poulailler désaffecté, une grange vieille de cent ans, une écurie, une remise à carosses ou une laiterie d'un autre âge quand ce n'est une citerne, une centrale électrique, une gare ou une ancienne église.

Tout autant que les propriétaires de ces structures détournées qui éprouvent une légitime satisfaction à avoir recrée leur environnement, les auteurs sont fiers de leurs découvertes aussi nombreuses qu'insolites. C'est ce plaisir qu'ils veulent nous faire partager avec l'espoir de donner à d'autres l'envie de faire comme ces originaux et de laisser l'imagination et la créativité prendre le pouvoir dans nos vies.

Cet album peut aussi devenir une mine d'idées pour tous ceux qui veulent rafraichir leur maison et y créer quelques petits coins intéressants.

(1) **L'homme de plus près**, par Lennart Nilsson et Jean-Paul Escande, éditions Jean-Jacques Pauvert, 251 pages, 1976.

(2) **Détournement de demeures**, par Charles A. Fracchia et Jeremiah O. Bragstad, éditions Chêne, 1976.

Éditions Nouvelle Optique
NOUVEAUTÉS

Jean LUC
Structures économiques et lutte nationale-populaire en Haïti.
Une analyse minutieuse des classes sociales en Haïti. Une tentative de réponse à la question fondamentale qui préoccupe actuellement les mouvements révolutionnaires de l'Amérique Latine et du Tiers-Monde : comment favoriser l'émergence d'une volonté collective nationale-populaire, seule capable de contrer les dictatures en place. *216p. $8.50*

Anthony PHELPS
***Mémoire en colin-maillard** (roman).*
Dans ce deuxième roman, Anthony Phelps pose le problème de la dégradation par la torture d'un opposant au régime sanguinaire des Duvalier. Sur un fond d'innocence et de fraicheur des pensionnaires d'un Jardin d'enfants, le récit tourne autour d'une lancinante question : "Qui a livré Guy et Jacques Colin" ? *160p. $6.50*

Franck FOUCHÉ
Vodou et Théâtre
pour un nouveau théâtre populaire.
Comment dépasser le folklorisme d'un certain théâtre dit populaire et l'abstraction d'un certain théâtre dit d'avant-garde ? Une révolution du langage théâtral doit passer par une utilisation des formes d'expressions populaires comme le vodou, qui peut alors être étudié comme pré-théâtre et théâtre. *128p. $6.75*

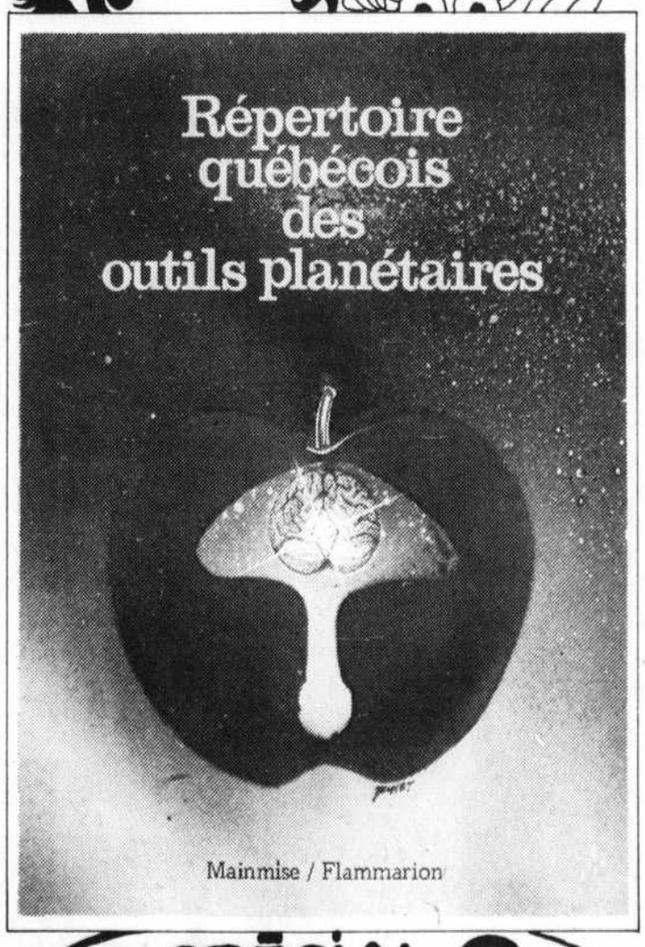
Dany BEBEL-GISLER
***La langue créole : force jugulée.** Etude sociolinguistique des rapports de force entre le créole et le français aux Antilles.*
Devant la souveraineté du français aux Antilles, le créole a été longtemps une force jugulée. Mais aujourd'hui, il y a affrontement dans le champ social entre le créole et le français. Les problèmes linguistiques apparaissent alors en tant que problèmes politiques. *264p. $9.25*

Veuillez m'expédier sans tarder :
..... ex. de l'ouvrage de Jean LUC
..... ex. de l'ouvrage de Anthony PHELPS
..... ex. de l'ouvrage de Franck FOUCHÉ
..... ex. de l'ouvrage de Dany BEBEL-GISLER
Ci-joint un chèque / mandat postal à l'ordre des Editions Nouvelle Optique, au montant de $.....
Nom .....
Rue ..... App. .....
Ville ..... Code .....
EDITIONS NOUVELLE OPTIQUE
B.P. 1824, succ. B, Montréal, Qué. H3B 3L4
Diffusion aux librairies :
Agence de Distribution Populaire Inc.


Anthony PHELPS
Mémoire en colin-maillard (roman)
160p. $6.50
« A aucun moment ne cesse l'extrême tension de ce récit dont l'écriture est en même temps dense et déliée, où se manifeste un écrivain en possession d'une extraordinaire maîtrise de la langue et de son propre style »
Réginald Martel
"La Presse"
« Oeuvre complexe et captivante, grave autant que violente »
François Ricard
"Le Devoir"
EDITIONS NOUVELLE OPTIQUE
Diffusion aux librairies :
Agence de Distribution Populaire Inc.

CARON LIBRAIRE
ACHAT ET VENTE DE LIVRES USAGÉS
TOUS GENRES • PRIX HONNÊTES
la librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.





Mainmise / Flammarion
EN SPÉCIAL Q.
CHEZ RENAUD-BRAY (naturellement.)
$ 7.95 (PRIX DE VENTE $10.00)
5219 CÔTE DES NEIGES
342-1515

Jonas, qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000

Une fable poétique

par ANDRÉ LEROUX

Dans **Charles mort ou vif**, le personnage principal refusait carrément de faire le jeu du système social. L'ordre établi préférait, pour se protéger, l'éliminer en le considérant comme un cas de folie désespérée. Dans **La salamandre**, la jeune Rosemonde, magnifiquement interprétée par Bulle Ogier, se perdait finalement dans un monde sans ligne de démarcation entre le réel et l'imaginaire. Dans **Le retour d'Afrique**, les jeunes amants rêvaient de fuir une réalité insatisfaisante mais étaient ultimement ramenés à eux-mêmes. Dans **Le milieu du monde**, l'échec amoureux d'un homme marié et d'une immigrante appelait un recommencement à zéro, un nouveau départ à l'intérieur d'une conjoncture socio-économique bien définie. Dans **Jonas, qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000**, huit personnages, dont tous les prénoms commencent par Ma, essaient, sans véritablement y parvenir, de trouver des solutions à des problèmes soulevés avec acuité par les bouleversements de Mai 1968. Ce moment historique a transformé le cours de leurs existences mais chacun, à sa façon, se retrouve en décalage par rapport à la paisible société suisse. Tous rêvent d'injecter un sang neuf au monde dans lequel ils vivent. Tous se mettent en quête de moyens impérieux afin de refuser la stagnation, l'inertie, les risques de la disparition, la menace de l'extinction de la race et le conformisme social. Sauf Max (Jean-Luc Bideau), un ancien activiste désillusionné qui s'est tourné vers le jeu, tous sont mûs par une volonté et par un désir de ne pas se laisser ronger par la routine, par la propagande idéologique, par l'indifférence et par le quotidien asservissant.

Le cinéaste suisse Alain Tanner a construit un film attachant qui progresse avec la légèreté d'une bulle de savon constamment au bord de l'éclatement. **Jonas, qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000** est une sorte de poème élégiaque sur les élans utopiques d'individus englués dans un cadre social qui a finalement raison de leurs espoirs fragiles sans lendemain. On éprouve une sympathie spontanée pour les huit personnages du film de Tanner car les buts qu'ils poursuivent ont une noblesse et une sincérité exaltantes. Ils croient tous, à l'exception de Max, qu'il est possible de modifier le cours des choses. Comme ils sont tous isolés les uns des autres, coupés de la collectivité par leurs préoccupations individuelles, absorbés par leurs moyens d'action limités parce que solitaires, le spectateur peut saisir, dans un même mouvement, la tentative et l'échec, le commencement et l'aboutissement, le projet et le résultat. Chaque personnage semble subjugué par une vision inspiratrice qui ne trouve pas de résonances chez autrui. Le regard distancié de Tanner donne à leurs comportements, à leurs modes d'action et à leurs visées, une fragilité à la fois amusante et émouvante. On demeure toujours conscient qu'ils s'acheminent inmanquablement vers l'échec mais on ne peut que vibrer à leurs combats respectifs. La somme de tous leurs efforts avortés permettra peut-être à Jonas, le fils de Mathilde (Myriam Boyer) qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000, de réussir là où ont échoué ceux qui étaient fébrilement tendus vers une régénération sociale. Le film de Tanner débouche sur un espoir précaire mais réel. Évidemment, toute la génération des jeunes dont l'âge varie entre vint et trente ans et qui avait fait de Mai '68 un axe autour duquel tout graviterait est détruite par ses rêves de transformations sociales. Tout le film de Tanner est tourné vers Mai '68, comme s'il s'agissait d'un point de référence qui nous permettait de suspeser le présent. L'ironie sur laquelle se fonde la démarche de Tanner est que la révolution appelée par Mai '68 est morte au moment même où elle prenait vie. Les personnages de **Jonas, qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000** analysent le présent à la lumière du passé, développent leurs théories en s'abîmant dans un moment révolu et n'envisagent le futur qu'en fonction d'un point de repère historique dont les promesses de renouveau n'ont jamais été tenues. Même si le film de Tanner est empreint d'une évidente nostalgie, il ne se contente pas de s'apitoyer sur une réalité devenue inaccessible. La lucidité calme de la mise en scène montre, avec beaucoup de justesse, tout ce que la nostalgie peut contenir de forces destructrices. Elle pointe du doigt ce qui paralyse des êtres qui se croient forts. Elle fait virevolter l'inefficacité de moyens d'action tournés vers un passé intangible.

Jonas, qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 a les allures et le rythme d'un caroussel qui ne s'arrête que pour permettre aux occupants fatigués par les tournoiements de descendre et de trouver un repos. Les huit personnages se croisent, se rencontrent, se lient d'amitié sans partager véritablement leurs visées respectives et, ultimement, se dispersent. Tanner n'en privilégie aucun au détriment d'un autre. Nous sommes généreusement invités à connaître les raisons qui les poussent à agir, à nous immiscer dans leur intimité, à nous reconnaître en chacun d'eux et à examiner de près leurs contradictions internes. Tanner n'en place aucun à l'écart. Ils sont rapprochés par ce qui les isole les uns des autres: leurs rêveries utopiques. Ils ne partagent aucune foi commune mais, chacun à sa manière, véhicule les ferments d'une "révolution" qui ne se concrétisera pas. Mathilde est la plus innocente et la plus terre-à-terre de tout le groupe. Elle croit que la maternité résoudra tous ses problèmes mais il est clair qu'elle transmettra à ses enfants ses inadéquations et ses manques. Matthieu, son époux, (Rufus) un chef syndical abruptement congédié de son travail, rejette le système d'éducation traditionnel et tente de le remplacer par une sorte d'école libre dont il devient l'instituteur en chef. Tout s'écroulera lorsqu'il sera replongé dans l'univers étouffant de l'usine. Marcel (Roger Jendly) est un jardinier qui assimile les réalités humaines aux réalités animales. Sa schizophrénie terrifie. Son épouse Marguerite (Dominique Labourier) est obsédée par les problèmes écologiques mais elle n'intéresse personne à sa cause. Sa lutte est repliée sur elle-même. Max a perdu toutes formes d'illusions sur les possibilités d'une renaissance sociale et, dans un moment de sursaut touchant, avertit Marcel et Marguerite d'un complot bancaire qui se trame afin de leur arracher leur terre à bon marché. Madeleine (Myriam Mézière), la maîtresse de Max, sombre dans le tantrisme pour mieux fuir la réalité. L'intelligent et chaleureux Marco (Jacques Denis), un voisin du couple Marguerite-Marcel, est congédié de l'école où il enseigne l'histoire parce qu'il prêche des théories sociales qui déplaisent à l'administration. Il tombe en amour avec Marie (Miou-Miou), une Française qui doit traverser tous les soirs la frontière. Elle travaille en Suisse mais est obligée de rentrer dormir chez elle. Marie est le personnage le plus pathétique du film de Tanner. Travaillant comme caissière dans un super-marché, elle veut venir en aide aux vieillards pensionnés en leur donnant gratuitement du vin et de la nourriture. Mais son geste généreux sera vite repéré et elle devra subir les affres de l'emprisonnement. Avec ses cheveux ébouriffés, ses sourires encore raccrochés à l'enfance et ses allures d'écolière angoissée, Miou-Miou ressemble à une princesse de conte de fées perdue dans un monde d'adultes implacables dont elle ignore les règles cruelles. Marie veut secourir les infortunés mais a recours à des moyens jugés illégaux qui la condamnent. Avec Rosemonde, l'héroïne de **La salamandre**, Marie est le personnage le plus déchirant et le plus inoubliable qu'ait créé Tanner. Miou-Miou dont on avait pu apprécier le talent bien original dans **Les Valseuses**, est d'autant plus remarquable qu'elle joue avec son personnage, le distancie et s'amuse de l'empathie qu'il inspire.

La réussite exceptionnelle de **Jonas, qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000** tient non seulement à l'homogénéité de l'interprétation, à la photographie sobre, détaillée et décontractée de Renato Berta et au brillant scénario écrit par Tanner en collaboration avec John Berger, mais également à l'assurance du ton d'ensemble et à la façon dont Tanner maintient l'équilibre entre l'abstrait et le concret. Pendant tout le film, le cinéaste manipule des idées, les renvoie les unes aux autres et ses personnages deviennent des emblèmes représentatifs des différentes aspirations d'une jeunesse hantée par des idées fixes. Une jeunesse qui ne parvient pas à faire le lien entre le passé, le présent et le futur. Dans le film de Tanner les personnages sont conçus en termes brechtiens et les séquences, organisées sous forme de saynètes, se chargent de bien démonter les mécanismes qui président au fonctionnement de chacun, de nous tenir à distance tout en ne nous en éloignant pas froidement. Tanner est parvenu à préserver la dimension charnelle des personnages, à protéger une densité humaine qui enrichit leur valeur emblématique et à nous y intéresser comme s'ils étaient tous des amis de longue date. **Jonas, qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000** est le film le plus abstrait de Tanner, celui où les idées s'imposent à première vue mais c'est également le plus léger, le plus libre dans sa retenue concentrée, le plus aérien en dépit de sa gravité politique. C'est une comédie qui, par moments, prend des virages inattendus tout en ne perdant jamais de vue son caractère presque volatile. Il y a quelque chose de très serein et de très plaisant dans la façon dont Tanner parle des réalités les plus capitales (la survivance et la conquête du bonheur dans une société d'abondance) en ne se prenant jamais trop au sérieux. **Jonas, qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000** est une fable sensuelle, jamais ésotérique et regorgeante de vitalité. C'est un pur enchantement pour le coeur et pour l'esprit. **(Dauphin)**

Jabberwocky

Une lourde comédie

(Par André Leroux) — **Jabberwocky** est le titre inusité du film réalisé par le Britannique Terry Gillian d'après un scénario original de Gillian lui-même et de Charles Alverson. Nous sommes transportés au Moyen Age dans le royaume chancelant du roi Bruno (Max Wall) alors que la misère sociale règne en maître et que les habitants vivent dans un climat de peur entretenu par un monstre nommé Jabberwocky. Le monstre est un immense oiseau aux ailes de chauve-souris et au corps de homard. Terry Gillian et Charles Alverson nous racontent les aventures picaresques de Dennis Cooper (Michael Palin) rejeté par l'énorme Griselda (Annette Badland), courtisé par la fille du roi (Deborah Fallender) et lancé, malgré lui, à la recherche de Jabberwocky. Étant donné que Gillian a réalisé les deux premiers longs métrages du célèbre groupe britannique Monthy Python et que Michael Palin est l'une des figures-clés du groupe, on pouvait s'attendre à un divertissement réjouissant pétri d'un humour noir intarissable et d'un cynisme à l'emporte-pièce. Je n'ai jamais particulièrement apprécié les délires débridés du groupe Monthy Python mais je dois admettre que **And Now for Something Completely Different** et **The Holy Grail** apportaient un certain souffle neuf à la comédie. Le sens de l'absurde était poussé si loin que le rire faisait éclater toutes les réticences. Il y avait dans les deux premiers films du groupe une dérision vengeresse à laquelle rien ne pouvait résister.

Malheureusement, **Jabberwocky** n'est pas aussi aéré, aussi sain et aussi inoffensif que ses prédécesseurs. La bêtise et la cruauté s'en donnent à coeur joie si bien que le rire s'étreint dans la gorge et que le plaisir escompté cède le pas à l'exaspération. Évidemment, Gillian et Alverson ont cherché à aller au-delà du mauvais goût, à pousser le slapstick jusqu'au vertige et à forcer maniaquement le trait. Mais comment est-il possible de rire de l'idiotie d'un homme qui s'est coupé les deux pieds afin d'attirer la pitié et de s'assurer de bonnes quêtes? Comment peut-on ne pas se sentir gêné par la laideur éléphantesque de Griselda? Comment peut-on éviter le haut-le-coeur devant les cadavres ensanglantés qui jonchent le sol après les ravages de Jabberwocky? Il y a dans le film de Gillian une telle accumulation d'horreurs morales et physiques qu'il est impossible de s'y amuser. Gillian et Alverson nous demandent de rire d'individus démunis, estropiés, débiles, faibles et obsédés par leur propre monstruosité. Leur regard cruel n'est même pas tamisé par une once de tendresse, par un soupçon de compassion. Leur attitude est assez typique d'une certaine catégorie de scénaristes et de cinéastes qui croient que la comédie est un genre où tout est permis et qui peut avoir recours à n'importe quels moyens afin de provoquer le rire. En situant leurs visées à une époque aussi reculée que le Moyen-Age, Gillian et Alverson ont voulu se protéger des attaques dont ils auraient été victimes s'ils avaient choisi comme cible la réalité contemporaine. Qui oserait s'esclaffer sans vergogne devant des handicapés ou devant la grosseur démesurément réelle d'une femme pas très fûtée? Gillian et Alverson se servent du Moyen Age comme cadre distancié propice à la concrétisation de leurs élucubrations. Certes, le Moyen Age a été une époque marquée par la misère, par les maladies incurables, par les manques hygiéniques et par la superstition mais les auteurs de **Jabberwocky** nous demandent de regarder tout cela avec une supériorité hautaine et de ne pas considérer sérieusement ces réalités.

Je n'ai ri à aucun instant pendant la projection de **Jabberwocky** et j'attendais la fin avec la plus vive impatience. Autour de moi, les spectateurs se sentaient mal à l'aise, ne savaient s'ils devaient rire ou tout simplement se fermer les yeux. Ils se regardaient les uns les autres cherchant l'attitude à adopter. Il arrive un moment où la complaisance dans la scatologie n'est vraiment plus drôle et où la provocation facile sombre littéralement dans la vulgarité outrancière. En plus de souffrir de l'inexistence de mise en scène, **Jabberwocky** fonctionne comme si l'impact immédiat d'une comédie dépendait directement de la stupidité de ses gags, de l'épaisseur de ses dialogues et du vide de son propos. Terry Gillian et Charles Alverson semblent croire que plus une comédie est méchante et salace plus sa perfection est décuplée. L'antidote à ce film obèse est l'épatante comédie douce-amère de Woody Allen **Annie Hall**, l'un des meilleurs films de la présente saison cinématographique. **Jabberwocky** est un film qui n'est même pas à conseiller à son pire ennemi. **(York)**

POUR TOUS
GAGNANT DE 4 OSCARS
ELLEN BURSTYN (MEILLEURE ACTRICE) 1975
KRIS KRISTOFFERSON
ROBERT DUSTIN
REDFORD/HOFFMAN
LES HOMMES DU PRESIDENT
L'ENQUÊTE LA PLUS EXPLOSIVE DU SIÈCLE
"ALICE N'EST PLUS ICI"
Un film de Martin Scorsese
(Chauffeur de Taxi)
Les Hommes Sem.: 9.20 h. Sam. et Dim.: 4.45 - 9.20 h.
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BÉLANGER
Alice Sem. et Sam. 7.15 h. Dim.: 2.35 - 7.15

Les personnages les plus pittoresques, les plus originaux et néanmoins les plus familiers qui nous aient été présentées depuis longtemps. LE MONDE
Un film magnifique... Ses personnages, on aimerait tous les connaitre, être de leurs copains, se trouver au milieu d'eux près du berceau de Jonas. NOUVEL OBSERVATEUR
Tonique, émerveillé, féroce, une joie perpétuelle. LE POINT
Les enfants jouent... Les adultes flottent entre le ciel de la comédie et les bas-fonds du drame. L'EXPRESS
POUR TOUS
après "LA SALAMANDRE"
le NOUVEAU FILM d'ALAIN TANNER
JONAS
QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000
ou comment léguer aux enfants qui naissent aujourd'hui une terre encore habitable
Étudiants $2.00
GRAND PRIX DE L'ASSOCIATION AMÉRICAINE DES CRITIQUES DE CINÉMA
avec Jean-Luc Bideau, Dominique Labourier, Myriam Boyer, Miou-Miou, Rufus
Salle Renoir Sem.: 7.30 - 9.35 Sam.-Dim.: 1.15 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.35
Salle McLaren LE NOUVEAU FILM D'YVES ROBERT Sem.: 7.30 - 9.30 Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
POUR TOUS
un éléphant ça trompe énormément
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Sur demande générale, de retour pour une période limitée !
14 ANS
LE CASANOVA DE FELLINI
Étudiants $2.00
12.00 — 3.00 5.50 — 8.35
CARREFOUR STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

SALLE RESNAIS 3e semaine
Elysée 35 MILTON / 842-6053
HORAIRE LUN au JEU 7.30; 9.30
VEN 7.00; 9.00; 11.00
SAM 1.00; 3.00; 5.00; 7.00; 9.00; 11.00
DIM 1.00; 3.00; 5.00; 7.30; 9.30
POUR TOUS
Noirs et Blancs en Couleurs, amuse parce qu'il est impossible de ne pas s'esclaffer devant les attitudes et les comportements d'individus qui ont fait de la bêtise d'une forme de vie. — ANDRÉ LEROUX (LE DEVOIR)
"Un film important qui s'insère dans un courant nouveau du cinéma qui conteste la politique actuelle par un regard critique sur le passé." — SERGE DUSSAULT (LA PRESSE)
LES FILMS PROSPEC PRESENTENT UN FILM DE JEAN-JACQUES ANNAUD
"NOIRS ET BLANCS EN COULEURS"
VERSION ORIGINALE FRANÇAISE
GAGNANT DE L'OSCAR Meilleur Film Etranger 1977

SALLE EISENSTEIN 4e semaine
POUR TOUS
JACQUES TATI DANS LE CHEF D'ŒUVRE DU CINEMA COMIQUE
JOUR de FÊTE

La critique européenne est unanime: Un des meilleurs films de l'année!
POUR TOUS
DOMINIQUE SANDA
ANTHONY QUINN
Un film de Mauro Bolognini
l'héritage
2e semaine
Le PARISIEN 3 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776

Le film que vous attendiez
POUR TOUS
L'Office national du film présente
J.A. MARTIN photographe
Un film de Jean Beaudin
avec Monique Mercure et Marcel Sabourin
Sélection du Festival de Cannes
cinéma complexe desjardins TEL 288-3141
12.20 - 2.10 - 4.00 - 5.50 7.30 - 9.25

L'AFFICHE ROUGE
POUR TOUS
un film de FRANK CASSENT!
La presse unanime: un chef-d'œuvre
PRIX JEAN VIGO
avec PIERRE CLEMENTI · ANICÉE ALVINA ROGELIO IBANEZ
cinéma complexe desjardins TEL 288-3141
12.45 2.30 - 4.20 6.05 - 7.55 9.45



Hélène-Anny Duperey (Photo Alain Renaud)

La Guerre de Troie n'aura pas lieu

Éclat et majesté du spectacle

par ADRIEN GRUSLIN

En tournée nord-américaine, le Théâtre de la Ville parisien, dont l'animateur et directeur est Jean Mercure, présente jusqu'au 21 mai à la salle Maisonneuve de la Place des Arts, *"La Guerre de Troie n'aura pas lieu* de Jean Giraudoux.

En 1935, on assiste en Europe à la montée d'une deuxième guerre mondiale, et on y assiste impuissant. C'est exactement ce dont Giraudoux a voulu rendre compte dans sa pièce. Quoi que les personnages fassent ou disent, le destin s'est mis en marche et la guerre aura lieu. L'intérêt du texte giralducien ne réside jamais dans son intrigue mais plutôt dans l'image du monde qu'il trace. De cette peinture, le spectacle du Théâtre de la Ville donne une idée quasi saisissante.

Le langage de l'auteur d'*Intermezzo* est celui d'un esthète maniant la rhétorique et l'humour avec aisance et élégance. Il en résulte un univers volontiers satirique non sans majesté mais qui n'atteint pas la magnificence des grands drames shakespeariens. C'est pourquoi l'environnement entièrement blanc du spectacle français convient à merveille à une indécrottable légèreté qui marque l'oeuvre de Giraudoux.

L'affrontement ultime entre Hector le Troyen et Ulysse le Grec se situe essentiellement au niveau d'une discussion d'intellectuels. Ainsi quand Ulysse conclut à la paix parce qu'Andromaque a le même battement de cil que Pénélope, cela ne fait pas bien sérieux. Giraudoux aborde plus les grands thèmes avec le tact du diplomate qu'il était et avec l'humour du fin causeur qu'avec l'émotion des tragédiens. Le couple Hélène-Paris est tout à fait léger. Chaque détail du comportement d'Hélène fait voir qu'elle joue. Quant aux vieillards — poètes, géomètres et autres — ils sont plus préoccupés de leur vouloir regaillardi à la vue des fesses de la belle Hélène que du sort de Troie et d'une guerre que, de toute façon, ils ne font plus en raison de leur sénilité.

La réalisation du Théâtre de la Ville donne un exemple efficace d'utilisation maximale de l'immense plateau de la salle Maisonneuve de la PDA. Le dispositif scénique est totalement blanc, du plancher au plafond, avec ses nombreux praticables (aux coins un peu défraîchis cependant) de même nuance et ses éclairages d'une luminosité grandiose. Cette scénographie de même que les costumes de Yannis Kokkos sont de toute beauté.

Dans cet environnement séduisant, Jean Mercure, le maître d'oeuvre, signe des réglages d'une haute qualité visuelle et signifiante. Les dispositions lors des scènes de groupes sont des modèles à cet effet. Chaque détail est réfléchi, poli et minuté avec la rigueur la plus savante.

Jean Mercure se révèle également fort habile directeur de comédiens, et la distribution en comporte trente. Toutes les compositions des vieillards offrent pittoresque et variété, particulièrement celle du poète Demokos de Maurice Chevit. Les Hécube (Jandeline), Andromaque (Dominique Jayr) et Cassandre (Isa Mercure) ont une présence discrète et efficace.

Le couple principal Paris (Bernard Giraudeau) et Hélène (Anny Duperey) forme un duo aussi beau que léger, avec en plus dans le jeu de cette dernière quelque chose de trouble, d'indéfinissable qui convient très adéquatement. Enfin si l'Ulysse de Jean-Pierre Aumont conserve un ton irréprochable, il ne fait pas très guerrier sur le plan physique. L'attention du spectacle est centrée sur l'excellente tenue de José-Maria Flotats en Hector. Son jeu est nuancé, riche et constant, il contribue pour beaucoup à garder haut l'intérêt de ce beau, grand et un peu long spectacle.

L'art et le troisième âge

par SIMON LAFLAMME

Au début de cette année, avait lieu à la Bibliothèque centrale de la municipalité de Montréal rue Sherbrooke, une exposition d'oeuvres de personnes âgées. Initiative à l'apparence banale mais qui prend, dans l'optique contemporaine du développement social, une réelle signification de modernité et de progrès. L'exposition ayant déjà une valeur d'animation publique, il importe ici de le souligner et d'en favoriser pour ainsi dire le prolongement humanitaire.

D'abord, il est déjà surprenant de constater que dans les domaines aussi divers que la peinture, la gravure et le dessin, des individus aux antécédents professionnels étrangers au domaine artistique puissent créer des résultats si renversants du point de vue de l'intégration visuelle. La plupart de ces septuagénaires avancés exposent même depuis quatre ou cinq ans, même si l'expérience est envisagée dans sa valeur ultime de créativité plutôt que dans son aspect mécanique. Il ne faut pas oublier que pour la majorité d'entre eux, le travail d'atelier représente en premier lieu une opportunité d'interactions aussi bien qu'un défi de l'action concrète. La participation sociale, le sentiment d'être à l'origine de quelque chose, a beaucoup plus de poids pour eux que le simple fait de creuser la pierre, de travailler le bois ou de fignoler l'argile.

Étant donné l'urgence de faire valoir les principales voies d'accès du Troisième Âge au domaine des loisirs pour adultes, cet événement devient riche de significations. On sait que les Services communautaires juifs de l'ouest de Montréal favorisent depuis plusieurs années la participation active des personnes à leur retraite pour des projets de calibre proprement professionnels. Le secteur juif n'est pas le seul à encourager ces initiatives, comme on le verra, celles-ci commencent à se développer dans beaucoup d'autres quartiers, de l'île de Montréal. Toutefois, l'aspect matériel ne suffit pas à lui-même, ni les projets techniques, il s'agit plutôt d'expériences qui permettent une récupération intérieure et extérieure de soi, dans ce qui est convenu d'appeler l'accès progressif au mouvement de la vie.

Bien sûr, il y a une infrastructure complexe qui forme la réalité derrière tous ces projets. Selon l'A.C.S.S., une majorité de cette population voit sa situation matérielle et sociale devenir routinière dans une dimension qui risque de paralyser tout effort de participation à une vie créatrice. Or l'origine du problème est davantage sociale qu'individuelle. Quand la majorité des Centres d'hébergement et des Foyers d'accueil favorisent les personnes bien portantes au détriment de celles qui sont moins favorisées, celles-ci sont inscrites sur une liste d'attente déjà longue. Il ne faut pas s'étonner si leurs ressources générales s'épuisent. Aussi, la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, on le sait, ne suffisent plus à ces bénéficiaires qui doivent trouver d'autres sources pour dépasser le seuil de pauvreté.

Aujourd'hui, il ne manque pas de gestionnaires satisfaits et ignorants pour ne savoir qu'imposer des normes surtout lorsqu'il s'agit de détourner certaines personnes dites "séniles" vers des centres hospitaliers. Ce sont eux également à d'autres paliers de travail qui limitent les services à domicile afin de transférer les ressources budgétaires à la construction de nouveaux centres d'accueil ou au rapatriement pur et simple des foyers privés par voie contractuelle: ces institutions ayant pourtant le droit d'exister librement.

Et pourtant, l'engagement des personnes âgées à toutes sortes d'activités ne cesse d'être encouragé par les institutions de loisirs, les programmes d'aide du ministère fédéral de la Santé et la population en général. Sur environ 300 paroisses catholiques de l'île de Montréal, plus de 200 ont un Club de l'âge d'or avec programmation bien définie. Ceux-ci sont représentés de même que les nombreux centres privés et anglophones par la Fédération de l'Âge d'Or provinciale. La municipalité de Montréal assure à elle seule le fonctionnement de 12 centres publics sur une base de quatre à sept jours par semaine et où l'éducation artistique trouve sa place. Le programme des Nouveaux Horizons du gouvernement fédéral a cette année investi une somme de trois millions pour favoriser les octrois à tout groupe qui en fait la demande pour des initiatives diverses. Certains peuvent même perfectionner leur formation artistique par exemple sous forme de cours, d'ateliers dirigés ou de voyages.

Il faut comprendre que l'intérêt est justement dans le fait que ces personnes ont une contribution encore essentielle à apporter au domaine des professions et de la conscience sociale en général, c'est-à-dire qu'il faut dépasser le sens des objets et des techniques comme tel. De tout temps l'homme d'expérience a représenté une autorité morale incontestable face au développement des valeurs et habitudes de vie. Aujourd'hui, plus qu'hier celles-ci sont associées au monde du travail. Ils ont déjà quelque chose d'irremplacable, ils comprennent, s'informent et surtout finissent ce qu'ils entreprennent. Dans leurs sculptures par exemple, il y a aussi la nécessité d'un défi matériel et la maîtrise pour eux y est essentielle. Qui sait ce qu'une vie marquée par l'expérience et l'épreuve peut véhiculer d'énergie supérieure.

Pour la première fois dans le monde occidental!
Ballet de Changhaï
de la République populaire de Chine
中华人民共和国 上海舞剧团

19, 20, 21 mai à 20 h 30
La fille aux cheveux blancs
22 mai à 14 h 30
Variétés musique et danse
Billets en vente à la Place des Arts et au Mtl Trust PVM;
$6.00, $9.00, $12.00, $15.00
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Les grands Ballets Canadiens
Les plus grands succès
Concerto Barocco
Balanchine/Bach
Lignes et points
Macdonald et Paige/Mercure
Jeu de cartes
Macdonald/Stravinsky
Ce Soir
L'oiseau de feu
L'oiseau de feu
Béjart/Stravinsky
12, 13 et 14 mai, 20h30.
Billets: $9*, $7, $5, $4.
Chargex ou Master Charge: 487-2200.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

★ CE SOIR 20h30 ★
Le Service d'Animation Socio-Culturelle de l'UQAM
vous présente
le groupe
"BARDE"
et sa musique traditionnelle
Entrée: $2.50
SALLE LAFONTAINE, 1301 est, rue Sherbrooke
Métro: Sherbrooke.

théâtre du rideau vert
mardi au samedi 20 h.
dimanche 19 h.
l'imprésario de smyrne
Comédie de Goldoni
Mise en scène: ROBERT PRÉVOST

JANINE SUTTO, ELIZABETH LESIEUR, LENIE SCOFFIE, ANDRÉ MONTMORENCY, ANDRÉ CAILLOUX, HUBERT NOËL, JACQUES ZOUVI, RONALD FRANCE, LOUIS DE SANTIS, JEAN-MARIE MONCELET, JACQUES PIPERNI, ANDRÉ BOMBARDIER, VÉRONIQUE PINETTE
Décor: ROBERT PRÉVOST
Costumes: FRANÇOIS BARBEAU
RÉSERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis

LE THÉÂTRE DE LA MANUFACTURE
présente
du 11 mai au 4 juin à 20h30
AU BOIS LACTÉ de Dylan Thomas
Vincent Bilodeau, Louise Laprade, Claude Maher, Christiane Raymond, Louise Gamache, Jean-Denis Leduc, Aubert Pallascio, Anouk Simard
Avec
Mise en scène: Olivier Reichenbach
Assistant, éclairages, bande sonore: Michel Beaulieu
Décors: Guy Neveu
Costumes: Claude Pelletier
Musique: Jean-Marie Moncelet
Directeur de production: Jean-Denis Leduc
Relâche les dimanche et lundi
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
2332 Édouard-Montpetit - 6e étage
Inf.: 343-6524
Prix des billets: $2.50 $3.50

tnm
Dès le 20 mai
861 0563

84 ouest, rue ste-catherine
mise en scène ANDRÉ BRASSARD



monique mercure
michelle rossignol
gérard poirier
jean-louis millette
jean-louis roux
décor GUY NEVEU
costumes FRANCOIS BARBEAU
musique JEAN SAUVAGEAU
éclairages FRANCOIS BÉDARD
gilles renaud
francois tassé
guy thauvette
normand chouinard
jean-pierre bergeron
pauline martin
de JEAN GENET

LE BALCON

Concert Gala
Sous le patronage de ROTARY ST-LAURENT MONT-ROYAL
MOZART / BEETHOVEN
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT

Soliste VICTORIA DE LOS ANGELES Soprano

JEUDI 19 MAI 20h.30
Ouverture Leonore no 3 ..... Beethoven
Exultate Jubilate ..... Mozart
Laudate Dominum (vêpres K.339) ..... Mozart
Choeur polyphonique de Montréal
Agnus Dei (Messe du couronnement) ..... Mozart
Symphonie no 5 ..... Beethoven
Eglise Notre-Dame
Billets: $12 - $10 - $8
International Music Store, 1334 ouest, Ste-Catherine
Montreal Trust, P.V.M. et Ed. Archambault Inc. 500 est, rue Ste-Catherine.
Renseignements: 737-8222

en spectacle
SUR SCÈNE

SMC présente le groupe québécois
HOMMAGE AUX BEATLES
Ven., sam. 27 et 28 mai à 7h30 et 10h
Un seul prix: $4.50 (hâtez-vous)
OUTREMONT
Billets (sièges rés.) en vente de midi à 10h. au cinéma

76-77
Rossini~ Stabat Mater
Mendelssohn~ Hymn of Praise
choeur st. laurent
Dir Iwan Edwards
Joan Patenaude-Yarnell, Ann Golden, Glyn Evans, Claude Corbeil
& Orchestre
Saturday, May 21st at 8:30 p.m. : Samedi, le 21 mai à 20:30h
Eglise des Sts. Anges - 1400 Blvd. St. Joseph, Lachine
Tickets : Billets
$5.00
Students Golden Age $3.00 Etudiants Âge d'Or
636-4989
Centre de Musique International — Brosseau · Fairview Mall

THEATRE DE LA VILLE
THEATRE MUNICIPAL POPULAIRE · ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCURE
"Le Théâtre de la Ville est remarquable, pratiquement impeccable."
Martial Dassylva, La Presse
"Une production d'une noblesse authentique et émouvante" T. Lask, New-York Times
"C'est une soirée dont on revient avec le sentiment de s'être rapproché d'une oeuvre éminente"
Robert Kanters, L'Express
"La guerre de Troie n'aura pas lieu est une réussite totale"
George Baelde, Centre-Presse
GIRAUDOUX
la guerre de Troie n'aura pas lieu
Mettant en vedette:
José-Maria FLOTATS, Anny DUPEREY, Jean-Pierre AUMONT
Prix des billets: $5.00, $6.00 et $9.00
À L'AFFICHE DU 11 AU 21 MAI, 20 HEURES 30
RELÂCHE LE DIMANCHE 15 MAI
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

À compter du 17 mai
Mini-opéras
A HAND OF BRIDGE
RITA OU LE MARI BATTU

Par Samuel Barber
Par G. Donizetti
Mise en scène Jeanine Beaubien
Avec Bruno Laplante, Pauline Vaillancourt, Paul Trépanier, Denyse Parent
Billets en vente à l'hôtel Sheraton Mt-Royal, G-20, 526-0821
Guichet ouvert de 12h à 18h.
ROY'S DRUG STORE
Beaconsfield / 695-3322
Montreal Trust P.V.M.

Les 80 ans montréalais de la 9e Symphonie de Beethoven

par GILLES POTVIN

Au moment où l'Orchestre symphonique de Montréal va terminer mardi et mercredi sa 43ème saison consécutive, présentant un programme Beethoven comprenant la **Neuvième Symphonie** et la **Fantaisie chorale**, il convient de souligner que la Neuvième, ce sommet de la production beethovénienne, fut présentée pour la première fois à Montréal, et aussi au Canada, il y a un peu plus de 80 ans, soit le soir du 8 avril 1897, à la salle Windsor, attenante à l'hôtel du même nom et qui fut démolie dans les années 20.

Les choeurs étaient ceux de la Société philharmonique de Montréal dont le directeur était Guillaume Couture. Cette présentation s'inscrivait dans un festival au cours duquel furent présentées des oeuvres comme **Arminius** de Max Bruch, **Marie-Magdeleine** de Massenet et **Tannhäuser** de Wagner. Au soir du 8 avril, la Neuvième fut précédée de l'oeuvre de Massenet.

Malgré les efforts de Couture, Montréal ne possédait pas à cette époque un effectif instrumental suffisamment nombreux et compétent pour s'attaquer à une oeuvre aussi monumentale. C'est pourquoi sans doute que l'on fit appel à un ensemble itinérant appelé le Boston Festival Orchestra, constitué en 1888 par Emil Mollenhauer, chef d'orchestre, Américain de naissance malgré son nom. Ce dernier amenait son orchestre dans diverses villes où se trouvaient souvent des choeurs mais pas d'orchestre. C'est donc à lui que revint l'honneur de diriger la Neuvième Symphonie ici.

Le lendemain, **The Daily Star**, parle fort justement de "grand événement musical", ajoutant que "M. Mollenhauer prit en main le choeur et l'orchestre pour la grande oeuvre de Beethoven et, avec fermeté et pleine maîtrise, réussit à atteindre le plus haut niveau de réalisation musicale jamais encore atteint, selon notre opinion, par la Philharmonique. L'orchestre et le choeur furent superbes. On a beaucoup écrit sur les symphoniques de Beethoven et sur la Neuvième en particulier, qui fut le résultat de longs efforts de la part du grand maître. Quoi que Beethoven ait pensé des possibilités de l'orchestre, il sentit le besoin d'y adjoindre la voix humaine pour atteindre les sommets et sa grande symphonie justifie cette théorie. Sans tenir compte de l'heure tardive, l'oeuvre fut écoutée jusqu'à la fin par un public attentif et médusé."

Après avoir félicité les responsables de l'événement le critique signale le nom des quatre solistes, tous venus de New York ou de Boston, Mrs. Franes Dunton Wood, soprano; Josephine S. Jacoby, contralto; Barron Berthold, ténor, et Homer Moore, basse. La critique parue dans **The Daily Star**, semble avoir été la seule relatant l'événement. Le même soir, la Musique de la marine américaine de Chicago, présentait aussi un concert à l'Aréna.

Cette création canadienne et montréalaise de la **Neuvième Symphonie** était le 78e concert de la Société Philharmonique fondée en 1877 et qui devait être dissoute en 1899. Cette société venait d'écrire une autre page importante dans notre histoire musicale.

Rien n'indique à ce jour que la Neuvième fut présentée à Montréal par la suite avant le 17 juin 1936, alors que Wilfrid Pelletier la dirigeait dans le cadre du premier festival d'été de l'OSM, alors Société des Concerts Symphoniques de Montréal. L'audition prit place dans la chapelle du collège de Saint-Laurent et le choeur était celui des Disciples de Massenet dirigé par feu Charles Goulet. Les solistes étaient Muriel Dickson, soprano; Rose Bampton, contralto (elle devint soprano par la suite); Joseph Bentonnelli, ténor, et George Britton, baryton. Dans la première partie du concert, des extraits chantés d'oeuvres de Bach furent présentés par les solistes et les choeurs ainsi que trois chorales orchestrées par Respighi. Il aura donc fallu attendre près de quarante ans pour réentendre à Montréal le chef-d'oeuvre de Beethoven.



Page couverture du programme du premier festival de la Société des Concerts Symphoniques de Montréal à la chapelle du collège Saint-Laurent en juin 1936 alors que la **Passion selon saint Matthieu** de Bach et la **Neuvième Symphonie** de Beethoven furent présentées sous la direction de Wilfrid Pelletier. Cet exemplaire est celui ayant appartenu à madame Athanase David, fondatrice du festival avec M. Pelletier et porte la signature de tous les artistes qui y ont participé. Le mot "Enfin!" qui précède la signature de Wilfrid Pelletier laisse supposer qu'il avait longuement mûri ce projet.

Par la suite, l'OSM a repris l'oeuvre fréquemment sous la baguette de chefs comme Pelletier, Defauw, Busch, Markevitch, Mehta, Decker, etc.

Quant à la **Fantaisie pour choeur, piano, et orchestre**, op. 80, son odyssée montréalaise est encore plus remarquable si l'on songe qu'elle fut présentée par la même Société philharmonique dès le 17 mars 1880, sous la direction d'un certain E. Lucy-Barnes, avec une Miss Abbott au piano, à la salle des Artisans ou Mechanics' Hall, à l'angle des rues St-Pierre et St-Jacques. Le 27 mai suivant, l'oeuvre était interprétée une seconde fois par les mêmes artistes lors d'un grand concert gala à la patinoire Victoria, en présence du Gouverneur général du Canada et du prince Léopold d'Angleterre.

Cette **Fantaisie pour choeur, piano et orchestre**, considérée comme une ébauche de la Neuvième, devait elle aussi rester longtemps à l'écart des programmes montréalais. Franz-Paul Decker la dirigeait à l'OSM en janvier 1970, avec le pianiste Dino Ciani.

L'on voit par ces exécutions que le public montréalais s'intéressa assez tôt à l'oeuvre de Beethoven. Dès 1825, le musicien allemand émigré au Québec, Théodore-Frédéric Molt, avait rendu visite à Beethoven et avait rapporté le canon **Freu dich des Leben**. Plus tard, le violoniste belge Frantz Jehin-Prume, fixé à Montréal, exécuta le **Concerto de violon** vers 1870 et cette même année, A.-J. Boucher monta un concert remarquable pour marquer le centenaire de la naissance du célèbre musicien. À cette même époque, Jehin-Prume avait aussi mis sur pied un quatuor à cordes qui exécuta certains quatuors de l'op. 18.

Ces manifestations et d'autres démontrent que Montréal avait alors dans ses murs des musiciens sérieux et que le public ne s'intéressait pas seulement aux ténors italiens, aux primas donnas gazouillantes et aux violonistes jouant sur une seule corde ainsi que veulent nous le faire croire certains historiens.

Entre la musique et le fonctionnarisme

variétés

par NATHALIE PETROWSKI

Après la saturation, la surproduction, vient la disette. La semaine aura été maigre et le peu de disques reçus n'auront pas su calmer la faim. Est-ce le printemps, est-ce l'habitude trop quotidienne, les vacances qui se font trop attendre ou simplement un manque d'inspiration de part et d'autre de nos artistes. Camus a déjà dit: "Quand on a pas de caractère, il faut bien se donner une méthode". Sans être aussi catégorique à l'égard de nos tendres brebis, il faut avouer que la musique populaire en général a encore un certain chemin à faire avant de s'inscrire dans les annales de l'histoire comme ont su le faire Bach, Beethov, Coltrane et les autres. Si les temps sont aussi médiocres c'est sans doute parce que nous ne savons pas utiliser ce merveilleux sens appelé "imagination"...

■ **RED MITCHELL: Comme je suis — Airedale**

Après avoir accompagné plusieurs musiciens de la ville, traîné dans les couloirs de Radio-Canada, joué de la musique industrielle, Red Mitchell, guitariste de profession a décidé de sortir de l'ombre et nous présente un premier disque qu'il a lui-même arrangé, produit et composé. Le guitariste en profite également pour nous faire entendre le timbre peu spectaculaire de sa voix et la mécanique de sa parole. Le problème avec ce disque intitulé, non sans un brin de prétention, **Comme je suis**, se situe au niveau d'un style vague et imprécis. Quand on s'habitue au fonctionnarisme de la musique, inutile de dire qu'on finit par oublier qu'il existe une autre musique que celle que l'on fait sur commande. Le disque de Mitchell n'est pas fondamentalement mauvais pas plus qu'il n'est fondamentalement bon, il s'inscrit dans un no man's land peu créateur. **Comme je suis** pourrait facilement tourner à la radio, s'incorporer dans le moule sonore sans qu'on puisse le distinguer des autres. Les influences de Beck et de Clapton se succèdent et se ressemblent sans toutefois parvenir à saisir l'intensité de ces deux guitaristes virtuoses. Un disque qui prouve bien que cela ne suffit pas de faire de la musique pendant X années pour avoir forcément quelque chose à dire.

■ **NANETTE WORKMAN: Grits and Cornbread — Telson**

Grits and Cornbread constitue le dernier vestige de l'aventure européenne de Nanette Workman alors qu'elle frayait dans le milieu des Rolling Stones tout en louchant du côté de Johnny Hallyday. C'était la belle époque où Nanette chantait sur les disques des Stones, où Keith Richards lui écrivait des chansons et où Peter Frampton voulait former un groupe avec elle. Avec les années, le disque a pris un certain prestige surtout grâce à la popularité actuelle de Frampton et c'est pour ces raisons bassement mercantiles que la compagnie Telson a ressorti le disque. Cadeau a retardement plutôt impressionnant puisqu'on y retrouve tous ces noms célèbres, sans oublier la production signée Johnny et Lee Hallyday. La voix de Nanette est meilleure en anglais, plus rauque et gutturale, se mêlant parfaitement aux accents du Rhythm's blues. Malheureusement avec le temps la voix s'est diluée dans le plastique du funk, du disco et l'influence néfaste de Tony Roman. Malgré les quelques chansons illustres, les compositions de Nanette manque d'originalité et de force; son énergie est mal canalisée et débouche sur un style plutôt impersonnel. Dommage car avec tant de beau et bon monde, le disque aurait pu faire sensation.

THE WHITE RIVER BLUEGRASS BAND: Disque bleu

L'histoire raconte que le White River Bluegrass Band est né d'un sentiment de lassitude de la part de cinq musiciens qui eurent conjointement l'envie de faire de la musique acoustique. Munis de mandolines, de violons, de guitares, d'une contrebasse, d'un bajo et d'une harmonica ils décidèrent de recréer le son du Texas et du Kentucky et de faire de la musique bluegrass. Les affinités avec le country & western sont nombreuses mais comme le bluegrass repose essentiellement sur la dextérité et l'habilité technique des musiciens, le genre a donné naissance à un dérivé plus raffiné que le western. Composé de cinq musiciens, dont un de Montréal, trois des États-Unis et une jeune fille du Nouveau Brunswick, Le White River Bluegrass Band vient de sortir son premier disque en français où il chante Plume, Georges Langford, Laurence Lepage et Oscar Tiffault. Si la voix n'est pas toujours intéressante et un peu plaintive, la musique est riche et inspirée, suit avec agilité les courbes subtiles du violon et de la mandoline. Trop souvent méconnue, la musique bluegrass mérite qu'on l'écoute parce qu'elle est directe, sans artifice, qu'elle dévie et distrait de ces sentiers tout tracés par la musique électrique.

■ **CAT STEVENS: Izitso — A&M**

Après une longue absence, plusieurs disques ignorés, Cat Stevens revient, renouvelé, recyclé, plein d'énergie et d'espoir. Loin de sa torpeur, il retrouve le premier sentiment qui l'animait avant que le vedettariat et la grosse machine du showbizz ne vienne ronger son inspiration. Musicalement le disque est plus aventureux que les derniers, se promène entre la mélodie simple et acoustique, le funk, les sonorités grecques puis effleure le jazz-rock grâce à la participation de Chick Corea. Stevens nous présente un éventail de possibilités musicales sans pour autant perdre sa petite touche personnelle. La chanson-thème **I never wanted to be a star** retrace l'aliénation et la solitude qui suivirent sa consécration et sa gloire à l'échelle internationale. L'amour est le thème dominant, celui qui dicte le dénouement de chaque réflexion; S'ajoute à cette quête spirituelle, une recherche au niveau de la texture sonore avec l'utilisation d'instruments aussi variés que le bouzouki, le glockenspiel, le polymoog, l'orgue, le synthétiseur et le vibraphone. Un disque agréable à écouter parce qu'il nous fait renouer avec un compositeur que le temps nous avait fait négliger.

■ **GUY TRÉPANIER — Polydor**

Guy Trépanier est sans doute plus connu en France qu'ici et avec raison car ses chansons s'inscrivent dans la pure tradition de la chanson française. Après Charlebois Léveillée, Trépanier ne fait qu'explorer des sentiers déjà foulés par de plus illustres que lui. Si les chansons de Charlebois et Léveillée sont immortelles, celles de Trépanier mourront vite car elles ne s'inscrivent dans aucun contexte social, n'épousent aucun mouvement collectif et disent à retardement ce que l'on sait déjà et ce que d'autres ont dit mille fois mieux. Avec ce dernier disque, la démarche est merveilleusement bien maquillée grâce à la participation d'une vingtaine de musiciens qui s'évertuent à donner un certain relief à cette musique peu originale. Aucune révélation, aucun bouleversement mais le statut quo d'une chanson conventionnelle et prudente qui sied parfaitement au sommeil de la masse.

Gilles Vigneault à Paris

"La vie est cachée dans les mots..."

par LISE MOREAU

PARIS — "Mais c'est Gilles Vigneault, le Québécois! Bonsoir monsieur Vigneault. Votre spectacle est sensas!

— "Merci madame."

Ceci se passe au café-restaurant La Belle Polonaise, situé en face du théâtre Bobino à Paris où depuis bientôt deux mois Gilles Vigneault remporte un très grand succès.

Ce soir-là, il venait tout juste de terminer dans l'après-midi l'enregistrement d'un disque de poèmes qui sortira sur le marché dès son retour au Québec. Ce disque sera accompagné d'un livre intitulé "A l'encre blanche" publié en collaboration avec les éditions Stanké-L'Arc et illustré par le peintre Hugh Barrett. Celui-ci vient d'exposer à Paris et il prépare pour le 29 juin prochain une rétrospective partielle de ses oeuvres à la galerie l'Anse de Québec.

Tout en signant des autographes et en saluant ses admirateurs, Gilles Vigneault m'expliquait à bâtons rompus ce qu'était pour lui la poésie et où il situait la chanson.

— "Je ne me définis ni comme chanteur ni comme poète. Je laisse ce soin à d'autres que ce genre de classification intéresse. Je pense que lorsqu'un homme va à la pêche, il ne se préoccupe pas de savoir s'il est capitaine de son bateau, pêcheur ou vendeur de poisson. Il va pêcher, c'est tout.

Pour moi, chanson et poésie, c'est tout un. Il est vrai que la chanson est un genre qui a été fort mal traité d'abord par les auteurs, ensuite par les auditeurs et surtout par les critiques. Au cours des âges, elle est passée par toutes les affres de la médiocrité et aussi du dédain. Pour moi la chanson est un genre pur et beau; si elle est faite purement et bellement par des gens qui ont envie de faire de belles choses.

C'est peut-être curieux ce que je dis là, mais en d'autres mots, je dis que la chanson devient un grand genre si elle est faite par des gens qui la considèrent comme un grand genre, qui ont l'impression de faire quelque chose d'important et de sérieux, sans se prendre au sérieux.

Il peut y avoir des grands genres en chanson au moins autant qu'en opéra. Ce n'est pas la longueur, la lenteur, ou la complexité de ce qui est dit, ni la quantité de choses dites qui fait d'un genre un grand genre.

La chanson est un grand genre littéraire et musical selon les gens qui la traitent. Moi je considère qu'écrire une chanson c'est un acte poétique, tout aussi pur, tout aussi valable, exaltant, secret et mystérieux que l'écriture du poème lui-même."

— Écrire un poème qui doit être chanté, est-ce le même procédé poétique?

— "Je ne fais pas de choix préalable. Mais s'il est destiné à être chanté, il y a une différence d'exécution. Je ne peux pas dire dans un poème écrit les mêmes choses que dans une chanson. La technique est différente dans les deux cas. C'est pourquoi j'écris tour à tour des sonnets, des chansons, des poèmes à forme fixe. Si la musique a une importance énorme dans la chanson, les mots sont les clefs du poème. Le mot c'est à la fois le matériau et l'outil. C'est tout l'univers de mon métier. Je dis une fois dans une chanson: la vie est cachée dans les mots et je crois que c'est vrai."

Les mots évoquent la langue parlée. Ce qui entraîne normalement à discuter du "joual". Pour Vigneault: "C'est le résultat tangible de l'aliénation politique et commerciale d'une langue par une autre. Si c'est devenu la langue d'un grand nombre de gens chez nous, c'est qu'il y avait un grand nombre de gens aliénés politiquement et commercialement par d'autres. C'est bien sûr une espèce de sous-langue dont se sont admirablement servis des gens comme Michel Tremblay et Yvon Deschamps pour signaler un état de fait. Mais ils n'ont jamais préconisé que tout le monde se mette à l'enseignement et à l'apprentissage du "joual". S'ils utilisent le "joual" pour exprimer une réalité, ils savent très bien dans la vie manier une autre langue. Il ne faut pas oublier qu'un artiste est souvent le miroir de la collectivité.

Les balanciers de l'histoire vont toujours à l'autre extrémité quand ils sont allés assez loin dans un sens. Il y a eu un temps, récent, où à l'école il fallait n'étudier que les auteurs québécois... les classiques étaient rejetés. Auparavant c'était le contraire. On reviendra au juste milieu car le balancier s'il n'est pas chaque fois relancé se stabilise. L'horloge marque aussi bien l'heure quand elle s'arrête.

— Les artistes oeuvrent-ils pour eux ou pour la collectivité?

— "S'ils n'ont pas l'hypocrisie d'affirmer qu'ils ne travaillent que pour la collectivité, ils auront au moins la franchise d'admettre qu'ils travaillent d'abord pour eux-mêmes. Le moule se fait aussi en recevant le plâtre.

Évoquant son village natal, Gilles Vigneault raconte:

"Si l'on voulait entendre quelqu'un chanter il fallait chanter soi-même. Tous ceux qui le désiraient pouvaient s'exprimer en dansant, en jouant du violon, en "callant", ceux-là étaient poètes, ils ne le savaient pas, ils ont continué à "caller" des danses.

Il fallait être l'auteur soi-même. On n'attendait pas pour s'exprimer que la ville vienne nous dire que c'était beau. On apprenait ainsi à libérer les sentiments qui nous habitaient. C'était une forme d'exorcisme."

— Le milieu a donc été très déterminant?

— "Le fait d'être né à la campagne est peut-être significatif de ce que je suis mais ça n'explique pas tout. Il y a plein de gens qui sont nés en ville et qui ont plus à dire que moi, alors ce n'est pas uniquement une question de ville ou de campagne, c'est un espèce de total qui donne telle sorte d'individu. Il y a tellement de facteurs que même en les énumérant on donnerait un tableau pointilliste mais on n'expliquerait pas.

"Dans mon cas il est sûr que la neige et l'espace ont joué. Quand on a en face de soi la forêt à l'infini, le sable à perte de plage, le ciel à perte d'horizon ça donne une perception des choses différentes."

— Sans doute... tout cela explique la poésie? Pourquoi n'avoir jamais écrit de romans?

— "Je n'avais peut-être pas le souffle ou la patience, l'occasion ou le temps, ou encore la confiance en moi qui correspond à ce geste dans le temps que demande l'écriture du roman. Il y a des choses qu'il faut admettre. Il y a des gens chez nous qui ont plein de talent pour ce genre mais qui ne savent pas écrire des chansons. Chacun son métier. Il n'est pas dit que je n'aurais pas envie d'écrire une pièce de théâtre. En serais-je capable?

Parlant du succès qu'il remporte actuellement en France, Gilles Vigneault exprime sa satisfaction de s'adresser à 60 millions de paires d'oreilles. "C'est fantastique de pouvoir parler à un grand nombre d'humains.

"Quand cela est fait quand on s'est adressé à tous les humains en son pouvoir, après la langue n'est plus une barrière. Les gens, lorsque on leur dit quelque chose d'important, finissent par le comprendre et le sentir de quelque manière. Mais il faut que cela soit terriblement important et bien dit. C'est ma vue des choses, il y en a d'autres. Lorsque je dis, bien dit, je ne pense pas uniquement à la technique ou à la forme, j'y implique l'amour! La façon du coeur."

les disques

classiques

PIERRE ROLLAND *a écouté pour vous*

Jean-Claude Malgoire dirige la **Grande Écurie** et la **Chambre du Roy, Columbia-Odyssey 34605.** On y retrouve l'**Adagio** attribué à **Albinoni**, découvert fragmentairement et refait par le musicologue **Remo Giazotto**, quelques **Canzone** de **Giovanni Gabrieli** et un **Concerto en ut majeur pour flûte à bec sopranino**, joué par **Jean-Claude Veilhan** et la **Bataille de Marignan** de **Clément Jannequin** dont l'instrumentation pour instruments à vents fut réalisée par **Andréa Gabrieli.** Beaucoup de bruit et de notes sur ce disque. Les instruments anciens de ce groupe français ont une curieuse justesse de son. Les musiciens font très peu de nuances et ne semblent se soucier que de réussir les notes. En conclusion: un disque pour les tenants des instruments anciens, intrinsèquement.

■

Un génie à découvrir: le mal connu **Henry Purcell. Angel S-37251** (**"Stereo-Quadraphonic"**) présente deux **Odes** pour l'anniversaire de la Reine Mary: **Come ye sons of art away (1694)** et **Love's goddess sure was blind (1694).** Les solistes sont **Norma Burrowes, James Bouman, Charles Brell** et **Robert Lloyd. Christopher Hogwood** joue les continuos a l'orgue et au clavecin, secondé par **Oliver Brookes** à la viole de gambe. **The Early Music Consort of London** est dirigé par le regretté **David Munrow.** Les voix sont belles et bien disciplinées; les hautes-contre sont particulièrement très anglaises et ajoutent une authenticité heureuse et fort agréable aux instruments anciens. La justesse de son est impeccable. Musicalement, David Munrow réussit très bien; la musique chante avec grâce et aisance. La force et la délicatesse font ressortir l'admirable invention mélodique et harmonique de Purcell. Les notes de Maurice Bevan à l'endos de la pochette font aimer ce disque avant de l'avoir écouté. En conclusion: un disque indispensable pour apprendre à aimer Purcell.

■

Si pour une raison ou pour une autre, vous n'avez pas encore le plaisir de posséder un enregistrement des **Saisons** de **Vivaldi**, contentez-vous pleinement avec **Itzhak Perlman** jouant en soliste et dirigeant le **London Philharmonic Orchestra: Angel S-37053** (**"Stereo Quadrophonic"**). Avec les quelque soixante-dix versions maintenant disponibles mondialement et entrant donc directement en concurrence avec des succès extraordinaires déjà parus, tels ceux de Karajan, Marriner, Scimone, Szeryng, etc., Itzhak Perlman avait un immense défi à relever. Quel archet! Que de nuances, analysées, balancées, amoureusement caressées! La prise de son est très bonne. En conclusion: du violon à son meilleur!

■

Karl Engel semble réaliser l'intégrale des concertos de piano de **Mozart** pour **Telefunken**, avec l'**Orchestre du Mozarteum de Salzbourg** dirigé par **Léopold Hager.** Le mois dernier **Telefunken 6.41925 AW** présentait les **Concertos 25 et 14.** Ce mois-ci, **Telefunken 6.42043, les 13è et 15è concertos.** L'instrument utilisé est Bosendorfer et l'édition musicale du texte est celle de Barenreiter qui tient compte des plus récentes recherches musicologiques mozartiennes. Pour parler de Mozart quelqu'un a dit qu'il fallait "tremper sa plume dans l'arc-en-ciel." Pour parler de Karl Engel jouant Mozart, il faut ouvrir son coeur et ses oreilles aux couleurs de l'arc-en-ciel des sons de Mozart.

En conclusion: pour ceux qui veulent posséder petit à petit une intégrale qui sera vraisemblablement spectaculaire, ou pour ceux qui veulent se délecter, ne serait-ce qu'une seule fois à cette source musicale toujours jaillissante.

■

Un miracle de musique, de jeu violonistique et d'enregistrement: **London CS 6997: les deux concertos de violon** de **Prokofieff** joués par **Kyung Wha-Chung** et **l'Orchestre Symphonique de Londres** dirigé par **André Prévin.** Le premier concerto date de 1917, le second, de 1935. On commence par aimer le second pour finir par préférer le premier. Au moment de l'enregistrement au Kingsway Hall de Londres, l'esprit de Prokofieff a dû envahir la soliste, le chef d'orchestre, les musiciens et toute l'équipe technique. Ce disque possède d'exceptionnelles qualités musicales propres à exalter les auditeurs les plus avertis. Kyung-Wha-Chung et André Prévin semblent prendre un très grand plaisir à jouer cette musique aux sentiments versatiles, tantôt subtils, voluptueux, tantôt agressifs, lyriques ou incisifs. L'équipe technique a réussi une balance sonore du plus haut standard possible. En conclusion: ce disque est autant pour les amateurs de haute fidélité que pour les mélomanes.

■

Karl Bohm dirige **l'Orchestre Philharmonique de Vienne** dans les **deux dernières symphonies de Mozart: Deutsche Grammophon 2530 780.** Karl Bohm, dans la **Symphonie en sol mineur K.550** utilise la deuxième version de Mozart, c'est-à-dire celle avec des clarinettes; dans une édition précédente datant de quelques années et réalisée pour la même étiquette avec l'orchestre Philharmonique de Berlin, il enregistra la première version. Avec l'orchestre Philharmonique de Vienne, le fondu des bois est particulièrement à remarquer. Le plus pur style classique respire sur cet enregistrement. La raison prédomine quelque peu le coeur mais Bohm plane dans des régions fort éloignées de la terre. En conclusion: uniquement pour mozartiens convaincus.

Deux ou trois choses que je sais des musées du Québec

par JEAN-CLAUDE LEBLOND

Une étude réalisée en 1973 révélait que 55% des Canadiens étaient allés au moins une fois au musée au cours des douze mois précédents et 84%, au cours des cinq années précédentes. S'ils tenaient compte uniquement des musées d'art, ces résultats ne manqueraient pas d'en réjouir quelques-uns, mais en réalité, ils s'appliquent à la fréquentation de l'ensemble des musées, aussi bien celui des costumes et des antiquités que celui à vocation plus proprement plastique.

Le manque d'enquête récente nous empêche de dresser un profil du visiteur québécois des musées d'art, d'établir des pourcentages par groupes d'âge ou groupes sociaux-économiques. On peut affirmer cependant que les moins de vingt-cinq ans constituent le principal bloc imputable principalement aux visites scolaires. L'affirmation voulant que ceux-ci s'intéressent plus à l'art que leurs aînés n'apparaît pas jusqu'à maintenant comme fondée.

Pour ce qui est des groupes sociaux-professionnels, une étude réalisée en France en 1968 (1) nous signale que le public des musées se compose de: 1%, agriculteurs; 5%, ouvriers; 6%, artisans et commerçants; 23%, employés et cadres moyens; 18%, étudiants; 38%, professions libérales et professeurs; 9%, autres. On se rend compte à la lumière de ces données que le groupe socio-professionnel qui l'emporte en nombre se situe presque au sommet de la hiérarchie sociale. On ne peut en déduire pour autant qu'une classe sociale se donne l'accès au musée ou que ce dernier appartienne à un groupe de privilégiés qui ne représente d'ailleurs que 38% de la clientèle du musée. Si non voulait par ailleurs déterminer, sur le même groupe, le nombre d'individus s'intéressant à l'art et au musée, le pourcentage diminuerait considérablement croyons-nous.

Quoi qu'il en soit, il peut paraître intéressant de voir comment s'établit en nombre absolu, indistinctement du groupe social, la fréquentation de quelques musées québécois. Il ne semble pas ici exister de méthodologie quant à la cueillette des données de fréquentation et leur répartition par semaine, mois, manifestation. L'évolution de la fréquentation d'un mois à l'autre ne semble pas retenir l'attention des organisateurs d'exposition. Certains affirmeront que durant l'été, le nombre de visiteurs augmente considérablement. La baisse soudaine de visiteurs est généralement imputable au piètre attrait d'une manifestation. On remarque également que l'indice de fréquentation du musée est plus élevée dans les villes de province et dans la capitale qu'à Montréal bien qu'il soit hasardeux de l'affirmer à la lumière des renseignements fournis par les différentes institutions.

Il est également extrêmement difficile d'évaluer exactement le nombre de visiteurs pour un événement en particulier. Une saison de mauvaises expositions peut retrouver une certaine compensation de ses visiteurs si l'établissement organise des conférences, des rencontres ou des projections cinématographiques, les participants apparaissant sous la rubrique visiteurs.

Musée des Beaux-Arts

Cette difficulté des attributions exactes, on la retrouve au MBA. Le programme d'animation attire un nombre de personnes qui figurent au chapitre des expositions. Avare de renseignements, le MBA calcule le nombre de ses visiteurs par exposition. On apprend par exemple que l'exposition "Chefs-d'oeuvre de l'Ermitage", opération au demeurant rentable, a recueilli environ 80,000 visiteurs. Mais il s'agit là d'un cas exceptionnel. La maison, spécialisée dans les cas de ce genre, ne révèle pas cependant le nombre de visiteurs dans des périodes plus creuses. On notera qu'entre avril 1972 et avril 1973, date où le musée fermait ses portes pour rénovation, celui-ci a enregistré presque 300,000 visiteurs. On avoue également que le nombre de visiteurs est plus élevé en hiver qu'en été. La tendance se confirme également dans l'autre musée d'art de la métropole. Notons en terminant qu'entre mai et décembre 1976, période de la réouverture et de la curiosité conséquente, le Musée de la rue Sherbrooke a enregistré 230,930 visiteurs.

Musée d'art contemporain

Le Rapport annuel 1974/75 du ministère des Affaires culturelles donne au MAC de la Cité du Havre un total de 70,600 visiteurs soit, environ 1,440 par semaine. Avare de renseignement ici aussi, le MAC ne tient pas compte non plus des événements parallèles aux expositions. Cependant, on y retrouve une liste de totaux mensuels incluant et excluant les vernissages. Nous retiendrons la deuxième formule. Les renseignements fournis par le ministère concernant le MAC nous permettent de dresser une courbe de fréquentation. Ainsi, en novembre 1972, il recevait 5,862 visiteurs (sans vernissages) alors qu'en novembre 1974, il en recevait 7,322 et en novembre 1975, il enregistrait 6,107.

On ne constate pas au MAC une baisse sensible de fréquentation durant la belle saison. Le nombre de visiteurs fluctue en fonction de l'intérêt de chaque événement. Ainsi, en avril 1975, au moment de l'exposition Giacometti, le musée enregistrait 15,312 entrées contre 6,107 en novembre au moment des débats-rencontres autour de "Québec 75".

Force est également de reconnaître que, en dépit des apparences, le nombre de visiteurs augmente petit à petit chaque année. Le total des entrées pour la période allant de avril 1972 à mars 1973 est de 55,008 tandis que pour 1974-75, il atteint 70,702. D'avril 1975 à mars 1976, le nombre d'entrées totalise 94,086. Il reste que l'institution dont la direction se "caractérise toujours par une très grande mollesse de pensée et de style" n'est jamais parvenue à sortir de son isolement et de s'imposer sur la place publique comme un élément dynamique. Actuellement, ce musée ne joue aucun rôle dans la collectivité montréalaise. L'augmentation du nombre de visiteurs n'est certes pas symptomatique d'une implication sociale accrue du musée.

Musée du Québec

Le Musée du Québec se trouve, parmi les institutions étudiées, celui qui, au regard du bassin de population desservi, fournit le meilleur service. Ainsi, de janvier à décembre 1972, enregistre-t-il 236,609 visiteurs pour 275,644 l'année suivante. La période allant d'avril 1974 à mars 1975 donne 317,461 entrées.

La popularité du Musée du Québec tient à plusieurs facteurs. Il y a le tourisme. En prenant comme exemple le mois de juillet, on notera que 1972 fournit 34,806 visiteurs pour 48,161 en 1973 et 40,295 en 1974. Par contre, chaque année, les mois de décembre et janvier accusent une baisse sensible. En janvier 1972, il enregistre 6,161 entrées alors qu'en janvier 1973, il plafonne à 7,217.

Cette baisse annuelle se résorbera en 1974-75. En effet, décembre 74 apporte 21,282 entrées contre 14,700 en janvier 75.

Cette popularité s'expliquera également par l'effort déployé en animation. D'abord les expositions s'alternent de manière à pouvoir atteindre les publics les plus divers. Le Musée qui présente régulièrement deux expositions simultanées tient toujours compte de leur calibre respectif. Ainsi, un visiteur qui ne trouvera pas dans une salle du premier étage une exposition intéressante, risque au deuxième, d'éprouver davantage de satisfaction. Il y a là un aspect éducatif non négligeable qui établit un cheminement du plus accessible au plus hermétique.

En outre, le MQ organise chaque année "les ateliers du samedi" où le nombre d'inscription double chaque année. Un enfant qui suivra les ateliers du samedi a de fortes chances d'y attirer éventuellement ses parents. Aussi, depuis un an, le MQ possède son propre autobus qui va chercher les jeunes dans les écoles.

Musée régional de Rimouski

Au regard de la population qu'ils desservent, les musées régionaux ne semblent pas détenir grande importance sur la place des arts du Québec. Leur situation financière, inutile d'insister là-dessus, est un sujet de préoccupation constant. Le cas de Rimouski est tout à fait exemplaire. Aménagé dans une ancienne église attenante à la cathédrale, le Musée régional de Rimouski dessert, selon le recensement de 1973, une population de 28,000 habitants, 35,000 en tenant compte des périphéries. Pour l'année 1973, c'est-à-dire, du 25 décembre 1972 au 3 janvier 74, le nombre total d'entrées au Musée est de 40,884. Une exposition comme la "Collection C.I.L." attire en mai et juin: 2,028 visiteurs tandis que du 22 juin au 16 août 73, on retient 11,776 visiteurs autour d'une exposition où cinq artistes travaillent devant le public et exposent leurs oeuvres. La même année, l'exposition d'art et d'artisanat présentée dans le cadre du Festival d'automne, donne au Musée 8,096 entrées.

Le Musée régional n'est pas en mesure de spécialiser son action. Aussi y retrouve-t-on les floralies, le salon du livre etc. Il reste que toute proportion gardée par rapport aux grands centres, ce musée jouit d'une popularité indéniable. Aussi, l'été, voit-il le nombre d'entrées s'accroître sensiblement en raison du tourisme.

Le musée dénombrant ses visiteurs par titre d'exposition, on notera que du 15 janvier 74 au 23 février 75, il recevait 70,881 visiteurs sur un bassin de population de 35,000 habitants. Par exemple, l'exposition soulignant le 150e anniversaire de l'édifice abritant le musée, enregistrait durant l'été 74: 11,672 visiteurs alors que le Salon du livre en novembre de la même année en attirait 7,000. Ajoutons que pour l'année 1976, soit du 19 décembre 75 au 9 janvier 77, le Musée régional de Rimouski enregistrait 115,736 entrées. A lui seul, le Salon du livre décroche 15,000 entrées tandis que l'exposition en marge du Festival d'automne se contente de 52,187 visiteurs. C'est donc dire quel rayonnement détient ce petit musée non plus seulement à Rimouski même mais à la grandeur du bas Saint-Laurent.

La Galerie d'art, Université de Sherbrooke

La situation de la Galerie d'art du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke est différente des autres en ce qu'elle est intégrée à un complexe universitaire et qu'elle dispose dès le départ de budgets différents et d'un public apparemment déjà constitué sur le campus universitaire. Ici, on estime à 85% le nombre de visiteurs émanant du grand public. Le 15% restant est issu du campus. Il faut remarquer également que la diversité des activités du Centre culturel rend difficile le dénombrement des visiteurs se rendant spécifiquement à la Galerie. Une partie des expositions est d'ailleurs présentée dans le hall.

En dépit de sa situation privilégiée auprès d'une population de 90,000 habitants, de 120,000 avec les périphéries, la Galerie ne possède que très peu de renseignements concernant sa fréquentation. Il nous faut remonter à 1972 pour avoir une idée de son succès. De juin 71 à mai 72, la Galerie d'art recevait 27,615 visiteurs. Il nous faut ensuite sauter à 1976 pour dénombrer de février à juin: 7,268 entrées ce qui demeure modeste. Une exposition comme "Québec 75" présentée à Sherbrooke en février 76, attirait 1,090 visiteurs.

Conclusion

Sans la moindre prétention scientifique, cette petite étude voulait d'abord démontrer que contrairement aux vieux clichés portant sur l'élitisme de l'accès du musée, celui-ci pouvait très bien, avec des gestes adéquats, déborder sur l'ensemble de la population. Il s'agissait de souligner également qu'un musée n'est pas par définition une tour d'ivoire. Le faible rendement d'un musée ne doit pas signifier que les artistes y exposant sont des incompris et par conséquent des génies. Il faut plutôt y voir une incapacité à créer un intérêt dans le public.

(1) Pierre Bourdieu et Alain Darbel **L'amour de l'art, les musées d'art européens et leur public**; Paris, Editions de Minuit, 1969.

Les matinées symphoniques

par ANGÈLE DAGENAIS

S'il y a des professeurs qui se creusent la tête à cette époque-ci de l'année pour inventer des sorties pédagogiques instructives et divertissantes à la fois, pour l'année prochaine, il en est au moins trois qui peuvent être réservées dès maintenant: trois matinées à l'Orchestre symphonique de Montréal en compagnie d'un hôte tout à fait exceptionnel, le maestro Mario Duschesne.

Ceux qui prétendent encore qu'une sortie à l'orchestre est trop chère et que, pour cette raison on ne peut y emmener les enfants pourront noter que les matinées coûtent $1 ($3 pour la série). Les membres du comité féminin de l'OSM qui s'apprêtent à visiter chaque école de la région de Montréal pour renseigner professeurs et directeurs, signalent que les parents, par l'entremise des comités d'école et de parents, peuvent se joindre aux professeurs pour accompagner les enfants aux matinées.

Mme Juliette Wait, présidente du comité éducatif de l'OSM précise que déjà 250 écoles participent aux programmes des matinées et que les 3000 places de la salle Wilfrid-Pelletier se remplissent 30 fois par année pour les élèves de l'élémentaire seulement. Un programme différent existe pour les élèves du secondaire.

Une sortie à l'OSM n'est donc pas coûteuse ($3 pour l'année), pas compliquée (on prend tous le métro jusqu'à la station Place des arts) et combien intéressante...

On se rend soit le matin pour 10 h 30, soit l'après-midi à 13 h 30, au choix, et l'on repère sa place dans la grande salle Wilfrid-Pelletier. Si on n'est pas trop pressé, on peut prendre le temps de jeter un coup d'oeil sur les toiles des expositions Flammarion accrochées en permanence dans les foyers de W.-P. et dont le thème change à tous les mois. Ces espaces sont d'ailleurs très jolis le jour, étant baignés dans une lumière naturelle éclatante (les amateurs des Midis de la PdA en savent quelque chose...)

Les professeurs qui ont réservé les premiers ont les meilleures places du parterre: premier arrivé, premier servi. Arrivent alors les musiciens qui s'installent et accordent leurs instruments; puis Mario Duchesne, le chef d'orchestre et animateur de la matinée fait son entrée, prend le micro, salue ses invités et commence sans tarder à aborder son sujet.

Chaque année une série de concerts aux matinées symphoniques comprend trois programmes différents (deux pour le secondaire). En 1976-77, pour les élèves de l'élémentaire Mario Duschesne avait choisi 1) Les instruments à vent 2) La structure d'une composition (as-tu déjà essayé de composer un morceau?) et 3) Formons un orchestre symphonique. Au secondaire par contre, on a traité de musique descriptive (Une composition peut-elle raconter une histoire?) et de J.-S. Bach à Souci ou la Création de "l'Offrande musicale".

J'ai assisté à quelques reprises aux matinées symphoniques de Mario Duschesne et j'en ai toujours retiré quelque chose. Pédagogue dans l'âme, Mario Duschesne sait parler aux enfants dans un langage accessible et clair et démystifier le vocabulaire musical. Il leur pose des questions, les fait chanter, les fait monter sur scène, les implique dans toutes ses explications. Les enfants pour leur part, se montrent très réceptifs, applaudissent souvent et spontanément. Étant assise dans une loge la dernière fois que j'ai assisté aux matinées, je pouvais très bien examiner le parterre. Tous les enfants essaient au cours de l'heure, à un moment donné, d'imiter le chef d'orchestre, donnant libre cours à leurs sens du rythme en battant frénétiquement la mesure, d'autres simulent les gestes du trombone, du trompettiste ou du percusionniste. Ces derniers doivent d'ailleurs être particulièrement en forme aux matinées parce que Mario Duschesne choisit souvent des oeuvres dans lesquelles leurs partitions sont très développées parce que les cuivres et les percussions ont toujours un succès fou auprès des enfants. D'autres enfin parlent à leurs voisine en battant du pied ou se trémoussant sur leur siège.

Le professeur ayant eu soin d'asseoir à ses côtés, ses plus "turbulents" les autres se débrouillent très bien et participent spontanément à l'action qui se déroule devant eux. Un musicien de l'OSM prétend que l'auditoire des matinées est un baromètre extraordinaire du temps qu'il fait dehors. Plus il fait beau et chaud et plus la salle es bruyante. A la dernière matinée de 1976-77, il pleuvait dehors et la salle était plus attentive et plus calme, à ses yeux; aux miens, il y avait un bruit de fond et une agitation continuels. Et c'est normal après tout. On invite aux matinées des jeunes à compter de la troisième année de l'élémentaire: à neuf ans, on a la bougeotte et on manifeste bruyamment.

Le professeur reçoit avant chaque concert des notes explicatives de l'Orchestre afin de familiariser ses élèves avec le thème abordé. Il peut également préparer la chanson qui sera au programme cette journée-là car Mario Duschesne fait chanter les jeunes à chaque concert.

Originaire de Suisse, Mario Duschesne a commencé sa carrière d'animateur de matinées symphoniques avec l'Orchestre de Québec. L'OSM est allé le chercher il y a six ans (de même que l'Orchestre de Toronto et celui de Vancouver) en raison de ses succès incomparables auprès des enfants. Son approche pédagogique a fait depuis longtemps ses preuves, d'abord avec la fameuse "Méthode de flûte à bec" qu'il a mise au point il y a une quinzaine d'années et qui s'avère être celle qui est la plus utilisée en Amérique du Nord. Mario Duschesne est, de plus, fort bien connu du milieu musical montréalais et québécois pour avoir été professeur à la faculté de Musique de l'Université



McGill pendant de nombreuses années et avoir dirigé le camp musical CAMMAC dans les Laurentides. Il a plus ou moins renoncé à toutes ces activites pour se consacrer uniquement aux matinées symphoniques qu'il anime d'un bout à l'autre du pays, également à l'aise en anglais et en français.

L'effort du comité féminin de l'Orchestre sera sans précédent cette année, affirme Mme Wait qui préside à ces activités. L'objectif de la campagne est d'aller visiter mille écoles de la région montréalaise pour y rencontrer non seulement le directeur mais l'ensemble des professeurs. Car en dernière analyse c'est le professeur qui décidera s'il emmène sa classe à l'Orchestre ou non et je connais une école où un seul professeur fait bénéficier ses élèves de cette sortie enrichissante: et c'est le professeur de 3ème année! Pour les écoles qui ne peuvent pas se payer un professeur de musique (et elles sont nombreuses), les matinées symphoniques sont essentielles pour développer un sens musical et un goût pour la musique chez les enfants.

Enfin, l'OSM a un autre programme susceptible d'intéresser directeurs et professeurs d'écoles. Il s'agit d'un projet conjoint du comité des matinées symphoniques et de la Guilde des musiciens (syndicat des musiciens) par lequel quelques musiciens, soit un trio, un quatuor, un quintette ou un sextuor se déplacent pour rencontrer les élèves dans leur milieu et établir un contrat encore plus étroit avec les jeunes que ne peut le faire la matinée par exemple. La formule "L'OSM dans votre école" permet donc à toute une école rassemblée dans l'auditorium ou le gymnase de rencontrer des musiciens de l'orchestre, de toucher leur instrument, de les voir jouer de très près, de poser des questions, etc. Le professeur de musique de l'école pourra par la suite compléter plus facilement la formation musicale des jeunes en se référ à un exemple concret.

De plus, la Guilde des musiciens défraie la moitié des coûts de ces concerts "à domicile" grâce à un fonds spécialement réservé aux activités pédagogiques. Deux écoles rapprochées l'une de l'autre peuvent également s'entendre pour faire venir les musiciens un même après-midi, par exemple, pour un coût moindre. Pour tous les détails sur ces différents programmes, téléphoner à l'Orchestre symphonique de Montréal, 844-2867.

L'ART ANCIEN AU QUÉBEC
(peinture — sculpture — vitrail — orfèvrerie)
Accompagné d'Arthur PEPIN, peintre et graveur conseiller pédagogique en ARTS PLASTIQUES, découvrez ou redécouvrez les trésors du patrimoine: à QUÉBEC (le vieux séminaire, les musées des Ursulines, des Augustines et de l'Hôpital général), à l'ILE D'ORLÉANS (les églises classées) le long du CHEMIN DU ROY (églises de St-Joachim et St-Etienne à La Malbaie) à ST-JEAN PORT JOLI (les magnifiques sculptures de Baillargé), etc., etc.
Logement aux hôtels LOEWS CONCORDE à Québec et au MANOIR RICHELIEU à La Malbaie.
Deux départs:
1er volet: du 20 au 23 mai. PRIX: $119 par personne
2e volet: du 2 au 5 SEPTEMBRE
RENSEIGNEMENTS ou INSCRIPTIONS
VOYAGES SELECT LTÉE
620, rue Cathcart, suite 555
Station métro McGill
Montréal H3B 1M1
Tél.: (514) 866-3345 ou 866-1083
Ouvert du lundi au mercredi de 9 h à 18 h
Jeudi et vendredi de 9 à 20 h

SCULPTURE PRÉCOLOMBIENNE À VENDRE
Céramique de culture Nayarit femme assise
28cm X 42cm de h.
(514) 527-2744

ACADÉMIE BÉLENGÉ
BÉLENGÉ PEINTRE
ATELIER LIBRE
GALERIE D'ART
EN EXPOSITION
huile
acrylique
aquarelle
pastel
fusain
DE 14H à 18H DU MARDI au SAMEDI
Bélengé PEINTRE
5002 boul. St Laurent Montréal Que H2T 1R7

EXPOSITION
ALBERT ROUSSEAU
JUSQU'AU 28 MAI
GALERIE ART & STYLE
896 ouest, rue Sherbrooke Tél. 849-2598

EXPOSITION
LAWREN HARRIS, LL.D.
BERTRAM BROOKER
JUSQU'AU 21 MAI
GALERIE WALTER KLINKHOFF inc.
1200 OUEST, RUE SHERBROOKE 288-7306

EXPOSITION
LOUIS FEITO
jusqu'au 28 mai
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
du mardi au samedi de 10 à 17.30 h.

JEAN-PAUL LEMIEUX



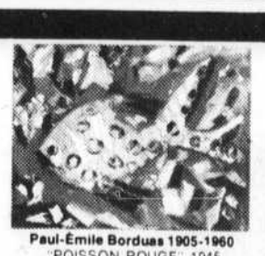
CHOIX DE 30 SUJETS
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
LES TERRASSES
1205 OUEST, RUE STE-CATHERINE
STATION McGILL NIVEAU MÉTRO
849-8243
NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTER CHARGE
atelier 60

Exposition
ARMAND TATOSSIAN RCA
jusqu'au 24 mai
galerie bernard desroches
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal 842-8648

galerie claude luce
Peintures
Daniel Bigras
du 18 au 31 mai
1637, rue St-Denis, Montréal. Tél.: 849-8502

atelier galerie laurent tremblay
PIERRE BOUCHER PEINTRE
HUBERT DUROCHER SCULPTEUR
jusqu'au 16 mai
PIERRE GIRARD, serigraphe.
RICHARD KLODE, joaillier-sculpteur.
SUZANNE LECLAIR, peintre.
Vernissage mardi le 17 mai à 19h.
4809 marquette 521-8786
mer. de 13 à 18 hres, jeu. ven. de 13 à 21 hres, fermé lun. et mar.

BORDUAS
DALLAIRE
LEMIEUX
PELLAN
RIOPELLE



Paul-Émile Borduas 1905-1960
"POISSON ROUGE" 1945
mar. - ven. 9 à 5h30
sam. 9 à 5h
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
Fermé dim. et lun.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

LA CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
est heureuse de presenter une collection de masques en terre cuite émaillée, oeuvre de
CLAUDE JASMIN
du lundi 2 mai au vendredi 20 mai 1977
Vous êtes invités au vernissage le lundi 2 mai de 17 heures à 19 heures
1450 rue Saint-Denis, Montréal
Métro — Station/Berri-Demontigny sortie/Saint-Denis

CARRIÈRES PROFESSIONS ET AFFAIRES

ANIMATEUR PEDAGOGIQUE EN AUDIO-VISUEL
Service de l'audio-visuel

FONCTION: Sous la direction du supérieur immédiat, assume la responsabilité de la production et de la réalisation des productions audio-visuelles qui lui sont confiées. Il est chargé de promouvoir l'usage des techniques audio-visuelles, d'assurer une utilisation rationnelle de l'équipement et de la documentation, de faire progresser son secteur en fonction des développements technologiques.

EXIGENCES: Diplôme universitaire de premier cycle en pédagogie audio-visuelle et un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente dans le secteur de l'enseignement ou l'équivalent.

TRAITEMENT: Selon les qualifications et l'expérience, peut varier entre $11,880. et $20,543.

LIEU DE TRAVAIL: Hull

DATE LIMITE: Prière de faire parvenir votre candidature avant 17h00 le jeudi 19 mai 1977 à l'adresse suivante:

Service du personnel (concours no 238), Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
335, boulevard Cité des jeunes
Hull, Québec
J8Y 6M4 **76-77-159**

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

Voir autres Carrières et Professions, en pages 23, 24, 25

RESPONSABLE DE PROGRAMMES

Endroit : Ottawa

Fonctions:

Superviser les activités ainsi que le marketing de répertoire automatisé de spécialistes en sciences sociales.

Diriger la mise en oeuvre et assurer la réalisation des programmes du Conseil.

Entretenir une liaison étroite avec les sociétés membres du Conseil et organiser les réunions des comités permanents.

Exigences:

— aptitudes à l'organisation et à la communication.
— connaissance du milieu académique des sciences sociales au Canada.
— connaissance suffisante de l'informatique.
— expérience pertinente dans le développement de programmes et le travail de liaison.
— bonne connaissance du français et de l'anglais.

Ce poste intéresserait les personnes recevant actuellement un traitement annuel d'environ $15,000.

Faites parvenir votre curriculum vitae et le nom de deux (2) répondants avant le 24 mai au:

Directeur
Conseil Canadien de Recherches en Sciences Sociales
suite 415
151, rue Slater
Ottawa, K1P 5H3

ÉCOLE PRIVÉE DE FILLES
cherche

PROFESSEUR de FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Au niveau élémentaire pour septembre 1977.

Personne légalement qualifiée de la province, pour enseigner le français langue seconde.

Adressez les demandes à:

La Directrice
Miss Edgar's & Miss Cramp's School
525, Mount Pleasant
Westmount, H3Y 3H6

HÔPITAL ST-JULIEN

900 lits, psychiatrie à long terme recherche:

OMNIPRATICIEN

(temps plein ou temps partiel)

Le candidat doit être en règle avec la Corporation et être d'un âge moyen. Semaine régulière de travail de 35 heures et bénéfices marginaux habituels. (Vacances annuelles de 4 semaines, fonds de pension, 13 congés fériés payés, etc. etc.). Salaire annuel jusqu'à $32,600.00 dépendant de l'expérience.

Pour de plus amples informations, communiquer avec:

M. René Houle, c.a.
Directeur général
Hôpital St-Julien
St-Ferdinand, P.Q.
(418) 428-3788

CENTRE DE L'ENSEIGNEMENT VIVANT

Externat de rééducation pour enfants en difficulté d'adaptation de 6 à 12 ans.

recherche

UN(E) TRAVAILLEUR(EUSE) SOCIAL(E)

à temps partiel (4 jours/semaine).

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur général, le ou la travailleur(euse) social(e):
— assure la prise en charge psycho-sociale du milieu naturel par des approches familiales et/ou individuelles et/ou de groupes.
— établit les contacts avec les ressources communautaires existantes;
— collabore aux discussions de cas et aux réunions de traitements.
— participe aux comités d'admission et aux comités de réintégration.

Qualifications:
— Bac ou maîtrise en service social ou conseiller social.
— Deux (2) années d'expérience.
— Expérience en travail de groupes sera considérée.

UN ENSEIGNANT

Fonctions:

Assumer la responsabilité du traitement et de la récupération pédagogique d'un groupe d'enfants dans un ensemble rééducatif.

Qualifications:

Légalement qualifié en enfance inadaptée ou en orthopédagogie avec expérience d'enseignement pour des groupes de même catégorie.

UN ÉDUCATEUR PHYSIQUE

Fonctions:

Assumer la responsabilité du traitement et de l'enseignement de l'éducation physique auprès de groupes d'enfants dans un ensemble rééducatif.

Qualifications:

Légalement qualifié pour enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire avec expérience d'enseignement pour des groupes de même catégorie.

Traitement:

Selon l'échelle de traitement du ministère de l'Éducation.

Envoyez curriculum vitae au:

Directeur général
8833, boul. St-Michel
Montréal, Qué.
H1Z 3G3

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC

PROFESSEURS À TAUX HORAIRE

Les musiciens professionnels qui désirent enseigner dans les Conservatoires de musique du Québec à titre de professeurs à taux horaire, pour la saison commençant en septembre 1977 et se terminant en juin 1978, peuvent soumettre leur candidature à la Direction du personnel du ministère des Affaires culturelles.

Date limite:

Les candidats doivent faire parvenir leur offre de services au ministère avant le 10 juin 1977. Ils recevront une réponse avant le 30 juin 1977.

Lieux de travail et disciplines:

Il y a sept (7) Conservatoires de musique au Québec (Montréal, Québec, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Hull, Val-d'Or), dans lesquels la plupart des disciplines musicales sont enseignées. Les candidats voudront bien indiquer la discipline et le Conservatoire qu'ils choisiraient de préférence.

Traitement:

Le traitement des professeurs à taux horaire peut varier entre $19.00 et $26.00 l'heure, selon le dossier de l'expérience.

Pièces à joindre au dossier de candidature:

1) Un curriculum vitae;
2) Des attestations des diplômes obtenus (Premier Prix ou diplôme équivalent);
3) Toute attestation de succès dans les concours nationaux ou internationaux;
4) Toute pièce justificative de la carrière artistique ou pédagogique;
5) Tout autre document que le candidat jugera pertinent à l'évaluation de son dossier.

On doit faire parvenir son dossier de candidature à l'adresse suivante:

Direction du personnel
Ministère des Affaires culturelles
955, chemin Saint-Louis
Québec, P.Q.
G1S 1C8

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Direction du Conservatoire

CENTRE D'ACCUEIL DOMRÉMY-MONTRÉAL

Centre de réadaptation pour alcooliques et autres toxicomanes qui offre des services cliniques multidisciplinaires d'évaluation, de réadaptation et de réinsertion sociale en collaboration avec les ressources communautaires de la région.

DIRECTEUR DES SERVICES DE RÉADAPTATION

RESPONSABILITÉ:
Sous l'autorité immédiate du directeur général le titulaire de ce poste doit planifier, coordonner et contrôler les activités cliniques et professionnelles dans le but de promouvoir la réadaptation physique, intellectuelle, psychologique et sociale des bénéficiaires ainsi que de s'assurer de leur réinsertion sociale.

EXIGENCES:
Diplôme universitaire de 2e cycle en sciences humaines ou sciences de la santé.

Avoir un minimum de 5 ans d'expérience clinique avec de préférence quelques années d'expérience dans le domaine de la toxicomanie et 2 ans d'expérience dans un poste de direction.

Être membre en règle de sa corporation professionnelle.

RÉMUNÉRATION:
Suivant les normes de rémunération des affaires sociales.

ENTRÉE EN FONCTION: Juillet 1977.

INSCRIPTION:
Veuillez faire parvenir avant le 25 mai 1977 votre offre de services accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

JEAN-CLAUDE TISSEUR, C.G.A.
Directeur général,
Centre d'Accueil Domrémy-Montréal,
15,693 ouest Boul. Gouin,
Ste-Geneviève, Qué.
H9H 1C3

CENTRE D'ACCUEIL DOMREMY-MONTRÉAL

Centre de readaptation pour alcooliques et autres toxicomanes qui offre des services cliniques multidisciplinaires d'evaluation, de readaptation et de reinsertion sociale en collaboration avec les ressources communautaires de la region.

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

RESPONSABILITÉ:
Sous l'autorite immediate du directeur-general, le titulaire de ce poste doit planifier, coordonner et contrôler les activites professionnelles et scientifiques de l'etablissement dans le but d'assurer la qualite des actes professionnels.

EXIGENCES:
Diplôme universitaire de 2e cycle en sciences humaines ou sciences de la sante.

Un minimum de 5 ans d'experience clinique avec de preference quelques annees d'experience dans le domaine de la toxicomanie, deux ans d'experience dans un poste de direction.

Etre membre en bre en regle de sa corporation professionnelle.

RÉMUNÉRATION:
Suivant les normes de remuneration des affaires sociales.

ENTRÉE EN FONCTION:
Juillet 1977

INSCRIPTION:
Veuillez faire parvenir avant le 25 mai 1977 votre offre de services accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

JEAN-CLAUDE TISSEUR, C.G.A.
Directeur-général,
Centre d'Accueil Domrémy-Montréal,
15,693 ouest Boul. Gouin,
Ste-Geneviève, Qué.
H9H 1C3

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX
Saguenay•Lac-St-Jean•Chibougamau

recherche

(1) PSYCHOLOGUE

ENDROIT: Territoire Chicoutimi-Jonquière.

RESPONSABILITÉS:
Assumer des services spécialisés d'accueil et évaluation à la Cour de Bien-Être Social.

PRINCIPALES FONCTIONS:
— Offrir une présence-conseil auprès des procureurs et de la Cour;
— Fournir des expertises sur demande du juge et des procureurs;
— Accueillir la clientèle à la Cour lors des comparutions et des auditions;
— Faire la liaison entre la Cour et les principales ressources du milieu;
— Intervenir de façon provisoire pour exécuter les décisions du juge;
— Agir comme personne ressource auprès du personnel du C.S.S. en ce qui concerne l'accueil-évaluation et la Cour.

EXIGENCES:
— Formation universitaire 2e cycle en psychologie;
— Être membre de la C.P.P.Q. ou admissible;
— Environ deux (2) ans d'expérience pertinente.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 19-05-77 à:

Centre de Services Sociaux S.L.S.J.C.,
Directeur des Ressources Humaines,
711, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi.
Tél.: (418) 549-4853 G7H 5B7

Université Laval

PROFESSEUR

Département d'administration et politique scolaires

TITRE ATTACHÉ AU POSTE:
Adjoint, agrégé ou titulaire selon qualifications et expérience.

CONDITIONS REQUISES:
Doctorat ou l'équivalent (économique, science politique, administration ou éducation)
Expérience appréciée en enseignement, recherche ou pratique.

NATURE DES FONCTIONS:
Enseignement aux trois cycles et recherche en planification et gestion des systèmes d'éducation.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective.

Date où la nomination entre en vigueur: 1er juin 1977.

Date de clôture pour la réception des demandes: 1er juin 1977.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

M. Bernard Jasmin, directeur
Département d'administration et politique scolaires,
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

PROFESSEURS

Le département des Sciences de l'administration de l'Université du Québec à Rimouski est à la recherche de professeurs en administration pouvant assumer les tâches d'enseignement, de recherche, et autres activités du département dans le cadre d'un baccalauréat spécialisé en administration et d'un certificat de deuxième cycle en administration.

Les postes à combler sont les suivants:

Professeur en comptabilité: le candidat devra être spécialisée en comptabilité de prix de revient et en comptabilité intermédiaire.

Professeur en finance: le candidat devra être versé en gestion financière et en analyse des états financiers.

Professeur en économie (2): les candidats choisis s'intéresseront à l'économie internationale et régionale, à l'analyse micro-économique et à l'économie de l'entreprise.

Professeur en management (contrat d'un an): le candidat choisi se verra confier une tâche d'enseignement en comportement organisationnel et en principes de management.

Les qualifications requises sont le doctorat ou la maîtrise dans les spécialités indiquées ainsi que le "membership" à une corporation professionnelle lorsque pertinent (R.I.A., C.A., C.G.A.).

Le traitement sera établi selon la convention collective en vigueur à l'UQAR.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 mai 1977.

à: **Monsieur Pierre Bourbonnais - directeur**
Département des Sciences de l'Administration
Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines
Rimouski, Qué.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Université du Québec à Rimouski

Conseiller Juridique

Valeurs mobilières

Une importante société canadienne, dont les actions sont négociées à diverses bourses nord-américaines et européennes, recherche un conseiller juridique chevronné pour son siège social à Montréal. Au sein d'une équipe polyvalente d'avocats, la personne retenue participera à l'examen de questions relatives au droit des valeurs mobilières. Il devra avoir une bonne connaissance des lois canadiennes et américaines touchant les valeurs mobilières ainsi que de leurs exigences relatives à la divulgation d'informations et à la préparation de rapports. La connaissance de l'anglais et du français constituera un atout certain.

Les candidats doivent être membres du barreau d'une province, pouvoir travailler de façon autonome et posséder l'assurance et le tact nécessaires pour traiter efficacement avec la direction de la société et les agences gouvernementales. Le traitement sera en fonction de l'expérience. Si vous excellez dans votre domaine et cherchez un défi à relever dans un milieu de travail hautement professionnel, veuillez communiquer avec nous.

Charette, Fortier, Hawey & Associés

Conseillers en administration

Associés à P. S. Ross et Associés

Vous référant au dossier 67-11-616-F veuillez adresser votre demande à William F. Hay, 1 Place Ville Marie, Montréal, P.Q. H3B 2A3 (514) 866-8311

Université Laval

PROFESSEURS (2)

Département de psychopédagogie

2 POSTES:

Professeurs à plein temps, Programmes de formation des maîtres, à l'élémentaire et au pré-scolaire.

DOMAINE:

Développement du jeune enfant et intervention pédagogique.

FONCTIONS:

Enseignement et supervision. Recherche. Participation aux tâches administratives.

CONDITIONS REQUISES:

Doctorat ou l'équivalent. Expérience pratique pertinente.

TRAITEMENT:

Selon la convention collective.

Date limite du concours: 15 juin 1977.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Madame Madeleine Perron-Thibault
Département de psychopédagogie
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS

CITÉ DE LACHINE

Le candidat devra posséder une formation universitaire et avoir des connaissances administratives pertinentes. De plus, une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la récréation communautaire est requise.

Sous l'autorité du Directeur Général de la municipalité, le Directeur du Service des Loisirs assume les responsabilités inhérentes à sa fonction.

Les candidats pourront obtenir, sur demande, une définition détaillée de la fonction et une formule de demande d'emploi.

Les formules de demande d'emploi devront être transmises au bureau du:

Directeur Général Adjoint,
1800 Boul. St-Joseph,
Lachine

avant 17:00 heures
le 27 mai 1977.
(Téléphone: 637-4411)

Ce poste est ouvert également aux hommes et aux femmes.

ANDRÉ C. GOSSELIN, Ing.,
Directeur Général Adjoint
Cité de Lachine

Société d'énergie de la Baie James

Opérateur adjoint de centrale diesel

NATURE DU TRAVAIL:

Sous la direction du responsable de la centrale, l'adjoint voit au bon fonctionnement mécanique des moteurs diesel et leurs accessoires. Fait l'inspection de la machinerie et des lieux afin de dissiper toutes anomalies. Participe avec l'homme d'entretien à la réparation des groupes diesel et leurs accessoires. Est responsable de tenir les réservoirs au bon niveau. Applique les règlements d'urgence et les règlements locaux.

EXIGENCES NORMALES:

Formation de niveau secondaire ou l'équivalent
Posséder une bonne formation en mécanique

ou

Formation de niveau secondaire ou l'équivalent
Posséder de 6 mois à 2 ans d'expérience à titre d'apprenti-mécanicien.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James
Service du personnel, 14e étage
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec.

FÉDÉRATION DES GUIDES DU QUÉBEC

AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Qualifications et exigences:

- Expérience dans le guidisme;
- Diplôme terminal de 1er cycle en Éducation ou l'équivalent;
- Disponibilité pour voyager à travers la province;
- Âge minimum: 25 ans.

Description de tâches:

Sous l'autorité du directeur, l'agent de développement participe à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation des programmes de développement du guidisme québécois.

Salaire:

Selon les politiques de travail de la Fédération des Guides du Québec.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 20 mai 1977, à:

Directeur général,
Fédération des Guides du Québec,
1415 est, rue Jarry,
Montréal, P.Q. H2E 2Z7

CONSEIL PROVINCIAL DE NÉGOCIATIONS COLLECTIVES DES INFIRMIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

DIRECTEUR(TRICE) DES RELATIONS DE TRAVAIL

Qualifications:

- Diplôme universitaire avec cours relatifs aux relations de travail
- Expérience variée dans le domaine des relations de travail
- De préférence éligible à l'enregistrement comme infirmier(e) au Nouveau-Brunswick.
- Capacité de communiquer en français et en anglais.

Demandes d'emplois pour le 10 juin 1977.

Faites votre demande en écrivant à:

Directeur du comité de sélection
Conseil provincial des négociations collectives des infirmier(e)s du Nouveau-Brunswick
231 rue Saunders
Fredericton, N.B. E3B 1N6

Recherchons

DIRECTEUR

Pour centre de transition pour détenus et ex-détenus

Tâches:

Travailler sous la supervision du Conseil d'administration, du service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke, à la mise en application du programme d'un centre résidentiel communautaire.

Qualifications:

- préférable d'avoir 25 ans.
- formation en sciences humaines.
- connaissance du milieu de la délinquance juvénile ou adulte.
- expérience en animation de groupe.
- préférable 5 à 6 ans d'expérience.

Salaire:

$12,000. à $18,000. par année, selon expérience.

Curriculum vitae au plus tard le 31 mai 1977 à:

Luc Tremblay
174, Du Palais
Sherbrooke, Qué.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Un professeur (H. ou F.)

Enseignement:

Littérature française et littérature québecoise.

Lieu de l'enseignement:

Cornwall et campus d'Ottawa.

Exigences:

(de préférence) doctorat, publications, expérience.

Salaire:

En fonction du rang, de l'expérience, des publications.

Entrée en fonction:

1er juillet 1977 (ou 1er septembre 1977).

Remarques:

a) la professeur devra, de préférence, habiter la région de Cornwall;
b) il devra participer aux réunions départementales à Ottawa;
c) il sera soumis aux exigences de la convention collective de l'Université d'Ottawa.

S'adresser à:

M. René Dionne, directeur
Département des lettres françaises
Université d'Ottawa
Ontario, Canada
K1N 6N5

Candidatures acceptées jusqu'au 1er juin 1977.

COLLÈGE SAINTE-ANNE

désire recevoir des nominations et demandes pour le poste de

RECTEUR

Le Collège Sainte-Anne, fondé en 1890, reçut le titre et les droits d'Université en 1892. C'est la seule université bilingue des provinces atlantiques, et elle offre le B.A. avec plusieurs majeurs, avec spécialisation en français et le B. en pédagogie. L'Université est impliquée dans le développement communautaire du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse. L'objectif général est de former des étudiants dans les deux langues officielles du Canada.

Entrée en fonction le 1 juillet 1977.

Toutes nominations et demandes pour le poste de recteur seront reçues avant le 21 mai 1977, et adressées à:

Dr. Gilles Brissette
secrétaire, Conseil d'administration
Collège Sainte-Anne
Pointe-de-l'Eglise
Cté Digby, N.-E.
B0W 1M0

Université Laval

PROFESSEURS DE CARRIÈRE

ÉCOLE DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Postes:

1. Un professeur de soins infirmiers fondamentaux et de nursing en situation de crise.
2. Un professeur de soins de l'adulte (médecine-chirurgie)

Qualifications:

Maîtrise en soins infirmiers ou autres qualifications jugées equivalentes.

N.B. La description de ces postes devrait être modifiée pour la mise en application d'un nouveau programme intégré de baccalauréat prévu pour septembre 1978.

Rémunération et avantages sociaux selon la convention collective. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er juin 1977, à:

Pierrette Lévesque
Ecole des sciences infirmières
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Important **BUREAU D'AVOCATS**

recherche les services d'un(e)

TRADUCTEUR (TRADUCTRICE)

Le candidat doit posséder:

- l'éducation universitaire requise et
- l'expérience de la traduction juridique ou de domaines connexes.

Le poste

- consiste à traduire une grande variété de documents juridiques comprenant des prospectus, des certificats, des procès-verbaux et des contrats.

Nous offrons:

- Agréable environnement dans bureaux bien situés
- Avantages sociaux généreux
- Salaire intéressant, selon l'expérience.

Veuillez adresser toute postulation à:

Casier postal 744,
Place Victoria,
Montréal, Québec,
H4Z 1J9

CENTRE DE PSYCHO-ÉDUCATION DU QUÉBEC

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce centre de services professionnels est affilié à l'Université de Montréal et poursuit 5 objectifs principaux: prévention, réadaptation, formation de personnel, perfectionnement de personnel et de milieu, recherche.

FONCTIONS:

Le ou la titulaire travaille, dans et au dehors du Québec, à la promotion des services du centre auprès des universités et collèges, des commissions scolaires, des institutions et agences oeuvrant dans le domaine de l'éducation, de l'insertion sociale et de la santé mentale; il ou elle dirige et anime une équipe de professionnels d'expérience dont la plupart sont psycho-éducateurs et auxquels se joignent, à l'occasion, d'autres professionnels de différentes disciplines.

QUALIFICATIONS:

- Être membre en règle d'une corporation ou association professionnelle.
- Avoir une connaissance approfondie d'au moins une discipline orientée vers l'intervention sur le comportement humain.
- Posséder une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de l'éducation, de l'insertion sociale et de la santé mentale.

Avoir démontré;

- la capacité de travailler dans un contexte multi-disciplinaire,
- l'aptitude au leadership professionnel dans le cadre d'un travail d'équipe.

SALAIRE:

Selon les normes reconnues pour ce type de fonction au Québec. Entre $25,000 et $35,000.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE: 31 mai 1977.

Les personnes intéressées au poste mentionné font parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

M. Robert Riendeau, président
Conseil d'administration
750 est boulevard Gouin
Montréal H2C 1A6 — 381-8559

CLAIR FOYER INC.

Catégorie:

Centre d'Accueil pour enfants déficients mentaux, couvrant le Nord-Ouest Québécois. L'étendue de ses ressources comprend le Centre d'Accueil (115 places), un Pavillon près de Val d'Or (21 places) un Pavillon près de Rouyn (21 places) et un Foyer de Groupe à Amos. La corporation emploie un total de 175 employés.

CONSEILLER EN GESTION DU PERSONNEL

Fonctions:

Sous l'autorité du Directeur des Services Administratifs, fournir les techniques professionnelles en gestion des ressources humaines dans le but de favoriser leur utilisation optimale.

Exigences:

Diplôme universitaire de premier cycle en Relations Industrielles ou en Administration (option personnel)

OU

une expérience pertinente pourrait suppléer l'absence du diplôme requis.

Rémunération:

$13,280.00 — $29,380.00 au 1er juillet 1977.

Inscription:

Faire parvenir sa demande et son curriculum vitae, avant le 24 mai 1977 à:

CLAIR FOYER INC.,
a/s Gilles Guertin,
Directeur des Services Administratifs,
841, 3ème rue Ouest,
Amos,
J9T 2T4

Le Conseil des Arts du Canada recherche un

Agent d'administration des subventions de recherche en éducation

Fonctions:

Le titulaire sera responsable de l'administration des demandes de subvention en éducation et autres domaines connexes. Il déterminera la recevabilité des demandes, s'assurera que ces demandes sont suffisamment détaillées pour permettre leur évaluation, consultera des spécialistes en mesure de juger des projets de recherche soumis et formulera des recommandations au Conseil. De plus, l'agent devra répondre aux demandes de renseignements, surveiller l'usage que les bénéficiaires font des subventions et contribuer à la définition des orientations du Conseil dans le domaine de la recherche.

Exigences:

Le candidat devra posséder une bonne formation générale et détenir un diplôme universitaire en éducation ou en psychologie de l'éducation. Une certaine expérience de l'administration serait un atout.

Langue de travail:

Ce poste est bilingue.

Lieu de travail:

Ottawa, mais le titulaire devra parfois voyager.

Traitement:

De $16,000 à $20,000, selon les qualités et l'expérience.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 mai, à

Monsieur Yves Carrière
Chef du personnel
Conseil des Arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa, Ontario
K1P 5V8

Le Centre de services sociaux de l'Estrie

recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS:

- Sous l'autorité du Conseil d'administration, voit à l'administration générale du C.S.S.E.
- Planifie, coordonne et contrôle les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services, eu égard à la vocation de l'établissement et de répondre à leurs besoins;
- Établit et maintient des relations avec les groupes du milieu, les établissements du réseau et le ministère des Affaires sociales.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme d'études universitaires de 2ème cycle, de préférence en sciences humaines ou administratives ou l'équivalent;
- Expérience pratique de cinq (5) années ou plus doit trois (3) années dans un poste semblable impliquant des fonctions de direction et de coordination;
- Connaît les lois et principalement la Loi sur les Services de santé et les Services sociaux et leurs règlements;
- Capacité d'animer une équipe multidisciplinaire et d'en coordonner les activités en favorisant la participation de chacun de ses membres.

SALAIRE

Selon les normes du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae complet avant le 21 mai 1977

au: **C.S.S. de l'Estrie**
a/s du Président
594 boul. Queen nord
Sherbrooke J1H 3R7
re: poste de directeur général

CENTRE HOSPITALIER MARIE ENFANT

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

pour centre hospitalier de 150 lits qui assure aux enfants et aux adolescents des soins de réadaptation pour handicapés physiques.

Nature de la Fonction:

Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives aux soins infirmiers, compte tenu de la vocation de l'établissement, dans le but de répondre adéquatement aux besoins en soins des bénéficiaires.

Exigences:

Membre de l'OIIPQ
Détenteur/trice d'un diplôme universitaire de premier cycle en sciences infirmières et au moins 3 ans d'expérience dont 2 à un poste de niveau cadre.
Une expérience accrue pourra suppléer à une scolarité moindre que celle normalement exigible.

Rémunération:

En fonction de la scolarité et de l'expérience, la rémunération peut varier entre $19,326 et $27,242.

Inscription: Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 mai 1977 au:

Directeur général
Centre hospitalier Marie Enfant
5200 est, rue Bélanger
Montréal H1T 1C9

CLAIR FOYER INC.

Catégorie:

Centre d'Accueil pour enfants déficients mentaux, couvrant le Nord-Ouest Québécois. L'étendue de ses ressources comprend le Centre d'Accueil (115 places), un Pavillon près de Val d'Or (21 places) un Pavillon près de Rouyn (21 places) et un Foyer de Groupe à Amos. La corporation emploie un total de 175 employés.

Poste:

PSYCHOLOGUE

Fonctions:

- Procéder à des évaluations psychologiques.
- Participer aux comités d'étude de cas.
- Participer à l'élaboration des plans de réadaptation.
- Agir comme personne-ressource auprès des éducateurs.

Exigences:

Détenir une maîtrise en psychologie.

Rémunération:

$13,311.00 - $29,250.00 au 1er juillet 1977.

Ouverture du poste:

Octobre 1977.

Inscription:

Faire parvenir sa demande et son curriculum vitae à:

CLAIR FOYER INC.,

a/s Gilles Guertin,
Directeur des Services Administratifs,
841, 3ème rue Ouest,
Amos, P.Q.
J9T 2T4

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23, et 25

MÉDECIN

Fonctions:

- Assure un service de consultation générale au C.L.S.C. et à domicile.
- Participe, au sein d'une équipe multidisciplinaire, au développement et à la mise en oeuvre de programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et sociale.
- Collabore aux différents programmes d'hygiène publique tels cliniques de puériculture et d'immunisation, les services pré et post-natals, la surveillance de la santé des écoliers au niveau élémentaire, et à l'émission de cartes de santé pour les manipulateurs d'aliments.
- Participe au programme d'évaluation physique et assure la continuité de soins des programmes du C.L.S.C.
- Participe à des activités de promotion de la santé de la population du territoire en collaboration avec des équipes de travailleurs de quartiers.

Exigences:

- Omnipraticien reconnu par le Collège des médecins
- Conception de la santé qui soit sociale et communautaire
- Capacité et intérêt à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Salaire:

Rémunération à honoraires fixes selon l'entente M.A.S.-F.M.O.Q.

Disponibilité:

Au plus tard septembre 1977.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 juin 1977, au:

C.L.S.C. Des Draveurs,
125, boul. Archambault,
Pointe-Gatineau,
Ville de Gatineau.
A l'attention du directeur général.

C.L.S.C. Jardin du Québec

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Fonctions:

Sous l'autorité du Conseil d'administration, le(la) Directeur(trice) Général(e)

- Planifie et voit à la mise en marche des programmes du CLSC
- Voit à ce que les orientations, objectifs et priorités définis par les citoyens soient respectés
- Assure le fonctionnement régulier au CLSC: planification, coordination, administration et évaluation.
- Voit à établir et maintenir des relations avec les groupes du milieu, les autres établissements du réseau et le ministère des Affaires sociales.

Exigences:

- Une préférence sera accordée aux candidats ayant une connaissance du milieu
- Connaissance du réseau des affaires sociales
- Capacité d'animer une équipe multidisciplinaire
- Être d'accord avec les orientations du CLSC

Salaire:

Selon les normes du Ministère des Affaires sociales et selon les qualifications et l'expérience.

Le curriculum vitae des candidats doit parvenir au CLSC avant le 17 juin 1977.

C.L.S.C. Jardin du Québec
a/s Maurice Bastien, président jury
C.P. 880
St-Rémi, Co. Napierville
J0L 2L0

LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX LAURENTIDE-LANAUDIÈRE

recherche

UN(E) CONSEILLÈR(E) AUX PROGRAMMES

Domaine d'intervention:

Principalement les services de santé et services courants mais aussi les services spécialisés à l'enfance, aux personnes âgées, etc.

Nature de la fonction:

- Coordonner les services de santé et services sociaux de première ligne dans la région.
- Assurer les relations de complémentarité entre les CLSC, les DSC et le CSS.
- Assurer l'implantation de nouveaux CLSC.

Attributions types:

En collaboration avec les établissements concernés, le conseiller aux programmes développe des politiques et des modalités de travail qui favoriseront la complémentarité des services.

- Il suscite la collaboration inter-établissements.
- Il contribue à la promotion de nouvelles ressources et assiste les responsables dans leurs activités d'implantation.
- En collaboration avec le service de la planification, il voit à une meilleure répartition et utilisation des ressources.
- Il assume toute tâche que lui confie le directeur du service communication et programme.

Habileté requise:

Capacité d'analyse, d'animation et de travail en groupe.

Exigences:

- Formation universitaire en sciences administratives, en sciences sociales ou en sciences de la santé.
- Expérience pertinente dans le réseau d'au moins quelques années.

Rémunération:

Selon expérience et qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae pour mercredi le 25 mai 1977 à 12.00h. à:

Robert Lavoie
Directeur général
CRSSS-LL
1000, rue Labelle
suite 210
St-Jérôme, J7Z 5N6

La Commission Scolaire de Soulanges

12, rue Curé Cholet, ST-POLYCARPE, QUÉ. J0P 1X0

BESOINS IMMÉDIATS D'ENSEIGNANTS
CONTRAT À TEMPS PLEIN 1976-1977

7 postes en psychomotricité
et/ou
éducation physique
3 orthopédagogues

PROCÉDURES:

Vous êtes priés de vous présenter lundi, le 16 mai 1977 ou mardi, le 17 mai 1977 à l'école élémentaire Sacre-Coeur de St-Polycarpe, Comté de Soulanges à compter de 9h30.

Vous serez alors invités à rencontrer un comité de sélection.

Prenez rendez-vous: **(514) 265-3536**

ANDRÉ PAQUETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIRECTEUR DE SUCCURSALE

La Compagnie:

"SERVICE KELLY GIRL DU CANADA LTÉE" la plus grande firme nord-américaine spécialisée dans l'aide temporaire de bureau - plus de 350 succursales.

Fonctions:

Homme ou femme, ce directeur de succursale devra développer ainsi que coordonner la mise en marché de la succursale.

Aptitudes:

Le candidat devra être bilingue, capable de vendre et posséder des qualités de chef.

Expérience dans l'aide temporaire sera un atout.

Candidatures:

Communiquez confidentiellement votre curriculum vitae ainsi que le salaire demandé à:

Emile Van Wouw, directeur
Service Kelly Girl du Canada Ltée
suite 1150, 2020, rue Université
Montréal, H3A 2A5 — Tél.: 284-0323

Commission Scolaire Champlain

2e CONCOURS: SG-20-05-77 (3)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ATTRIBUTIONS

L'emploi de secrétaire général comporte la responsabilité de l'enregistrement, de la publication, de la conservation et de la certification de l'authenticité des actes officiels de la commission; son titulaire a charge de compiler et d'analyser les différentes informations et réglementations touchant l'organisme.

Sous l'autorité du directeur général, le secrétaire général assume de plus la responsabilité du dossier relations publiques de la commission: information interne (préparation du journal et des bulletins d'information); organisation et préparation des communiqués et des conférences de presse; relations avec les divers média de la région.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en droit, en administration, . . .
- Huit années d'expérience pertinente

Exceptionnellement, la commission se réserve le droit d'examiner les candidatures présentant une expérience ou une formation académique qui ne répond pas totalement à l'exigence minimale.

BÉNÉFICES DE L'EMPLOI

Ceux prévus à la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education du Québec et un traitement pour un poste de niveau D-3 se situant entre $17 473,00 et $29 278,00.

Les personnes intéressées à postuler pour cette fonction font parvenir un curriculum vitae détaillé avant 16h 30 le 20 mai 1977 en mentionnant le numéro du concours.

A: Monsieur le directeur du personnel
Commission scolaire Champlain
Case postale 8
Gatineau, secteur Pointe-Gatineau
Québec.

Conseil national
de recherches Canada

INGÉNIEUR D'ESSAI (STRUCTURES)

La Section structures et matériaux de l'Établissement aéronautique national offre un poste d'ingénieur d'essai (structures). Il s'agit de spécifier et de surveiller la conception et la construction d'installations d'essai servant à vérifier la résistance statique et la résistance à la fatigue de structures et de parties de structures. Entreprendre des négociations sur les exigences et les normes d'essai, faire en sorte que la conception et la construction des installations d'essai soient conformes aux spécifications, surveiller les essais et préparer les rapports. La personne choisie devra aussi participer aux activités reliées à la normalisation et au calibrage, plus spécialement à l'opération d'appareils pour normaliser les forces de chargement en lourd.

EXIGENCES:

M.Sc. en génie mécanique ou civil (structures) ou l'équivalent, et plusieurs années d'expérience pertinente dans les essais de structures. On doit également connaître les critères actuels de conception des structures, surtout pour les aéronefs et être au courant des méthodes actuelles d'essai, y compris l'usage de systèmes de chargement servo-hydraulique mû par ordinateur.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

La connaissance de la langue française ou de la langue anglaise est requise pour ce poste.

TRAITEMENT:

Jusqu'à 26.900 dollars par année, selon la formation et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum complet à l'Agent d'emploi, **Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez donner la référence NAE-412.**

Carrières et Professions

Centre International d'Études Linguistiques inc.

QUEBEC EXECUTIVE LANGUAGE STUDIES

Nous recherchons des

Professeurs de français langue seconde

Nous demandons une formation en méthodologie structuro-globale audio-visuelle ainsi qu'une expérience dans les niveaux avancés.

Pour renseignements, **téléphoner à: 935-8277**

CIEL

DIRECTEUR DES ACHATS
SECTEUR MANUFACTURIER

Pour le compte d'une société internationale bien connue dans le domaine manufacturier lourd nous recherchons un candidat possédant une vaste expérience dans le domaine des achats et approvisionnements.

Le titulaire sera responsable de diriger et coordonner toutes les activités de la division des achats, d'administrer les budgets annuels d'approvisionnement et de diriger un personnel jeune et dynamique. Il aura l'entière responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles adéquats sur tous les achats de matériel, d'équipement et de machinerie, du bon fonctionnement des magasins, des fournitures majeures, des négociations d'achats et contrats, à long terme, des inventaires physiques du matériel à l'arrivée, en transit et des produits finis.

Il sera également responsable de l'administration des sous-contrats et du contrôle du matériel entrant et sortant, de la distribution, des budgets annuels, de l'acheminement, du transport et des douanes. D'autres responsabilités viendront se greffer à son mandat y compris l'aspect traffic, inventaires, classification, groupement, codification et organisation des magasins et entrepots.

Le candidat idéal aura acquis une expérience de plusieurs années dans la grande industrie et aura évolué principalement dans le domaine des achats et approvisionnement et sera entièrement familier avec tous les aspects de la direction et de l'administration d'un département des achats intégré et bien structuré. Le bilinguisme est essentiel et le salaire sera en fonction de l'expérience des postulants.

Notre client offre une gamme généreuse de bénéfices sociaux, une automobile et les coûts de demenagement et d'habitation sont absorbés. Le poste est outremer en pays francophone. Si intéressé veuillez communiquer confidentiellement avec G. Maurice Gilbert, vous référant au dossier MG-278-LD.

gmg

G. MAURICE GILBERT & ASSOCIÉS ASSOCIATES
400 ouest, boul. Dorchester, Suite 1204,
Montréal, Québec. H2Z 1V5.
Tel. (514) 861-9457

Conseillers en Orientation et Ressources Humaines

Ecole POLYTECHNIQUE de Montréal

PROFESSEURS de CARRIÈRE

Fondée en 1873, l'Ecole Polytechnique, affiliée à l'Université de Montréal, est la plus grande école d'ingénieurs au Québec et se distingue par l'éventail unique de ses dix programmes spécialisés d'enseignement. Sa clientèle étudiante sans cesse croissante et l'augmentation sensible de ses activités, tant au niveau de la recherche que de l'enseignement, lui confèrent une position enviable parmi les grandes écoles canadiennes d'ingénieurs.

PROGRAMMES

L'Ecole Polytechnique poursuit des activités dans toutes les disciplines du génie et se développe plus particulièrement dans les secteurs suivants:

Energie (mécanique, électrique, nucléaire, électrochimique)

Systèmes (technologiques, écologiques, production et distribution des biens, systèmes urbains, etc.)

Matériaux (classiques et nouveaux, biomatériaux, mécanique appliquée, etc.)

Environnement (naturel, technologique, social et humain, etc.)

Ressources naturelles (découverte, évaluation, exploitation, protection de l'environnement, génie biochimique et alimentation, etc.)

Technologie (génie urbain et systèmes, construction, gestion de projets, mécanique du bâtiment, électronique et communication, informatique et contrôle automatiques, etc.).

POSTES OFFERTS

L'Ecole Polytechnique, afin de répondre aux besoins toujours plus grands de la communauté, annonce la création de postes dans les départements et domaines suivants:

- Génie civil
  Environnement
  Génie urbain et systèmes
  Matériaux routiers
  Mécanique des sols
  Construction et gestion de projets.
- Génie mécanique
  Biomécanique (biomatériaux).
- Génie électrique
  Electronique industrielle
  Circuits électriques et communications
  Simulation analogique et hybride.
- Génie métallurgique
  Métallurgie chimique ou physique.
- Génie minéral
  Environnement minier
  Conception des systèmes miniers
  Géologie économique.
- Génie physique
  Rayonnements ionisants.
- Génie industriel
  Ergonomie
  Recherche opérationnelle
  Economie.
- Institut de génie nucléaire
  Aspects économiques de l'énergie nucléaire.

QUALIFICATIONS

Les candidats aux postes énumérés doivent détenir les qualifications suivantes:

- être préférablement ingénieur
- détenir un doctorat et de préférence une expérience en enseignement et en recherche ou une expérience professionnelle exceptionnelle
- avoir une excellente maîtrise du français écrit et parlé.

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX

- Selon la convention collective en vigueur

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur "curriculum vitae", au directeur du département concerné, à l'adresse suivante:

Ecole Polytechnique de Montréal, Campus de l'Université de Montréal
C.P. 6079, Succursale "A", Montréal, P.Q. H3C 3A7

Toutes les candidatures sont confidentielles.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23, et 24

Carrières et Professions

Le C.L.S.C. Ste-Thérèse

recherche

UN ORGANISATEUR (TRICE) COMMUNAUTAIRE

LE POSTE:

- intervention communautaire préventive auprès des JEUNES;
- organiser avec des personnes âgées et autre citoyens un programme de prévention et d'activités pour PERSONNES AGÉES;
- intervention préventive auprès de personnes à l'âge de la pré-retraite;
- en collaboration avec des membres de l'équipe multidisciplinaire, animer des groupes de citoyens sur différents sujets: alimentation, droits des locataires, etc.

QUALIFICATIONS:

- diplôme de premier cycle en sciences humaines;
- connaissance et maîtrise des méthodes d'intervention en action collective;
- connaissance de la dynamique et des problématiques relatives aux groupes de jeunes, de personnes âgées.

EXIGENCES:

- deux à trois ans d'expérience en organisation communautaire en milieu québécois;
- au moins un an d'expérience, soit avec les jeunes, soit avec les personnes âgées.

SALAIRE:

- Selon la convention collective du Ministère des Affaires sociales

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 mai 1977 à 17 heures. Nous apprécierions que les motivations de votre application au CLSC soient indiquées.

C.L.S.C. Ste-Thérèse
a/s directeur général
26 ouest, rue Blainville
Ste-Thérèse, Qué.
430-4553

ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

L analyste de l informatique et des procédés administratifs est chargé de l étude de problèmes de gestion administrative et de problèmes reliés à l implantation de projets de recherches ou autres, en vue de trouver des solutions soit par l élaboration d un plan de traitement des données par ordinateur, soit par l introduction de procédés administratifs nouveaux.

Il devra effectuer la programmation des systèmes, en vérifier les résultats et préparer la documentation appropriée, seul ou accompagné de programmeurs.

Il pourra se voir confier toute autre responsabilité inhérente à sa fonction.

QUALIFICATIONS:

— Diplôme universitaire terminal de premier cycle (ou être déjà intégré à titre professionnel dans un cégep ou dans la fonction publique)
— Minimum de 3 ans d expérience en programmation et en analyse informatiques
— Connaissance des langages PL/1 et COBOL
— Connaissance du JCL des ordinateurs IBM-370
— Connaissance du milieu de l éducation (en particulier du niveau collégial)

TRAITEMENT:

Selon les qualifications et l'expérience, pouvant atteindre $29,250.00. Avantages sociaux nombreux.

VOUS ÊTES PRIÉ DE FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE, AVANT LE 24 MAI 1977, AU:

SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
À L'ATTENTION DE:
M. Jean-Pierre Bergeron, Directeur exécutif
C.P. 70, SUCCURSALE BOURASSA,
MONTRÉAL, H2C 3E7

Poste ouvert également aux hommes et aux femmes

TROIS POSTES DE PROFESSEUR-CHERCHEUR AU DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

FONCTIONS: Champs de spécialisation:
- Psychologie de l'éducation
- Santé mentale (psychologie communautaire)
- Psychologie behaviorale

EXIGENCES: - Doctorat en psychologie. - Excellente connaissance du français.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 1er juin 1977 à:

Monsieur Jean-Claude Mongeau, directeur
Département de psychologie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

PROFESSEUR AU DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES

FONCTIONS: Enseignement, recherche, encadrement d'étudiants et autres fonctions connexes.

DISCIPLINE: Statistiques, recherche opérationnelle, informatique.

EXIGENCES: Ph. D. en recherche opérationnelle et ou informatique.

TRAITEMENT: Selon la convention collective des professeurs à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1er juin 1977.

N.B. Le premier contrat est d'une durée d'un an avec une possibilité de contrat régulier subséquent.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures, le 20 mai 1977 à:

Monsieur Marcel Lambert, directeur
Département de mathématiques
Université du Québec à Trois-Rivières
Case postale 500, Trois-Rivières, Québec G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

Université Laval

TROIS PROFESSEURS

(À temps plein)
Département des relations industrielles

1-POSTE:
Professeur en relations industrielles: main-d'oeuvre

FONCTION:

Assumer les enseignements de base ainsi que certains cours de spécialisation au niveau des premier et deuxième cycles dans les matières relatives au fonctionnement des marchés du travail et aux politiques publiques et privées en matière de main-d'oeuvre.

Participer aux activités de recherches, de publications, d'encadrement des étudiants de même qu'aux autres aspects de la vie interne et externe du Département et de l'Université.

EXIGENCES:

Être titulaire d'un doctorat ou avoir fait la preuve d'une compétence jugée équivalente et être apte à assumer la responsabilité d'un enseignement et d'une recherche dans le domaine de la main-d'oeuvre.

N.B. Les candidatures des personnes ayant terminé une scolarité de doctorat seront également considérées.

POSTE:
Professeur en relations industrielles: institutions politiques et pratiques syndicales.

FONCTIONS:

Assumer les enseignements de base ainsi que certains cours de spécialisation au niveau des premier et deuxième cycles dans les matières concernant l'analyse des institutions syndicales et des mécanismes de participation des travailleurs, telle la négociation collective. Participer aux activités de recherches, de publications et d'encadrement des étudiants de même qu'aux autres aspects de la vie interne et externe du Département et de l'Université.

EXIGENCES:

Être titulaire d'un doctorat ou avoir fait la preuve d'une compétence jugée équivalente et être apte à assumer la responsabilité d'un enseignement et d'une recherche dans le domaine du syndicalisme et de la négociation collective.

N.B. Les candidatures des personnes ayant terminé une scolarité de doctorat seront également considérées.

3-POSTE:
Professeur en relations industrielles: aspects sociologiques

FONCTIONS:

Assumer les enseignements de base ainsi que certains cours de spécialisation au niveau des premier et deuxième cycles dans les matières privilégiant les aspects sociologiques des relations de travail. Participer aux activités de recherches, de publications et d'encadrement des étudiants de même qu'aux autres aspects de la vie interne et externe du Département et de l'Université.

EXIGENCES:

Être titulaire d'un doctorat ou avoir fait la preuve d'une compétence jugée équivalente et être apte à assumer la responsabilité d'un enseignement et d'une recherche dans le domaine de la sociologie du travail.

N.B. Les candidatures des personnes ayant terminé une scolarité de doctorat seront également considérées.

CONDITIONS:

Selon les dispositions de la convention collective des professeurs de l'Université Laval.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

Toute date compatible avec le début de l'année universitaire de 1977-78.

Date limite de réception des candidatures: Le 27 mai 1977.

FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE ACCOMPAGNÉE D'UN CURRICULUM VITAE À:

Jean Boivin, directeur
Département des relations industrielles
Faculté des sciences sociales
Université Laval
Québec, P.Q.
G1K 7P4

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Cité universitaire, Québec

Conseiller Juridique

Droit fiscal

Notre client, un organisme important et bien établi, recherche un conseiller juridique, spécialiste du droit fiscal, pour travailler au contentieux à son siège social à Montréal. La personne choisie devra principalement effectuer des travaux de recherche et préparer des opinions concernant des questions fiscales comportant des sommes considérables et touchant des transactions complexes.

Les candidats doivent être membres du barreau d'une province et compter au moins trois années d'expérience en fiscalité canadienne portant sur l'impôt sur le revenu, la taxe de vente ainsi que la fiscalité internationale. Le traitement sera en fonction de l'expérience.

Si vous avez un esprit d'analyse poussé, un jugement sûr et une façon pratique de résoudre les problèmes, veuillez communiquer avec nous. Notre client préfère les candidats bilingues.

Charette, Fortier, Hawey & Associés

Conseillers en administration

Vous référant au dossier 67-11-615F, veuillez adresser votre demande à
William F. Hay
1 Place Ville Marie,
Montréal, P.Q. H3B 2A3
(514) 866-8311

Associés à P. S. Ross et Associés

Projet Baie James
Poste à Montréal

Chef de division réglementation et protection

FONCTIONS:

— Voir à l'application des lois, normes et directives de l'environnement dans les diverses phases de construction du complexe hydroélectrique de la Baie James.
— Diriger une équipe d'ingénieurs et d'adjoints techniques au sein du service.
— Reviser les plans, devis et documents d'appel d'offres des divers lots d'ingénierie sous l'aspect de la protection de l'environnement.
— Reviser et approuver les sites, dispositions et aménagements des campements, en particulier pour les équipements de service (eau, eaux usées, déchets, carburants).
— Collaborer aux études et recherches concernant l'alimentation en eau, la disposition des eaux usées, l'exploitation des carrières et des bancs d'emprunt, démoustication des campements et villages et le contrôle de leur application sur le terrain.

EXIGENCES:

— Diplôme d'ingénieur avec maîtrise en environnement.
— Un minimum de 3 ans d'expérience pertinente.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à la Division de Recrutement ou communiquer avec Liette Pilon, 288-1740, poste 237.

LALONDE, VALOIS LAMARRE, VALOIS & ASSOCIÉS, INC.
EXPERTS-CONSEILS CONSULTANTS
GROUPE LAVALIN

1130 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL, QUEBEC.
CANADA H3A 2R5 TÉL (514) 288-1740

SPÉCIALISTES DE LA FORMATION INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Une société avant-gardiste oeuvrant dans le secteur manufacturier lourd recherche deux candidats d'expérience dans le domaine de la formation et possédant des connaissances pratiques et variées au niveau des méthodes et techniques d'entrainement, de développement et de la formation du personnel spécialisé et à l'heure.

Les titulaires seront responsables de la planification, de l'organisation et de la mise sur pied des cours de formation appropriés et reliés aux opérations des machines-outils, du contrôle de la qualité et de l'entretien. Pour s'acquitter de leur mandat respectif avec efficacité, ils devront être familiers avec les différentes techniques modernes d'entrainnement faisant appel à l'audio-visuel, les circuits fermés de télévision, etc.

Ces spécialistes seront eux-même chargés du recrutement et de la sélection éventuellement de plusieurs autres candidats d'expérience et plus junior et familier avec le secteur de la formation et dont les responsabilités seront de les seconder dans l'exercice de leurs fonctions et dans la mise en oeuvre des programmes d'entrainement.

Des connaissances pratiques du milieu industriel utilisant les machines-outils, les techniques de soudure, la fabrication et la transformation du métal en feuille, l'assemblage, etc., sont essentielles et les mandatés devront planifier, intégrer et mettre sur pied les différents cours de formation au niveau des usines.

Le bilinguisme est essentiel et le salaire sera en fonction de l'expérience des postulants. Notre client offre toute la gamme des bénéfices sociaux. Si intéressé veuillez communiquer confidentiellement avec G. Maurice Gilvert, vous référant au dossier Mg-227-LD

G. MAURICE GILBERT & ASSOCIÉS ASSOCIATES
400 ouest, boul. Dorchester, Suite 1204,
Montréal, Québec. H2Z 1V5.
Tel. (514) 861-9457

Conseillers en Orientation et Ressources Humaines

Projet Baie James
Poste au chantier

Chef de section - gestion des stocks

FONCTIONS:

— Procéder à l'étude et l'implantation de systèmes de gestion des stocks.
— Gérer les systèmes de contrôle et de distribution des matériaux et équipements.
— Assurer l'application des normes et politiques du service.

EXIGENCES:

— Formation technique ou administrative de niveau collégial ou formation de niveau secondaire avec expérience pertinente d'au moins 10 ans dans la gestion des stocks de construction et de l'équipement lourd.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à la Division de Recrutement ou communiquer avec M. Mario Desrosiers, 288-1740, poste 238.

LALONDE, VALOIS LAMARRE, VALOIS & ASSOCIÉS, INC.
EXPERTS-CONSEILS CONSULTANTS
GROUPE LAVALIN

1130 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL, QUEBEC.
CANADA H3A 2R5 TÉL (514) 288-1740

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 27

À VENDRE

CANOT, canot, canot. Voilier, camping (André Jamet) 1,000 Gouin ouest tél: 336-4797 1-8-77

ENCYCLOPÉDIE française (16 volumes) Larousse, mensuel illustré, (9 volumes) (1970 à 1976). Tous ont belle reliure, couverture dure, gravée. Tél: 935-9843 après 5 heures. 16-5-77

AMEUBLEMENT À VENDRE

SALLE A MANGER, de style canadien, très haute qualité $1,900. 653-8809 16-5-77

COMMODE, pin naturel, spacieuse, bon état, $150. Tél: 849-2572 16-5-77

POELE NEUF, un an, or moisson Admiral, mini sécheuse "Speed Queen" 7 mois, n'a servi que 3 fois. Appelez jour ou soir 382-4276 16-5-77

SECRÉTAIRE BIBLIOTHÈQUE, noyer solide et coeur de noyer. Hauteur 96 largeur 90, pièce unique dans bureau ou salle de lecture d'une personne de goût $1,700. Succession 1-819-875-3764 17-5-77

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

VEND A PARTICULIER, meubles XVIIIème authentiques. Tél: 276-1963 16-5-77

LAMPADAIRES EXCLUSIFS à la Vieille Forge Enrg. 1101 route 112, sortie 48. Autoroute des Cantons de l'Est. St-Césaire. Tél.: 514-469-2447 30-5-77

ANTIQUITÉS La Belle Epoque, route 40, sortie 8, Rigaud, très belles pièces en pin, meubles victoriens 1865, argenterie et fines porcelaines. Tél: 451-4101 16-5-77

MEUBLES QUEBECOIS, en pin, armoires, coffres, buffets bas, buffet deux corps, armoire de coin, berçante, armoirette, table réfectoire, commodes et divers. Tél.: 659-2651 19-5-77

ARMOIRE à panneaux soulevés, portes à battement, fiches d'époque, couleur d'origine et buffet bas à 2 portes, couleur d'origine bleue. appelez après 7 heures p.m. 521-5772 16-5-77

ANTIQUITÉS CONTRÔLÉES
À vendre
Pièces uniques, toutes garanties. Armoires, coffres, pendules.
Tél: 463-0968
16-5-77

Louis-Paul ROLET

ANTIQUAIRE
Chemin Adamsville, Bromont, Québec
Bromont 1-534-2337
(Sortie 68, autoroute des Cantons de l'Est)
16-5-77

ANIMAUX À VENDRE

BEBE COCHON D'INDE: 2 mâles noir, mâle et femelle brun, mâle noir et blanc. Boyez les parents. Katharine. 937-7282 16-5-77

APPARTEMENTS A LOUER

SOUS-LOCATION, luxueux 4½, piscine, sauna, face parc Lafontaine $365. 527-3200 23-5-77

EDOUARD MONTPETIT, 4½, ménage fait, cuisinière, réfrigérateur, chauffé eau chaude, 1er juin, $250. Concierge: 738-2074. Si absent: 270-4338 ou 688-6221 poste 428 23-5-77

APPARTEMENTS A LOUER

NDG: 3½, grand, moderne, proximité autobus 66, 106,104, maintenant disponible $196. 488-2930 16-5-77

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2½, à louer, près Université de Montréal, avec ou sans garage, $200 par mois. Tél: 631-4955 19-5-77

EDOUARD MONTPETIT 3520, près de Côte-des-Neiges, modernie, ascenceur, 3½, $230., 2½, $190. Maintenant disponible. 738-3324 16-5-77

A LOUER, à Longueuil, rue Viane, 6½ avec garage, chambre à l'étage, nouvelle construction, tapis mur à mur, taxes d'eau payée, libre $285 par mois. 2½ très grand et moderne, nouvelle construction tapis mur à mur, taxe d'eau payée, libre $160 par mois non meublé, si désiré meublé, prix à discuter. Tél: 651-1778 24-5-77

APPARTEMENTS A LOUER

CÔTE-DES-NEIGES
Près Ridgewood, pas de côte à monter. Edifice bien aménagé, avec piscine, saunas, etc. Appartements de luxe. 2 chambres à coucher (2 salles de bains et lave-vaisselle) une chambre à coucher. Studio à partir de $210.
ALTITUDE 500
4760 chemin Côte-des-Neiges
739-5533
16-5-77

6280 DÉCARIE
et Van horne
complètement meublé
1½, 2½ et 3½
à partir de $180.
Bail court ou long
piscine, saunas, etc.
Castel blanc
342-0300
16-5-77

Meublé ou non, un des appartements prestigieux de Montréal
HADDON ARMS
1½, 2½, 3½ et 4½
Tarifs hebdomadaires, Mensuels ou annuels.
■ À l'air climatisé
■ Piscine, saunas
■ Toit-jardin
2170 AV. LINCOLN
Près du Métro et Forum
935-9224
16-5-77

APPARTEMENTS À VENDRE

Ce n'est pas la fin du monde!
Il reste à peine quelques superbes copropriétés à vendre au Ridgecliff. Si vous n'avez pas encore la vôtre, ce n'est pas la fin du monde! Il est encore temps d'en offrir une à votre femme!
De 13 h à 17 h, du lundi au vendredi. En soirée et en fin de semaine: sur rendez-vous seulement.
Le Ridgecliffe
Avenue Bonavista
489-1585 ou 487-5525
16-5-77

APPARTEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE à St-Léonard, 4½ pièces, sous-sol, chauffé, adultes un enfant. Tél: 325-9379 après 6:30 heures ou fin de semaine. 16-5-77

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

A LOUER, Paris, Champ de Mars, appartement meublé, 4 pièces cuisine, salle de bains, chauffé, téléphone, très ensoleillé. Libre 1er juillet 1977. 2,500 francs par mois. Tél: 342-3795 16-5-77

APPARTEMENT À PARTAGER

FEMME pour partager grand appartement au centreville. Loyer raisonnable. Tél: 288-8752. 16-5-77

AUTOS À VENDRE

CORDOBA 1976, air climatisé, toit de soleil, toute option, faut vendre, meilleure offre. Tél.: 620-2750 ou 697-3704 16-5-77

FIAT 128, 1974, 2 portes, très bonne condition mécanique, $1,250. 463-0787 16-5-77

VOLKSWAGEN: super beetele 1974, 40,000 milles, toit ouvrant, prix à discuter. Tél: 384-6661 ou 389-5593 16-5-77

RENAULT17 TL, 1976, 28,000 milles, décapotable, manuelle radio AM-FM, condition impeccable. Tél: 430-0710 le soir 18-5-77

CITROEN DS 21, "Pallas" 1972, Tél: 277-1455 ou 861-2308 16-5-77

MAZDA RX3, 1973, excellent état, $1,500. Tél: 273-1186 ou 819-838-5848 fin de semaine. 20-5-77

VOLVO 164, injection, 1974, complètement équipé, automatique. Tél: jour 285-2226 ou soir: 738-2216 16-5-77

PONTIAC 1975
Catalina V8, automatique, air climatisé, stéréo, 2 portes, pas de rouille, 48,000 milles, meilleure offre.
PINTO 1975
38,000 milles, automatique, 4 cylindres, radial, radio, meilleure offre.
DODGE 1974
Swinger, 6 cylindres, 3 vitesses, radio, 43,000 milles, meilleure offre.
PLYMOUTH 1971
Duster, 6 cylindres, automatique, radio, 62,000 milles, très propre, meilleure offre.
TORONADO 1969
V8, automatique, air climatisé, toute equipée, meilleure offre.
Appelez **Michel 489-1451** ou **488-3391** ou **Jean 486-7345** ou **484-9061.**
LE GARAGE VENDOME INC
16-5-77

AUTOS DEMANDÉES

PRENDRAIS en charge automobile de quelqu'un devant s'absenter jusqu'en septembre ou plus, moyennant réparations ou location. Tél: 849-7438 15-5-77

ARTICLES A VENDRE

DECES-CABINET DE MEDECIN
Mobilier bureau, salle d'attente, salle d'examen, secrétariat, instruments O.R.L., laryngoscopes Pilling neufs, livres, classeurs. Piano électrique Wurlitzer, stroboscope électronique Timckë (jamais servi), magnétophones Huer, Sony, Sony portatif (neuf), Télefunken, sonograph (neuf) micros et le reste.
Inspection sur rendez-vous.
279-1168
16-5-77

BATEAUX-MOTEURS-YACHTS

VOILIER Coronado, 25 pieds, bien équipé, moteur 9.9, $14,800 U.S. 526-5242 le soir 16-5-77

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS À LOUER

Les Bois de Préville
Chemin Riverside Drive & Boul. Simard., St-Lambert
Louez maintenant pour juillet, votre appartement climatisé d'une ou deux chambres spacieuses
Les Bois de Préville vous laissent respirer. Leurs chambres sont plus grandes et plus claires que celles retrouvées dans la plupart des appartements. En plus de la salle à manger, on a prévu dans chaque cuisine un coin très confortable pour les repas moins élaborés. Quelques caractéristiques à ne pas dédaigner —
- *Climatisation et chauffage reglables à l'année longue*
- *Construction insonorisée et à l'epreuve du feu*
- *Dispositifs d'alarme contre le feu et le vol*
- *Lave-vaisselle dans chaque cuisine*
- *Salles de bain ornées de tuiles et de tapisserie*
- *Piscine et sauna*
- *Électricité et taxes comprises au loyer*

Les Bois de Préville sont situés entre les ponts Victoria et Champlain sur un domaine privé. Pour vous y rendre, prenez la voie rapide du bord de l'eau (Route 132) et tournez à la sortie du boul. Simard. Service d'autobus de la Place Bonaventure, sq. Youville & métro Longueuil.
Bureau de location: 671-3862
16-5-77

BUREAUX A LOUER

COIN PLACE JACQUES CARTIER et ST-PAUL emplacement exceptionnelle, 3ème étage, environ 4,000 p.c., 12 fenêtres, idéal pour professionnel, architecte, ingénieur, désigner, publicitaire. $4.75 le pied carré. 861-0080. 16-5-77

SITUÉ COIN JEAN-TALON ET QUERBES
Pour avocat, médecin, courtier d'assurance et autres professionnels. Appelez **M. Bloom 271-2501** du lundi au vendredi de 9h à 5 heures.
17-5-77

CHALETS À LOUER

LANORAIE, maison canadienne, pierre champs, datant de 1704, style primitif, meublée, commodités, foyer, bain, face fleuve, grand terrain, saison été, Marcel Desrosiers Tél: 1-887-2240 17-5-77

A 22 MILLES DE MONTRÉAL: 6 pièces, foyers, bord de l'au, piscine, verdure, tranquilité, $1,600. Saison 733-4192 16-5-77

LAC D'ARGENT à Eastman, chalet, terrain 100 x 100 à vendre ou à louer. $16,000 ou $250 par mois, saison d'été 372-6999 16-5-77

LAC SUPÉRIEUR, près Tremblant pour couple tranquille, chalet d'invité sur domaine privé, plage, fleurs, pas d'animaux. $950. Tél: 1-819-688-2177 16-5-77

DOMAINE STE-AGATHE. Vacances-repos, Luxueux Bavarois, foyer pierre, meubles Thibault. Saison, semaine, fin de semaine (été: piscine chauffée, terrain de jeux) Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-6-77

CHALETS À VENDRE

L'ANNONCIATION, style suisse, 6 pièces, foyer, garage, terrain 200 x 150, plage privée, appelez 729-5101 16-5-77

ST-ADOLPHE D'HOWARD: chalet hivernisé, meublé, foyer naturel, 6 pièces, etc. $25,000. Pour information 322-2446 17-5-77

DOMAINE CHANTECLAIR, chalet suisse authentique, hivernisé, meublé, foyer. Près du court de tennis de la piscine chauffée. Accès à la plage privée. Occupation immédiate 430-0430 16-5-77

STE-LUCE SUR MER: comté de Rimouski, chalet meublé, 7 pièces, situé sur colline boisée, 300 pieds à la mer sur environ 500 pieds de profondeur, quelques minutes du village. Tél.: 514-729-6696 16-5-77

LA SUISSE AU CHANTECLAIR
Exclusif au Canada, déjà **200 chalets Suisses et Bavarois,** de conception architecturale authentique, construits et en construction.
Centre d'été et d'hiver: plage sablonneuse privée - court de tennis - adjacent à des pentes de ski.
Pour choisir votre plan exclusif ou recevoir des photos de chalets, appeler
844-8342 ou 430-0430
17-5-77

CHALETS DEMANDÉS

CHERCHONS maison isolée, confortable, bord de lac, $350. par mois, rayon maximum 65 milles de Montréal. Marie 849-6127 Claude 270-1621 16-5-77

DIVERS

CARABINE Styer Mannlicher, 3006, modèle M avec housse et scope 4X. $450. Tél: 935-7104 après 11h A.M. ou 931-8502 de 11h à 6 heures P.M. 16-5-77

GESTALT et bioénergétique, approche dynamique et corporelle. Rencontres individuelles et de groupe Ghislaine Langlois Jacques 277-0834 16-5-77

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance, service d'entreposage. Tél: 725-2421 16-5-77

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE HOMME, 22 ans, francophone, B.A. études anglaises, Université de Montréal cherche traductions anglais-français, prix avantageux. Tél: 737-5979 19-5-77

ÉDITIONS

MAISON D'EDITION cherche manuscrits d'auteurs québécois, création de nouvelles collection. Pour information, communiquer avec M. Patenaude Tél: 387-6268 16-5-77

ÉDUCATION

COURS D'EBENISTERIE pour dames débutant 1er juin. Inscription maintenant. Tél: 937-1415 17-5-77

GARDERIES

CHERCHE GARDIENNE, pour bébé 1 an, à partir milieu juillet. Longueuil. Tél: après 6 heures 679-8713. 18-5-77

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

ATOMIC équipement de bureau, neuf et usagé, chaises, tables, filières, nouveaux bureaux révolutionnairement bas. Prix d'escompte. 4532 St-Denis. 845-8463 1-7-77

FERMES À VENDRE

ORMSTOWN, 35 milles de Montréal, ferme champêtre, 132 arpents, 100 arpents en culture, reste pâturage et érablière équipée, Bâtiments, maison de brique demande rénovation. $70,000 fixe. Tél: 932-1429, de 9h a.m. à 5h p.m. 16-5-77

LOGEMENTS À LOUER

DUVERNAY EST, grand bungalow, occasion exceptionnelle, $395. mois 665-0921 15-5-77

MONTRÉAL NORD. 5 grandes pièces, occupation immédiate, mai gratuit, adultes responsables seulement. 322-2910 16-5-77

CDN, bas duplex, 5 pièces, chauffé, eau chaude, $290. par mois 733-0431 16-5-77

ST-LAMBERT, 5½ duplex, $350. Adulte, références. Après 8 heures. 672-0243. 16-5-77

VILLE MONT-ROYAL. 6½ haut de duplex, chauffé, garage, disponible 1er juillet $375. 731-2560 16-5-77

CDN: haut de duplex, 5½ chauffé, eau chaude Lacombe près de Décarie, $285. par mois, 1er juin 282-7135 avant 5 heures 18-5-77

ST-DENIS ET JEAN-TALON, près du métro, 8 pièces, poêle et refrigérateur, tapis et tuiles. Pour résidence ou bureaux, chauffé: $400. par mois. Après 6h P.M. 279-7587 18-5-77

CÔTE-DES-NEIGES: voisin de l'Université de Montréal, bas de duplex, 5½, chauffé, eau chaude, équipé, garage, $400. 1er juillet. Tél: 342-5807 après 5 heures. 18-5-77

OUTREMONT, haut de duplex, 7½, chauffé, bien éclairé, 740 Stuart, bien situé, 2 balcons, près de Stanislas. De préférence adultes. Libre 1er juillet. Tél: 271-7478 Prix: $440 16-5-77

CDN près de l'Université et hôpital Ste-Justine, haut duplex, 6 pièces, chauffées, poêle, réfrigérateur fournis, garage, très grande cuisine pour le 1er juillet. $375 mois. Tél: jour 282-6900, soir et fin de semaine: 739-9501. 16-5-77

OUTREMONT, haut de duplex près Université. Luxueux 8½, très grandes pièces, boiseries en chêne, tapis mur à mur, 2 salles de bains, sortie pour lessiveuse et sécheuse, balcon, garage, disponible 1er juillet. $800. S'adresser à dossier 302, Le Devoir C.P. 6033, Montréal, H3C 3C9 18-5-77

HAUT DE DUPLEX, Côte Ste-Catherine près Université de Montréal, luxueux 8½, fixtures, tapis mur à mur, chauffé, eau chaude, garage, 2 balcons, poêle, regrigérateur, laveuse de vaiselle, machine à laver et sécher le linge. Service de concierge. Disponible le 1er juillet $575. Tél: 739-9191 30-5-77

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
6½ plus solarium, chauffé, eau chaude, 1½ salle de bains, $415.
Écrire à CP 550 Snowdon, H3X 2T7
16-5-77

LOGEMENTS DEMANDÉS

OUTREMONT: près Stanislas, maison ou appartement 4 chambres à coucher, grande cuisine. Famille fiable recherche logement 1er septembre 1977 (ou avant). Prière écrire à 922 Hartland, Outremont avant 17 mai 16-5-77

MAISONS A LOUER

GRAND 8½, dans ville d'Outremont, à louer, chauffé, eau chaude, garage, sous-sol, semi-fini 738-5980 après 5 heures 19-5-77

N.D.G. cottage meublé (ou non meublé), 3 chambres à coucher, renouvellé, jardin, garage, toutes commodités. Tél.: 489-1100 après 5 heures 16-5-77

MONTRÉAL OUEST: bungalow split, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, tout meublé et équipé. De juillet 77 à juillet 78 487-5496 16-5-77

MAISONS A LOUER

OUTREMONT EN HAUT
Cottage de brique.
1er étage: grand hall d'entrée, chambre vanité, salon, salle à manger, "den", foyer, cuisine moderne, poêle, réfrigérateur, laveuse vaisselle, chambre à coucher pour bonne.
2e étage: 4 chambres, 2 salles de bains, "den".
3e étage: meublé, bar, réfrigérateur, piano, chambre à coucher avec salle de bains.
Sous-sol fini, salle de bains, laveuse, sécheuse, cave à vin, piscine. Garage.
Tél: 272-1689
16-5-77

MAISONS À LOUER À L'ÉTRANGER

PROFESSEUR en congé sabbatique cherche appartement ou villa en banlieue parisienne pour un an (juillet '77 à juillet '78) Tél: 484-4142 16-5-77

MOTOS - BICYCLES

VELO MOTEUR à vendre, 50cc Bataves, en très bonne condition 481-7046 après 6 heures. 16-5-77

OFFRES D'EMPLOIS

AVEC EXPÉRIENCE bureau notaire près métro Jean Talon. Tél: 273-3611 24-5-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE, temps partiel avec expérience pour bureau d'avocat du centreville. Tél: 934-0841. 14-5-77

CUISINIER(e), temps partiel, au moins 2 jours par semaine (fin de semaine) doit détenir un diplôme de fin d'études secondaires avec spécialisation en alimentation (cuisine professionnelle) ou posséder compétence équivalente. Salaire selon convention collective. Centre pédiatrique Château Pierrefond 626-6621 demandez le directeur du personnel 16-5-77

INFIRMIER(E), pour travail temps partiel nous recherchons infirmièr(e) qui serait intéressé(e) à travailler tout les samedis pour des cliniques de perçage d'oreilles dans la région de Montréal et particulièrement à Longueuil et Brossard. Tout ce dont vous avez besoin est un peu de confiance en vous tout en aimant rencontrer, le public. Équipement et entraînement fournis, bilinguisme indispensable. Appelez Lobe Canada Limité à Toronto pendant la journée 416-624-2444 17-5-77

SPÉCIALISTE DE FRANÇAIS
Pré-scolaire et élémentaire pour école privée de langue anglaise 1977-78. Laval et Montréal, doit être légalement qualifié ou avoir lettre d'éligibilité.
Tél.: 739-3623 poste 34
16-5-77

REPRÉSENTANT DEMANDÉ
La Buche Ardente est à la recherche d'un représentant pour faire la vente de foyers de toutes sortes, possibilité de $300 et plus par semaine. Pour entrevue:
687-1966
1-6-77

DESSINATEUR SÉNIOR
Une industrie de ventilation recherche:
Un(e) dessinateur(trice) senior
Détails assemblages
Structure en tôle
Bonne expérience, références, bilingue.
Envoyez curriculum vitae à:
Dossier 310
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9
15-5-77

PIÈCES D'AUTOMOBILE
Une excellente occasion pour un représentant de ventes s'adressant aux distributeurs et aux grossistes de Montréal et de la région.
Le candidat devra être bilingue et posséder plusieurs années d'expérience dans la vente.
Les conditions de travail et les chances d'avangement offertes sont des plus intéressantes.
Envoyez votre curriculum vitae à:
SUPEREX CANADA Ltd
457 Deslauriers
Ville St-Laurent
Qué. H4N 1W2
17-5-77

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852. Sherbrooke: 565-7598 J.N.O.

ETRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.
Dépliant gratuit sur demande.
Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-ESPRIT: bungalow, 5½ pièces, à vendre ou à louer, foyer naturel, terrain paysager, 20,000 p.c., taxe: $250. Pas d'agent. 1-839-6071 16-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ILE BIGRAS, bord de l'eau, ½ acre, maison de 10 pièces $79,000. Tél.: 689-4653 16-5-77

BELOEIL: repris de finance, bungalow neuf, 24x42 chauffage électrique, tapis mur à mur, 653-0319 ou 464-3996 ou 467-6752. Aucun comptant requis. 1-6-77

OUTREMONT, 81 Beloeil, bungalow détaché, 9 pièces, 3 chambres à coucher, 2½ salles de bains, garage double, jardin $99,500. Propriétaire 737-5693 Pas d'agent 17-5-77

LONGUEUIL. Cottage neuf. Très grandes pièces. $42,500. Près de tout. René Lafrenière 651-5710. Immeubles Beaudry Inc. 16-5-77

STE-ADELE en haut, chalet bien situé, vue sur le lac, domaine Chanteclair, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, 2 grands salons, foyer naturel, etc. Garage. Tél: 738-3829 l'avant-midi. 25-5-77

MAISON QUÉBÉCOISE: Bi-centenaire, région de Verchères entièrement rénovée, 2 bâtiments. Terrain 140,000 p.c. Tél.: 522-4119 (soir) 16-5-77

ST-LAMBERT: Terrasse Neufchatel, luxueuse maison de ville en condominium, 9 pièces, beau foyer de brique, garage, piscine chauffée. Aucun entretien extérieur. Vente directe par propriétaire. Prix: $50,000. Possibilité location: $500 par mois. Tél.: 672-5013 ou 844-9157 16-5-77

ACHAT DE L'année, magnifique maison de 9 pièces, 2½ salles de bains, garage double, climatisée, presque neuve, beau jardin comme la campagne mais 15 minutes du centre ville. Faut voir. Prix: $54,000. Tél: 694-1789 (soir) 18-5-77

CHAMBLY: Joli split-level, 7 pièces grand terrain clôturé, très propre. Lise Plourde à 655-9400 ou 653-3931 National Trust Courtiers 16-5-77

OFFRES D'EMPLOIS

PROFESSEURS DISPONIBLES

16 professeurs du séminaire St-Georges de Beauce mis à pied pour surplus de personnel sont disponibles à partir du 1er septembre 1977.

Ces professeurs sont qualifiés et compétents pour enseigner les matières suivantes:

Français	**Physique**
Anglais	**Chimie**
Histoire	**Biologie**
Géographie	**I.S.P.**
Arts plastiques	**Mathématiques**
Catéchèse	**Éducation physique**

Pour informations:
Comité de relocalisation
Séminaire St-Georges de Beauce
St-Georges de Beauce, Qué.
Tél: 1-418-228-8896
16-5-77

VILLE DE ROXBORO
BIBLIOTHÉCAIRE EN CHEF
POUR LA DIRECTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque municipale des Sources, située dans le secteur ouest de l'île de Montréal et desservant les municipalités de Dollard-des-Ormeaux, Pierrefonds et Roxboro, recherche un(e) bibliothécaire en chef (population desservie plus de 50,000 - nombre de prêts 262,000).

Fonctions:
— Diriger la bibliothèque existante et être responsable d'un personnel de dix employés permanents et de onze employés à temps partiel.
— Planifier l'expansion future des services de concert avec la Commission consultative de la Bibliothèque.

Qualités requises:
Avoir un diplôme reconnu en bibliothéconomie et au moins deux ans d'expérience; être bilingue ou connaître suffisamment le français et l'anglais.

Traitement:
Selon la compétence et l'expérience acquises.

Les candidat(e)s devront transmettre leur curriculum vitae à:
"Monsieur V.P. Gray
Gérant municipal
VILLE DE ROXBORO
13, rue Centre Commercial
Roxboro (Québec) H8Y 2N9"
16-5-77

La Fédération des cégeps
recherche
UN(E) SECRÉTAIRE DE DIRECTION
pour la direction générale de son organisme

FONCTION:
Le(a) secrétaire de direction du directeur général et de son adjoint exécute les travaux administratifs du bureau du directeur général. Les attributions spécifiques sont les suivantes:
- collaborer à la préparation technique des dossiers de réunions des instances de direction. Participer aux réunions et rédiger les procès-verbaux;
- transmettre le courrier personnel et la correspondance importante à ses patrons et effectuer de sa propre initiative la correspondance courante; son travail comprend la recherche, la cueillette et l'agencement de renseignements à inclure dans les rapports et la correspondance.

EXIGENCES:
- 12e année de scolarité;
- minimum de 4 ans d'expérience pertinente;
- facilité de rédaction française;
- connaissance de la sténographie;
- maturité, discrétion et entregent;
- disponibilité pour réunions occasionnelles à l'extérieur de Montréal;
- expérience dans le milieu de l'éducation constitue un avantage.

SALAIRE: pouvant atteindre $11,193.

Excellentes conditions de travail.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae avant le 21 mai 1977 au:

Service du personnel
Fédération des cégeps
1940 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal H2B 1S2
16-5-77

Voir autres annonces classées, en page 26

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON OUVERTE

Luxueuse maison de 4 chambres à coucher, 2½ salles de bains, beau terrain, climatisé, décoration magnifique, $54,000.

dimanche 2h à 4h

Direction: Transcanadienne ouest; sortie boul. St-Charles sud; prenez chemin Ste-Marie jusqu'à rue Desbarrats, no 63.

Tél: 694-1789.

16-5-77

CANDIAC PARC LAURIER

Spacieux bungalow split-level, 11 pièces, 4-5 chambres à coucher, hall d'entrée bibliothèque avec porte patio donnant sur piscine chauffée 20 x 40, foyer dans salle familiale, chauffage électrique. Beaucoup de rangement, grand terrain. Idéal pour professionnel offert à un prix réaliste. Propriétaire.

Tél: 659-2755

16-5-77

Trust Royal Courtier

DUVERNAY

Val des arbres, maison très luxueuse. **Mme Joan Daoust 661-6660 ou 669-0476.**

NDG

Près du manoir NDG, duplex 6 - 7. Excellent état. Foyer. Sous-sol fini, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains. RDC disponible, juin '77. Belles boiseries. **A. Ortenberg 489-5321 ou 487-2202.**

DÉPANNEUR LICENCIÉ

Près du forum. $225,000 par an. Bon profit. Vendeur prendra balance de vente à 10% avec bon comptant. **A. Ortenberg 489-5321 ou 487-2202.**

courtier en immeuble

16-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

NEW GLASGOW

Maison canadienne en pierre naturelle entièrement rénové avec toutes les commodités, 54,000 p.c. de terrain.

Ouvert aux visiteurs
dimanche 14h à 16h
Votre hôtesse Andrée Vinette
430-0057 ou 621-3800

IMMEUBLES DES ROSIERS

courtier

16-5-77

ST-JÉRÔME

Belle propriété située à St-Jérôme, coin du Palais et Melançon, terrain de 35,000 pieds tout paysagé, piscine extérieure chauffée, 20 x 45, 6 chambres à coucher, une buanderie, 4 salles de bains, un grand salon double, une salle de séjour, une salle à manger, une très grande cuisine, un bureau (sur 2 étages plus sous-sol) Site idéal pour professionnel ou homme d'affaires, ou petite communauté (pas d'agent). Tél: **lundi au vendredi** de 10 à 5h30: Montréal 849-2407, **samedi** de 10h à 2 heures 849-2407 ou **le soir** après 7 heures à St-Jérôme 436-5287.

16-5-77

La Citière

MAISON DEUX-NIVEAUX TRÈS SPACIEUSE

Si vous avez une famille et qu'il vous faut beaucoup d'espace, cette maison prestigieuse vous conviendra à la perfection. 4 très grandes chambres à coucher, immense salon avec foyer, salle à dîner avec deux fenêtres panoramiques, cuisine toute équipée, coin à petits déjeuners avec balcon donnant sur le jardin, 2 salles de bains. Grand sous-sol, une multitude d'armoires et de l'espace à volonté.

Jean Turcotte **659-8916**

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT

Elegant et luxueux cottage, 10 pièces cheminée, construction supérieure impeccable. Aubaine! **Gisèle Laurin 334-9882 ou 342-9671.**

IMMEUBLES A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC.

courtier

16-5-77

WESTMOUNT

Proximité écoles

5-6 chambres à coucher. Hall et salle à manger. Jolie vitres teintées. Excellente maison de famille. Financement disponible. On demande dans les 60,000. MLS **Jack Ingham 842-8366 ou 935-0768.**

CROWN TRUST

courtier licencié

16-5-77

EDOUARD MONTPETIT

Près de l'Université de Montréal, immeuble de 13 logements, 5 x 3½, 6 x 4½, 2 x 5½, revenus $39,408. Rendement de plus de 15%. **J.G. Tardif 651-1904 ou 464-1154.**

IMMEUBLES DES ROSIERS

courtiers

16-5-77

Montréal Trust

RIPON

Chalet été-hiver, endroit de rêve de tout repos sur bord lac vert. Terrain de golf. Appelez vite. Il n'y en a qu'un. **Fernande Signori 651-1000 ou 655-1994.**

courtier en immeuble

16-5-77

OUVERT AUX VISITEURS

82 Avenue Sunnyside

WESTMOUNT

Dimanche 14h00 à 16h

Niche au sommet. Cottage 6 pièces, 3 chambres, 2 salles de bains. Le solarium domine une vue infinie. **Agent: John Joubert 842-8366 ou 932-6748.**

CROWN TRUST

courtier licencié

16-5-77

La Citière

TROIS ÉTAGES DE LUXE

Le luxe inédit, voilà ce que nos architectes ont créé. Prestigieuse maison multi-niveaux comprenant: chambre des maîtres avec baicon, trois autres très grandes chambres, salon avec portes-patio donnant sur le jardin, cuisine entièrement équipée, 2 salles de bains, toilette et de nombreux autres avantages. Aux portes de Montréal dans un environnement idéal.

Jean Turcotte **659-8916**

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DUVERNAY

Luxueux split level, secteur Val des Arbres impeccable, salle à manger, foyer, garage, exclusivité. **Christine Bouchard 661-4827 ou 667-3333.**

IMMEUBLES DES ROSIERS

courtier

16-5-77

VIEUX LONGUEUIL

Pour professionnel. Magnifique cottage en cèdre. 4 chambres à coucher. 3 foyers. 2 en pierre volc poss pour bibliothèque. Bureau privé. Sona turc. Garage double. Très grand terrain. Occupation immédiate. **Michèle Suro 468-4225 ou 679-1110.**

FIDUCIE DU QUEBEC

courtiers

16-5-77

WESTMOUNT

C'est le temps d'acheter une maisoon à Westmount. Enorme choix à partir de $55,000. **Mme U. Clabon 935-8541 ou rés: 733-6745.**

IMMEUBLES A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC.

courtiers

16-5-77

ST-HUBERT

Bungalow en brique construction 1975. 3 chambres à coucher, très belle décoration intérieure grand terrain paysager et gazonné, maison impeccable. Demandez **Bernard Savard 651-5300 ou 651-8738.**

MONTRÉAL TRUST

courtier

16-5-77

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

ST-BRUNO

Sommet Trinité. Somptueux cottage sobre et très luxueux. Site de toute beauté. Boisé. Piscine creusée chauffée, exclusif. **Louise Brault 653-5796 ou 679-1110.**

VIEUX ST-LAMBERT

Duplex en brique. Chauffage séparé. 1 x 7... 1 x 5... très propre libre pour 1er août 1977. Très central. Impeccable. N'attendez pas. **Michèle Suro 468-4225 ou 679-1110.**

courtier en immeuble

16-5-77

OUTREMONT

Cottage détaché, 11 pièces, décoration très attrayante. Salon, salle à diner séparée, donnant sur patio et jardin, vivoir avec biliothèque, 5 chambres à coucher, cuisine modernisée, salle de jeux en pin, garage, toit neuf, très bon état général. Belle rue boisée, près des écoles, parcs autobus, boutiques et centre de loisirs. Ouvert aux visiteurs samedi et dimanche.

236 McDougall
Tél: 273-7615

16-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A.E. LePAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

CENTRE OUEST

Rétro, le charme à la fois ancien et la netteté du neuf. 7 pièces dans un confort maximum, tout pour séduire ceux qui cherchent un petit chez-soi. $93,500. Exclusif **Mme G. Tremblay 935-8541 rés: 937-6597.**

VILLE

Avenue Selkirk. Cette maison a des bureaux au rez-de-chaussée, un appartement de 2 chambres à coucher, facilement convertible en maison privée. On demande $69,000. **Pat Downer 835-8541, rés: 935-7166.**

CÔTE ST-LUC

INDESCRIPTIBLE ! À visiter, construit sur spécifications, maison de 7 pièces, salon luxueux. Prix irrésistible $69,000. **Mme Brigel 481-0241 ou 381-5006.**

N.D.G.

Avenue Grey, aménagez en juillet dans cette coquette maison de 7 pièces, sous-sol fini, garage double, grand jardin, $69,500. M.L.S. **Mme G. Tremblay 935-8541, rés: 937-6597.**

N.D.G.

Belle maison restaurée, 9 pièces, grand confort, boiseries en chêne, 2 cheminées, jardin, garage. M.L.S. $74,500. **Mme G. Tremblay 935-8541 ou rés: 937-6597.**

N.D.G.

Duplex détaché, sous-sol avec appartement, belles cuisines, vue sur les terrains de Loyola. Occupation garages. $79,000 très négociable. **Mme Brigel 481-0241 ou 481-5006.**

WESTMOUNT

Duplex, $69,500, 4½, 4½ très grandes pièces. Occupation du bas. Très bien situé. **Mme U. Clabon 935-8541 ou rés: 733-6745.**

16-5-77

L'immeuble, c'est notre seule affaire.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HUBERT

Superbe propriétés, 9 pièces, garage double, piscine intérieure, grande salle familiale chambre froide. Pour information **Lucille Gagnon 651-5300 ou 468-3710.**

MONTRÉAL TRUST

courtier

16-5-77

OUTREMONT

Sterling, près Université de Montréal, magnifique cottage moderne, 4 chambres plus boudoir, 3 salles de bains, sous-sol fini, garage sur la rue, grand terrain.

Roland R. Audette
273-3653
soir: 334-0119

AUDETTE & AUDETTE

courtier

16-5-77

ST-LAMBERT

Spacieux bungalow architecture exclusive. 11 pièces, 5 chambres finition soignée, terrain sur le golf. Quartier élegant.

Francine Busseau 465-2510 ou 671-1150.

IMMEUBLES A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC.

courtier

16-5-77

RIVE SUD

Bungalow de luxe 1976, à 20 minutes de Montréal, sur le bord du Richelieu, vue panoramique côte est. 2 foyers, garage double, terrain aménagé de 19,204 p.c. endroit paisible de rêve.

Information Michel Olivier 658-0628.

LE PERMANENT

courtier

16-5-77

La Citière

CHEF-D'OEUVRE D'ARCHITECTURE

Prestigieuse maison-patio en cèdre conçue par un architecte renommé. Environnement sans pollution aux portes de Montréal. 3 grandes chambres, salle à dîner, salon avec foyer naturel, 1½ salle de bains et toutes les commodités imaginables. Garage double, terrain aménagé par des architectes-paysagistes.

Jean Turcotte **659-8916**

OUVERT AUX VISITEURS

5570 Stirling

Adjacent Outremont près Université de Montréal.

Le dimanche 15 mai de 2 à 4h pm.

Cottage détaché, 8 pièces, cuisine moderne, 4 chambres à coucher, salle de bains attenante, chambre principale, pièce de jeux, buanderie et "powder room" au sous-sol, garage. Propriété en excellente condition.

Information Roland Audette 273-3653, soir: 334-0119

AUDETTE & AUDETTE

courtier

16-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

COMPAGNIE
Crown Trust
COMPANY



Une magnifique résidence de campagne en pierre, entièrement privée, et située au coeur du paradis équestre de Saint-Lazare. La propriété s'étend sur trente-six arpents de bois et de prairies, avec un court de tennis. Construite avec une qualité sans pareil, la maison vous offre des pièces principales gracieuses, chacune avec son foyer, et une salle d'entré énorme, surveillée par une galerie en chêne. $450,000. UNIQUE. EXCLUSIF. **Les Blatchford 457-6744, 458-7348.**

16-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

La Citière

EN PREMIÈRE: LA MAISON-PATIO

Cette prestigieuse maison deux-niveaux est l'une des premières maisons-patio de la région de Montréal. Foyer naturel dans le salon. Salle à dîner intime, 4 grandes chambres à coucher, une cuisine de rêve avec toutes les commodités imaginables, 2½ salles de bains, utilisation ingénieuse de l'espace, terrain aménagé par des architectes-paysagistes. Environnement idéal.

Jean Turcotte **659-8916**

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CHAMBLY bungalow 46 pieds facade, 8 pièces, foyer, garage double, terrain 13,000 p.c. On demande $65,000. M.L.S. Jacques Martel 658-1562, 655-3060 Probitec, Courtier 16-5-77

CHAMBLY: cottage brique et amiante, 3 chambres, sous-sol semi-fini, très propre. Solde hypothèque 6¼%. $24,000. termes à discuter. Particulier. Tél.: 733-7877 16-5-77

ST-BRUNO: joli bungalow. Endroit paysager et tranquille. 3 chambres à coucher, salle à dîner, dinette. Sous-sol fini. A ne pas manquer. Ghyylaine Marchand 653-7841, 653-8969. Immeubles Triton 1976 Courtiers 16-5-77

CANTONS DE L'EST, magnifique résidence de 15 pièces, piscine extérieure. Terrain de plusieurs acres. Demandez Monique Billard 672-0530 Immeubles Tapis Rouge, courtier 16-5-77

BOUCHERVILLE: superbe cottage, idéal pour professionnel, style exclusif, construction supérieure, salle familiale au rez-de-chaussée, 4 chambres à coucher, terrain sur golf. Aubaine, transfert. Pas d'agent. Tél.: 655-5306 16-5-77

LONGUEUIL: superbe 20 logements, en béton construction 1972. Revenu brut $53,000. par année. Appelez Bibiane Langlois à 655-9400 ou 655-5638. Exclusif. National Trust Courtiers 16-5-77

LONGUEUIL, secteur résidentiel (domaine Bellerive), bungalow pierre brique, construction 5 ans, foyer, garage, sous-sol fini, 4 chambres à coucher, vente de particulier. Tél.: 670-0203 16-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ANJOU, split level, impeccable, moderne, résidentiel, 6 pièces, 2 salles de bains, salle de jeux, terrain55 x 80. Paysager. $52,000. Particulier. Tél: 351-1931 16-5-77

COTTAGE 1976, détaché avec 3 chambres à coucher, abri d'auto, sous-sol fini, près de centre d'achats, école et de la CTCUM Longueuil. Prix $54,000. Tél: 674-4083 16-5-77

ST-BRUNO: coquette maison proximité tous services. 8 pièces, salle à dîner, garage, terrain clôturé. M.L.S. Lise Plourde à 655-9400 ou 653-3931 National Trust Courtiers 16-5-77

ST-AGATHE: grande maison neuve style californien, avec 300 pieds sur le lac des Sables. 5 chambres à coucher, très grand vivoir et salle à dîner meublés avec goût. Court de tennis tout neuf. Prix pour acheteur avisé. Appelez Mme Cathy à 514-931-6411 poste 210 24-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-THÉRÈSE

Bungalow rue Greenwood, jardin Blainville, 6 pièces, sous-sol fini, garage pour 2 voitures, grand terrain, mature $115,000. Pour rendez-vous

Tél: 430-0956

16-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON DE VILLE: condominium, 3 chambres à coucher, foyer, sous-sol fini. St-Lambert, pas d'agent, Après 6 heures 465-2380 21-5-77

CHAMBLY cottage, 5 chambres, terrain commercial 20,500 p.c. Offre raisonnable considérée. M.L.S. Jacques Martel 658-1562, 655-3060, Probitec Courtier 16-5-77

CHAMBLY bungalow entrée split, 3 chambres, chauffage électrique endroit paisible. Faut vendre M.L.S. Jacques Martel 658-1562, 655-3060 Probitec, Courtier 16-5-77

CÔTE-DES-NEIGES: près Université. Rue calme, cottage, 4 chambres balcon, garage, jardin, cachet, boiseries, cuisinière, réfrigérateur. Bon état. Propriétaire vendeur. $53,000. Tél.:739-2671 après 6 heures 16-5-77

BOUCHERVILLE. Superbe split level montagnard, 7 pièces, salle séjour, foyer, beau terrain 9,522 p.c. Secteur huppé. Venez voir. Propriété impeccable. Fernande Signori 651-1000 655-1994 Montréal Trust Courtiers 16-5-77

ROUGEMONT: cottage magnifique, 10 pièces, chêne, pin, foyer, solarium, remise terrain 110 x 210, vue sur la montagne, $74,000 incluant accessoires électriques et quelques meubles. Madeleine Bessette 1-469-3078 Immeubles Lebau Inc. courtier 16-5-77

ROUGEMONT, village, 30 minutes de Montréal, cottage rénové 7½ pièces, remise, parterre intéressant, facile à financer $28,000. Madeleine Bessette 1-469-3078, Immeubles Lebeau Inc. 16-5-77

ST-HUBERT: Style canadien 3 planchers. Rez-de-chaussée, 2200 p.c. en opération florissante. Potentiel extraordinaire. Stationnement 10,000 p.c. Edifice imposant tout près boulevard Taschereau. Jacques Bélanger, 651-5710 ou 679-3245 Immeubles Beaudry Inc, courtiers 16-5-77

LONGUEUIL: Si vous avez $40,000 et désirez investir, j'ai ce qu'il vous faut. Propriété de 8 x 5½ chauffage électrique. Près de tout. Daniel Brissette 651-5710 ou 679-8061 Immeubles Beaudry Inc. courtiers 16-5-77

STE-JULIE DOMAINE des Hauts-Bois (Mont Bruno) pour personne aimant la nature et la tranquilité, maison cèdre et stucco, 8 pièces, foyer, salle à manger, garage, située dans un terrain très boisé de 17,000 pc face à la forêt. $65,000. Pas d'agent. Tél.: 649-5930 16-5-77

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

A 30 MILLES DE MONTRÉAL, grande maison de campagne, 8 pièces, 2 salles de bains, terrain paysager, 300 x 100, nombreux arbres, coin tranquille, à l'entrée d'un village. Tél: 738-4523 ou 1-469-2343 16-5-77

LAC CHAMPLAIN, 45 minutes de Montréal, résidence moderne, construction récente, climatisée, accessoires électriques modernes. Ameublement récent, tapis mur à mur, 3 chambres à coucher. Salon avec cheminée pierre, salle à manger, 2 salles de bains, piscine intérieure patio, arbres adultes, potager, haie, quai ciment, bateau avec support. Renseignements: Dossier 302, Le Devoir C.P. 6033, Montréal H3C 3C9. 16-5-77

CANTONS DE L'EST

A vendre propriétés de 100 arpents avec verger et boisé comprend également une maison ancienne, atelier et étable, situé à 1½ heure de Montréal dans un agréable paysage montagneux.

Pour renseignement:

Tél: 1-819-344-2011
ou 819-344-2091

24-5-77

ANNONCES CLASSÉES

régulières
ou encadrées

*

Vous serez toujours satisfait du service et du résultat

844-3361

Compétence: Mlle Marie Vaillancourt

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

CANTONS DE L'EST: maison ancienne en bois, petite grange, ruisseau, 15 arpents, $38,000. Particulier, Tél: 331-5958 ou 334-0453 16-5-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

CDN

20 logements, 3½, 4½, 6 garages, revenu approximatif $40,000. Prix: $225,000
Écrire C.P. 550 Snowdon H3X 2T7

16-5-77

SERVICES DIVERS

VOUS CHERCHEZ un bon photographe pour votre mariage n'hésitez pas à appeler Photolex 935-0796 23-5-77

IMPRESSION de T-Shirst de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

TABLEAUX-PEINTURES

GRAVURES ORIGINALES, Picasso, Chagall, Dali, Calder, Riopelle et Miro 353-3413 28-5-77

LITHOS

signées, numérotées, encadrées.
- R. Bezombes **"bouquet"** $190
- S. Dali **"rêves de gala"** $375
- Douking **"Vue de Venise"** $275
- Fromanger $195
- J. Lefranc $295
- Man Ray **"soleil rouge"** $250
- Steinlen **"la poilue"** $195

Tel.: 482-4379 après 6 P.M.

16-5-77

À VENDRE GRAVURES

- De Jean-Paul Lemieux "La Petite poule d'eau" (individuellement ou livre complet)
- Alfred Pellan (Crepuscule)
- Antoine Prevost
- Albert Rousseau
- Adam Sherriff-Scott

S'adresser a Rene Savoie

651-5888

8h du matin jusqu'à 22h

16-5-77

TRANSPORT

A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

DORVAL: bord de l'eau, 13,457 p.c. Pas d'agent. Tél: 332-5014 16-5-77

ST-JOSEPH du LAC: 2 arpents, vue panoramique, 100 pommiers. Tél: 622-2870 16-5-77

OKA, terrain 88,400 p.c., flanc de montagne, beau site. 1-479-6498 16-5-77

DUNHAM: 50 acres de terrain à vendre de grandeur désirée. En entier ou en sections. Boisé ou non. Tél.: 295-2739. 28-5-77

GRAND DOMAINE privé à St-Sauveur des Monts, environ 40 minutes de Montréal, 15,000 pieds carrés et plus. Prix spécial: 25c le pied carré. Tél.: 227-5293 21-5-77

CANTONS DE L'EST: Trois terrains adjacents boisés, 100' x 325'. Lac semi-privé ensemencé de truites, droit de pêche pour les propriétaires de terrains. Vue panoramique. Tél: (819) 813-4479 25-5-77

ST-LAMBERT: près métro, vue panoramique sur Montréal, paysager, arbres matures, zoné résidentiel unifamilial, 8,300 p.c., $25,000., services, taxes raisonnables, particulier. Jour:873-2730 Soir: 465-1953 16-5-77

MAGNIFIQUES TERRAINS

Sur les flancs de St-Bruno, boisé et non boisé. 15 minutes du centre de Montréal. 30' le p.c.

Tél: 467-4708

17-5-77

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

À Jean XXIII pour faveurs obtenues. G.Y. Rodié

17-5-77



Reconnaissance à saint Jude, "l'avocat des causes désespérées", avec promesse de publier. E.P.L.

16-5-77

Courrier des lettres et des arts

M. Ricard a perdu son innocence

M. Michel Roy,
Responsable du cahier culturel,
Le Devoir.

Je suis venu au DEVOIR dans une sorte d'innocence. Je me disais qu'il était possible de laisser de côté la politique, de la laisser à ceux dont c'est le métier de s'en occuper, pour me consacrer uniquement, avec le plus de sérénité et d'honnêteté possible, à la littérature qui, n'est-ce pas, est mon métier à moi. Dans mon esprit, je n'entrais pas au DEVOIR, mais bien au cahier culturel du DEVOIR, ce qui pour moi (et pour beaucoup de vos lecteurs, encore aujourd'hui) n'est pas du tout la même chose (l'innocence est très répandue).

Mon innocence a duré un temps. Je n'achetais que le DEVOIR du samedi et ne lisais que le cahier 2. Mais voici qu'au cours des dernières semaines, plus particulièrement depuis le dépôt du projet de Charte du Français, je me suis mis à acheter aussi le DEVOIR durant la semaine et à lire aussi la section éditoriale. Ce que j'y ai trouvé m'a profondément indigné. Le jésuitisme de votre directeur m'était connu, mais il dépassait cette fois les bornes: non content de chercher des poux au projet de Charte et de n'y voir, au lieu du courage qui l'inspire, rien d'autre que du "scoutisme culturel", il se permettait d'appeler le ministre Laurin "cet homme", exaltait systématiquement la moindre action "positive" de tous les Rhodésiens de Montréal et endossait sans rougir le chantage nauséabond du moindre banquier. Qui plus est, il réussissait, en triturant effrontément les mots et les époques, à prouver hors de tout doute que sa position était absolument conforme à l'esprit même et à toute la tradition du DEVOIR.

Du DEVOIR auquel, je m'en rendais subitement compte, appartenait bel et bien, comme son maquillage à la fille, le cahier culturel où paraissaient mes articles.

Or si le DEVOIR est bien tel que votre directeur dit qu'il est et tel que ses pages éditoriales le font paraître, c'est-à-dire un journal voué objectivement aux intérêts de la caste westmountaise et libérale, c'est parfaitement son droit, mais vous comprendrez que je ne saurais guère, par ma participation à son cahier culturel, continuer à cautionner tacitement un journal dont les positions sont aussi nettement contraires à mes convictions.

Car mon innocence n'est plus possible, à moins que vous ne décidiez de supprimer carrément le premier cahier du DEVOIR et de ne publier que le cahier culturel. Mais cela m'étonnerait fort.

Aussi, je vous prie de ne plus attendre mes articles.

François RICARD.

Montréal, le 5 mai 1977

— Monsieur Ricard aura mis beaucoup de temps à découvrir les limites de son innocence sous le règne de laquelle il aura du moins joui d'une complète liberté, y compris celle d'annoncer son héroïque départ le jour même où LE DEVOIR attendait son article.

Insolences d'un président

Je regrette que le **Devoir** du 7 mai n'ait pas, — comme la **Presse** de ce matin (9 mai) — reproduit intégralement le texte que M. Jacques Godbout a fait parvenir au Secrétariat de la **Société des Écrivains canadiens** (S.E.C.), en réponse à l'article que j'avais publié moi-même antérieurement concernant la nouvelle **Union des Écrivains québécois**: le texte suffisait à montrer à quel niveau l'auteur entendait situer la présente discussion.

Ancien bénéficiaire des **Jeunesses littéraires** en général et, en particulier, de l'activité de Soeur Rose, qui a fait lire son **Aquarium** dans tant de cercles et écoles secondaires de Montréal, M. Godbout est mal venu de se moquer de la S.E.C. en la dénommant Société des Écrivains **catholiques** et en parlant de son actuel président comme de "Monsieur l'Aumônier". À peine excusables dans les années '50, pareils enfantillages accusent un blocage religieux et des obsessions cléricales qui font enfant très retardé dans le milieu et le temps actuel.

M. Godbout m'accuse "dans une tentative de modernisation de l'action de la Société des Écrivains **conservateurs**" d'avoir "jugé que les jeunes écrivains étaient par définition subversifs". J'attends qu'il fasse la preuve de cette affirmation. J'ajouterai cependant ceci: il y a quelques mois à peine, grâce à l'actuelle S.E.C., M. Godbout a été invité à prononcer une conférence dans une bibliothèque de Montréal, qui lui a valu $125 du Conseil des Arts canadiens: l'ai-je donc insulté par là, en donnant à penser que je le tenais pour moins "subversif" que les écrivains de son entourage, — parmi lesquels j'en pourrais nommer d'autres qui ont également été nos invités?

En me traitant, par ailleurs, de "démissionnaire du Chapitre de Montréal de la S.E.C.", M. Godbout offense gravement la vérité. Je ne suis pas démissionnaire, mais "sortant de charge"; et je sors de charge parce que j'ai moi-même fait insérer dans le **Règlement** de la section de Montréal un article stipulant que les présidents et vice-présidents n'y peuvent rester en office plus que "deux termes consécutifs"; ceci, pour faciliter le renouvellement des cadres et empêcher qu'aucune clique ne s'empare du Conseil d'administration, avec intention de s'y installer à perpétuité. Ayant imposé cette loi, je ne fais, en sortant de charge après quatre ans d'office, que la respecter; et je souhaite que l'exemple devienne coutume et tradition dans la majorité de nos sociétés.

Enfin, — puisque hormis la signature rien d'autre ne mérite considération dans ce texte, — je précise que je ne "regrette" aucunement "que **l'Union des Écrivains québécois** vienne doubler le travail de la S.E.C." Je m'étonne seulement qu'une **Union,** qui compte un nombre si imposant d'écrivains professionnels (les autres étant, je suppose, des amateurs) n'ait réussi, au niveau de ses activités culturelles, qu'à se donner un porgramme qui "double" à peu près intégralement celui de la S.E.C.; comme je m'étonne, à un autre niveau, qu'il ne fasse que "doubler" celui de la S.A.C. (Société des Auteurs et Compositeurs). Que cette dernière société garde un profond silence en la matière est son affaire sans doute, mais, pour ce qui me concerne, non en tant que curé, mais en tant que président responsable de la section de Montréal de la S.E.C., j'ai tenu à signaler cette **doublure.**

C'est de cela uniquement que je demandais compte à **l'Union des Écrivains québécois,** et non à M. Jacques Godbout en particulier, sans m'inquiéter de savoir s'il était avocat, plombier ou célibataire, ni s'il avait l'intention de soumettre périodiquement sa présidence au choix démocratique de son syndicat.

Edmond ROBILLARD

Une critique en porte-à-faux

Un critique doit critiquer. Voilà bien une vérité que je reconnais volontiers. S'il ne critique pas, le critique n'a pas fait son travail. Mais il y a une manière de critique qui n'est pas admissible, c'est celle qui consiste à insinuer au lieu de prouver, ou déformer les faits, les idées... M. Yvon Boucher, au début de sa critique dans le supplément littéraire du samedi 7 mai, m'a fait sourire lorsqu'il a dit trouver dans mon livre, "Un homme et son langage", des traces de purismes, m'a fait éclater de rire quand il a soutenu que j'avais le talent rare et ambigu de plaire à tout le monde, et sursauter quand il m'a trouvé dangereux. Le titre, déjà, était tendancieux: mon idéologie de petit bourgeois, de partisan de l'ordre établi, etc, tous ces clichés de la gauche, m'en apprenaient des choses sur moi-même! Je n'aurais jamais cru que j'étais le porte-parole d'une classe sociale (la bourgeoisie montréalaise, nul doute) si M. Boucher ne l'avait vu dans mes articles du DEVOIR. Moi qui suis apolitique, individualiste forcené, qui n'ai rien en banque, qui me moque tant soit peu des idéologies lorsqu'il le faut, qu'elles soient bien pensantes ou marxistes, moi un grammairien d'office attaché à une classe sociale bien déterminée? Heureux de l'apprendre.

Puisqu'il me demande de m'expliquer, je vais tenter de le faire, mais en rectifiant surtout les faussetés qu'il accumule. Il n'a pas lu le livre comme il faut. Mais cela, c'est le défaut, le travers de bien des critiques. Je ne fais pas le procès des structuralistes en profondeur? Je ne m'attaque jamais au **fond** de leurs écrits, mais toujours à la **forme.** C'est pour cela que j'écris des chroniques. Cela donne à mes phrases un air superficiel? Peut-être. Mais le style de ces philosophes me semble un bon objet d'étude pour un linguiste. "Ces procès (faits aux philosophes) ne s'attaquent que de l'extérieur aux auteurs..." dit M. Boucher. Naturellement, je n'ai pas l'intention, dans une chronique sur la langue, de faire de la philosophie. Je ne tiens pas non plus à "voir s'il n'y a pas une justification interne à ce vocabulaire à l'intérieur des oeuvres..." Mon rôle, c'est de dire si les auteurs modernes, dans leurs ouvrages d'érudition et techniques, rendent service aux gens en leur permettant de les comprendre. Je ne souhaite pas la concrétisation de leur pensée, bien sûr, mais qu'ils respectent la langue. Je ne suis pas contre la pensée abstraite. Je n'ai jamais dit cela, me bornant à montrer les avantages de la clarté du style, surtout quand l'idée est abstraite. Ce n'est pas la même chose. Jacques Lacan me fascine, je l'ai dit et redit. Son génie, son sens intuitif, presque, de la réalité et l'interprétation humaine de cette réalité par le symbolique et l'imaginaire sont, dans mon livre, et je peux le prouver, des qualités que j'aime et que j'admire. Mais j'ai dit que Lacan ne savait pas s'exprimer en français compréhensible. G. Mounin, R. Georgin l'ont dit aussi. M. Boucher voit dans ma critique du langage lacanien un rejet de la dialectique abstraite. Bien au contraire. Ensuite, dire que tout en admettant les niveaux de langue, je refusais qu'on les emploie est une affirmation tout à fait gratuite. On doit parler d'un autre livre que le mien. M. Boucher ne voit pas, et cela m'étonne, qu'il y a une différence entre la parole et l'écritique, et que pour écrire, il faut faire un effort double, reconstituer le milieu, puisque l'écrit sort en somme du réel. On ne peut pas écrire, on ne devrait jamais écrire comme on parle, voilà ce que je crois. Cela n'a rien à voir avec une idéologie, une classe sociale quelconque, mais suppose la connaissance du mécanisme d'une langue. On écrit pour quelqu'un qu'on ne connaît pas. Il faut suivre la norme. La parole, elle, est immédiate; on voit son interlocuteur, on connaît son "niveau". Lacan, Barthes, Sartre ont tort de négliger leur style. Leur style d'écriture, j'entends. Car, plus le "fond" est abscons, plus la "forme" doit être claire. Ce qui peut passer en parlant ne passe pas quand on écrit. Dire que je ne fais pas la différence entre la langue d'un menu et une page de Heidegger est une affirmation que, humblement, je ne crois pas justifiable si on lit sérieusement mes chroniques. A moins d'avoir des idées préconçues.

La petite bourgeoisie étant ce qu'elle est — cela n'est pas clair dans mon esprit comme dans celui de M. Boucher — je suis content d'apprendre que je suis "populaire" parce que j'ai su plaire à tous ceux qui la constituent, donc une bonne partie des lecteurs du DEVOIR. J'ai, paraît-il des airs "patibulaires". Je conseille à M. Boucher de lire la définition de patibulaire dans le dictionnaire. Tout le contraire de "bon enfant". La petite bourgeoisie a cela de commun avec moi qu'elle n'aime pas les "hard drugs"? En effet je ne suis pas drogué, que voulez-vous, on a ses limites. Elle n'aime pas le porno au cinéma? (non, moi non plus, je ne suis pas voyeur). Les écarts linguistiques? Cela dépend. Et pour finir, l'accusation de M. Boucher qui m'a le plus étonné. Mon incompréhension de la littérature qui "acquiert sa raison d'être dans la pratique de l'écart stylistique quant au code" (fin de citation). Je n'ai jamais entendu dire cela auparavant. Non, puisque c'est chez les grands écrivains que l'on puise les éléments qui permettent de dire ce qu'est la norme (voir les nombreux dictionnaires de citations). On m'a d'ailleurs reproché de faire trop de citations. De plus, la contradiction que M. Boucher voit dans le fait que j'apprécie Proust mais que je déclare dans mon "art poétique idéal (je n'ai pas d'art idéal, j'écris comme je peux), qu'il faut faire des phrases courtes, pas trop d'inversions, pas de cascades... eh bien c'est une preuve que M. Boucher n'a guère compris ce que je disais. Lisons à la p. 251: Rares sont les écrivains qui peuvent se permettre de grandes phrases truffées de métaphores sans tomber dans la lourdeur et l'incompréhension. Quant à Proust, je déclare en page 259 qu'il apporta une conclusion énergique et lourde (lourde, vous saisissez?) à (la) littérature romantique. Un jeune lecteur m'avait demandé des conseils pour écrire. Je n'allais pas lui dire d'écrire comme Proust, San-Antonio ou Céline, et pourtant ce sont des auteurs que j'aime. Je crois et je l'ai écrit, que le style c'est l'absence de style. On écrit avec les mots que l'on connaît. Il ne faut pas chercher à se dépasser. Mais dans des ouvrages philosophiques, techniques, il est nécessaire, pour que l'abstrait soit compris, que le style soit clair. En outre, quand on commence à écrire, et c'était le cas de mon jeune lecteur, il faut d'abord bien connaître sa langue, la respecter, se conformer à ses règles. Ensuite, on développe son style. Il n'y a aucune contradiction là-dedans.

A part ces rectifications que je juge utile de faire, M. Boucher a raison sur bien des points: le dualisme qu'il voit en moi (les deux Béguin): c'est justement le dilemme entre le littérateur et le linguiste, le philosophe-linguiste, entre l'individualiste et le chroniqueur de langue qui écrit pour tout le monde. C'est vrai et très bien vu. Que j'aime la langue française comme Ethier-Blais, j'en suis certain, et cela ne me dérange pas, bien au contraire. Et puis, il faut de tout pour faire un monde. Même ici, au Québec. Il y aura toujours des gens de droite et des gens de gauche. Et si les comprendre chacun de leur côté, comprendre leurs aspirations et respecter leurs idées politiques, est un art de plaire à tout le monde, talent ambigu déclare M. Boucher, en ce qui me concerne, j'espère ne jamais le perdre.

Louis-Paul BÉGUIN

Il n'y a pas de pays sans grand-père

suite de la page couverture

nir de la boue.

Puis, l'un de ces hommes chargés de faire respecter la loi a conclu, mort de rire, que ton sexe ne pourrait servir qu'à curer les oreilles de sa Majesté. Entre les hoquets de ses rires, l'autre policier a jugé que tu n'étais pas un homme, puisque tu as insulté la Reine, que tu étais un enfant sans cervelle avec un petit sexe pas plus gros qu'un bonbon et il a invité l'autre à croquer la friandise. Tu ne voudras pas, Thomas, raconter que le policier s'est jeté à genoux devant toi et que son gros visage barbu a effleuré tes cuisses et tu ne diras pas que tu as crié: toute ta vie était dans ton cri.

Tes mains étaient attachées dans ton dos, mais tes genoux serrés, soulevés par ce cri, ont cogné la tête casquée, plus fort que jamais Vieux-Thomas n'a pu frapper un arbre. Tu ne raconteras pas cela, mais Vieux-Thomas sait que le policier abasourdi s'est relevé doucement, comme s'il était rempli de tendresse, mais il a sorti de sa poche un canif, il a extirpé la lame et il a dit: "Tu sais ce qu'on fait aux fillettes comme toé qui ont pas la force d'être des hommes pour respecter la Reine et la loi? On la leur coupe... " De sa main qui ne tenait pas le canif, le policier a frappé avec une ardeur "qu'il n'avait jamais sur les mannequins de la salle d'entraînement." Jean-Thomas, tu l'entendais parler entre les coups, d'une voix douce et apaisée. Tu étais dans un rêve et les coups ne pouvaient t'atteindre.

C'est à ton réveil, dans un trou noir et froid, que les coups de poings t'ont foudroyé: ouvrant les yeux, toute la douleur t'a frappé en un éclair. Tu ne raconteras pas cela. Jean-Thomas. Des bras invisibles t'ont empoigné et t'ont relevé. La lumière électrique t'a frappé au visage. Une voix qui parlait ta langue, comme si elle avait craché, t'a demandé pourquoi tu sèmes le désordre dans le pays de sa Majesté. Tu as répondu que tu n'étais jamais allé en Angleterre, pays de sa Majesté. "Pourquoi veux-tu détruire la Monarchie?" Tu as répondu: "Tous les hommes sont égaux, personne ne doit être soumis." Des policiers t'ont frappé encore: des policiers qui parlent la même langue que toi et qui disent à leurs enfants attablés: "le bon Dieu nous aime de nous avoir mis au monde dans le Québec où chacun a le droit d'être tranquillement heureux".

Les policiers semblaient vouloir toucher ton âme pour la blesser. Jean-Thomas, tu ne diras pas tout car tu auras peur que les coups atteignent, par les paroles de ton récit, celui qui t'écoutera. Ce silence, pourtant, ne cachera pas la vérité à Vieux-Thomas. "Les jeunes sont battus comme des tapis sales par des hommes qui ont toujours l'âge de leurs pères; on les tue pas parce que le plaisir de tuer est plus court que le plaisir de les faire souffrir. Cher bon Dieu, où est-ce que vous vous cachez pendant ce temps-là?" Vieux-Thomas a vu des bêtes torturer des victimes plus petites qu'elles; avec une application expérimentée et, quand elles étaient persuadées d'être les plus fortes, elles les abandonnaient.

Elles avaient fait souffrir pour rien comme d'autres chantent pour rien. Ces bêtes, il les appelait vicieuses. Le Juge qui s'endormait parce qu'il avait mangé et bu du vin t'a demandé, Jean-Thomas: "Pourquoi veux-tu semer la violence dans le doux pays de Québec, lors du passage parmi nous de Sa Gracieuse Majesté, alors que les yeux du monde nous regardent et que les Investisseurs (qui nous font vivre) deviennent nerveux et hésitants au moindre souffle de la Révolution? Pourquoi jeune écervelé, jeune drogué, jeune maoïste, jeune communiste, en un mot, jeune séparatiste, pourquoi, je demande pourquoi? Tu as répondu, Jean-Thomas: "Vous faites la justice au nom de la Reine d'Angleterre, mais vous, Monsieur le Juge, dans votre maison, apprenez-vous à vos enfants à s'agenouiller devant la Reine d'Angleterre?" Le Juge a répondu, impatient d'avoir été réveillé: "J'enseigne à mes enfants à ne pas être de ceux qui se font ramasser dans les rues parce qu'ils y sèment les graines de la Révolution marxiste-léniniste antiroyaliste." Tu as répondu: "Le pays de Québec, Monsieur le Juge, a vécu malgré des gens comme vous qui baisent les pieds du Pouvoir étranger. Et malgré les gens comme vous, le pays de Québec vivra longtemps."

Non, Jean-Thomas, tu ne raconteras pas tout ça... Vieux-Thomas le sait. Plutôt, tu diras: "Pépère, j'ai pris un petit congé." Tu souriras. Tu te tairas un instant. Tu marcheras vers la fenêtre, tu regarderas vers la forêt, par-dessus la forêt, là où elle se perd dans le ciel et tu diras, comme d'habitude: "Pépère, parlez-mois de votre vie." Vieux-Thomas racontera et, comme d'habitude, à mesure qu'il parlera, il recommencera à vivre comme si, de dire les mots de sa vie ramenait la jeunesse. Tous deux, ils se promèneront dans les forêts du temps passé. Vieux-Thomas guidera Jean-Thomas à travers sa vie qui ne sera plus passée parce que les mots la raviveront. Vieux-Thomas dira ce qu'il dit toujours: "C'est un pays dur, icitte." Jean-Thomas, selon le rite, ouvrira son livre et il dira: "Écoute, Pépère, cette histoire-ci ressemble à la tienne, c'est l'histoire du pays de Québec: "Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés... Nous avons marqué un plan du continent nouveau, de Gaspé à Montréal, de Saint-Jean-d'Iberville à l'Ungava, en disant: ici toutes les choses que nous avons apportées avec nous, notre culte, notre langue, nos vertus et jusqu'à nos faiblesses deviennent des choses sacrées, intangibles et qui devront demeurer jusqu'à la fin. Autour de nous des étrangers (selon le rite, Jean-Thomas répétera le mot), des étrangers sont venus; ils ont pris presque tout le pouvoir; ils ont pris presque tout l'argent... Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise: Ces gens-là sont d'une race qui ne sait pas mourir..."

Refermant son livre, Jean-Thomas dira: "Pourriez-vous savoir, Pépère, que Louis Hémon a écrit ça en 1912?" Et ses petites mains fines qui n'ont jamais touché aux travaux rugueux ouvriront un autre livre: "Ce jour-là, assis à sa fenêtre, Menaud écoutait sa fille, Marie, lui lire des passages: "Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés... Autour de nous des étrangers sont venus qu'il nous plaît d'appeler les barbares! ils ont pris presque tout le pouvoir! La voix de Marie s'était mise à traîner; son doigt s'égarait dans le beau livre. Menaud se leva. "Rien n'a changé... rien n'a changé!" grommela-t-il. "Continue dans ton livre", dit-il à sa fille. Elle reprit: "Ces gens-là sont d'une race qui ne sait pas mourir!" Le regard de Menaud s'était ravivé. "Une race qui ne sait pas mourir!"

Cette parole réchauffait son coeur. Une vie, un élan de jeunesse jaillissait de ces mots-là, quelque chose de comparable au printemps après le froid, la neige, les six longs mois d'hiver! il répéta lentement: "Une race qui ne sait pas mourir..." Marie avait refermé le livre. Menaud ouvrit la porte toute grande... Jean-Thomas refermera le livre et il dira: "Félix-Antoine Savard a écrit ces mots-là en 1929; maintenant, qu'est-ce qu'on va écrire aujourd'hui dans les livres faits au pays de Québec?" Écoutant lire son petit-fils, Vieux-Thomas maintenant comprendra. À le voir fouiller dans les livres, il croyait Jean-Thomas à la chasse aux histoires qui distrairaient un vieil homme; il pensait qu'il cherchait dans les livres parce que sa tête, trop jeune, ne contenait pas d'histoires inconnues à un vieil homme.

Au retour de Jean-Thomas, quand il verra ses doigts feuilleter les pages, Vieux-Thomas saura que l'heure est venue de prêter, de donner ses oreilles à une Grande Histoire. Jean-Thomas a besoin de la mémoire des hommes anciens. Dans la bouche de Jean-Thomas, la mémoire des hommes anciens devient le rêve des hommes jeunes. Sa voix unit le passé des vieux livres au passé de Vieux-Thomas; Jean-Thomas promet avec ce passé de faire l'avenir. Vieux-Thomas écoutera sa lecture avec la même ferveur que les récits de sa mère pendant les longues soirées de l'enfance. Ces histoires lui donneront l'envie de vivre. ("Je connais d'autres livres, Pépère. Je te lirai des livres d'hommes jeunes qui ont autant de mémoire que s'ils avaient ton âge. Et ils veulent vivre, après le passé, leur avenir.") Il y a si longtemps qu'il n'a vu Jean-Thomas; la dernière fois lui semble aussi lointaine que sa propre adolescence. "Cher bon Dieu, Jean-Thomas est incapable de rien raconter, rien dire, aussi longtemps qu'il sera en prison." Ah! s'il y avait un avion au village, Vieux-Thomas imiterait ces pirates dont parlent les journaux et l'Homme dans la télévision. Il s'emparerait de l'appareil, il se ferait conduire dans le point le plus haut du ciel et de là, il annoncerait: "Libérez mon petit-fils ou bien je vous promets que j'emmène l'avion avec moé du côté de chez saint Pierre."

Après la libération de Jean-Thomas, il ordonnerait à l'avion de redescendre et, revenu au sol, il déclarerait aux journaux et à l'Homme dans la télévision: "Je vous ai fait un mensonge: jamais j'aurais osé traverser par moé-même chez saint Pierre. Plus l'âge me pousse devant la porte de ce Royaume, moins j'ai envie d'y entrer... Si je fais de la peine à Sa Majesté la Reine d'Angleterre parce que je lui reprends mon Jean-Thomas, je m'en excuse. En tout cas, je suis fatigué, je dois retourner m'asseoir... De ma berceuse, je veux regarder mon petit-fils bâtir son chemin d'homme dans le pays. J'sus pressé: le bon Dieu me donnera p'us beaucoup de temps."

Extrait de IL N'Y A PAS DE PAYS SANS GRAND-PERE, de Roch Carrier, publié aux Éditions internationales Alain Stanké.

L'homme précaire et la littérature

suite de la page couverture

méthode, n'est nullement positiviste, elle est aléatoire." Et si la civilisation n'a plus une conception du destin de l'homme, elle ne forme plus de valeurs. "Il existe, entre les "arts technisés" et ceux du passé, une différence d'ambition. La bibliothèque, le musée, sont des mondes de valeurs, et l'aléatoire n'est pas formateur de valeurs."

Le pessimisme qu'éprouve Malraux sur l'avenir de la civilisation occidentale n'entame en rien sa fierté et la conscience qu'il a de la grandeur de cette civilisation. "Si la civilisation occidentale s'effondrait avec la fin de notre siècle, cet effondrement se distinguerait encore de toutes les décadences, de tous les déclins passés, parce que l'Occident disparaîtrait à l'apogée de sa puissance." Cri d'angoisse, expression d'inquiétude, apologie de l'imaginaire, foi en la capacité de l'homme de dominer son destin. L'homme précaire est tout cela. J'ai l'impression que pour Malraux l'action n'avait de sens que dans la mesure où elle nourrissait l'imaginaire. Et si cette action ne dotait la vie d'un sens, du moins il donnait à l'imaginaire une forme. L'oeuvre d'art n'est pas une imitation de la nature, elle est sa rivale. Cela donne la mesure à la foi de la dépendance de l'homme, de sa dignité, de la noblesse de son humilité. Jean Grosjean a parfaitement raison quand il dit dans la présentation de ce livre "Malraux ne laisse pas son lecteur tel qu'il l'a pris."

(1) **L'Homme précaire et la littérature,** d'André Malraux, Editions Gallimard.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Demetan, la petite grenouille
9.30 Wickie
10.00 Ante, le petit lapin
10.30 John, l'intrépide
11.00 Les enfants du 47A
11.30 Es-tu d'accord?
12.00 Les héros du samedi
1.00 Sportheque
2.00 Peintres du XVIIIe siècle
2.15 Baseball du samedi: "Partie de la NBC"
5.00 Bagatelle
6.00 Génies en herbe
6.30 Télejournal
6.35 Partout
7.00 Cosmos 1999
8.00 Hockey "Les finales"
10.30 Télejournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Politique fédérale
11.10 Cinéma: "Mon nom est personne" (western — Italo-Français 1973)
12.45 Ciné-nuit: "Cent millions ont disparu" (policier — It. 1965)

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue
9.00 Les p'tits bonshommes
9.30 Thierry la Fronde
10.00 Tarzan
11.00 La piste aux étoiles
12.00 Pour hommes seulement
2.00 Papa a raison
2.30 Ciné-jeunesse: "Atoll K" (comédie — Français 1950) ■
4.30 La bobinette cherra
5.30 Sport Mag
6.00 Les arpents verts
6.30 Gros plan sur l'actualité
7.00 Disco-tourne
8.00 Les grands spectacles "Hombre" (western — Américain 1967)
10.00 Les protecteurs
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.25 Cinéma: "Héritière à Singapour" (comédie — Américain 1968)
1.00 Cinéma: "Le vent et le silence" (espionnage — Français 1969) ■
2.30 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

18.30 Tourlou
19.00 Silence on rit: "Quand un détective pense"
19.15 Mouvements dans la nature: "Terre d'oiseaux"
19.30 Nos épaulettes: "Les régates"
20.00 Première rangée: "Guerre et Paix"

CBMT 6

10.00 Sesame Street
11.00 The White Stone
11.30 Klaharie
12.00 Brown paper bag
12.30 Reach for the top
1.00 Parade
2.00 1977 Scottish F.A. cup final
4.00 CBC Saturday Sports
5.00 Space 1999
6.00 CBC Saturday Evening news
6.30 Quebec report — response
7.00 Quebec report — decision
7.30 The Watson Report
8.00 Happy Days
8.30 King of Kensington
9.00 M.A.S.H
9.30 Barney Miller
10.00 Carol Burnett Show
11.00 The National
11.15 Provincial Affairs
11.21 The city tonight
11.37 Saturday super movies: "Tora! Tora! Tora!" (Drame 1970)
2.05 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
7.00 Ed Allen
7.30 Circle Square
8.00 Let's go
8.30 Spiderman
9.00 Rocket Robinhood
9.30 Kidstuff
10.30 Oceans Alive
11.00 Merrie Melodies
11.30 Flintstones
12.00 Star Trek
1.00 Saturday at the movies: "Solid gold Cadillac" (Comédie 1956) ■
3.00 Superstars of wrestling
4.00 Wide World of Sports
6.00 Travel-77
6.30 Funny farm
7.00 The Jack Jones Special
8.00 Academy Performance: "Man from Atlantis"
10.00 City Lights
10.30 The Editors
11.00 News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie: "Mary, queen of Scots" (Drame historique 1972)
2.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Woody le pic
9.30 Mon ami Guignol
9.45 La bible en papier
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Son et images
11.30 Ciné-Magazine
12.00 La semaine verte
1.00 D'hier à demain "Bauhaus"
2.00 Le monde en liberté
3.30 L'univers des sports
4.30 Le monde en liberté: "Aux sources du Nil"
5.00 Second regard: "L'Attente"
6.00 Déclic
6.30 Télejournal
6.35 Télescopie
7.00 Quinze ans plus tard
7.30 Les beaux dimanches: "Caravelli non stop"
8.00 Les beaux dimanches: Les grandes batailles du passé: La Bataille de Troie
9.00 Les beaux dimanches: Concert populaire
10.00 Les beaux dimanches: "Thalassa: la mer, amie ou ennemie de Venise"
10.30 Télejournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Politique provinciale: "Paul" (drame psychologique-Français)
12.45 Fin des émissions

CFTM 10

8.30 Ministère mondial de Rex Humbard
9.30 Les petits bonshommes
10.00 C'était le bon temps
12.00 Bon Dimanche
2.00 Jugement rendu
2.30 Télé-Quilles
3.30 Les joyeux naufragés
4.00 Information voyages
4.30 Au Royaume des animaux
5.00 Flipper
5.30 L'école du music-Hall
6.00 La petite maison dans la prairie
7.00 Showbizz
8.00 Cinéma-comédie: "Les filles de l'air" (comédie-Américain 1963)
10.00 Regards sur le monde
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Les gens qui font l'événement
12.00 L'homme de fer
1.00 Le dix vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

18.30 Le prince orphelin
19.00 La maisonnée
19.30 Ciné... plus "Docteur Folamour" (comédie satirique de Stanley Kubrick)
22.00 Rythmes: "Rythmes de chez nous"

CBMT 6

10.00 Music and the spoken word
10.30 This is the life
11.00 Meeting Place
12.00 Sunday Brunch
1.00 Music to see
1.30 Country Canada
2.00 A look at polish TV
4.00 Crosspoint
4.30 The money makers
5.00 Hymn sing
5.30 Mr. Chips
6.00 The Wonderful World of Disney
7.00 The Beachcombers
7.30 The Tony Randall Show
8.00 NHL Hockey playoffs
11.00 The National
11.15 Nation's business
11.21 The city tonight
11.37 Sunday best "3.10 to Yuma" (drame — 1957) ■
1.15 Station closing

CFCF 12

6.00 The Church
6.30 Crossroads
7.00 Day of discovery
7.30 Jimmy Swaggart
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts
9.30 It is written
10.00 Hellenic program ■
10.30 Teledominica ■
1.30 The Red Fisher Show
2.00 Come paint and photograph us
2.30 Garner Ted Armstrong
3.00 Lorne Greene's last of the wild
3.30 Question period
4.00 Memorial cup Hockey
6.30 The Amazing Kreskin
7.00 Nancy drew/hardy boys
8.00 Six million dollar man
9.00 Dogand Cat
10.00 W-5
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie: "Stories of Love" (drame — 1974)

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Slapshot" 12.30, 2.50, 5.00, 7.20, 9.40.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Airport 77" 12.30, 2.30, 4.40, 7.00, 9.00.
AVENUE: 1224 Ave Greene Westmount 937-2747 "Nasty habits" 1.00, 2.45, 4.30, 6.10, 7.50, 9.30.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1932 "Bang bang you got it" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Executive's wives" 1.20, 4.10, 7.00, 9.50.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "À plein gaz" 2.50, 6.25, 10.00. "Docteur Justice" 12.50, 4.25, 8.00.
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "The Eagle had Landed" 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. (Salle II) "Vanessa" et "Massage Parlour Wife" dès 1.15.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "Casanova" 12.00, 3.00, 5.50, 8.35.
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Touche pas à mon gazon" 2.45, 6.15, 9.50 et "le prête-nom" 1.10, 4.30, 8.00. (Salle III) "Carrie au bal du diable" 2.25, 6.00, 9.40 et "le vent de la violence" 12.40, 4.10, 7.45.
CHEVALIER: 1590 St-Denis "la maison de l'exorcisme" 2.35, 6.05, 9.35 et "la police demande de l'aide" 12.55, 4.25, 7.55.
CINEMA LONGUEUIL: 677-7933 "Je t'aimais mon fils" Sam.: 3.00, 6.15, 9.45, dim.: 2.50, 6.15, 9.45 et "L'incorrigible" Sam.: 4.30, 8.00, dim.: 1.10, 4.30, 8.00.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke E. 246-7395 "Annie Hall" 12.30, 2.10, 3.50, 5.30, 7.15, 9.00.
CINEMA 7e ART: 180 Bélanger E. 722-0302 "Alice n'est plus ici" Sam.: 7.15, dim.: 2.35, 7.15 et "Les hommes du président" Sam.: 4.45, 9.20, dim.: 12.00, 4.45, 9.20.
CÔTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "The Eagle has landed" 1.40, 4.15, 6.50, 9.15. (Salle II) "Death be not proud" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Touche pas à mon gazon" 2.40, 6.10, 9.35 et "Le prête-nom" 7.50.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 1.40, 4.08, 6.32, 8.56. (Salle II) "L'affiche rouge" 12.45, 2.30, 4.20, 6.05, 7.55, 9.45. (Salle III) "Cousin, cousine" 1.30, 3.25, 5.25, 7.30, 9.30. (Salle IV) "J.A. Martin photographe" 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.30, 9.25.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle McLaren) "Un éléphant ça trompe énormément" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle Renoir) "Jonas" 1.15, 3.20, 5.25, 7.30, 9.35.
ELYSEE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle Resnais) "Noirs et Blancs en couleurs" Sam.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, 11.00, dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.30, 9.30. (Salle Eisenstein) "Jours de fête" Sam.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, 11.00, dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.30, 9.30.
KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "All the president's man" 1.10, 3.40, 6.10, 8.40.
LOEWS: (Salle I) "Rocky" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10. (Salle II) "Black Sunday" 1.25, 4.05, 6.45, 9.25. (Salle III) "Black Sunday" 1.00, 3.40, 6.20, 9.00. (Salle IV) "The late show" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle V) "Rabid" 1.35, 3.35, 5.35, 7.35, 9.35.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-6116 "Rage" Sam: 5.45, 9.25, dim: 2.00, 5.45, 9.25, et "Pas de problème" Sam: 7.30, dim: 3.45, 7.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "À plein gaz" 12.50,